8
I-F
60

x Bibliotheca
ori Coll. Rom.
Societ. Jesu

60 C 6
8.-I.F.60.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

HISTOIRE
DE LA
PROVINCE
D'ALSACE
SECONDE PARTIE
TOME II.

SOMMAIRE
DE
LA SECONDE PARTIE,
TOME 2.

LIVRE IX.

Victoire du Général Tilly sur le Marquis de Bade-Dourlac. Siége de Haguenau levé par l'Evêque Leopold; son Armée en déroute. Défaite de Mansfeldt & du Duc de Brunswic, reçû à Strasbourg. Saverne délivrée. Leopold reprend des Places: retablit le Marquis de Bade: ses Conquêtes dans le Palatinat: il quitte l'Etat Ecclesiastique. Leopold Landgrave d'Alsace. Cette Province menacée & délivrée de la guerre. Mandement de l'Empereur en faveur du Chapitre Catholique de Strasbourg; exécuté. Autre mandement au Sénat pour la Religion Catholique. Délais du Sénat à l'accepter. Les autres Villes s'y soumettent. Défenses du Sénat. Edit de l'Empereur en faveur des A. 1622.

Catholiques. Griefs des Religieuſes de la Magdelaine de Strasbourg. Réfutation des défenſes du Sénat, ſans effet.

LIVRE X.

A. 1630. *GRands ſuccez de Guſtave Roy de Suede en Allemagne. Son alliance avec la France & pluſieurs Princes. L'Alſace luy eſt ouverte. Précautions de Strasbourg contre les Troupes Lorraines. Traité du Duc de Lorraine avec Loüis XIII. Les Imperiaux ſupérieurs en Alſace. Strasbourg en ſouffre. Il ſe met ſous la protection de Guſtave. L'Electeur de Trêves Evêque de Spire traite avec Loüis XIII. Les Troupes de France marchent vers l'Alſace: leur retraite. Les Imperiaux vivent aux dépends de Strasbourg. Retour des Suedois en Alſace. Ils prennent Obernheim & Benfeldt. Strasbourg contribuë à ces conquêtes. Mort de Guſtave. Siége de Sceleſtat. Saverne & Dachſtein occupés par le Duc de Lorraine. Priſe de Sceleſtat & de Colmar par les Suedois. Les Jeſuites en ſont chaſſez par les hérétiques. Haguenau ſe ſoumet à Guſtave Horn.*

LIVRE XI.

Progrez des Suedois dans le Suntgaw. A. 1633.
Vengeances des Païſans. Les Magiſtrats de Strasbourg uſurpent presque tous les biens Eccleſiaſtiques ſur une donation du Roy Guſtave. Traité avec les Suedois ; celuy de la France renouvellé. Suedois maîtres du Bas-Palatinat, défont le Général Montécuculi. Levée du ſiége de Briſach. Blocus de Philisbourg. Siége de Haguenau. Le Duc de Lorraine contre les Suedois ; déroute de ſon Armée. Haguenau délivrée. Suedois en Lorraine. Nancy reçoit Loüis XIII. Diviſion des Généraux de l'Armée Imperiale, avantageuſe aux Suedois. Plaintes du Roy Trés-Chrêtien contre les Suedois au ſujet de la Religion. Les Generaux Catholiques ſe retirent en Baviere. Le Comte d'Hanau ſe met ſous la protection de la France. Reddition de Philisbourg aux Suedois. Mouvement du Duc de Lorraine. Bâle luy refuſe paſſage en Alſace.

LIVRE XII.

A. 1634. *Evêché de Strasbourg mis ſous la protection de la France. Saverne, Haguenau aux François. Les Suedois battent les Imperiaux, & prennent quelques Places. L'Evêque de Bâle ſous la protection de la France. Garniſon Françoiſe dans Pourentruy. Conquêtes des Suedois, battus à Nortlingue. Leur embarras en Alſace. Philisbourg, Colmar, Sceleſtat cedez aux François par un traité qui regarde toute l'Alſace. Philisbourg ſurpris ; Spire pris, & fortifié par les Imperiaux. Repris par les François. Projets du Duc de Lorraine deconcertez par le Duc de Rohan. Le Colonel Mercy repouſſé dans la Haute-Alſace. Rouffach & Enſisheim pris par les François. Trêves ſurpris par les Imperiaux. Guerre déclarée à la France. Pacification de Pragues. Pluſieurs Princes & Villes y entrent. Strasbourg délibere longtems. Colmar ſous la protection de la France.*

LIVRE XIII.

Le Duc de Lorraine tente de rentrer dans ſes Etats. Il léve le ſiége de Montbéliard, ſon Armée ruinée : rétablie. Il s'arrête ſur les confins de la Lorraine : ſe joint à Galas. Saint Nicolas pillé & brulé. Galas en Alſace. Places ravitaillées par les François. Peſte en Alſace. Défaite des Imperiaux en Lorraine. Priſes de Saverne, de Befort & de quelques places. Strasbourg refuſe le paſſage ſur ſon pont & des vivres. Levée du ſiége de Dole par le Prince de Condé ; de St. Jean-de-Laone par les Imperiaux. Diſette en Alſace. Le Duc Weymar en Bourgogne defait une partie des Troupes Lorraines. Les Allemands Maitres des deux cotez du Rhin. Combat déſavantageux au Duc Bernard. Ce Duc remporte une grande victoire ſur les Imperiaux. Priſes de Huningue, de Rhinfeldt, de Neubourg, de Rottelin & de Fribourg. Eloge du Duc de Rohan. A. 1635.

LIVRE XIV.

A. 1638. *GUerre déclarée par l'Empereur à la France. Le Duc de Weymar bloque Briſach : tache envain d'en rompre le pont. Imperiaux défaits. Vaines tentatives du Duc de Lorraine pour ravitailler Briſach. Secours repouſſés. Briſach rendu faute de vivres. Erlach en eſt Gouverneur. Nobleſſe d'Alſace ſoumiſe au Duc Weymar. Diverſes négociations de la France avec ce Duc. Ses conquêtes en Franche-Comté ; il revient en Alſace, prend Thann, & meurt. Son teſtament. Inſtructions du Roy à ſes Envoyez en Alſace. Deſſein de la Suede ſur l'Armée d'Alſace. Prétentions du Palatin & de la Maiſon d'Autriche. Erlach Général des Suedois s'aſſûre de la France : ménage les Suiſſes ; arrête les Bavarois. Ses expéditions en Baſſe-Alſace. Places repriſes par les Imperiaux. Les Directeurs de l'Armée Weymarienne traitent avec les Envoyez du Roy de France.*

LIVRE XV.

EXécution du traité entre le Roy & les Troupes Weymariennes. L'Armée Françoiſe & Suedoiſe reprennent quelques places, & paſſent le Rhin. Le Landgrave de Heſſe traite avec la France. Prince Palatin arrêté en France & relaché. Entrepriſe des Imperiaux manquée. Négociations infructueuſes pour rétablir le Prince Palatin. Arrivée de la Maréchale de Guebriant en Alſace. Mort de Loüis XIII. Meſintelligence entre le Gouverneur Suedois de Benfeldt & les François. Strasbourg fournit des vivres. Le Duc d'Enguien en Alſace. Les François paſſent le Rhin, aſſiégent & prennent Rotweil. Armée Françoiſe ſurpriſe, & miſe en déroute par le Général Mercy ; rétablie par le Vicomte de Turenne. Sédition des Troupes appaiſée à Briſach. Siége & priſe de Fribourg par Mercy. Philisbourg aſſiégé & pris par le Duc d'Enguien. Diverſes autres conquêtes. A. 1639.

LIVRE XVI.

A. 1644. *Conférences pour la paix générale à Munſter & à Oſnabruck. Députez de Strasbourg & d'autres Princes & Etats admis aux aſſemblées des Etats de l'Empire. Diverſes négociations ſur la ceſſion de l'Alſace à la France. Offres des Plénipotentiaires François de tenir l'Alſace en fief de l'Empire. Oppoſition des Miniſtres de l'Empereur à cette ceſſion. Leur conſentement à des conditions non recevables. Projet de ceſſion préſenté aux Miniſtres de France. Raiſons pour & contre la ceſſion de l'Alſace en fief, ou en Souveraineté. Les François ſe déterminent au ſecond parti. Négociations touchant Philisbourg. Suite de celles qui regardent la ceſſion de l'Alſace à la France : de laquelle on convient enfin. Traité d'Ulm : Monſieur le Vicomte de Turenne ſort de l'Allemagne.*

HISTOIRE

HISTOIRE D'ALSACE

LIVRE IX.

L'Electeur Palatin & le Comte de Mansfeldt ne délibererent pas longtems sur le parti qu'ils avoient à prendre : ils passerent le Rhin ; & aprés avoir obligé le Général Tilly de lever le siége du Château de Diliberg, Mansfeldt le battit prés de Wisseloch. Mais Tilly sçût bientôt rallier ses Troupes, & oubliant pour l'intérêt de la cause commune son ressentiment particulier, il écrivit à Dom Gonzalve de Cordouë, pour le prier de venir à son secours. Mansfeldt, qui s'étoit attaché au siége de Landembourg, donna le loisir aux troupes Espagnoles d'arriver à Wimphen, où Tilly étoit campé. Le Marquis de Bade-Dourlac comptant trop sur les siennes, crût qu'il étoit en état de battre Tilly, sans

A. 1622. Le Marquis de Bade-Dourlac battu par les Catholiques.

ſans le ſecours de Mansfeld, à qui il avoit peine de céder l'honneur d'une victoire. Il marcha à Wimphen, canona d'abord l'armée Catholique, & en vint enſuite aux mains. Le combat fut ſanglant, mais enfin les troupes du Marquis pliérent, & prirent la fuite, aprés avoir laiſſé ſur la place prés de quatre-mille morts, le grand Etendart, tout le Canon, le bagage & le tréſor où lon trouva vingt-cinq-mille Reichsdalles présque touts au coin de l'Archiduc Leopold.

Cette bataille perduë fut un grand échec pour les affaires de l'Electeur Palatin. Mansfeld penſant aux ſiennes, laiſſa Frederic à Heidelberg, & partit en diligence pour aller au ſecours de Haguenau, que l'Archiduc Leopold aſſiégeoit. Le Comte regardoit cette Ville, comme une place de retraite, que l'Archiducheſſe Iſabelle & l'Empereur luy avoient offerte, au cas qu'il mit les armes bas; & Leopold de ſon côté ne vouloit pas perdre ſa premiere Ville de la Préfecture d'Alſace, dont il

il étoit Grand-Bailly. Ce fut dans le deſſein de la remettre ſous ſon obéiſſance, que Leopold ſortit du Tyrol, dans le tems que Mansfeld étoit occupé dans le Palatinat. Il traverſa le Brisgau, paſſa en Alſace, & forma le ſiége de Haguenau. Mais à peine eut-il commencé les attaques, qu'il eut avis que Mansfeldt avoit paſſé le Rhin à Franckenthal: Leopold détacha mille chevaux, pour aller à la découverte: ce petit corps fut ſurpris par le Colonel Oberntraud, dont nous avons parlé; cinq cens Leopoldiens furent tuez, pluſieurs pris & le reſte mis en fuite. Cette défaite jetta une telle allarme dans l'armée de l'Archiduc, que malgré tous ſes efforts, il ne put retenir le Soldat, & fut contraint de lever le ſiége, de mettre le feu dans ſon camp & d'abandonner ſon Canon, ſes munitions & ſes vivres. Mansfeldt pourſuivit les fuyards. Ceux qui avoient pris la toute de Druſenheim au nombre de deux mille tant Soldats que Vivandiers, furent taillez en piéces. Les bateaux,

Le ſiége de Haguenau eſt formé & levé.

teaux, dont ils prétendoient ſe ſervir pour paſſer le Rhin, furent pris & tout le bagage enlevé: le reſte de l'Armée de Leopold ſe retira à Dachſtein, à Molsheim & à Saverne. Le Colonel Molder qui commandoit ſix Cornettes de cavallerie, ayant été trois jours dans les forêts, vint ſe rendre à STRASBOURG, où il fut reçu aprés avoir déclaré qu'il vouloit entrer dans le ſervice de l'Electeur Palatin, & fit ſerment entre les mains d'Oberntraut, qui ſe rafraichiſſoit dans cette Ville: enfin les gros magaſins que Leopold avoit préparez à Biſchwiller furent enlevez & ſervirent à l'Armée ennemie.

Aprés une ſi entiere déroute, l'Archiduc ſe retira dans le Brisgau, où il attendit les Troupes qui luy venoient de Pologne, de Saxe & de Bohéme. Mansfeldt repaſſa le Rhin & s'étant joint à l'Electeur Palatin & au Marquis de Bade, il marcha avec une Armée d'environ vingt mille hommes, qu'il vouloit faire ſubſiſter dans le païs du Landgrave Loüis d'Armstat,

Double victoire des Catholiques.

tat, pour épargner le Palatinat. Tilly & Cordoüël'y allerent chercher & le battirent. Le Duc Christian de Brunswic, qui voüloit ſe maintenir dans l'Evêché d'Halberstat, s'avançant pour joindre Mansfeldt, les deux Généraux Catholiques luy couperent chemin, le chargerent & le défirent prés de Francfort le 22 Juin 1822. LeDuc de Brunswic échappa & ſe retira auprés de l'Electeur Palatin & du Comte de Mansfeldt, qui de concert rebrouſſerent chemin pour ſe rendre en Alſace.

Cette malheureuſe Province ſe vit en proye à ce qui reſtoit de ces armées battuës; elles entrerent dans les terres de l'Evêché de STRASBOURG, & porterent le fer & le feu dans tous les lieux, qui avoient échappé il ny avoit que trois mois aux Troupes de Mansfeldt. Dalheim, Volfsheim, & quelques autres Villages furent réduits en cendre. La Ville d'Oberehenheim ayant voulu réſiſter, Mansfeldt y fit mener du Canon, & la contraignit de luy payer cent

Mansfeldt fait dans l'Alſace de furieux dégâts.

mille Reichsdalles, pour ſe racheter du pillage. Andlau & Enheim furent plus maltraitées. Aprés qu'on les eut pillées, on y mit le feu, ſous prétexte que les Habitans avoient tenu ſur le Comte de Mansfeldt d'inſolents diſcours. Ceux de Rosheim ayant été accuſez de même d'avoir dit que Fréderic étoit un vagabond, & Mansfeldt un bâtard, furent ſi barbarement punis, au raport d'un Hiſtorien (*a*), qu'on les fit tous paſſer au fil de l'épée, ſans diſtinction ny d'âge ny de ſéxe: on n'épargna pas-même les enfans qui étoient au berceau; & aprés avoir enlevé tout ce qu'on put de cette miſerable Ville, on mit le feu par tout. STRASBOURG au contraire toûjours fidéle au parti Proteſtant, ouvrit ſes portes au Duc Chriſtian de Brunswic & au Comte de Mansfeldt, qu'elle reçut avec une joye qu'elle accompagna de rafraichiſſements & de vivres.

Mansfeldt vouloit ſur tout ſe venger de l'affront, qu'il avoit reçu

(*a*) LOTICH. Rer. Germ. L. 11. c. 6.

çu pendant l'hyver prés de Saverne, dont il avoit été forcé de lever le ſiége. Mais cette Ville avoit encor pour Gouverneur Herman-Adolphe de Salm. Le Comte de Mansfeldt la fit inveſtir le 11 Juillet 1622. Au premier mouvement de l'ennemy les Habitans & la Garniſon ſortirent de la place & ſe jetterent dans les jardins: ils mirent même le féu à l'Hopital des paralitiques, pour ôter aux aſſiegeans tout ce qui pouvoit favoriſer leurs approches. Toute la nuit fut employée à conduire du Canon dans le Fort, que le Comte de Salm avoit fait élever hors de la Ville, & dés la pointe du jour on commença à tirer ſur les Mansfeldiens. Le bruit ne les étonna pas; ils s'avançerent tête baiſſée, dans la réſolution d'emporter le Fort; ils furent repouſſez avec perte. Ils retournerent à l'aſſaut avec trois enſeignes de front, mais ils ne pûrent encor ſoutenir le feu du Canon & des Mousquets que la Ville tiroit ſur eux. Ils ſe retirerent, & les aſſiégez qui connoiſ-

A. 1622. Saverne défenduë par le Comte de Salm.

ſoient les routes, les pourſuivirent à travers les vignes, où ils firent pluſieurs priſonniers, qui avoüerent que Mansfeldt dans ces deux aſſauts avoit perdu plus de ſix cens hommes. Les Habitans & les Soldats encouragez par ces petites victoires, continüerent le lendemain leurs ſorties avec le même ſuccés. Les Païſans mêmes que s'étoient réfugiez dans Hohenbar, Château ſitüé prés de Saverne à la pointe d'une trés haute montagne, voulurent avoir part aux dépoüilles de l'ennemy; ils ſortirent & ayant donné ſur un quartier du Duc de Brunswick, ils enleverent vingt chevaux & quantité de bagages. Le Comte de Salm ſortit luy-même pour aller attaquer un corps de garde, que Mansfeldt avoit mis dans un moulin. Il ne pût l'enlever, mais ſa reſolution étonna les aſſiégeans de maniere que dés le lendemain ils décamperent & ſe mirent en chemin pour entrer en Lorraine. Le Comte de Salm monta à cheval & les ſuivit jusqu'à la vallée de Craufftach, où il

il eut la gloire de reprendre un grand nombre de priſonniers & beaucoup de butin. Avant que l'ennemy eût quitté le camp de Saverne, l'Electeur Palatin congédia ſes Troupes & remercia le 13 Juillet 1622 (*b*), le Comte de Mansfeldt & le Duc de Brunswic, aux quels il donna un écrit, par lequel il reconnoiſſoit qu'eux & leurs Troupes luy avoient rendu de fidéles & d'importans ſervices, ajoutant que ſe trouvant deſtitüé de moyens pour les retenir à ſa ſolde, il les délivroit de leur ſerment, & trouvoit bon qu'ils priſſent le parti, qu'ils jugeroient convenir à leurs affaires (*c*). Ainſi l'Electeur Palatin quitta le Palatinat & l'Alſace, où ni luy ni Mansfeldt ne retournerent jamais. Frideric mourut à Mayence en 1632, & Mansfeldt aprés avoir paſſé en Hollande & de-là en Angleterre où il ramaſſa quelques Troupes, pour eſſayer de rentrer en Alſace, demeura quelque tems dans la Friſe-orien-

(*b*) Merc. Fr. Tr. 8. (*c*) Julius Bellus L. 6.

tale; il traverſa le païs de Brandebourg, vint jusqu'à Lubeck & à Hambourg, entra dans la Sileſie & de-là en Hongrie, où ayant vendu ſon Canon & une partie de ſes équipages, il prit le deſſein de paſſer à Veniſe; mais la mort l'arréta en Dalmatie où il mourut prés de Zara en 1626. Son intrépidité & ſa valeur meriteroient quelque éloge, s'il n'avoit pas deshonoré ces qualitez par ſes violences & ſes rapines.

La retraite inopinée de l'artificieux Mansfeldt, qui avoit levé ſi brusquement le Siége de Saverne, donna de la défiance aux Princes Catholiques. Dom Gonzalve de Cordouë marcha dans le Luxembourg, pour le prévenir au cas qu'il voulût s'y jetter. Le Comte d'Anholt un des Généraux de la ligue Catholique & Préſident du Conſeil de l'Archiduc Leopold, s'avança pour entrer en Alſace. STRASBOURG luy ouvrit ſes portes & luy permit de faire paſſer ſon armée ſur ſon pont. La ſitüation des affaires des Proteſtans la rendit moins

ière. Il eſt ſage de plier quand on n'eſt pas en état de faire réſiſtance, Le Comte d'Anholdt traverſa l'Alſace pour aller couvrir les Etats des Electeurs de Trêves & de Cologne; tandis que l'Archiduc Leopold maître de Briſach y paſſa le Rhin à la tête de prés de ſept-mille chevaux, la plus part Polonois & Coſaques. Comme rien ne l'arrétoit ſur la route, il marcha droit à Haguenau, qui ſe rendit d'abord. Il y changea les Magiſtrats, & rétablit les Catholiques dans leur Charges; il y mit en même tems garniſon, & enſuite dans Landau & dans Weiſſembourg. Il fit rentrer l'Evêque de Spire dans ſa Ville Epiſcopale le 9 Août: il établit à Lauterbourg un Bailly chargé d'éxécuter ſes ordres, & vint enſuite inveſtir Germersheim: cette Ville voulut réſiſter, mais le 14 Août elle fut forcée & pillée (*d*).

La Religion Catholique rétablie dans le Palatinat.

Aprés ces expéditions Leopold paſſa le Rhin, pour aller rétablir le jeune Guillaume, Marquis de Ba-

(*d*) Julius Bellus L. 6.

Bade dans ſes terres. George-Frideric Marquis de Bade-Dourlac s'en étoit emparé au préjudice de ſes neveux, dont il étoit tuteur: il ſoutenoit ſon uſurpation, ſous prétexte que le Marquis de Bade Edoüard-le-fortuné, pere du jeune Guillaume, s'etoit meſallié en épouſant la fille de Jacques d'Eiken Seigneur de Riviere, Gouverneur de Breda (*e*). L'affaire fut portée au Conſeil-Aulique où George Frideric fut condamné; & l'Empereur donna enſuite commiſſion à l'Archiduc Leopold de faire exécuter l'Arrêt & de mettre Guillaume en poſſeſſion. Il fut obéi & par-là la Religion Catholique fut rétablie dans le Marquiſat de Bade, d'où elle étoit depuis longtems proſcrite. Mais rien ne luy fit faire de plus grands progrés dans les terres qui ſont au delà du Rhin voiſines de l'Alſace, que la priſe d'Heidelberg & de Manheim. Le Général Tilly ſe rendit maître de celle-là, le 16 Septembre, & de celle

(*e*) Suppl. Rithetshuſii L. 4. c. 8. n. 13.

celle-cy, le 2 Novembre 1622 (*f*). Il fit rendre les Egliſes aux Catholiques, & obligea les Miniſtres Proteſtans à ſe retirer. De ſorte-que comme parle un Auteur Calviniſte, qui écrivoit dans ce païs & dans ce tems là (*g*) nulle autre Religion que la Catholique n'étoit tolérée dans le Palatinat. Le Roy d'Angleterre s'en plaignit à l'Archiducheſſe Iſabelle dans une lettre qu'il luy écrivit de Royston le 11 Octobre 1623, la priant de faire en ſorte qu'on ceſſât de maltraiter les Miniſtres, à qui on ne permettoit pas même de mener une vie privée dans Heidelberg & dans les lieux d'alentour (*gg*). Je raporte ces faicts pour faire connoître l'état où ſe trouvoit la Religion Catholique dans le Palatinat & les païs voiſins, le 1 Janvier 1624, Epoque célébre qui ſuivant le traité de Weſtphalie doit décider les conteſtations, qui pourroient ſurvenir dans l'Empire au ſujet de la Religion. Comme

(*f*) Jul. Bellus L. 6. (*g*) Dan. Paræus Hiſt. Palatin. L. 6. (*gg*) Jul. Bellus L. 6. pag. 654.

Bénéfices retirez des mains des Proteſtans.

Comme l'Empereur FERDINAND II. avoit chaſſé les Miniſtres Luthériens & Calviniſtes de toute la Boheme & des païs Héréditaires; Leopold n'eut pas moins de zéle que ſon frere pour rétablir en Alſace la Religion Catholique dans tous ſes droits, & il retira des mains des Proteſtans, les bénéfices qu'ils avoient uſurpez. Ainſi il ſe fit pourvoir de la prévôté de Seltz, qui étoit poſſédée par un Proteſtant nommé Jean-George Pœblisheim, & fixa un revenu pour entretenir des Jeſuites en ce lieu, afin que ces Peres y travaillaſſent à détromper les Peuples de la Baſſe-Alſace que l'Héréſie avoit ſéduits. Les monumens que nous avons en main ne permettent pas de douter de la vérité de ces faits, & pluſieurs Lettres de 1623, prouvent que les Officiers de l'Archiduc Leopold exerçoient toute ſorte de jurisdiction dans Seltz, que nous avons vû ailleurs être incorporée à la Préfecture d'Alſace.

A. 1623.

Aprés avoir rétabli la Religion dans ſon Diocéſe, & donné la paix

paix à toute l'Alſace, l'Archiduc Leopold ſe rendit aux raiſons de l'Empereur ſon frere, qui pour ſoutenir une ſeconde branche dans la maiſon d'Autriche, jugeoit que Leopold devoit quitter ſes Evêchez & ſes Bénéfices. Il réſigna la Prévôté de Seltz à ſon Aumonier Jean-George Dietrich, & l'Archiduc Leopold-Guillaume le plus jeune des fils de l'Empereur, ſuccéda à ſon Oncle dans les Evêchez de STRASBOURG & de Paſſau. Comme Leopold-Guillaume n'avoit que treize ans, le Doyen de l'Egliſe Cathedrale de Paſſau, Marquard Swendius fut déclaré Gouverneur de ce Diocéſe (*b*). Celuy de STRASBOURG fut confié au célébre Herman-Adolphe de Salm, Chanoine de Cologne & de STRASBOURG, qui fut Vicaire-Général, Adminiſtrateur du Diocéſe de STRASBOURG & Gouverneur d'Alſace. L'Archiduc Leopold-Guillaume fut choiſi Evéque de ces deux Egliſes par le ſuffrage unanime des deux Chapîtres, avec cette

Leopold quitte l'Evêché de STRASBOURG : ſon neveu Leopold-Guillaume luy ſuccéde.

(*b*) RITTERSHUSIUS Tabul.

te condition qu'il ne toucheroit rien avant qu'il eût atteint l'âge de dix-huit ans, & que jusqu'à ce tems-là les revenus ſeroient employez à payer les debtes de l'Evêché. Quoyque Leopold ne fût pas dans les Ordres ſacrez, il voulut aller à Rome demander au Pape ſon agrément pour ſe défaire de ſes bénéfices; & de-là il partit pour Florence où il épouſa en
A. 1625. 1625, la Princeſſe Claudia fille du Grand Duc de Toſcane & veuve du Duc d'Urbin (k). L'Empereur céda à Leopold la Comté du Tyrol, le Brisgau, le Landgraviat d'Alſace, la Préfecture Provinciale d'Alſace & quelques autres Seigneuries. C'eſt ſur luy principalement que l'Empereur ſe repoſoit pour l'exécution des Ordres qu'il donnoit dans cette Province, comme nous le verrons bientôt.

Il y avoit déjà plus de trois ans que tout étoit tranquille en Alſace, lorſque le Roy Jacques d'Angleterre tâcha d'en troubler le repos. Ce

(i) CARAFFA pag. 221. Adelp. BRACHELIUS L. 3. pag. 130. (k) Jul. BELLUS L. 9.

Ce Prince avoit toûjours crû que c'étoit aſſez faire pour ſon gendre l'Electeur Palatin, que d'employer ſes bons offices auprés des puiſſances étrangeres, pour remettre par des voyes pacifiques Frederic en poſſeſſion de ſes Etats. Mais ſes négociations n'ayant pas réüſſi, il ſollicita le Marquis de Bade-Dourlac de reprendre les armes, luy promettant que l'Angleterre & la France qui venoient de faire la paix, luy fourniroient de l'argent pour ſoutenir ſes entrepriſes. Ces paroles reveillerent le vieux Marquis, qui n'attendoit que le moment propre à ſe venger de l'Empereur, qui l'avoit dépoüillé de la plus grande partie des terres, dont il jouiſſoit depuis pluſieurs années(*l*). Réduit à mener dans Bâle une vie fort obſcure, il y fit valoir les avances que luy faiſoit le Roy d'Angleterre, & preſſa le Magiſtrat de favoriſer ſes deſſeins. Bâle conſentit que le Marquis levât des Troupes (*m*), & déjà elles commençoient à groſſir

Le Marquis de Bade-Dourlac tâche de recommencer la guerre.

A. 1626.

par

(*l*) CARAFFA pag. 277.
(*m*) ADELTZREITER pag. 3. L. II.

par un grand nombre de Suiſſes & d'Alſatiens, que la miſere ou la prévention pour les nouvelles Sectes, engageoient dans ſa querelle. L'Empereur apprehenda même que le corps Helvetique ne ſe laiſſât entrainer. Pour prévenir ce coup, ſa Majeſté Imperiale donna ordre à l'Archiduc Leopold de ſe rendre en Alſace avec quelques régimens (*n*). Les approches de ces troupes, & les avis que l'Empereur fit donner aux Magiſtrats de Bâle, déconcerterent les projets du Marquis de Dourlac, & préſerverent l'Alſace d'une guerre dont elle étoit menacée; cependant pour la garantir toûjours plus, l'Empereur voulut bien nommer des Commiſſaires, qui réglerent par accommodement les différends, qui reſtoient entre le Marquis de Bade & le Marquis de Dourlac.

L'Electeur Palatin n'eut pas un pareil bonheur: laſſé de ſon long exil, il pria les Ducs de Lorraine & de Wirtemberg de ménager ſa paix avec l'Empereur. Ces Princes accor-

(*n*) CARAFFA pag. 280.

corderent volontiers leur médiation, apés qu'ils furent aſſûrez de l'agrément de l'Empereur, qui leur fit déclarer par Ulric Duc de Grunaw dés le 8. Decembre 1626, les conditions ſous leſquelles il vouloit bien rendre ſes bonnes graces à Frederic Comte Palatin. Elles portoient que Frederic demanderoit pardon à l'Empereur; qu'il renonceroit à toutes ſes prétenſions ſur la Couronne de Bohéme : que le Duc de Baviere demeureroit inveſti de la dignité Electorale; que la Religion Catholique ſeroit rétablie dans tout le Palatinat, & que comme le Comte Palatin avoit été cauſe de la guerre, il dédomageroit la maiſon d'Autriche de tous les frais qu'elle avoit fait pour la ſoutenir (o). Les médiateurs inſtruits des intentions de l'Empereur, choiſirent Colmar pour y tenir les conférences. Charles Duc de Lorraine, & Jean-Frideric Duc de Wirtemberg y envoierent leurs Miniſtres, qui propoſerent le 3. Juillet 1627. à ceux de l'Electeur, les con-

L'Electeur Palatin demande la paix. Colmar choiſie pour traiter.

(o) Merc. Fr. T. 13.

ditions que ſa Majeſté Imperiale demandoit, telles que nous venons de les rapporter (*p*). Les envoyez de l'Electeur répondirent que leur maître prieroit l'Empereur d'oublier le paſſé, & qu'il uſeroit même de termes humilians, mais qui ne bleſſeroient pas ſon honneur ; qu'il renonceroit à la Couronne de Bohéme ; que l'Electeur de Baviere joüiroit alternativement avec luy de la Dignité Electorale, mais à condition que luy, ſes enfans & ſes héritiers la poſſéderoient ſeuls aprés le décés de l'Electeur de Baviere : ils ajouterent qu'à l'égard de la Religion, l'Electeur leur maître ne pouvoit en conſcience ny avec honneur, conſentir qu'il ſe fît ſur ce point aucun changement dans ſes Etats ; que tout au plus il ſouffriroit que les Religieux demeuraſſent en deux ou trois Monaſteres, ſur leſquels néantmoins ſon Alteſſe ſe réſerveroit la Juriſdiction ; qu'enfin elle eſperoit que l'Empereur ne l'obligeroit pas à payer les dépenſes de la guerre, qu'il

(*p*) Lotichius L. 18. c. 3.

qu'il ne luy ſeroit pas poſſible d'acquiter. L'Empereur informé de ces réponſes, écrivit au Duc de Wirtemberg le 27. Août 1627, que le Comte Palatin s'étoit expliqué d'une maniere, qui faiſoit connoître qu'il étoit trés éloigné de vouloir la paix, & que s'il perſiſtoit à s'en tenir aux termes de ſa déclaration, ſa Majeſté ſe voyoit avec peine dans la néceſſité de continüer la guerre. A. 1627.

Les conférences de Colmar n'ayant pas eu le ſuccés qu'on deſiroit, l'Empereur ſe ſervit de la réſiſtance de l'Electeur Palatin, pour engager les Princes de l'Empire à ſe déclarer contre luy. Il les fit convoquer à ce deſſein pour le mois d'Octobre 1627. à Milhauſe Ville Imperiale de la Turinge, appartenante à l'Electeur de Saxe. Cet Electeur & celuy de Mayence s'y rendirent en perſonne, & les autres Princes par leurs Députez (r): L'Empereur y envoya Henry de Stralendorf, & le Roy de France

Le Palatin condamné dans une diéte.

(r) CARAFFA pag. 323. BRACHELIUS L. 3.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

le Sieur de Marcheville. Dés qu'on eut propoſé l'affaire de l'Electeur Palatin, qu'on regardoit comme l'Auteur de la guerre, tous les Princes convinrent unanimement que le Comte Palatin devoit venir en ſuppliant ſe préſenter à l'Empereur, & renoncer à la Couronne de Boheme & à la dignité Electorale, que ſa félonie luy avoit fait perdre; Qu'aprés avoir rempli ces conditions ſa Majeſté luy rendroit ſes bonnes graces, & qu'elle le rétabliroit dans une partie de ſes Etats, telle que ſa Majeſté jugeroit à propos. Ils convinrent même que ſi le Comte Palatin ne vouloit pas ſe ſoumettre à ces conditions, tous les Electeurs & tous les Princes, qui ſe trouvoient dans l'aſſemblée, joindroient leurs forces à celles de l'Empereur contre l'Electeur Palatin & ſes Adhérens. Aprés que l'Empereur eut ſi abſolument détaché les Princes des intérêts de l'Electeur Palatin, ſa Majeſté ſe crut plus en état que jamais, de tenir ferme ſur le point de la Religion; elle avoit toûjours regardé les Paci-

cifications de Paſſau & d'Augsbourg comme une loy faite par ſes prédéceſſeurs, conjointement avec tout l'Empire. Bien loin de ſouffrir qu'on en changeât les diſpoſitions, elle crut qu'il étoit de ſa Religion & de ſa dignité, d'en procurer l'exécution, & d'en faire la régle de ſes Edits.

Mandements Imperiaux favorables au Chapître Catholique de l'Egliſe de STRASBOURG.

C'eſt dans cet eſprit que dés le 10. Avril 1627. (s), ſa Majeſté Imperiale avoit addreſſé un mandement à Frideric-Caſimir Comte de Veldentz & de Sponheim, qui ſe diſoit Doyen de l'Egliſe Cathedrale de STRASBOURG, & au Sénat de la méme Ville, par lequel il leur déclaroit que ſur la plainte du Doyen & du Chapître Catholique, les Empereurs ſes prédéceſſeurs avoient ordonné par des Decrets des années 1587, 1588, & 1602, que l'Evêque & le Chapître Catholique fuſſent rétablis dans la jouïſſance du Brouderhoff & des maiſons, rentes & revenus appartenants au Chapître dedans ou hors de la Ville, & en particulier dans

(s) CARAFFA Diplom. pag. 12.

le Village de Lampertheim ; que ces decrets n'avoient pas encor eu une pleine exécution, ſoit à cauſe des guerres qui étoient ſurvenuës, ſoit à cauſe de la tranſaction de Haguenau de 1604, qui laiſſoit pour quinze ans les parties dans la poſſeſſion où elles étoient ; que cette tréve avoit été enſuite prorogée pour ſept ans, leſquels étant expirez dés le 22. Fevrier 1627, il ne reſtoit plus, ni au Sénat ni aux Chanoines de la Confeſſion d'Augsbourg, aucun prétexte pour retenir ce qui ne leur appartenoit pas ; qu'en conſéquence ſa Majeſté leur ordonnoit ſous peine d'encourir ſa diſgrace & celle de l'Empire, d'obéir ſans délay aux mandemens imperiaux portez contre eux, en reſtitüant au Chapitre Catholique tous les biens qu'ils avoient uſurpez ſur luy, avant ou aprés la tranſaction de Haguenau. Sa Majeſté enjoignoit de plus au prétendu Doyen le Comte Palatin de Veldentz (*t*), de ſe déſiſter de la qualité de Doyen ou de Préſident du Chapître,

(*t*) Idem p. 16&17.

tre, & de n'entreprendre pas de préſenter ou de nommer aucun autre Chanoine. A l'égard des Magiſtrats & du Sénat de STRASBOURG, l'Empereur leur ordonnoit ſpécialement de faire joüir l'Evêque & le Chapître Catholique du Brouderhoff, & des maiſons & biens qui en dépendent, & qui ſont ſitüez dans l'étendüe de la juriſdiction de la Ville, comme auſſi du Village de Lampertheim(*u*). Sa Majeſté Imperiale ne leur accorda que trente jours pour l'informer de leur ſoumiſſion à ſes ordres; & afin que ce decret eût toute ſa force, elle donna en même tems commiſſion au Comte d'Embden & au Chancelier de Ridberger de l'intimer aux Magiſtrats & au Sénat de STRASBOURG.

Après que ce mandement eut été affiché dans la Ville, le Sénat mit des gardes pour empêcher qu'il ne fût arraché (*x*). Il délibera & il conclut qu'il falloit obéir à l'ordre de l'Empereur: il remit enſuite ſans différer aux Chanoines Ca-

(*u*) LOTICHIUS L. 18. c. 5.
(*x*) CARAFFA pag. 302.

tholiques le Brouderhoff & les autres maiſons du Chapître, avec tous les revenus qui appartenoient à l'Egliſe. Comme l'Empereur ne diſoit mot des biens que l'Evêque avoit engagez à la Ville par le traité de Haguenau, le Sénat ſe rendit plus facile à ſe ſoumettre à un decret, qui paroiſſoit n'intereſſer que les Comtes Lutheriens.

Le Sénat n'obéit pas de même lorſque par un ſecond mandement du 15. Decembre 1627. (y), l'Empereur luy commanda de rétablir toutes choſes dans STRASBOURG, conformément à la paix de Religion de 1555. Ce decret contenoit en ſubſtance qu'en l'abſence de ſon fils Leopold-Guillaume Evêque de STRASBOURG & de Paſſau, Sa Majeſté Imperiale avoit reçu les plaintes du Prevôt, Doyen & Capitulaires de la Cathedrale de STRASBOURG, qui luy avoient remontré, qu'ayant été rétablis en 1529. & 1549. dans la poſſeſſion de leur Egliſe & dans l'exercice libre de la Religion Catho-

Plaintes du Chapître contre les Magiſtrats de STRASBOURG.

(y) Archiv. Argent. LOTICHIUS L. 18. c. 5.

Catholique, leur poſſeſſion avoit été confirmée par la paix de Religion de 1555, qui régloit expreſſément que les Catholiques ſeroient maintenus dans l'exercice libre de leur Religion, uſages, cérémonies & dans la poſſeſſion de leurs biens, revenus & juriſdictions: Que cependant malgré l'autorité de ce traité, les Magiſtrats de STRASBOURG s'étoient violemment emparez dés les années 1559. & 1561., de la Cathedrale & de pluſieurs paroiſſes, dont ils avoient confié le ſoin à des Prédicans. Sa Majeſté ajouta que pour remedier à ce deſordre, elle ordonnoit aux Magiſtrats ſous peine de 50. marcs d'or, de rendre aux Catholiques l'Egliſe Cathedrale, & les autres Egliſes qu'eux ou leurs ancêtres avoient uſurpées, avec les ornemens & revenus, ſans en rien excepter, les rétabliſſant dans le même état où ils avoient été avant & aprés la pacification de Religion, & de donner même aux Catholiques toute ſorte d'aſſiſtance, les recevant au nombre des Citoyens

yens & les laiſſant joüir du droit de Bourgeoiſie. Cependant pour ne s'écarter en rien des regles d'une exacte juſtice, l'Empereur permettoit aux Magiſtrats de venir dans deux mois, repreſenter à ſa Majéſté les raiſons qu'ils pourroient oppoſer à l'ordre qu'ils venoient de recevoir. La puiſſance de l'Empereur ne permettant pas au Sénat de réſiſter ouvertement, il tâcha de gâgner du tems, dans l'eſpérance que le parti Proteſtant ne tarderoit pas à prendre le deſſus.

Les Catholiques rétablis dans tous leurs droits en pluſieurs Villes d'Alſace,

L'exécution d'un ſemblable mandement ne ſouffrit pas de pareils délais dans les autres Villes de l'Alſace, à qui l'Empereur avoit ordonné de rétablir la Religion Catholique dans ſes anciens droits. Diverſes circonſtances preſſerent ces Villes de ſe ſoumettre. L'Empereur avoit en Suabe à la porte de l'Alſace ſeize mille hommes d'infanterie, & quinze cens Chevaux, commandez par Wolfgang Comte de Mansfeld (z). Le Duc de Baviere occupoit le Haut-Palatinat, dont il

(z) CARAFFA pag. 337.

il avoit été investi, & il étoit maître des quatre Préfectures du Bas-Palatinat, qui avoient appartenu au-delà du Rhin à l'Electeur Palatin. Enfin l'Empereur avoit abandonné au Roy d'Espagne le reste du Bas-Palatinat, à la réserve de Germersheim, & de ses dépendances qu'il avoit données à l'Archiduc Leopold (*a*). Toutes ces Puissances voisines de l'Alsace, étoient hautement déclarées pour la Religion Catholique, dont elles procuroient par tout le rétablissement avec zéle. L'Archiduc Leopold suivant la commission speciale qu'il avoit reçûë, s'appliquoit sur tout à faire exécuter les decrets imperiaux dans les lieux de sa Domination: ses soins eurent tout le succés qu'on en pouvoit espérer.

Germersheim & ses dépendances données à l'Archiduc d'Autriche.

Les Habitans de Haguenau, qui avoient donné dans les nouvelles erreurs en 1527., rentrerent dans l'Eglise Catholique, & en moins de six semaines plus de six-cens sortirent de leur égarement (*b*). Colmar fit plus de résistance, mais elle se

(*a*) Heiss. Hist. de l'Empire. (*b*) Caraffa pag. 338.

ſe rendit enfin ; elle avoit commencé en 1572. à être infectée des nouvelles Doctrines, telles qu'on les enſeignoit dans quelques Cantons Suiſſes (*c*). Les Evangeliques, c'eſt le nom que ſe donnoient les nouveaux Sectaires, s'étoient emparez en 1675.(*d*), de l'Egliſe des Franciſcains, pour y faire leurs prêches & y tenir leurs aſſemblées, prétendant que ces Religieux avoient vendu leur Monaſtére à la Ville dés l'an 1543., & que les Magiſtrats avoient eu raiſon de le deſtiner pour en faire un Hopital où on recevroit les orphelins & les pauvres. L'Empereur RODOLPHE à la ſollicitation de l'Evêque de Bâle, avoit envoyé en 1579. des Commiſſaires à Colmar, pour abolir les nouvelles Sectes : mais la commiſſion imperiale n'eut alors aucun effet. L'Empereur FERDINAND II. preſſa plus vivement cette Ville en 1637., ayant donné commiſſion à l'Archiduc Leopold de veiller à l'exécution des mandemens imperiaux. Ce Prince choiſit le Comte Jean-Erneſt

Etat de la Religion dans Colmar.

(*c*) Apol. Colmar. (*d*) MERIAN. Top.

neſt Fugger & le Docteur Litener, pour l'aider dans une ſi bonne œuvre. La Commiſſion de l'Empereur fut notifiée à la Ville de Colmar le 20. Octobre 1627; & dés le 23. Novembre ſuivant, les Commiſſaires procéderent à l'exécution des ordres qu'ils avoient reçus. Tout autre exercice que celuy de la Religion Catholique fut interdit : on changea les maîtres d'ecoles ; les Egliſes furent renduës aux Catholiques, & celle de l'Hopital fut donnée aux Jeſuites, pour tâcher d'affermir le Peuple dans la Religion Catholique, & de ramener ceux qui l'avoient quittée. On choiſit enſuite le 19. Fevrier 1628. dans toutes les Tribus, des Echevins Catholiques; & dix jours aprés le Sénat & la Magiſtrature ne furent compoſez que de Bourgeois qui faiſoient profeſſion de l'ancienne Religion. Les Habitans qui ne voulurent pas renoncer à leur Secte, eurent la liberté de quitter la Ville : les uns ſe retirerent à STRASBOURG, d'autres à Bâle & dans le Wirtemberg ; pluſieurs demanderent du tems pour déli-

déliberer ſur le parti qu'ils avoient à prendre. On leur accorda cette grace; mais à condition que dans cet intervale, ils ne ſortiroient pas de la Ville, pour aller aſſiſter aux exercices des nouvelles Sectes dans les lieux, où elles étoient tolerées.

STRASBOURG inquiete ſur le fait de la Religion.

Tandis que la Catholicité devenoit dominante dans Colmar & dans la plûpart des Villes d'Alſace, STRASBOURG cherchoit à eluder les ordres qui luy avoient été intimez. Nous avons vû que l'Empereur luy avoit accordé deux mois de délay. Le Magiſtrat de-

A. 1628. manda le 18. Mars 1628. une prorogation de quatre mois : alléguant qu'il ne luy étoit pas poſſible d'examiner dans l'intervalle de deux mois, ce qui s'étoit paſſé pendant le cours de pluſieurs années. Sa Majeſté voulut bien leur accorder un mois de plus, pour dreſſer les inſtructions qu'ils jugeroient néceſſaires: elles furent en effet envoyées à l'Empereur, à qui les Magiſtrats expoſoient qu'il n'y avoit pas de doute, que la paix de Religion ne dût être ſoigneuſe-

gneuſement obſervée dans tout l'Empire, comme étant le ſeul moyen de faire ceſſer les troubles, & qu'en ce point ils étoient parfaitement d'acord avec leurs adverſaires.

Aprés être convenus de ce principe, ils entroient dans le fait, & ils avoüoient qu'il y avoit eu en 1549. un accord entre l'Evêque Eraſme & le Sénat de STRASBOURG, par lequel le Sénat permettoit aux Catholiques l'exercice libre de leur Religion, dans l'Egliſe Cathedrale & dans celles de St. Pierre-le-Vieux & de St. Pierre-le-Jeune; & qu'à cet effet il avoit accordé aux Eccleſiaſtiques ſa protection pour dix ans; que ce terme étant écoulé le Clergé avoit demandé aux Magiſtrats la continuation de leur protection, qu'elle ne luy avoit pas été abſolument refuſée: mais qu'on avoit ſeulement différé de luy faire cette grace; qu'à la verité les Eccleſiaſtiques avoient été enſuite troublez dans leurs fonctions par quelques enfants, qui s'étoient pourſuivis à coups de boules de

neige juſque dans la Cathedrale; que l'épouvante avoit ſaiſi les Chanoines allarmez par un accident ſi frivole; & que quoyque ce fait ne dût pas être regardé comme une inſulte, les Magiſtrats cependant avoient fait des excuſes à l'Evêque & mis en priſon les Auteurs de ce tumulte. Aprés ce récit le Sénat ajoutoit qu'on ne devoit pas l'accuſer d'avoir chaſſé les Eccleſiaſtiques de leurs Egliſes, qu'ils avoient eux-mêmes abandonnées de leur plein gré. Que les Chanoines de St. Pierre-le-Vieux & de St. Pierre-le-Jeune, qui n'avoient ſouffert aucune inſulte dans leurs Egliſes, les avoient cependant quittées ſans y être contraints; que ces Egliſes ayant été ainſi deſertées, & ſans exercice pendant un an & demy, le Sénat avoit été obligé de ſe rendre aux inſtances des Bourgeois, & d'ouvrir ces Egliſes, pour les faire ſervir aux exercices de la nouvelle Religion. De tous ces faits le Sénat concluoit qu'il n'avoit pas aboli l'ancienne Religion, mais que les Catholiques eux-

eux-mêmes en avoient fait ceſſer les exercices, & qu'on devoit loüer la moderation du Sénat, qui avoit toleré juſqualors dans la Ville les Mrs. de St. Jean & deux Monaſteres de Religieuſes. Les Magiſtrats continuant à juſtifier leur conduite, vouloient enſuite faire croire, que les Evêques avoient donné leur conſentement à tout ce qui s'étoit paſſé au ſujet des Egliſes qu'on répétoit; puiſque le Comte Jean de Manderſcheid élû Evêque de STRASBOURG, avoit demandé aux Magiſtrats qu'un Miniſtre Luthérien préchât à cette occaſion dans la Cathedrale, & que le Cardinal de Lorraine avoit ſtipulé dans le traité de Haguenau de 1604. confirmé depuis par l'Evêque Leopold, que toutes choſes demeureroient dans l'état où elles étoient alors. Les Magiſtrats alleguoient enfin dans leurs défenſes, la longue poſſeſſion qu'ils prétendoient devoir décider en leur faveur; puis qu'il y avoit prés de ſoixante & dix ans que les Religionaires de la Confeſſion d'Augs-

bourg faiſoient les exercices de leur Religion dans la Cathedrale, dans l'Egliſe de St. Pierre-le-Jeune & dans celle de St. Pierre-le-Vieux. Tel eſt le précis de ce qui eſt contenu dans la longue défenſe des Magiſtrats, qu'ils groſſirent par un grand nombre de paſſages, plus propres à faire montre de l'érudition de leurs Docteurs, qu'à donner de la force à leur cauſe.

L'Electeur de Saxe ſollicite en faveur de STRASBOURG.

Elle en eut plus par. la ſollicitation de l'Electeur de Saxe, que le Sénat trouva moyen d'intéreſſer. Ce Prince, qui dans les troubles de l'Empire, s'étoit toûjours trés étroitement attaché à ſa Majeſté Imperiale, luy écrivit le 19. Mars 1628. pour la prier de ne pas inquieter la Ville de STRASBOURG au ſujet des trois Egliſes, & pour luy remontrer que cette Ville ſituée ſur les frontieres de l'Empire, devoit être ménagée ; luy faiſant obſerver qu'il y avoit du peril d'uſer de trop de rigueur à ſon égard. L'Empereur comprenoit aſſez ces raiſons de politique ; mais il crût que ſon devoir l'obligeoit de rendre

dre juſtice aux Catholiques, & de maintenir les loix de l'Empire. Ce fut dans cet eſprit qu'il fit examiner le long mémoire du Sénat ; mais laiſſant au Clergé de STRASBOURG le ſoin de le réfuter article par article, comme il le fit dans la ſuite, ſa Majeſté Imperiale ſe contenta d'y répondre le 29. Juillet 1628. par une lettre qui renverſe en peu de mots tout ce que le Sénat avoit allégué pour ſa défenſe. Vous avouez, luy dit l'Empereur, que la paix de Religion doit être obſervée dans tout l'Empire, & qu'elle eſt la regle à laquelle il eſt néceſſaire de ſe conformer, pour appaiſer les troubles : & vous n'ignorez pas qu'il eſt ordonné par cette pacification que les Etats de la Confeſſion d'Augsbourg laiſſent ceux qui profeſſent l'ancienne croyance, Eccleſiaſtiques & Seculiers, dans le libre exercice de leur Religion, & dans la joüiſſance de leurs biens : d'où vous devez conclure, pourſuit l'Empereur, que puiſque la nouvelle Religion de l'aveu même des Magiſtrats, ne

Réponſe de l'Empereur aux raiſons du Sénat de STRASBOURG.

s'eſt miſe en poſſeſſion des Egliſes conteſtées, qu'en 1560. & 1561. pluſieurs années aprés la paix de Religion publiée en 1555. & le traité de Paſſau de 1552. il eſt clair que ces Egliſes doivent être renduës aux Catholiques, & tout ce qui regarde l'ancienne Religion rétabli dans l'état, où le tout étoit lorsqu'on a conclu ces traitez, que le Sénat reconnoit faire loy dans l'Empire. Aprés avoir expoſé ces raiſons, l'Empereur bien loin de révoquer ſon decret, finit la lettre en déclarant qu'il a donné commiſſion à l'Archiduc Leopold, d'en procurer l'entiere exécution dans STRASBOURG, & que cette Ville doit luy rendre obéiſſance comme à ſa Majeſté même.

Quelques preſſans que fuſſent ces ordres, le Magiſtrat ne put ſe réſoudre d'y obéir, il n'écouta pas même les remontrances du Duc de Baviere, qui écrivit au Sénat le 23. Janvier 1629. pour l'exhorter à ſe
A. 1629. ſoumettre. Le Sénat ne ſe rendit pas aux inſtances de l'Electeur chef de la Ligue Catholique; STRAS-
BOURG

BOURG étoit trop liée avec le parti Proteſtant, qu'elle ſçavoit prendre des meſures pour ſe ſoutenir contre la puiſſance de l'Empereur. Leur deſſein ne tarda pas d'éclater à l'occaſion que je vais dire.

Griefs des Catholiques dans l'Empire.

Déjà depuis longtems les Etats Catholiques ne ceſſoient de ſe plaindre des violences des Proteſtans; ils repreſentoient à l'Empereur que ceux de la Confeſſion d'Augsbourg, s'étoient emparez de deux Archevêchez, de douze Evêchez & d'un nombre infini de Monaſteres : qu'à l'exemple des Electeurs de Saxe & de Brandebourg & du Comte Palatin du Rhin, pluſieurs Comtes, Barons, & même de ſimples Seigneurs de l'Empire avoient envahi les bénéfices (*e*); que les Villes de STRASBOURG, de Nuremberg & d'Ulm avoient porté leur attentat encor plus loin, puisque peu contentes d'avoir ravi les biens des Egliſes & des Monaſteres, elles avoient aboli l'exercice de l'ancienne Religion, & qu'el-

(*e*) LOTICHIUS L. 24. c. 5. Merc. Franc. T. 15.

les s'étoient portées à de tels excés que d'empêcher les Prêtres d'adminiſtrer le Baptême aux enfans, les Sacrements aux malades, & le Mariage à ceux qui vouloient le contracter ; & qu'enfin elles avoient dépoüillé les Catholiques de leurs dignitez & de leurs charges. Ils ajoutoient que le zéle pour la Religion, & l'intérêt même de ſa Couronne ſembloient obliger ſa Majeſté, de rendre juſtice à ceux de ſes ſujets, qui s'étoient toûjours ſignalez par leur fidélité, & que l'éclatant ſuccés que le Ciel continüoit de donner à ſes deſſeins & à ſes armes, devoit la perſuader que le Seigneur attendoit qu'elle maintint les traitez publics, dont l'exécution pouvoit ſeule empêcher la ruine entiere de la Religion & de l'Empire.

Ces remontrances parurent d'un grand poids à FERDINAND ; mais il ne voulut pas s'y rendre, qu'aprés les avoir fait examiner par pluſieurs Princes Eccleſiaſtiques & Séculiers. Le ſentiment de ceux qui jugerent que les demandes des Catho-

tholiques étoient juſtes, prévalut ſur l'eſprit de l'Empereur, Prince également religieux & jaloux de ſon autorité : il ſe détermina à publier enfin le fameux Edit donné à Vienne le 6. Mars 1629. par lequel il fut ordonné :

Edit de Vienne de 1629.

Que les Princes, Seigneurs & Villes Imperiales de la Confeſſion d'Augsbourg ou d'autre Religion non Catholique, reſtituëroient les Evêchez, Abbayes, Prieurez, Hopitaux & autres biens Eccleſiaſtiques ſitüez dans leurs Seigneuries, dont ils s'étoient ſaiſis & qu'ils avoient unis à leur domaine, ou convertis à d'autres uſages, pendant ou aprés la paix de Religion.

Qu'ils reſtituëroient de même les Archevêchez, Evêchez, Abbayes, Prieurez & autres bénéfices relevans immediatement de l'Empire, conformément au même traité. Qu'il ſeroit permis aux Evêques, Princes & autres Seigneurs Catholiques, de faire ſortir de leurs terres & Seigneuries, ceux qui ne ſont pas Catholiques, laiſſant neanmoins à ceux qui ſortiront pour cette

cauſe, la liberté de prendre leurs biens.

Que les Edits de pacification pour la Religion, ne comprenant que les Catholiques, & ceux de la Confeſſion d'Augsbourg, telle quelle fut préſentée à CHARLES V. en 1530. l'exercice de toute Religion & Secte particuliere ſeroit abſolument défendu dans tout l'Empire.

Enfin l'Empereur expoſa fort au long dans ſon Edit les raiſons qui l'avoient porté à le donner, s'attachant ſur tout à faire connoître qu'il ne faiſoit pas une Loy nouvelle, mais qu'il ordonnoit ſeulement l'exécution de ce qui avoit été réglé du conſentement de tout l'Empire, dans le traité de pacification de 1555. Cet Edit jetta l'allarme dans tout le parti proteſtant. Ce ne furent qu'écrits qui le combattoient, & qu'aſſemblées où l'on déliberoit ſur les moyens de s'y oppoſer. L'Electeur de Saxe s'en plaignit avec amertume; mais ſes remontrances n'ébranlerent pas la réſolution de FERDINAND, qui nom-

nomma des Commiſſaires pour procurer l'exécution de ſon Decret, ſuivant les regles de la prudence & de la juſtice.

Les Catholiques de STRASBOURG ſe hâterent de profiter d'une conjoncture, qui leur paroiſſoit ſi favorable, pour ſe tirer de l'oppreſſion où ils étoient réduits. Les Religieuſes de la Magdelaine n'attendirent pas même que l'Archiduc Leopold fût arrivé à STRASBOURG en qualité de Commiſſaire : elles écrivirent à l'Empereur même le 30. Avril 1629. une lettre touchante dans laquelle elles expoſoient, que depuis trente ans elles gémiſſoient ſous le poids d'une violente véxation. „ Que les princi-„ paux du Sénat s'étoient rendus „ pluſieurs fois dans leur Monaſte-„ re, pour les preſſer de quitter „ leur Etat ; Que toutes avoient „ longtems réſiſté aux promeſſes „ & aux menaces, mais qu'enfin „ de douze qu'elles étoient, ſix „ avoient eu la foibleſſe de céder „ à l'appas d'une penſion de ſoi-„ xante florins & de douze ſacs de grains

Plaintes des Religieuſes de STRASBOURG.

», grains, que les Magiſtrats s'enga-
», geoient de leur faire toucher, dés
», quelles ſeroient ſorties de leur
», Cloître : Mais qu'au lieu de
», prendre dans les fonds publics
», de quoy acquitter cette promeſſe,
„ on les avoit chargées de payer à
„ celles qui les avoient honteuſe-
„ ment quittées, le prix de leur a-
„ poſtaſie ; que ces penſions les
„ avoient réduites à une extréme
„ pauvreté, de ſorte qu'elles avoi-
„ ent même manqué de vin pour
„ faire dire la Meſſe. Nous avons,
„ ajoutoient-elles, ſouvent remon-
„ tré nôtre miſere aux Magiſtrats;
„ mais au lieu de nous rendre juſ-
„ tice, il nous ont fait des repro-
„ ches de ce que nous n'avons pas
„ ſuivi le malheureux exemple de
„ nos ſœurs : peu touchez même
„ de l'impoſſibilité d'acquitter la
„ charge qu'ils nous ont impoſée,
„ ils ont donné ordre à nôtre Ad-
„ miniſtrateur d'emprunter à nôtre
„ inſçu dix-huit cent cinquante
„ neuf florins. Envain la Chambre
„ imperiale, où nous avons porté
„ nos plaintes, à ordonné aux Ma-
giſ-

„ giſtrats ſous peine de dix marcs
„ d'or de ne plus exiger de nous
„ les penſions de celles qui ſont
„ rentrées dans le ſiécle; bien loin
„ de ſe conformer à cet arrêt, le
„ Magiſtrat a fait enfoncer les cof-
„ fres & les greniers de notre Mo-
„ naſtere, d'où il a fait enlever
„ deux cens ſacs de grain. Nous
„ nous ſommes addreſſées une ſe-
„ conde fois à la Chambre impe-
„ riale, qui a condamné le Magiſ-
„ trat aux peines portées dans ſon
„ arrêt. Ce ſecond arrêt ne l'a pas
„ étonné; il s'eſt contenté de de-
„ mander une reviſion de procés,
„ à deſſein de nous entrainer dans
„ un labyrinthe de procédures,
„ d'où nous ne pourrons jamais
„ ſortir. Ces Religieuſes détaillent
enſuite leurs autres griefs, & el-
les expoſent à ſa Majeſté la dé-
fenſe que leur a faite le Magiſtrat
de ſonner leurs cloches, l'ordre
de luy remettre dans quinze jours
leurs lettres de fondation, leurs
contracts, & les papiers de leurs
archives; la violence dont ils
avoient uſé à leur égard en vou-
lant

„ lant les forcer de recevoir une „ Prieure de leurs mains, & en les „ contraignant de ſe ſervir d'un „ receveur Calviniſte, dont elles „ avoient ſouvent reconnu l'infi- „ delité. Elles finiſſent leur lettre „ en diſant à ſa Majeſté qu'elles „ voyoient aſſez que les perſécu- „ tions qu'on leur faiſoit ſouffrir, „ ne tendoient qu'à leur faire aban- „ donner leur Monaſtere, dont le „ Magiſtrat vouloit s'emparer, „ comme il s'étoit déjà ſaiſi de plu- „ ſieurs autres. Elles ajoutent que „ ſans ceſſe elles répandent leurs „ cœurs devant Dieu pour luy de- „ mander l'eſprit de force ; mais „ qu'en même tems elles ſe jettent „ aux pieds de ſa Majeſté pour „ implorer ſa protection & ſa juſ- „ tice, & la prier de faire rétablir „ leur Monaſtere dans tous ſes „ droits, conformément aux „ juſtes Edits que ſa Majeſté à fait „ publier.

Tandis que les Religieuſes de la Magdelaine agiſſoient auprès de l'Empereur, les Chanoines des trois Egliſes ſollicitoient vivement l'exé-

l'exécution des déclarations impériales, portées en leur faveur (*f*). Comme les Magiſtrats de STRASBOURG s'appuyoient ſur les défenſes, qu'ils avoient preſentées à l'Empereur, & dont nous avons parlé, les Chanoines s'attacherent à réfuter leurs raiſons par un long mémoire, qui donne beaucoup d'éclairciſſement à l'Hiſtoire de ces tems-là; ce qui nous oblige à en faire un précis.

Réponſe des Chanoines au Memoire des Magiſtrats.

Les Magiſtrats prétendoient que dans l'accord fait avec l'Evêque Eraſme 1549. ils n'avoient cédé aux Catholiques les quatre Egliſes de la Cathedrale, de St. Pierre-le-Jeune, de St. Pierre-le-Vieux & de la Touſſaint, que pour dix ans, par grace & par une eſpéce d'interim. Mais nous avons déjà obſervé ailleurs que les Chanoines prétendoient que le terme de dix ans ne regardoit que le droit de protection, au lieu que la ceſſion des Egliſes étoit abſoluë & pour toûjours, ou juſqu'à ce que les différends de la Religion euſſent été ter-

(*f*) MS. D. RICCII.

terminez par un traité général reçu dans tout l'Empire. En effet, ajoutoient les Chanoines, ſi la tranſaction faite avec l'Evêque Eraſme eût renfermé la réſerve des dix années, par rapport à la ceſſion des Egliſes, les Magiſtrats aprés ce terme n'auroient pû alléguer la ceſſion que l'Evêque leur avoit faite des Egliſes de St. Thomas, de Ste Aurélie, de St. Nicolas & de St. Guillaume, pour y faire l'exercice de leur Religion ; la tranſaction s'expliquant ſur ces quatre Egliſes comme elle s'explique ſur les quatre autres réſervées aux Catholiques. De ſorte que dés qu'ils veulent donner atteinte au traité par rapport aux quatre Egliſes Catholiques, ils ne ſont plus fondez à retenir les quatre autres, qui ont été cédées aux Proteſtans avec les mêmes clauſes & les mêmes exceptions.

Le memoire démontre enſuite que c'eſt à tort que le Sénat accuſe les Chanoines d'avoir déſerté ces Egliſes de leur plein gré ; ils ſoutiennent au contraire qu'ils y ont été

été forcez par le refus que les Magiſtrats ont fait de leur accorder leur protection ; en quoy ils ont violé la paix de 1555, qui leur ordonnoit de maintenir les Eccleſiaſtiques Catholiques dans l'exercice de leur Religion ; qu'en conſéquence de ce refus, les Chanoines s'étoient vûs livrez aux inſultes de la populace, avec riſque même de leur vie. "Nous avons, ajoutoient-ils, entremis la média-" tion des Princes voiſins pour ob-" tenir au moins quelque délay; mais" à toutes nos inſtances le Sénat a" toûjours répondu que le Peuple" avoit beſoin de ces Egliſes, qu'il" vouloit les avoir, & qu'il ne ſe-" roit pas maître de contenir la po-" pulace, ſi les Chanoines s'obſti-" noient à les retenir. L'Evêque" & le Clergé, continuoient-ils, " ont proteſté contre ces violences," en déclarant par un acte ſignifié" au Magiſtrat, qu'ils ne conſentoi-" ent pas à l'abolition de la Reli-" gion Catholique dans ces Egli-" ſes ; qu'ils avoient inceſſamment" pourſuivi leurs droits devant ſa"

"Majeſté imperiale, & qu'ils s'é-
"toient pourvûs devant les Com-
"miſſaires imperiaux, envoyez à
"STRASBOURG: d'où il étoit ai-
"ſé de conclure que l'Evêque & le
"Clergé avoient été forcez de ſe
"retirer. ".

Le Sénat diſoit dans ſes défen-
ſes que le Cardinal de Lorraine, & l'Archiduc Leopold Evêque de STRASBOURG avoient conſenti dans les traitez de Haguenau de 1604. & de 1620, que les choſes demeu-reroient dans la ſituation où elles étoient : le Clergé réfute cette ob-jection par la nature même de ces traitez, qui ne ſont que des trai-tez de tréve, l'un de 15. ans & l'au-tre de prorogation pour ſept ans. "Ces tems étant écoulez, diſent "les Chanoines, la treve a auſſi "ceſſé ; & on ne doit plus s'en "prévaloir. D'ailleurs il n'eſt point "parlé dans ces traitez des Egliſes "de St. Pierre-le-jeune & de Saint "Pierre-le-vieux ; il n'y eſt fait "mention que des maiſons & des "revenus appartenans à la Cathe-"drale & qu'on céde pour un

tems,

tems, non à la Ville, mais aux" Comtes ou Chanoines Lutheriens," qui ont eux-mêmes depuis le man-" dement du 10. Avril ceſſé de les" conteſter aux Catholiques. "

Envain le Sénat veut tirer avantage de ce qu'un Miniſtre a prêché dans la Cathedrale le jour que Jean de Manderſcheid fut choiſi Evêque, puiſque tout le monde ſçait, diſent les Chanoines, que nul Catholique n'aſſiſta au prêche; de ſorte que ce fait doit paſſer pour un nouvel attentat de la Ville, & non pour un conſentement du Clergé.

Le Sénat n'eſt pas mieux fondé à alléguer ſa poſſeſſion. Celle des Catholiques, répondent les Chanoines, eſt beaucoup plus ancienne: ils n'y ont été troublez que par une violence, à laquelle ils n'ont jamais ceſſé de s'oppoſer. Ils ajoutent, que dans le cas où les deux parties pourroient également prouver leur poſſeſſion, il faudroit recourir aux titres & décider en faveur de la partie qui en a de plus légitimes, pour établir ſa pro-

prieté: ils citent enfin les traitez de 1552. & 1555., qui de l'aveu du Sénat font loy dans l'Empire. D'où ils concluent que ces traitez ayant ſtatué que les Egliſes doivent reſter à ceux de l'ancienne ou de la novelle Religion, qui les poſſédoient dans le tems que ces pacifications ont été publiées, il eſt néceſſaire que ces Egliſes reſtent aux Catholiques; perſonne ne pouvant douter que dans ce tems les Chanoines ne fiſſent l'exercice public de la Religion Catholique dans ces Egliſes, que le Sénat veut leur enlever.

Malgré toutes ces raiſons appuyées ſur les traitez publics, ſoutenües par les mandemens de 1627. & l'Edit de 1629., & nonobſtant toute l'autorité des Commiſſaires imperiaux, le Magiſtrat de STRASBOURG refuſa toûjours de rendre aux Catholiques les Egliſes qu'il avoit uſurpées, & l'Empereur ne fut pas en état de faire exécuter ſes ordres, le Roy de Suede étant ſur le point d'entrer en Allemagne, où il porta la plus violente & la plus

plus opiniâtre guerre que l'Empire eût encor vûë, & dont l'Alſace fut longtems le triſte théatre, comme nous le verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire.

LIVRE X.

LEs allarmes que l'Edit de l'Empereur pour la reſtitution des biens Eccleſiaſtiques, avoit répanduës dans le parti Proteſtant, & l'accablement extréme où la longueur des guerres, la licence militaire & la paſſion de s'enrichir qu'on reprochoit aux Généraux de FERDINAND, avoient réduit la plus-part des Princes de l'Empire, parurent au Roi de Suede GUSTAVE-ADOLPHE une conjoncture propre à exécuter le deſſein qu'il avoit formé, de porter ſes armes en Allemagne, ſous prétexte de mettre des bornes à la puiſſance de la maiſon d'Autriche, & de tirer de ſervitude les Princes qui avoient imploré le ſecours de la Suede. Tout étant prêt pour cette entrepriſe, GUSTAVE mit

A. 1630. Guſtave-Adolphe Roy de Suede porte la guerre en Allemagne.

à la voile & vint heureuſement aborder à l'Isle de Rugen le 24. Juin 1630. il débarqua ſans trouver de reſiſtance, une Armée de quinze mille hommes, à laquelle cinq mille autres Suedois vinrent bientôt ſe joindre. Stralſund qui s'étoit déjà miſe ſous ſa protection, luy ouvrit ſes portes: il força les Imperiaux de luy abandonner les places voiſines, & ménagea avec tant d'habileté l'eſprit de Bogislas Duc de Pomeranie, que malgré tous les efforts de Torquato Conti Général des Troupes imperiales, Stétin reçût Garniſon Suedoiſe. GUSTAVE ſuivant le cours de ſa fortune, ſe rendit maître de preſque toute la Pomeranie, & s'avança dans le Duché de Mekelbourg, d'où il chaſſa en peu de mois les Troupes que le Général Wallenſtein y avoit laiſſées.

A. 1631. Il s'allie avec la France.

Ces progrés ſi rapides rendirent le vainqueur moins formidable, que l'alliance qu'il conclut avec la France le 23. Janvier 1631. au camp de Bérwald dans le Marquiſat de Brandebourg. Le Roy trés-Chré-

Chrétien prévoyoit que ſi les armes du Roy de Suede venoient à prévaloir, le parti Proteſtant devenu dominant en Allemagne, ne tarderoit pas de venir au ſecours des Huguenots, comme il avoit déjà fait pluſieurs fois. Que ſi d'autre part la maiſon d'Autriche prenoit le deſſus, ſon ancienne jalouſie contre la France ſe reveilleroit bientôt, & luy ſuſciteroit une nouvelle guerre. Celle qu'elle luy avoit faite en Italie n'étoit pas encor entierement éteinte, & il n'y avoit que dix-huit mois que le Roy d'Eſpagne avoit fait un traité avec les Huguenots, par lequel il s'engageoit de donner à leur Chef & à leurs principaux Officiers de trés groſſes penſions, à condition qu'ils entretiendroient la guerre en France autant de tems qu'il plairoit à ſa Majeſté Catholique (*a*). Enfin le Roy trés-Chrétien voyoit le peril où ſe trouvoient en Allemagne la Religion Catholique & les Princes de l'Empire ſes alliez, & il eſpéroit qu'étant ſous ſa pro-

3. May 1629.

(*a*) Merc. Franc. T. 15.

tection, il pourroit les garantir d'une totale ruine. C'eſt à peu prés dans ces vûës que Louis XIII. conclut avec GUSTAVE-ADOLPHE Roy de Suede un traité pour ſix ans, dont les principales conditions étoient que le Roy de Suede entretiendroit une Armée de 30000. hommes de piéd & de ſix mille chevaux, & que le Roy de France luy fourniroit quatre cens mille ecus par an (*b*). Que le but de ſes armes ſeroit de rendre à l'Allemagne ſon ancienne liberté, & de tirer de l'oppreſſion les Princes & les Etats de l'Empire; que la Religion Catholique ſeroit maintenuë dans les lieux, où elle étoit établie; qu'il y auroit une bonne correſpondance avec le Duc de Baviere & les Etats de la ligue Catholique, à condition qu'ils demeureroient au moins neutres, & qu'enfin on pourroit admettre dans cette alliance les Princes & Etats qui deſireroient d'y entrer.

Conditions du traité.

Dés que GUSTAVE fut aſſûré du ſecours de la France, les Princes &

(*b*) PIACESIUS pag. 425.

& les Etats Proteſtans firent entre eux une ligue à Leipſic, au mois de Février 1631. Le Landgrave de Heſſe ſe mit ſous la protection de la Suede ; le Marquis de Brandebourg demanda au Roy ſon amitié, & l'Electeur de Saxe qu'on eut plus de peine à ébranler, ſe mit enfin avec GUSTAVE & entraîna avec ſoy la plus-part des Princes Proteſtans. Tous ces Princes ayant joint leurs Troupes, le Roy de Suede paſſa l'Elbe à Wittemberg, & vint attaquer le Général ral Tilly, qui commandoit l'armée Imperiale, prés de Leipſic. La victoire y fut diſputée pendant cinq heures ; mais enfin elle tourna du côté de GUSTAVE : Tilly y fut bleſſé, prés de huit mille Imperiaux reſterent ſur la place ; GUSTAVE profitant de ſa victoire entra dans la Franconie, s'empara de Wirtzbourg, & ayant fait paſſer ſes Troupes par Francfort, il ſe rendit maître de Mayence.

Défaite du Général Tilly.

Charles IV. Duc de Lorraine preſſé par l'Empereur & par le Duc de Baviere, & ſi l'on croit le

bruit public, comptant ſur la parole qu'on luy avoit donnée de le mettre au nombre des Electeurs, étoit entré en Allemagne avec une Armée de douze mille hommes, accompagné du Cardinal ſon frere & du Prince de Phaltzbourg (c): mais voyant la rapidité des conquêtes du Roy de Suede, & craignant pour ſon propre païs, il revint ſur ſes pas & ſe contenta de mettre en garniſon dans Worms, Spire, Hailbron & d'autres places voiſines de l'Alſace, le reſte de ſon Infanterie, que les maladies avoient fort diminüée. Le Comte Herman-Adolphe de Salm qui commandoit à Saverne, retint ce qu'il put des Troupes du Duc, & entre autres le Régiment d'Haraucourt, pour s'en ſervir dans le beſoin. Mais toutes ces précautions ne furent pas ſuffiſantes pour arrêter GUSTAVE.

Dés qu'il eut paſſé le Rhin, Worms fut abandonnée par Offelange Colonel Lorrain, qui y commandoit. Hailbron défenduë par dix

(c) Soldat Suedois.

dix Compagnies du Régiment de Phaltzbourg, ſe rendit au Général Suédois Guſtave Horn, qui l'inveſtit malgré la rigueur de l'hyver le 20. Décembre 1631 (*d*). Le Duc Bernard de Saxe-Weimar ſurprit Manheim ; les Habitans de Spire ſe déclarerent pour le Roy de Suede, & leverent trois compagnies pour ſon ſervice. Germersheim, qui avoit été donnée à l'Archiduc Leopold, ſuivit l'exemple de Spire: enfin Landau & Weiſſembourg ſe ſoumirent & ouvrirent l'Alſace aux Armées Suedoiſes.

L'Alſace ouverte à Guſtave, & STRASBOURG ſe déclare.

Bien loin que STRASBOURG prît des meſures pour s'oppoſer à leur progrés, c'étoit pour elle un ſujet de triomphe. Dés le mois de Février 1631, elle avoit envoyé ſes Députez à la diéte de Leipſic, dont nous avons parlé ; elle étoit entrée dans la nouvelle Ligue des Etats Proteſtans, & elle avoit reçû avec joye le Sieur de Belinghen que GUSTAVE luy avoit envoyé, pour ménager auprés d'elle ſes interêts. Belinghen arriva à STRASBOURG ſur

(*d*) Merc. Franc. T. 17. p. 2.

ſur la fin de Décembre 1631 ; & il trouva cette Ville diſpoſée à n'omettre rien pour donner des marques de ſon zéle à celuy qu'elle regardoit comme ſon liberateur.

Le Régiment d'Haraucourt qui avoit ſes quartiers en Alſace, ne tarda pas à luy donner occaſion de ſe ſignaler. Les Lorrains ayant appris ce qui ſe negotioit entre Belinghen & le Magiſtrat, ſe jetterent ſur les Villages de la dépendance de STRASBOURG : ils les brûlerent aprés les avoir pillez (e). Mais le Sénat ayant fait ſortir une Compagnie de Cavalerie, avec 200. Mouſquetaires commandez par les Capitaines Weitz & Arnold, ils ſurprirent les Lorrains dans le Château & le Bourg de Paffenhoven ; ils les battirent, en tüerent plus de cent, & enleverent une partie de leur bagage. Les Strasburgiens n'y perdirent qu'un Trompette & dix hommes. Le Sénat s'applaudit de ce petit avantage, mais il ne crût pas avoir aſſez fait, & redoublant ſes précautions, il com-

(e) Soldat Suedois. pag. 184.

commanda trois cent Mouſquetaires, pour mettre les Villages de ſa juriſdiction en ſureté contre les entrepriſes des Lorrains.

Cependant GUSTAVE informé de ces mouvemens, écrivit au Duc de Lorraine, pour ſe plaindre à luy de ce qu'il vouloit entrer dans des querelles, qui ne le touchoient en rien. Charles luy répondit qu'il le prioit de croire qu'il n'avoit jamais été ſon ennemy; qu'il rechercheroit toûjours avec ſoin ſon amitié, & qu'il ne refuſeroit pas d'écouter les propoſitions qu'il luy feroit, pourvû qu'elles pûſſent compatir avec l'honneur & la réputation d'un Prince, que ſa Majeſté vouloit bien reconnoître pour ſon parent. Mais Charles dont on loüa toûjours l'eſprit & la pénétration, comprit en même tems que les proteſtations d'amitié ne ſuffiſoient pas pour engager un Prince auſſi fier que GUSTAVE, à oublier une injure qu'il prétendoit avoir reçuë; qu'un tems viendroit où ſon reſſentiment ſe reveilleroit & qu'il chercheroit à s'en venger.

Ce

Ce fut pour prévenir l'orage dont il étoit menacé qu'il implora le ſecours de Louis XIII, qui s'étoit rendu à Metz. Le Roy écouta les propoſitions du Duc, & conclut avec luy un traité qui fut ſigné à Vic au mois de Janvier 1632. Par ce traité le Duc de Lorraine renonçoit à toutes les alliances qu'il pouvoit avoir faites au préjudice du Roy & des païs de ſon obéiſſance, ou qui étoient ſous ſa protection, comme auſſi au préjudice du traité de confédération fait entre le Roy & le Roy de Suede, & entre ſa Majeſté trés-Chrétienne & le Duc de Baviere, pour la conſervation de la liberté de l'Allemagne, de la Ligue Catholique, & pour la défenſe & protection des Princes amis & alliez de la France. Ce traité mettoit la Lorraine en ſûreté : mais il détachoit le Duc des intérêts de la maiſon d'Autriche, & l'obligeoit par conſéquent à ne plus ſe mêler de ce qui ſe paſſeroit en Alſace : condition difficile à garder pour un Prince guerrier & qui aimoit la gloire.

A. 1632. Le Duc de Lorraine demande du ſecours au Roy de France.

Le

Le Duc de Baviere & les Etats de la Ligue Catholique vinrent de même implorer l'assistance de la France. L'Evêque de Wirtzbourg se rendit à Metz à ce dessein, avec les Agents des Electeurs de Baviere, de Cologne, & de Tréves. Sa Majesté n'eut pas de peine à leur offrir sa médiation pour leur procurer un traité de neutralité avec le Roy de Suede : le traité fut réglé & signé le 29. Janvier 1632, par ordre du Roy GUSTAVE, qui accorda en même tems une suspension d'armes de quinze jours, pour laisser aux Princes Catholiques le loisir de ratifier ce qui venoit d'être conclu avec leurs Agents. Mais ces Princes n'étant entrez en négociation que pour gagner du tems, suivant la remarque de Piacesius (*f*), ne voulurent pas, à la réserve de l'Electeur de Tréves, dont nous parlerons dans la suite, approuver ce que le Roy de France avoit ménagé avec tant de soin ; de sorte que les 15. jours étant écoulez, Gus-

La Ligue Catholique traite avec la France.

TAVE

(*f*) PIACESIUS pag. 433.

TAVE donna ſes ordres pour pouſſer la guerre plus vivement que jamais.

Il choiſit pour commander en Alſace le Prince Palatin Chriſtian de Birkenfeldt Général de la Cavalerie Suedoiſe : ce Prince avoit appris l'art de la guerre en Hongrie, où il avoit accompagné le Duc de Weymar & le Comte de Mansfeldt (*ff*). Il paroiſſoit plus propre que tout autre pour agir en Alſace, où ſon nom & ſes terres voiſines de STRASBOURG luy donnoient un grand crédit. Il étoit d'ailleurs à portée de prendre les conſeils du fameux Henry de Rohan, qui étoit alors en Suiſſe en qualité d'Ambaſſadeur de France. Le Prince Chriſtian avoit épouſé en 1630. Magdelaine-Catherine Princeſſe-Palatine de Deux-Ponts fille de Catherine ſœur du Duc de Rohan. Une alliance ſi étroite mettoit le Prince Palatin en droit d'attendre tout du Duc Henry. C'eſt dans ces circonſtances que le Prince de Birkenfeldt forma en peu de

Le Prince de Birkenfeldt commande en Alſace.

(*ff*) SPENER pag. 252.

de tems un petit corps d'armée proche de STRASBOURG. Tandis que le Marquis de Bade ſollicitoit les Magiſtrats de cette Ville, de fournir des ſubſides aux troupes du Roy de Suede & de leur accorder paſſage ſur ſon pont, l'Empereur & l'Archiduc Leopold qui ſentoient que l'Alſace avoit beſoin de ſecours, envoyerent de leur côté Wolmar Chancelier de l'Archiduc demander aux Suiſſes la liberté de faire paſſer ſur leurs terres, les troupes qui venoient d'Italie : mais le Duc de Rohan ſoutint avec tant de force & d'éloquence les remontrances du Chevalier Rache envoyé du Roy de Suede, que les Suiſſes ne purent être ébranlez par Wolmar ; de ſorte que l'Archiduc Leopold & Rodolphe Oſſa Commiſſaire général de l'Empereur virent échoüer leur projet, & les routes fermées aux troupes qu'ils attendoient (g).

Cependant le Prince de Birkenfeldt ſe rendit maître de quelques Bourgs de la Baſſe-Alſace ; & ayant

(g) Mercur. Franc. T. 18.

passé le Rhin, il voulut s'emparer d'Offembourg : mais manquant de canon il ne pût emporter cette place. Rodolphe Ossa reüssit mieux; étant sorti de Brisach avec deux mille Hommes, il surprit le 20. A. 1632. Février 1632, Wilstet lieu au delà du Rhin à deux lieuës de STRASBOURG, appartenant au Comte de Hanau-Lichtemberg. Les Imperiaux y taillerent en piéces cent-cinquante Suedois qui gardoient ce poste : ils firent prisonniers le Colonel qui y commandoit, & mirent le feu au Château & à la Ville, où tout fut brûlé à la réserve de quarante maisons (*b*). Les Suedois picquez de ce petit échec, s'approcherent d'Haguenau à dessein de la surprendre, mais ayant été découverts ils se retirerent avec perte. Les Imperiaux trouverent même le moyen de renforcer la garnison de cette place, en faisant sortir d'Heidelberg sept Cornettes de Cavalerie qui passerent le Rhin à Philisbourg (*i*) Ce secours se

Suedois battus à Wilstet.

(*b*). MERIAN. Top. Suedois pag. 238. (*i*) Soldat

ſe ſaiſit de Lauterbach par l'intelligence de quelques Bourgeois ; il y égorgea quelques compagnies de nouvelles levées, & ſe jetta enſuite dans Haguenau avec le butin qu'il avoit fait ſur les ennemis (k).

Ce renfort ne put diſſiper l'effroy que l'aproche du Duc de Weimar répandit dans la Baſſe-Alſace. Ce Duc s'étant emparé de Spire : Billikheim & Seltz furent abandonnées par les Garniſons que l'Archiduc Leopold avoit miſes dans ces petites places. Le Comte de Hanau-Lichtenberg força en méme tems les retranchemens que les Imperiaux, avoient fait prés de Druſenheim ; il s'empara de ce Village qui eſt en decà du Rhin, & de Lichtenau qui eſt au delà ; il fortifia ces deux poſtes, y mit des Troupes, prétendant barrer ce fleuve, & favoriſer le paſſage des Troupes Suedoiſes. Mais le Comte ne put ſe maintenir longtems ; car comme le gros de l'Armée Suedoiſe étoit occupé dans la Baſſe-Saxe, en Weſtphalie & dans

Le Duc de Saxe-Weimar entre dans la Baſſe-Alſace.

(k) PUFENDO. L. 4. n. 30.

la Heſſe, le Général Oſſa prit les meſures néceſſaires pour conſerver le Lac de Conſtance & les Villes qui en ſont voiſines, & de là il fit couler ſes Troupes le long du Rhin & ſe jetta dans la Baſſe-Alſace, où il joignit le Régiment de Haraucourt, qui y étoit reſté malgré le traité de Vic. Aidé de ce ſecours Oſſa ſe rendit ſans peine maitre de Weiſſembourg & de Busweiller (*l*); & aprés avoir ravagé les terres du Comte de Hanau, il le contraignit de renoncer aux engagemens, qu'il avoit pris avec les Suedois. Les Villages dépendans de la République de STRASBOURG ne reçûrent pas un meilleur traitement; la pluspart furent réduits en cendres, en repreſailles, dit un Auteur contemporain (*m*), des violences que les Strasburgiens avoient exercées ſur des Bourgs & des Villages Catholiques, tels qu'étoient Offembourg & d'autres petites places. Oſſa fit enſuite paſſer le Rhin à quel-

Les Imperiaux font de grands ravages en Alſace.

(*l*) Merc. Franc. T. 18. (*m*) Soldat Sued. pag. 318.

quelques détachemens, qui obligerent Strasburger Colonel de Cavalerie de rendre Stolhoffen, & le Colonel Hornberg à quitter Lichtenau, où les imperiaux mirent le feu, aprés avoir enlevé tout ce que l'avidité du Soldat crût pouvoir luy convenir.

Le Prince de Birkenfeldt voyoit ces dégâts avec chagrin; il inquiétoit ſon ennemy, mais il n'étoit pas en état de l'arrêter ny de le battre. La valeur d'un Général ne ſupplée pas au défaut de ſes forces. Bien loin d'obtenir le renfort qu'il demandoit, Oxenſtiern Chancelier de Suede, à qui le Roy avoit donné le ſoin de tout ce qui ſe paſſoit ſur le Rhin, appella luy-même ce Prince à ſon ſecours, pour l'oppoſer aux Troupes Eſpagnoles, qui venoient de paſſer la Moſelle au mois d'Avril, au nombre de dix mille hommes & de trois mille Chevaux, ſous les ordres du Comte de Rittberg (*n*). Ces Troupes jointes à celles de Philippe de Silva qui commandoit pour

(*n*) PUFEND. L. 4. §. 31.

Priſe de Spire.

les Eſpagnols dans le Palatinat, aſſiégerent Spire au commencement du mois de May. Horneck qui y commandoit ſe rendit aprés trois jours d'une foible réſiſtance, & abandonna à la diſcrétion du vainqueur le Bourgeois, qui s'obſtinoit à vouloir encor ſe défendre (*o*). La Ville ſe racheta du pillage par quatre-vingt mille écus qu'elle paya.

La priſe de cette place, & l'Armée Eſpagnole qui étoit aux environs, ſembloient aſſûrer l'Alſace contre les entrepriſes des Suedois; mais le Prince d'Orange étant entré dans la Flandre Eſpagnole, les Troupes qui étoient à Spire & dans les lieux voiſins, eurent ordre de repaſſer inceſſament la Moſelle. Ce mouvement auquel on ne s'attendoit pas, laiſſa l'Alſace en proye, ſans ſecours & preſque ſans défenſe (*p*). C'eſt dans cette circonſtance que STRASBOURG ſe détermina à ſe rendre enfin aux inſtances d'Alhauſen Envoyé du Roy

(*o*) ADLZREITTER p. 3. L. 17. n. 79. (*p*) Soldat Suedois pag. 334.

Roy de Suede, qui la preſſoit de ſe mettre ſous la protection de ſa Majeſté. Cette République avoit donné des paroles à Relinghen, ou comme d'autres Auteurs le nomment, Reilinger, & elle avoit accordé des ſubſides à la ſollicitation de Fréderic de Bade (*q*). GUSTAVE vouloit quelque choſe de plus, & cette Ville balançoit toûjours entre l'amour de ſa liberté & ſon zéle pour la Religion Proteſtante, craignant d'un côté de ſe donner un maître en ſe faiſant un protecteur. D'autre part eſpérant qu'elle ne ſeroit plus troublée dans l'exercice d'une Religion, dont GUSTAVE ſoutenoit la cauſe (*r*), elle conclut enfin ſon traité au mois de May 1632. par lequel elle reconnoit GUSTAVE pour défenſeur & protecteur de la liberté Germanique, & contracte alliance avec luy, promettant qu'elle fournira à ſa Majeſté, autant de Troupes qu'elle pourra ; qu'elle laiſſera aux Armées Suedoiſes le paſſage libre ſur

STRASBOURG ſe met ſous la protection du Roy de Suede.

(*q*) ADLZREITER ibid. (*r*) ARCHIV. Argent.

ſon pont, mais par Compagnie & par Régiment ; qu'elle entretiendra Garniſon à ſes frais ; qu'elle recevra Garniſon Suedoiſe quand il ſera beſoin ; qu'elle fournira des vivres & des munitions à l'Armée du Roy, à condition que ſa Majeſté les luy rendra en même eſpéce ; que le Roy aura la liberté de faire paſſer & repaſſer des Troupes dans tous le lieux de la dépendance de la Ville, laquelle ne pourra faire aucune alliance avec aucune autre puiſſance, à la réſerve de la France. Le Roy de ſon côté abandonna généralement à la Ville tous les biens des Egliſes, des Monaſteres & de l'Evêché même, à l'exception du Brouderhoff & de Saverne ſeulement, comme étant la demeure de l'Evêque. Ce traité fut aprés la mort de GUSTAVE confirmé à Colmar par Guſtave Horn & par Oxenſtiern, avec les Députez des Etats de Suede. Pour aſſûrer toûjours plus GUSTAVE de ſon devoûment & de ſon zéle pour ſes intérêts, le Sénat luy envoya Jean Nicodeme, qui avoit travaillé à la concluſion du

du traité, avec trois Cornettes de Cavalerie, & ſix cens Mouſquetaires (s). Ainſi STRASBOURG étoit alors dans la perſuaſion qu'indépendemment de l'Empereur & de l'Empire, elle pouvoit ſe mettre ſous la protection d'un Prince etranger, & ſe ſoumettre à ſes ordres.

Ce traité préparoit les voyes au Roy de Suede pour ſe rendre maître de toute l'Alſace. Peu de tems auparavant Philippe-Chriſtophe de Soëtern Electeur de Trêves & Evêque de Spire, voyant que GUSTAVE étant maître de Mayence & du Rhin, ſes Diocéſes ſeroient expoſez à toute la fureur des Proteſtans ; Que ny l'Empereur ny les Eſpagnols ne ſe mettoient pas en état de le ſecourir, & que la Ville de Spire s'étoit hautement declarée contre luy : réduit à ces extremitez, il prit le parti de ſe mettre ſous la protection du Roy de France ; & pour garantie de parole, de luy confier la garde des Châteaux d'Erberſtein & de Philisbourg (t).

L'Electeur de Tréves ſe met ſous la protection de la France.

(s) Soldat Suedois. (t) Traitez de Paix de Leonard T. 3.

Le traité fut conclu le 9. Avril 1632. par lequel ſa Majeſté tres-Chrêtienne s'engage de faire ſortir des Evêchez de Trêves & de Spire toutes les Troupes Suedoiſes & toutes celles qu'elle y trouvera, dés que l'Electeur aura remis à ſa Majeſté les places d'Erberſtein, autrement Hermenſtein, & de Philisbourg. Peu de jours aprés la concluſion de ce traité, les Troupes Françoiſes entrerent dans Erberſtein; elles ne trouverent pas la même facilité à occuper Philisbourg, le Gouverneur de cette place ayant fait refus de s'en déſaiſir, déclarant qu'il n'obéiroit en ce point qu'aux ſeuls ordres de l'Empereur.

L'Armée de France entre en Alſace.

Le Roy cependant en exécution de ſon traité qui l'obligeoit à faire ſortir de l'Evêché de Spire, les Troupes qui s'y trouveroient, fit avancer par le Duché de Deux-ponts ſon Armée commandée par les Marêchaux de France de la Force & d'Effiat. Mais Monſieur le Duc d'Orleans commençant à remüer en France, le Marêchal de

la

la Force fut d'abord rappellé ; tandis que le Maréchal d'Etfiat aprés avoir traverſé les Vôges à petites journées, entra en Alſace & prit poſte à la Petite-Pierre, avec une Armée de vingt-trois à vingt-quatre mille hommes (*n*). Pour ménager le païs, & empêcher le Soldat de ſe débander, ce Maréchal fit demander à la Ville de STRASBOURG quelques mille ſacs de farine, dix-huit-cens paires de ſouliers, cinquante batteaux, & le paſſage ſur ſon pont. Pendant que les Magiſtrats déliberoient ſur ces demandes, le Maréchal tomba malade d'une fiévre chaude, dont il mourut le 17. Juillet, aprés dix jours de maladie. Cette mort ſuſpendit la marche de l'Armée, dont la tête étoit déjà arrivée vers Landau & Weiſſembourg, ſe préparant à paſſer le Rhin à Spire ou à Germersheim, pour aller ſuivant les apparences inveſtir Philisbourg, & forcer le Gouverneur d'exécuter le traité conclu avec le Prince ſon maître. Mais ſoit que cette entrepriſe

(*n*) Merc. Franc. T. 18. pag. 523.

priſe fit ombrage au Roy de Suede, qui n'aimoit pas à voir les Troupes Françoiſes venir en Allemagne, partager avec luy ſes conquêtes, ſoit que ſa Majeſté craignît de faire peine aux Princes de l'Empire, elle donna ordre au Vicomte d'Arpajou & au Comte de la Suze de faire paſſer la Moſelle à l'Armée, pour aller former le ſiége de Trêves.

Montécuculli entre en Alſace.

Les Imperiaux croyant l'Alſace en ſûreté du côté de la France, s'éveillerent pour défendre cette Province contre les Suedois. Guillaume Marquis de Bade vint joindre ſes forces à celles de Montécuculli & de Rodolphe Oſſa; elles entrerent en Alſace où l'on vit bientôt arriver trois Régimens commandez par le Comte Bruntzhorſt, & les Colonels Rollinger & Meternich, qui les avoient levez dans le païs de Juliers & dans la Comté de la Marck, pour la défenſe de la Ligue Catholique. Avec ce ſecours Montécuculli ſe voyoit à la tête de vingt mille hommes, & ſe tenoit d'ailleurs aſſûré de Colmar, Scelestat,

(x) Sold. Suedois.

ſtat, Briſach, Benfeldt & de toutes les places de l'Evêché. Ce Général ne comtoit pas de même ſur STRASBOURG; mais voulant à ſon égard uſer au moins en apparence de quelque ménagement, où peut-être luy chercher querelle, il envoya un Trompette demander au Sénat des places, où il pourroit mettre ſes Troupes en quartier. La propoſition ne fut pas écoutée; mais Montécuculli réſolu de faire vivre ſon Armée aux dépens de la République, répandit ſes Troupes dans Marlheim, Barr & autres lieux dépendans de STRASBOURG; elles s'y cantonnerent & y vécurent ſans trop ménager leurs hôtes. Aprés les avoir épuiſez d'argent & de vivres, Montécuculli & Oſſa paſſerent le Rhin, avec vingt-cinq compagnies de Cavalerie & pluſieurs Régimens d'Infanterie; ils ſe jetterent, dans le Marquiſat de Bade-Dourlac; & de là ayant percé dans le Wirtemberg, malgré les obſtacles qu'ils trouverent ſur leur route, ils ſurprirent la petite Ville

de

de Knitlingen, & firent par tout de grands dégâts.

Guſtave Horn paſſe le Rhin & marche en Alſace.

L'Adminiſtrateur de Wirtemberg & la Ville de STRASBOURG informerent Guſtave Horn des mauvais traitemens qu'ils venoient de recevoir, & luy demanderent un prompt ſecours. Cet habile Suedois, à qui le Roy GUSTAVE avoit donné le commandement de ſes Armées de la Moſelle & du Rhin, voyant qu'il n'y avoit plus rien à craindre du côté de la Moſelle, les François étant maîtres d'Erberſtein, de Coblents & de Trêves, s'avança à grandes journées du côté de l'Alſace. Aprés avoir fait paſſer à ſa Cavalerie le Rhin à Mayence, & à Worms ſon Infanterie, il marcha à Manheim accompagné du Rhingrave Otton-Loüis, de la branche de Moërchingen, Général de la Cavalerie Suedoiſe. Au premier bruit de l'approche des Suedois le Baron de Metternich abandonna le ſiége de Wiſſeloch, & ſe retira à Heidelberg dont il étoit Gouverneur. Guſtave Horn profitant de cette re-

retraite précipitée tomba bruſquement ſur un gros détachement, compoſé de toute la fleur de la Cavalerie Imperiale, que Montécuculli envoyoit au ſecours de Metternich. Ce détachement fut ſurpris, battu & entierement défait le 16. Août 1632. Les Imperiaux en ayant eu avis quitterent, à la hâte la pluspart des poſtes, dont ils s'étoient emparez, marcherent du côté de Philisbourg où ils paſſerent le Rhin (y). Montécuculli & Oſſa tâchant de réparer leur perte, ramaſſerent les Garniſons les moins néceſſaires, & s'appliquerent à pourvoir d'hommes & de vivres Sceleſtat, Colmar, Briſach & Benfeldt, pour les mettre en état de ſe défendre, en cas qu'on voulût les aſſiéger, ſe réſervant un petit corps d'Armée pour les beſoins les plus preſſans (z), A. 1632.

Ces meſures n'étonnerent pas le Maréchal Horn; il pourſuivit ſa route vers l'Alſace, mais en ſage Capitaine (a), ne voulant rien laiſſer

(y) LOTICH. L. 51. c. 3. n. 3. (z) Merc. Franc. T. 18. (a) LOTICH. ubi ſupra.

laiſſer en arriere qui pût l'inquieter, il donna ordre au Colonel Hubald de chaſſer de Stolhoffen 150. Imperiaux, qui gardoient cette place, petite, mais forte par ſa ſitüation. Pendant cette expédition, Horn marcha à STRASBOURG, & aprés avoir demandé le paſſage qui luy fut accordé, il s'y rendit le 21. Août, avec le Rhingrave, deux Cornettes de Cavalerie, & ſix Caroſſes attelez de ſix chevaux (*b*). Le Magiſtrat le reçût avec toutes les marques d'honneur, & luy fit des préſents, tels qu'il avoit coutume d'en offrir aux Princes. Mais Horn reçut encor avec plus d'agrément l'eſpérance que le Sénat luy donna, que la Ville étoit préte d'ouvrir ſon Arcenal, & de fournir les Canons & les munitions néceſſaires, pour faire le ſiége de Benfeldt, qui incommodoit STRASBOURG plus que toute autre place d'Alſace. Dés le lendemain l'avantgarde Suedoiſe compoſée de trois mille chevaux, paſſa ſur le pont de STRASBOURG, & marcha du côté

Les Suedois bien reçus dans STRASBOURG.

(*b*) Merc. Franc. ubi ſupra.

côté de la Haute-Alſace avec deux piéces de Canon, beaucoup de Bagages & quelques Compagnies d'Infanterie.

Cependant le Général Suedois apprit que Stolhoffen ſe défendoit avec vigueur, & que le Duc de Wirtemberg s'étoit laiſſé tromper par les Habitans d'Offembourg, qui luy avoient promis de ſe rendre dans peu de jours, mais qui par ce délai avoient eu le loiſir de recevoir de Briſach le ſecours qu'ils attendoient. Ces nouvelles obligerent Guſtave-Horn de repaſſer le Rhin avec quelques Compagnies de Cavalerie : l'ardeur des Soldats eſt toûjours animée par la préſence de leur Général, quand il s'eſt acquis leur confiance). Stolhoffen & Offembourg ne tarderent pas de ſe rendre, & Guillaume Marquis de Bade ſe ſentant trop foible pour s'oppoſer au vainqueur, abandonna ſon Marquiſat, & ſe retira en Alſace avec quatre mille hommes, qu'il joignit aux Troupes de l'Empereur & de l'Archiduc Leopold.

Stoloffen & Offenbourg ſont pris.

Le Maréchal Horn maître de tout ce qui étoit au-delà du Rhin, repaſſa ce fleuve pour venir former le ſiége de Benfeldt (*c*). Cette Ville, qui appartient à l'Evêque de STRASBOURG, eſt ſitüée ſur le bord de la riviere d'Ill, dans une grande plaine à ſix lieuës au-deſſus de STRASBOURG & preſqu'au milieu de l'Alſace; elle étoit alors fortifiée de cinq baſtions réguliers, & d'un double foſſé : elle avoit même des redoutes avancées, renfermées dans des Isles (*d*). La Garniſon étoit de huit cens hommes d'Infanterie avec deux cens chevaux, & un trés grand nombre de Païſans aguerris : rien ne manquoit dans cette place. Oſſa qui en connoiſſoit l'importance, avoit pris ſoin de la fournir de toute ſorte de munitions de guerre & de bouche & d'une trés nombreuſe Artillerie. Enfin ſa défenſe avoit été confiée au Colonel Bulach homme d'expérience & de réſolution, de ſorte que tout paroiſſoit diſ-

Siége de Benfeldt.

(*c*) LOTICH. L. 54. c. 2. n. 2.
(*d*) Merc. Franc. T. 18.

diſpoſé à ſoutenir longtems les efforts de l'ennemy.

Dés que la Cavalerie Suedoiſe eut paſſé le Rhin ; les Troupes imperiales quitterent leurs poſtes. Montécuculi même ſe retira à Briſach, & Obernheim fut abandonnée de la Garniſon que ce Général y avoit miſe. Cette Ville cependant, ayant peine de ſe rendre aux Suedois, tira ſur eux quelques coups de mouſquet, mais ſon audace luy coûta cher ; car ayant été forcée d'ouvrir ſes portes, dés que le Colonel Hubald parut à la tête d'un corps d'Infanterie avec douze piéces de Canon, le courage des Habitans fut abattu ; ils mirent bas les armes, A. 1632. ſe préſentérent en ſupplians & ne ſe rachetterent du pillage qu'avec une groſſe ſomme d'argent. Aprés cette expédition les Suedois inveſtirent Benfeldt, ſans trouver aucun obſtacle, & ſurprirent même une redoute avancée, qui eût pû retarder le ſiége. Horn arriva devant la place le 2. Septembre 1632, & la ſomma de ſe rendre. Sur le refus que fit le Gouverneur d'écou-

ter aucune propoſition, le Général Suedois prit ſon quartier à Sand, le Rhingrave à Kogenheim & à Sermersheim entre Sceleſtat & Benfeldt; le Colonel Platon ſe poſta à Kertzfeldt; Schlawitzki à Herpſheim; & Zillard à Roſſfeldt, ces deux derniers au-delà de l'Ill. Les Les convois abordoient de toutes parts au camp : STRASBOURG ne fut pas la ſeule qui s'empreſſa de fournir des munitions & des vivres ; toute la Nobleſſe de la Baſſe-Alſace prévint même les déſirs du Général Suedois, & n'épargna rien pour le mettre en état de réüſſir dans ſon entrepriſe. Elle s'imaginoit qu'aprés cette conquête, elle ne ſeroit plus inquiétée dans ſa Religion ni dans ſes biens. Ainſi pour ſe conſoler, le malheureux ſe flatte d'eſpérances ſouvent bien chimériques; comme ſi la fortune changeoit toûjours lorſqu'on peut changer de maître.

Horn ayant pourvû ſon camp de tout ce qui étoit néceſſaire pour un ſiége qu'il prévoyoit devoir être long, commença les attaques ſuivant

vant les nouvelles régles de l'art militaire. Il ouvrit la tranchée, pouſſa les boyaux, & fit élever des Cavaliers pour y placer ſes Batteries (*e*). Ces précautions n'étoient pas inutiles; car à peine les travaux furent-ils un peu avancez, que les aſſiégez firent une ſortie ſoutenuë par le Canon de la place, & comblerent les travaux des aſſiégeans. Les Suedois ne tarderent pas de réparer leur perte; ils pouſſerent même leur tranchée juſqu'au Fauxbourg, & firent avancer leur Canon. Cependant malgré leur vigilance deux Compagnies d'Infanterie ſe jetterent dans la place le 14. Septembre. Dés que Horn en eut avis il fit élever des digues, & faire des ſaignées prés d'Hattenheim, pour inonder les endroits par où le ſecours pouvoit ſe gliſſer : ce travail réüſſit de maniere que les foſſez de la Ville demeurerent à ſec. Cet événement auquel les affiégez ne s'attendoient pas, ne leur fit pas perdre courage; ils ſortirent le 23. & firent un grand feu ſur les

(*e*) PUFEND. L. 4. §. 58.

travailleurs, mais ils furent repouſſez par les Suedois, qui s'approchant toûjours plus, touchoient preſqu'à la contre-eſcarpe, lorſqu'un Régiment de Cavalerie imperiale eſſaya d'entrer dans la place; mais trouvant les avenûës fermées, il ſe retira aprés quelques eſcarmouches.

Cependant Herman-Adolphe de Salm Gouverneur de l'Evêché de STRASBOURG, fit demander à Horn une ſuſpenſion d'armes, juſqu'à ce qu'il eût traité avec le Roy de France pour mettre Benfeldt ſous la protection de ſa Majeſté (*f*). Il s'y étoit pris trop tard; ſa propoſition fut rejettée. Ce refus picqua le Comte de Salm qui s'empreſſa plus que jamais de ramaſſer des troupes, dont une partie luy vint de Lorraine. Il les fit marcher vers Briſach toûjours dans le deſſein de ſecourir Benfeldt. Les Imperiaux qui avoient leur quartier en Haute-Alſace, faiſoient dans la même vûë des efforts de leur côté. S'étant approchez de Sceleſ-

Herman-Adolphe de Salm veut s'ouvrir Benfeldt.

(*f*) LOTICH. L. 54. c. 2. n. 3.

leſtat au nombre de ſept-cens hommes, tandis que le Rhingrave Otton-Louïs, qui tenoit cette place bloquée, étoit abſent de ſon camp, ils ſurprirent les Suedois, les défirent & jetterent des vivres & de la cavalerie dans la Ville. Ce ſuccés & l'état où ſe trouvoit Benfeldt, dont les ouvrages étoit déjà minez, firent prendre la réſolution à Guillaume Marquis de Bade, à Oſſa & au Comte de Salm de tirer les garniſons de Saverne, de Molsheim & de Dachſtein, & de réünir toutes leurs forces. Ils formerent prés de Briſach un corps de dix-mille hommes qu'ils firent avancer vers Scelestat, dans l'eſpérance de jetter du ſecours dans Benfeldt, s'ils ne pouvoient contraindre les Suedois de lever le ſiége. Dés que Horn en eut avis, il fit venir dans ſon camp de nouveaux Régimens, qui luy furent amenez par les Comtes de Solms & de Naſſau, & par le Colonel Schmidberg; il fortifia ſes poſtes & retrancha ſon camp par de grands abbatis de bois.

Les Imperiaux cependant pouſſant leur pointe, enleverent aux Suedois le 8. Octobre Ratzenhauſen, poſte tout prés de Sceleſtat, & tâcherent de percer dans le camp. Mais le Rhingrave étant allé à leur rencontre, tomba ſur les premiers Eſcadrons qu'il mit en fuite, fit quelques priſonniers, & contraignit le reſte de ſe retirer ſous Sceleſtat. Tandis que Horn travailloit ſans relâche à fortifier ſon camp, il fit réparer les bréches des digues d'Huttenheim, afin que les foſſez de la place étant entierement ſecs, il pût les paſſer plus aiſément. Il fit en même tems élever en déçà & au de-là de l'Ill, des ouvrages qui reſſerroient toûjours plus les aſſiégez, & firent perdre aux Imperiaux toute eſpérance de pouvoir leur donner ſecours. Les aſſiégez de leur côté, ſe retranchoient dans la place, & éleverent de nouveaux remparts qui furent bientôt renverſez par le canon Suedois. Le Gouverneur Bulach voyant que le ſecours qu'il attendoit n'avançoit pas, & que

les

les mines étoient prêtes à joüer, fit demander à Guſtave Horn une ſuſpenſion d'armes, pour luy donner le loiſir d'informer le Comte de Salm de l'état de la place, & luy demander ſon agrément pour la rendre. Horn étoit trop habile pour accorder du tems à un ennemy qui ſe ſentoit preſſé. Il n'écouta pas la propoſition de Bulach, qui profitant des moindres momens eſſaya d'éventer les mines des aſſiégeans. Il réüſſit & chaſſa même les travailleurs. Mais il ne put ſe maintenir dans le terrain qu'il avoit gâgné; il en fut repouſſé, & ſe voyant hors d'état de ſoutenir un aſſaut, il demanda compoſition le 27. Octobre. Elle luy fut accordée à des conditions dignes de ſa vigoureuſe défenſe. Le Général Suedois conſentit que la garniſon ſortît avec deux piéces de canon, tambour battant & méche allumée: que le Gouverneur & les troupes de l'Evêque fûſſent avec tout le bagage conduits à Saverne, & que les Colonels; Officiers & Soldats Imperiaux allaſſent

Benfeldt ſe rend aux Suedois.

ſent à Briſach ; que l'exercice de la Religion Catholique fût conſervé dans la Ville, qu'on laiſſât les Habitans & les Eccleſiaſtiques joüir de tous leurs priviléges. Il fut même accordé au Convent des Franciſcains, de continüer leurs exercices & de faire des quêtes; & qu'enfin il ſeroit libre aux Païſans de retirer les effets qu'ils avoient réfugiez dans la place, & de retourner dans leurs maiſons, à condition qu'ils prêteroient ſerment au Roy de Suede. La Garniſon ſortit le 28. Octobre, à la réſerve d'un Colonel, qui ſe donna volontairement aux Suedois avec ſon Régiment. Horn entra le même jour dans Benfeldt, dont il fit d'abord réparer les ouvages & augmenter les fortifications.

Cette conquête fut ſuivie de la priſe d'un grand nombre d'autres Villes & de Bourgs d'Alſace (*g*). Le Rhingrave s'empara de Markelzheim: comme il y trouva de la réſiſtance, il fit paſſer au fil de l'épée une partie de la Garniſon, &

Diverſes places priſes par les Troupes Suedoiſes.

le

(*g*) LOTICH. ubi ſupra.

le reſte fut fait priſonnier. Il ſe ſaiſit de même d'Epfick, de Dambach, de Gemar, de Berken, & de Moutzic. Keſtenholtz ayant voulu ſe défendre, fut emporté, & on y maſſacra tous ceux qu'on y trouva les armes à la main. Horn s'avança luy-même proche de Molsheim, qui ſe rendit le 6. Novembre, aprés avoir attendu inutilement pendant deux jours le ſecours qu'elle avoit demandé. Ce n'étoit pas à la ſeule valeur de ſes Troupes que Horn attribuoit ſes ſuccés; il en étoit ſur tout redevable à la Ville de STRASBOURG, qui luy fourniſſoit avec profuſion les vivres & les munitions néceſſaires. Une pareille reſſource décide ſouvent dans une Province du ſort d'une Armée : la Victoire l'abandonne dés-que les vivres & les munitions luy manquent.

Tandis que les Suedois triomphoient en Alſace, ils apprirent l'accablante nouvelle de la mort de leur Roy GUSTAVE-ADOLPHE, qui fut tüé le 6. Novembre dans la ſemeuſe Bataille de Lutzen. Cette perte

A. 1632. Mort du Roy de Suede.

perte déſola le parti Proteſtant. L'Electeur Palatin qui étoit tombé malade à Mayence, dans le tems que tout paroiſſoit diſpoſé à le faire rentrer dans ſes Etats, ne put ſurvivre à ſa douleur: il mourut le 29. Novembre. Sa mort fut précédée de celle de l'Archiduc Leopold, qui ne put ſoutenir le poids de l'affliction que luy cauſa la perte de l'Alſace & de la plus grande partie de ſes Etats. Il laiſſa à ſa Veuve l'Archiducheſſe Claudia, deux Princes & deux Princeſſes: ſon aîné l'Archiduc Ferdinand-Charles mourut en 1662. ſans laiſſer d'enfans, & ſon Cadet Sigiſmond-François mourut en 1665, ſans avoir été marié. La piété & le courage de Leopold ſembloient mériter un ſort plus heureux; mais il dépendoit d'un maître dont nous devons adorer les ordres.

La mort du Roy de Suede paroiſſoit devoir apporter de grands changemens dans les affaires: mais l'Alſace ne s'apperçut preſque pas que ce Prince, dont le nom avoit porté la terreur dans tout l'Empire,

re, n'étoit plus à la tête de ſes Armées : il n'avoit laiſſé en mourant pour héritiere de ſes Etats, que la ſeule Princeſſe Chriſtine, qui n'avoit que ſept ans : Mais le Chancelier de Suede Axelius Oxenſtiern, qui avoit toûjours été l'intime confident de GUSTAVE-ADOLPHE, & les Généraux que ce Roy avoit formez agiſſant dans ſon eſprit, conſerverent ſes conquêtes & forcerent longtems la victoire de ſe déclarer pour le partis Suedois.

Sceleſtat aſſiégée.

A peine Guſtave Horn fut-il maître de Benfeldt & des places dont nous avons parlé, qu'il réſolut d'aſſiéger Sceleſtat. Cette Ville, qui étoit autrefois imperiale du nombre de celles qui ſont renfermées dans la Préfecture de Haguenau, eſt ſitüée à l'extremité de la Baſſe-Alſace ſur les bords de la riviere d'Ill, à neuf lieuës au-deſſus de STRASBOURG : Eraſme la louë pour la bonté de ſon air, & la fertilité de ſes campagnes ; mais il ajoute que ce qui fait ſa gloire particuliere, c'eſt qu'étant petite, elle a cependant produit un trés grand nom-

nombre de perſonnes diſtinguées par leur eſprit & leurs vertus (*gg*). Mais ce qui doit luy mériter encor de plus grands éloges, c'eſt ſon attachement à la Religion Catholique, & l'inviolable fermeté de ſes Habitans à réſiſter aux entrepriſes des nouveaux Sectaires.

A. 1632. Le Lieutenant-Général Britenbach étoit Gouverneur de cette place, lorſque Horn en commença le ſiége le 8. Novembre 1632 : il connoiſſoit la réſolution & l'habileté du Commandant ; mais comme la priſe de Benfeldt luy avoit fourni juſqu'à vingt Canons de Bronze & quantité de munitions, il ne voulut pas différer de ſe rendre maître d'une Ville, qui devoit luy aſſûrer la conquête de l'Alſace. Pendant qu'il étoit occupé à ce ſiége, Charles Duc de Lorraine envoya à Ste. Marie-aux-mines quelques-uns de ſes Conſeillers, ſous prétexte de faire à Guſtave Horn des complimens ſur la mort du

Conférence entre les envoyez du Duc de Lorraine & ceux de Guſtave Horn.

(*gg*) *Illa tibi propria eſt, quod una & parva tot edis*
Virtute inſignes ingenioque viros.

du Roy de Suede ; mais ſoit que le Général Suedois ne voulut pas que les Envoyez du Duc vinſſent dans ſon camp ; ſoit pour d'autres raiſons , Horn envoya luy-même à Ste. Marie-aux-mines des perſonnes de confiance écouter les propoſitions du Duc (*b*). Les Envoyez Lorrains remontrerent alors aux Suedois , que l'Evêché de STRASBOURG luy étoit redevable d'une ſomme de deux cent mille florins, pour l'acquittement de laquelle un decret imperial luy avoit adjugé les Villes de Saverne , de Dachſtein, & de Benfeldt ; quelques Auteurs au lieu de Benfeldt nomment Roufach (*i*). Ils priérent en même tems les Suedois de ne pas mettre obſtacle à l'exécution de ce jugement , dans l'aſſûrance que le Duc donnoit , que de ſa part il ne manqueroit à rien de tout ce que Guſtave Horn devoit attendre d'un bon ami.

Horn informé de ces propoſitions, & voulant dans les conjonctures

(*b*) PUFEND. L. 4. §. 58.
(*i*) LOTICH. L. 54. a. 3. n. 3.

tures où il étoit ménager le Duc, luy répondit en termes polis que Benfeldt s'étant renduë à luy, il ne pouvoit avec honneur ſouffrir qu'on la luy enlevât, avant que les Etats de Suede euſſent prononcé ſur les prétentions de ſon Alteſſe. Mais il ajoûta que pour luy faire plaiſir, il n'entreprendroit pas le ſiége de Saverne qu'il n'en eût reçu des ordres. Cette réponſe n'arrêta pas le Duc de Lorraine, qui ayant conclu ſon traité avec le Comte de Salm, ſe mit en poſſeſſion de Saverne & de Dachſtein, aprés s'être engagé de donner du ſecours au Comte pour la défenſe de l'Evêché de STRASBOURG. Dés que le Duc Charles fut maître de ces deux places, il demanda à Horn qu'il luy reſtituât Molsheim, comme étant une dépendance de Dachſtein. Une pareille propoſition faiſoit aſſez connoître que le Duc cherchoit à ſe mêler des affaires d'Alſace, & que malgré la neutralité qu'il avoit promiſe par un traité, il ne tarderoit pas à prendre les armes. Le Général

Le Duc de Lorraine ſe met en poſſeſſion de Saverne.

ral Suedois diſſimula cependant, ſe contenta de refuſer la reſtitution de Mölsheim, & pourſuivit le ſiége de Sceleſtat ſans ſe mettre en peine de prévenir les entrepriſes du Duc.

L'opiniâtre réſiſtance des aſſiégez donna le loiſir aux Imperiaux de faire paſſer le Rhin à Briſach à dix-huit Compagnies de Cavalerie, dans le deſſein de faire lever le ſiége de Sceleſtat, aprés qu'elles auroient joint un corps d'Infanterie, qui avoit été formé prés d'Enſisheim, des Garniſons les plus voiſines & des nouvelles levées du Comté de Bourgogne. Le Rhingrave Otton-Louïs ne leur donna pas le tems d'exécuter leur projet; car ayant eu avis que la Cavalerie imperiale étoit entrée en Alſace il marcha ſi ſecretement & avec tant de diligence qu'il la ſurprit & tomba ſur elle, ſans luy donner le loiſir de monter à cheval & de ſortir de ſes Logemens, pour ſe mettre en défenſe (*k*). Trois cens furent tüez, deux cens faits priſonniers, avec quelques Officiers.

Cavalerie Imperiale battuë par le Rhingrave.

(*k*) Merc. Franc. T. 18.

Le Marquis de Bade eut peine à échapper par la fuite, avec trois Cornettes de Cavalerie qu'il ramena à Enfisheim.

Le Rhingrave retourna au camp avec ſept drapeaux, & ſa victoire fit perdre aux aſſiégez l'eſpérance d'être ſecourus. De ſorte que le foſſé ayant été comblé, les murailles renverſées par les mines, & la Garniſon étant fatiguée par le grand feu de l'ennemy, le Gouverneur aprés un mois de ſiége prit le parti de demander à capituler. On luy accorda les conditions les plus honorables, & aux Habitans l'exercice libre de la Religion Catholique, les Egliſes, les fortifications & la juriſdiction ; le Roy & le Royaume de Suede réſervant ſeulement ſur Sceleſtat les mémes droits, dont avoient joüi auparavant les Empereurs, & leurs Lieutenans. La Capitulation étant ſignée, la Garniſon ſortit le 6. Decembre 1632. & les Suedois y étant entrez, les Habitans leur payerent vingt mille Richsdales, & les Juifs une groſſe ſomme d'argent.

Sceleſtat capitule.

Les

Les Suedois enflez de leur ſuccés, firent même pendant le ſiége divers détachemens pour aller s'emparer des Villes voiſines. Tout cédoit à leur préſence. Kayſersberg, Ammersweyr, Turkheim, Sainte-Croix, Harlesheim, Rouffach, Munſter au-val-St. Gregoire ſe rendirent ſans réſiſtance. Colmar n'attendit pas même qu'on la ſommât pour ſe ſoumettre aux Suedois. Les Hiſtoriens racontent un peu différemment les circonſtances de la reddition de cette Ville. Ce que nous en allons rapporter eſt tiré d'un mémoire que les Magiſtrats de Colmar préſenterent au Roy au ſujet du Chœur de l'Egliſe de l'Hopital que les Luthériens redemandoient en 1715. Le Général Horn étant campé à Hochſt à deux lieuës au deſſous de Colmar, Nicolas Sandher Greffier, le ſeul Luthérien qui fut demeuré en charge, ayant fait complot avec les autres Luthériens qui étoient reſtez dans la Ville, la réſolution fut priſe d'égorger la Garniſon imperiale compoſée de ſept ou huit cens

Pluſieurs Villes d'Alſace ſe rendent aux Suedois.

La Garniſon de Colmar égorgée.

hommes, & de ſe mettre ſous la protection de la Suede. Ils convinrent avec Horn que le 10. Décembre, ils prendroient ſecretement les armes, & qu'à onze heures du matin dans le tems que les Soldats logez chez les Bourgeois ſeroient à table avec leurs hôtes, un des gardes du Clocher, qui étoit Luthérien, ſonneroit le Tocſin, qui ſeroit le ſignal du moment où il faudroit prendre les armes & donner ſur la Garniſon. Au premier bruit les Magiſtrats ſe rendirent à l'hôtel de Ville pour concerter les meſures qu'ils avoient à prendre. Les Catholiques coururent aux armes, & Wernier Commandant de la Garniſon ſe mit à leur tête; mais ils s'y prirent trop tard. Car les Luthériens ayant égorgé les gardes qui étoient à la porte de la Ville, les Suedois y entrerent & firent le Commandant priſonnier. Les Luthériens de Colmar racontent le fait d'une maniere différente dans leur apologie de 1645; ils prétendent que les Magiſtrats ne ſe voyant pas en état de ſoutenir

un

un ſiége, avoient pris la réſolution de ſe rendre au Général Horn, qui campoit à leur porte. Le Commandant Wernier s'y étant oppoſé, mit ſa Garniſon ſous les armes: cet évenement imprévû fit croire aux Bourgeois que la Garniſon vouloit faire violence aux Magiſtrats & les empêcher de rendre la place; ils prirent eux-mêmes les armes au bruit du Tocſin, & tuerent quelques Soldats. Je laiſſe à mon lecteur à juger s'il eſt croyable que les Magiſtrats, qui alors étoient tous Catholiques, ſe ſoient déterminez à ſe livrer aux Suedois, avant que d'avoir réglé leur capitulation, dont les conditions font aſſez connoître que les Luthériens ſeuls y ont eu part. Il y fut réglé que toutes choſes ſeroient remiſes en même état où elles étoient en 1626, tems auquel les Magiſtrats Catholiques étoient dépoüillez de leurs charges, & que les Ecoles & l'Egliſe de l'Hopital étoient entre les mains des Luthériens. On ſçait même que les Jeſuites furent avertis une heure a-

vant l'éxécution, de ſe tenir ſur leurs gardes: ils ſe barricaderent dans leur maiſon & par cette précaution ils échapperent aux inſulte de la populace Luthérienne. Quoy qu'il en ſoit Colmar ſe mit ſous la protection de la Suede, & Horn promit de ſon côté qu'il y auroit dans la Ville l'exercice libre de la Religion; que les Eccleſiaſtiques & les Habitans joüiroient de tous leurs droits & de tous leurs priviléges (*l*).

Dés que les Suedois furent maîtres de Colmar, les Jeſuites furent obligez d'en ſortir; mais aprés avoir pris du Magiſtrat un témoignage en bonne forme, qu'ils ne s'étoient en rien écartez de leur devoir, pendant le ſéjour qu'ils avoient fait dans la Ville (*m*). Les Miniſtres Luthériens furent mis en leur place dans l'Egliſe de l'Hopital. Le Sénat de STRASBOURG à la priére du Maréchal Horn y envoya Jean Schmid un de ſes plus fameux prédicans, qui aidé par un ſecond

(*l*) LOTICH. L. 54. (*m*) Merc. Franc. T. 19.

ſecond Miniſtre commença à y prêcher le 14 Décembre la doctrine de la Confeſſion d'Augsbourg.

Cependant les Suedois voulant tenir en reſpect les Imperiaux qui étoient au tour de Briſach, & ſe conſerver un paſſage ſur le Rhin, avoient mis quelques Troupes en quartier au delà de ce fleuve. Le Colonel Croneck à la téte de cinq compagnies de Cavalerie, réſolut d'enlever Enhauſe Colonel Suedois; mais luy-même fut ſurpris par Zillard, qui ayant paſſé le Rhin à Schönau, battit les Imperiaux, les mit en fuite & fit pluſieurs priſonniers. Croneck fut tüé dans l'action avec cent des ſiens; & Zillard profitant de cette petite victoire, ſe rendit maître de la petite Ville d'Endinghen au delà du Rhin, à deſſein d'inquieter toûjours Briſach, qui vit dés le lendemain presque ſous ſes murailles deux Troupes d'Infanterie entierement défaites par les Suedois.

Haguenau ſe met ſous la protection de la Suede.

Haguenau en Baſſe-Alſace étoit encor ſous la puiſſance du Comte de

de Salm. Guſtave Horn envoya un Lieutenant-Général pour la ſommer de ſe rendre, avec promeſſe que ſi elle ſe mettoit ſous la protection de la Suede, tous ſes priviléges luy ſeroient conſervez: ajoutant que ſi elle ſe laiſſoit attaquer, elles les perdroit tous, & ſeroit forcée de payer les frais du ſiége. Haguenau ſe rendit à ces menaces, & ouvrit ſes portes aux Suedois, qui y mirent Garniſon; mais qui ne la conſerverent pas longtems, comme nous le dirons dans la ſuite.

LIVRE XI.

A. 1632. Le Rhingrave Otton-Loüis commande en Alſace.

LE Maréchal Guſtave Horn ayant réduit presque toute l'Alſace ſous l'obéiſſance de la Suede, en ſortit pour aller au ſecours du Général Bannier, qui étoit fortement preſſé par l'Armée du Duc de Baviere. Il paſſa le Rhin à Schœnaw, & laiſſa pour commander en Alſace le Rhingrave Otton-Loüis, qui par ſon activité & ſa vigilance, fit bientôt de nouvelles conquêtes.

L'abſen-

L'abſence de Horn donna de l'audace aux Imperiaux; ils ſortirent de Briſach & ſurprirent la Ville de Neubourg, aprés avoir taillé en piéces une partie de la Cavalerie du Marquis de Bade-Dourlac (*a*); mais le Rhingrave ſe dédommagea de la priſe de Neubourg par la priſe des Villes de Cernay, Thann, Altkirck & Ferrette: perçant même jusqu'aux frontieres de la Comté de Bourgogne, il s'empara de la Ville & du Château de Béfort (*b*), poſte important qui fermoit de ce côté-là l'entrée de la Province. Il prend pluſieurs Villes.

Tandis que les Suedois faiſoient ces progrés dans le Suntgau, les Garniſons des Villes de Saverne & de Dachſtein, qui avoient abandonné ces deux Villes pour faire place aux Troupes du Duc de Lorraine, ſe ſaiſirent par ſtratagéme de la Ville de Haguenau. Quelques Soldats Imperiaux s'étant cachez dans des chariots de paille & de foin que des Païſans conduiſoient

(*a*) Merc. Fr. T. 19. (*b*) Pufend. L. 4. §. 58.

duiſoient dans cette Ville, ces chariots s'arrêterent ſous les portes, les Soldats ſe dégagerent & ayant donné le ſignal à leurs camarades qui les ſuivoient, ils égorgerent les Sentinelles & diſſiperent toute la garde (*c*). Quelques Bourgeois ſe joignirent à eux; ils firent par tout main baſſe ſur les Suedois, & bleſſerent de deux coups de mousquets Croneck, qui commandoit dans la place (*d*); ils ſe ſaiſirent de luy & de tous les autres Officiers; on prétend méme que les Imperiaux irritez de ce qui s'étoit paſſé récemment à Colmar, voulant uſer de repreſailles traiterent leurs ennemis avec inhumanité, en jettant par deſſus les murailles de la Ville cent-trente Suedois qu'ils avoient dépouillez, aprés les avoir percez de leur épée ou aſſommez à coups de leviers. Cette action ſe paſſa le 5. Janvier 1633: trois jours aprés le Comte de Salm entra dans Haguenau, en qualité de Gouverneur. Sa préſence

Haguenau ſurpriſe par les Imperiaux.

A. 1633.

(*c*) Idem L. 5. §. 22. (*d*) Cluver. Epit. Hiſt. L. 11. pag. 850.

ſence fit craindre aux Habitans de STRASBOURG le voiſinage d'un ennemy plein de zéle pour la Religion Catholique, & pour les intérêts de l'Evêché : ils ne tarderent pas à prendre des précautions contre le Comte, comme nous le verrons bientôt (*e*).

Cependant l'exemple de ce qui s'étoit paſſé à Haguenau, l'horrible dégât que faiſoit par tout le Rhingrave grand yvrogne, ſelon la remarque de Mr. de Feuquieres, qui aimoit la dépenſe & qui n'étoit pas riche ; mais ſur tout les barbares cruautez que les Suedois exerçoient contre les Prêtres & les Catholiques, firent prendre les armes aux Païſans du Suntgau, qui s'étant attroupez au nombre de quatre mille que le deſeſpoir avoit rendus féroces, ſurprirent les Villes d'Altkirch & de Ferrette, & tuerent dans celle-cy le Baron d'Erlach Lieutenant du Rhingrave. Le Commandant d'Altkirch nommé Gommar auroit eu un même ſort, ſi un Pere Jeſuite ne l'avoit ar-

Les Païſans du Suntgau prennent les armes.

(*e*) Mem. de Richelieu.

raché de leurs mains (*f*). Ces Païſans animez par ce ſuccés, oſerent même entreprendre d'enlever le quartier du Colonel Harpf, qui en ayant eu avis les alla chercher, A. 1633. les attaqua le 29. Janvier, les défit, en laiſſa huit-cens morts ſur la place, fit une centaine de priſonniers, & mit le reſte en fuite; ils ſe rallierent à Blotzheim entre Altkirch & Bâle, où dix-neuf compagnies de cavalerie Suedoiſe les inveſtirent. Là les Païſans ayant feint d'entrer en compoſition, égorgerent quatorze cavaliers & un Trompette que Harpf leur avoit envoyez, pour traiter avec eux. Que ne doit-on pas craindre d'une multitude irritée qui combat ſans régle & ſans chef? le Colonel mit le feu aux quatre coins du Bourg, contraignit les Païſans de ſortir, & des qu'ils parurent en campagne, ils furent maſſacrez ſans pitié. On compte qu'en deux jours, il y en eût plus de deux milles tuez & environ neuf-cens priſonniers qui furent conduits à Lanzer. Le

(*f*) Cluver. ibid. Merc. Franc. T. 19. pag. 453.

Le Rhingrave qui étoit à STRASBOURG, ayant appris ce ſoulevement, courut en diligence à Béfort, où le Comte de Montécuculi s'étoit cantonné avec de la Cavalerie & une troupe de Païſans. Le Comte ayant eu avis de la marche du Rhingrave, qui venoit à luy avec des troupes aguerries, ſe retira promptement à Briſach ; tandis que le Rhingrave alla chercher une autre troupe de Païſans, qui s'étoient retranchez dans le cimetiere de Dammerkirck ou Danmarie. Ils y furent forcez, & ſeize cens furent paſſez au fil de l'epée. Païſans maſſacrez. Tels furent les maſſacres des Païſans du Suntgau, que la perte de leurs biens & les cruautez que les Suedois exerçoient ſur eux au ſujet de la Religion, avoient jetté dans le deſeſpoir. Je ne rapporteray qu'un ſeul trait des cruels traitemens que les Suedois faiſoient aux Catholiques. Un Prêtre nommé Lot étant tombé entre leurs mains, ils luy ſerrerent le crane d'une maniere ſi violente que les yeux luy ſortoient de la té-

tête, & que le ſang couloit de toutes parts; ils luy firent enſuite avaler une grande quantité d'eau bourbeuſe, & s'étant mis ſur ſon ventre ils le preſſoient pour la faire ſortir. Ce Prêtre ſurvequit à ce tourment, & la Province a longtems vû en luy une triſte preuve des excés où les Suedois portoient leur fureur contre les Catholiques.

Ces progrés des armées Suedoiſes & l'abbatement où ſe trouvoit en Alſace le parti Catholique, firent croire aux Magiſtrats de STRASBOURG qu'il étoit tems de ſe dédommager de toutes les pertes que la Ville avoit ſouffertes, & de publier la fameuſe donation de tous les bénéfices de la Ville & de l'Evêché, que le Roy GUSTAVE-ADOLPHE luy avoit faite, comme nous l'avons dit. Il eſt difficile de concilier cette donation avec la déclaration que GUSTAVE avoit faite, même dans les traitez les plus ſolemnels, qu'il n'en vouloit point à la Religion Catholique, & qu'il n'avoit pris les armes que pour ren-

rendre à l'Empire ſon ancienne liberté. Il ne craignit pas cependant de diſpoſer plus qu'en Souverain des biens de l'Egliſe, qui ne luy appartenoient par aucun tître. Juſqu'alors STRASBOURG avoit à cet égard gardé quelques meſures, & elle avoit paru, en interdiſant le culte Catholique dans pluſieurs Egliſes, vouloir laiſſer les Eccleſiaſtiques joüir paiſiblement des revenus de leurs bénéfices. Mais dés que le Roy de Suede luy eut fait donation de ces revenus & de ces biens, comme ſi elle avoit regardé ce Prince étranger comme ſon Roy, ou plutôt comme ſon Pape, elle s'en empara, & employa les plus violens moyens pour en dépoüiller les légitimes poſſeſſeurs. Gabriel Haug Docteur en Théologie, Suffragant de l'Evêché de STRASBOURG & Doyen de St. Pierre-le-vieux en a laiſſé le détail, dans un écrit ſigné de ſa main qu'il a dépoſé dans les Archives de ſon Egliſe (*g*). C'eſt ſur la foy de ce monument que le lecteur

Violences exercées, dans STRASBOURG contre les Eccleſiaſtiques.

(*g*) Archiv. Argent. De le Laboureur.

lecteur jugera des excés auxquels ſe ſont portez les Sectaires quand ils ont eu le pouvoir en main.

Le 26. Janvier 1633, cette belle donation de Suede, comme parle Mr. Haug, ayant été publiée aprés la mort du Roy GUSTAVE, ſervit de titre aux Magiſtrats de STRASBOURG pour s'emparer de tous les biens, maiſons & bénéfices des Chapitres, des Monaſteres, des Prélats, & des Eccleſiaſtiques; & ils s'en mirent en effet en poſſeſſion à la réſerve d'une petite partie qu'ils laiſſerent à ce qu'ils diſoient, par pure grace à des Eccleſiaſtiques, qui étoient actuellement dans la Ville. Mais ils ſe ſaiſirent généralement des maiſons & des revenus des abſents, & de ceux qui ſe préſentoient pour venir faire leur réſidence, ſans faire attention que depuis plus de cent ans les Chapîtres continüoient d'acheter la protection du Sénat, par des contributions & des taxes qu'ils n'avoient pas ceſſé de payer.

Le même jour les Meſſieurs de St.

St. Jean, le Commandeur de l'Ordre Teutonique & les Religieuſes de Ste. Marguerite, furent chaſſez de leurs maiſons ſituées alors entre le Pont-couvert & Ste. Aurelie : mais pour uſer d'une eſpéce de modération à leur égard, on aſſigna aux Joannites la Prévôté de St. Pierre-le-jeune pour en faire leur logement, & aux filles de Ste. Marguerite le Couvent des Auguſtins.

Le Magiſtrat oſa même s'emparer le 1. Février du Brouderhoff ou de la maiſon des Grands-Comtes, du Palais Epiſcopal, du Guirterloff ou de l'hôtel des Prébendés, & de l'hôtel des Chanoines de Neuvillers. Ils ſe ſaiſirent de même de toutes les maiſons particulieres appartenantes aux Comtes, ils en loüerent quelques unes & donnérent les autres.

Le 26. May le propre jour de la Fête-Dieu, le Prévôt de Saint Pierre-le-vieux fut mis en priſon : trois Joannites & quelques Chanoines eûrent un même ſort, ce qui fit dire à la Populace qu'au

lieu de trois Egliſes que les Catholiques avoient redemandées, on leur avoit donné trois priſons, & qu'on leur avoit démoli trois Egliſes, ſçavoir celle des Joannites, celle de l'Ordre Teutonique, & une partie du Couvent de Ste. Marguerite.

Le 4. Juin le Magiſtrat entra dans les Archives de St. Pierre-le-vieux; & s'étant fait rendre compte de tous les revenus de cette Egliſe, il força le Doyen & deux Chanoines de rendre les clefs. Il nomma trois Adminiſtrateurs ſéculiers pour régir les biens de ce Chapitre. Celuy de St. Pierre-le-jeune & les Prébendez ſouffrirent un pareil traitement.

Le 18. Juillet on tira de priſon le Prévôt de St. Pierre-le-vieux, les Eccleſiaſtiques & les Joannites: mais en même tems le Sénat donna ordre au Doyen en préſence du Greffier Criminel, de ne ſouffrir pas qu'on élût un autre Prévôt en la place de celuy que le Sénat avoit dépoſé; qu'on l'empechât de toucher aucun revenu de ſon Béné-

Bénéfice, & qu'on prit ſoin d'avertir les Adminiſtrateurs, de tout ce qui pouvoit luy appartenir. Tout le crime du Prévôt étoit le refus qu'il avoit fait de révéler certains ſecrets, dont on prétendoit qu'il étoit inſtruit.

Je ne rapporte pas les autres articles du manuſcrit, qui contient un détail des exactions faites en danrées & en argent, ſur les Chanoines qui reſtoient dans STRASBOURG; mais pour donner une idée de la ſervitude où la Religion Catholique étoit réduite, je ne crois pas devoir omettre ce qui eſt articulé ſur ce ſujet dans le même écrit.

Il y eſt rapporté que les Catholiques ſe plaignoient de ce qu'ils n'avoient aucune Egliſe parroiſſiale, mais qu'ils étoient contraints d'aller à l'extrémité de la Ville entendre la Meſſe dans la Chapelle des Pénitentes.

Il ne leur étoit pas permis d'adminiſtrer le Sacrement de Mariage ny en public ny en particulier; mais on les obligeoit d'aller ſe ma-

rier dans les temples des Lutheriens.

Il leur étoit défendu de porter le Viatique aux malades, & même de confeſſer perſonne hors des Egliſes qu'on leur avoit laiſſées.

On ne ſouffroit pas qu'ils euſſent des fonds Baptiſmaux, voulant empêcher qu'on baptiſât les enfans avec les cérémonies & ſuivant le Rit Catholique, & forcer les peres & les meres de les porter aux Prédicans.

On avoit retranché les cimetieres où les Catholiques inhumoient leurs morts. Il n'étoit pas même libre de les tranſporter dans les Villages Catholiques, ſans permiſſion de l'Ameiſtre. Tous ſes articles regardent les Laïcs: les Eccleſiaſtiques étoient plus maltraitez.

Les Magiſtrats ſe ſaiſiſſoient des effets des Eccleſiaſtiques qui venoient à décéder, comme s'ils en avoient été les héritiers. Ainſi en uſerent-ils à l'égard de la ſucceſſion du Sieur de Paëxen Gentilhomme & Chanoine de St. Pierre

re-le-jeune. On fit porter dans le tréſor de la Ville l'argent qui ſe trouva chez luy, ſon grain dans les greniers publics, & ſon vin à l'Hopital.

Le Sénat obligeoit les Eccleſiaſtiques de comparoître devant ſon tribunal, & il les puniſſoit à ſon gré, ne donnant à l'Official aucune part au jugement qu'il portoit contre eux.

Outre les impoſitions dont on les chargeoit, on les obligeoit de loger des Soldats, & de payer des penſions aux Miniſtres, aux maîtres d'Ecole, aux Chantres mêmes des Egliſes Proteſtantes, ce qui réduiſoit les Chanoines à une telle indigence qu'ils joüiſſoient à peine de la centiéme partie de leurs revenus. Toutes ces véxations tendoient à les contraindre d'abandonner la Ville, & de laiſſer leurs Prébendes à la diſpoſition du Magiſtrat. Ils tinrent cependant toûjours ferme, & les regiſtres de St. Pierre-le-jeune font foy que quatre Chanoines jurerent de concert ſur le Crucifix, qu'ils ſouffriroient plutôt les der-

nieres violences que de quitter leurs maiſons ; tel eſt le malheur des guerres de Religion, un faux zéle fait oublier les loix de la juſtice & les régles de l'humanité. On doit moins s'en prendre aux Magiſtrats de STRASBOURG, qu'aux déclamations des Miniſtres qui animoient la populace, & aux maximes établies dans le party Proteſtant, où l'on regardoit les Eccleſiaſtiques & les Religieux, comme des gens qui ſont de trop dans l'Etat, & les Bénéfices comme des biens, dont la République peut diſpoſer à ſon gré. Revenons à ce qui ſe paſſoit en Alſace par rapport aux Suedois.

Pendant qu'ils tâchoient d'y affermir leur domination, le Chancelier Oxenſtiern, qui craignoit que la mort du Roy Guſtave n'apportât du changement dans les affaires, trouva moyen de faire aſſembler à Heilbron au mois de Mars, les Députez du Haut- & Bas-Rhin, de la Franconie & de la Suabe. STRASBOURG y envoya un Député ; & le Roy de France donnâ ordre à Manaſſés Com-

Comte de Feuquieres de s'y rendre en qualité de ſon Ambaſſadeur. L'Electeur de Saxe bien-loin d'y avoir ſes Députez ſe plaignit qu'on eût oſé s'aſſembler ſans ſa participation, prétendant que c'étoit à luy en vertu de la confédération de Leipſic, de convoquer les diétes des Etats Proteſtans. Nonobſtant ſes remontrances, les quatre Cercles conclûrent une nouvelle alliance avec la Reine de Suede, & donnerent au Chancelier Oxenſtiern la direction de toutes les affaires qui regardoient la cauſe commune. Ce traité conclu le 13. Avril 1633. fut bientôt ſuivi d'un autre traité d'alliance entre la France & la Suede fait à Francfort, qui avoit pour objet la défenſe des amis communs. Mais ſa Majeſté trés-Chrétienne vouloit, comme elle en étoit déjà convenuë avec GUSTAVE, que dans les lieux où la Religion Catholique & Romaine ſeroit établie, elle y reſtât inviolablement dans ſon entier, & qu'il ne fût touché en aucune maniere ny aux

Nouvelle alliance avec la Reine de Suede & avec la France.

A. 1633.

biens ny aux perſonnes Eccleſiaſtiques. Sa Majeſté ſtipula méme qu'on accorderoit à ſon amitié & à ſon autorité Royale, qu'il luy ſeroit libre de porter le Duc de Baviere & la Ligue Catholique à quelques traitez de neutralité, alliance ou autres. Le Roy obtint ſans peine ces deux articles en s'engageant de ſa part à fournir tous les ans à la Reyne & au Royaume de Suede un million pour les frais de la guerre (*b*).

Ces négociations ne retarderent pas les progrés que les armes Suedoiſes faiſoient en Alſace, où les Imperiaux ne laiſſerent pas de faire des efforts pour les arrêter. Le Baron de Metternich Gouverneur d'Heidelberg oſa ſortir de ſa place ſous les yeux des Suedois avec mille hommes, qu'il conduiſit à Philisbourg, où ayant pris quelques Compagnies, il paſſa le Rhin, ſe rendit à Haguenau & ſe ſaiſit de Billikheim & de Weiſſembourg, qu'il força de recevoir Garniſon imperiale. Il avoit projetté d'aller join-

(*b*) Traitez de paix de Leonard. T. 3.

joindre le Général Montécuculi, qui commandoit en Haute-Alſace, comptant ſur le ſecours que le Duc de Lorraine luy avoit promis & qu'il luy envoyoit ſous main. Mais dés qu'Oxenſtiern eut avis de l'entrepriſe de Metternich, il détacha le Sergent-Major Abel-Moda pour traverſer les deſſeins du Baron, & donna le loiſir au Prince Palatin Chriſtian de Birkenfeldt de faire avancer les Troupes qu'il commandoit. Abel-Moda ſuivant les ordres du Chancelier de Suede empêcha l'ennemy de ſe ſaiſir de Landau; & dés que le Prince Palatin qui venoit de Worms à grandes journées, fût entré en Baſſe-Alſace, les Imperiaux luy céderent le terrain; de ſorte qu'il reprit ſans peine Weiſſembourg, & força la Garniſon de mettre bas les armes (*i*). Pendant cette expédition Abel-Moda paſſa le Rhin & ſurprit la Ville d'Heidelberg. Peu de jours aprés le Prince de Birkenfeldt étant venu luy-même

Les Imperiaux chaſſez de la Baſſe-Alſace.

(*i*) Merc. Franc. T. 19.

me continüer le ſiége du Château, le contraignit de ſe rendre le 26. May 1633. Le Comte de Salm à la tête de trois mille hommes s'étoit avancé juſqu'à Philisbourg à deſſein de ſecourir Heidelberg; mais voyant l'impoſſibilité de forcer ou de ſurprendre l'ennemy, il ſe retira dans l'Alſace, laiſſant les Suedois maîtres du Bas-Palatinat (*k*).

Expéditions de la Haute-Alſace.

Cependant pour profiter de l'abſence du Prince de Birkenfeldt & du Rhingrave Otton-Loüis, Montécuculli, le Général Schaumberg & le Comte de Salm ayant aſſemblé les Garniſons de Briſach, de Haguenau & de quelques autres places, s'emparerent d'Altkirch en Alſace & dans le Briſgau, de Rotlen, Suſembourg & Badenweiller Châteaux ſitüez dans les montagnes, au voiſinage de Briſach. Le Rhingrave en étant informé, quitta la Suabe où il avoit couru pour ſecourir Guſtave Horn, qui y étoit preſſé par Aldringer; & aprés avoir battu au-delà du Rhin un petit corps

(*k*) PUFEND. L. 5. §. 49.

corps de Troupes Imperiales, il paſſa ce fleuve & marcha à Maſmunſter, petite Ville ſitüée ſur la Tolder dans les montagnes aux extrémitez de la Haute-Alſace. Cette place étoit défenduë par ſix cens hommes ſous le commendement du Baron de Soye. Le Rhingrave Jean-Philippe couſin du Rhingrave Otton-Loüis fut chargé d'emporter ce poſte. Mais il ſe vit contraint de l'attaquer dans les formes: la réſiſtance ne fut pas de durée; car dés qu'il y eut bréche les aſſiégez ſe rendirent par capitulation, ſur la fin du mois de May 1633. Une Partie de la Garniſon prit parti parmi les Suedois, le reſte fut conduit à Neubourg : mais on retint le Baron de Soye priſonnier en repréſailles de la détention de l'Officier, qui avoit défendu Badenweiller, à qui les Imperiaux avoient refuſé la liberté malgré la Capitulation.

Le même Rhingrave Jean-Philippe ſe rendit maître enſuite du Château de St. Amarin ſitüé dans les gorges des vôges, au-deſſus de Thann.

Il prit le haut Lantſperg au-deſſus de Colmar, & fit avancer ſes Troupes à Marckelsheim à trois lieuës de Briſach, à deſſein de reſſerrer cette place. De-là il envoya un parti de ſix-cens chevaux commandez par le Lieutenant-Colonel Caldembach, qui mit une partie de ſa Troupe en embuſcade prés du pont de Briſach, tandis qu'il fit avancer un petit détachement pour attirer l'ennemy. Montécuculi donna dans le piége, & ſortit de cette place avec le Baron de Soye Gentilhomme de Bourgogne qu'on avoit relâché. Caldembach feignit & recula juſqu'à ce qu'il fût à portée d'être ſecouru par la Troupe qu'il tenoit en réſerve. Alors faiſant face aux ennemis, il tomba rudement ſur eux, en tüa quatre-vingt & en bleſſa pluſieurs. Montécuculi y reçut trois coups de mouſquet & deux coups d'épée, & fut fait priſonnier avec le Baron de Soye. Adelzreiter ne s'accorde pas avec Puffendorff dans le récit de cette action (*l*). L'hiſtorien Bavarois

(*l*) PUFEND. L. 5. §. 62. ADELZREITER Hiſt. Boior. p. 3. L. 18. n. 27.

rois prétend que Montécuculi y fut bleſſé à la jambe, mais que les Suedois y perdirent deux cens hommes. Cette action n'eſt pas aſſez conſiderable pour s'arrêter à demêler à qui on doit en donner l'honneur. Quoy qu'il en ſoit Erneſt Montécuculi ayant été conduit à Colmar, y mourut le 17. Juin (*m*). Il étoit d'une des premieres maiſons de Modene, & s'étoit ſignalé dans les charges de Général d'Artillerie & de Commandant d'Alſace; il fut tres regretté dans Briſach & de toute l'Armée, & ſa perte donna de nouvelles eſpérances aux Suedois. Le Rhingrave marcha avec trois mille chevaux, & vint camper prés de Bieſſen tout proche de Briſach le 27. Juin 1633. Ce camp fermoit tous les paſſages de l'Alſace, & ſerroit la place de ſi prés, que les Imperiaux crûrent qu'ils ne devoient rien omettre pour éloigner l'ennemy

(*m*) GUALDO L. 6. pag. 192.

nemy ; ils l'attaquerent dans ſon camp le 17. Juillet, mais ils furent repouſſez. Le Colonel Mercy étant retourné le lendemain à la charge, fut luy-même fait priſonnier.

Briſach bloqué.

Tandis que le Rhingrave inveſtiſſoit Briſach du côté de l'Alſace, le Marquis Frideric de Bade la blocquoit du côté du Briſgaw; de ſorte que la place eût été bientôt forcée de ſe rendre, ſi les Imperiaux n'étoient venus à ſon ſecours. Déjà le Rhingrave avoit emporté un ouvrage extérieur défendu par deux cens-cinquante hommes, dont cent furent faits priſonniers, le reſte ou tué ou noyé, à la reſerve d'une vingtaine, qui purent à peine rentrer dans la Ville. Le Colonel Rantzau ſe ſignala de même le 15. Septembre, en ſe rendant maître de tous les dehors, qui couvroient le pont (o); il les raſa aprés y avoir gâgné quantité de poudres & pris quatre piéces de Canon & un mortier: Il jetta deux Canons dans le Rhin, & amena les deux autres au

(o) Pufend. L. 5. §. 81.

au camp. Ces petits avantages faiſoient eſpérer aux Suedois que la place ſeroit bientôt contrainte de leur ouvrir ſes portes; mais le Duc de Feria Gouverneur de Milan ayant joint Altringer, avec les Troupes qui étoient venuës d'Italie, s'avança dans la Suabe, feignit de vouloir entrer dans le Wirtemberg, pour donner jalouſie aux ennemis; & aprés avoir tout d'un coup changé de route, il précipita ſa marche vers les Villes Foreſtieres, paſſa le Rhin à Sekinguen, s'empara de Rheinfeldt malgré la vigoureuſe réſiſtance du jeune Croneck Commandant Suedois, qui y fut tüé & toute ſa Garniſon paſſée au fil de l'épée, à l'exception de vingt ou trente Soldats (*p*). L'Armée du Duc de Feria étoit de dix mille hommes de piéd & de huit mille chevaux, avec dix piéces de Canon (*q*). Aprés avoir pris d'aſſaut cette place, il fit paſſer ſes Troupes ſous les murailles de Bâle, qui fut obligée de luy céder les bleds que les

(*p*) Idem ibid. §. 91.
(*q*) Merc. Franc. T. 19.

les Païſans du Suntgau y avoit réfugiez ; les Suiſſes ne pouvoient pas les refuſer aux Païſans à qui ils appartenoient ; & les Païſans les donnerent avec plaiſir aux Troupes imperiales, qui venoient au ſecours de leurs païs & de leur Religion. Au premier avis que le Rhingrave reçut de leur approche, il retira la Garniſon qu'il avoit miſe à Enſisheim, & l'envoya à Rouffach où elle ne demeura gueres. Car les Imperiaux informez que Briſach ne pouvoit tenir au plus que douze jours, marcherent pour la ſecourir. Le Rhingrave Jean-Philippe ne ſe ſentant pas aſſez fort pour réſiſter, leva le ſiége le 16. Octobre, & ſe rendit à Colmar, aprés avoir mis le feu à ſon camp.

Secours jetté dans Briſach.

La délivrance de Briſach parut aux Imperiaux une expédition digne d'être immortaliſée ; ils firent battre une monnoye d'argent en forme quarrée : cette eſpéce de médaille paroit devoir tenir icy place à cauſe des dattes qu'elle

a

a conſervées. D'un côté on lit dans la Legende ces mots, *Briſac. Obſeſſ. Duct. Rhingravio. & March. Frederic. Durlacens.* C'eſt-à dire, Briſach aſſiégée ſous les ordres du Rhingrave & du Marquis Frederic de Dourlac. Dans l'écu ſont les armes d'Autriche, de la Haute-Alſace & de Briſach avec la datte du ſiége *VII. Julii & III. Auguſti anno Dni. M DCXXXIII.*

Dans le Revers, il y a un loup qui fuit au moment que le ſoleil ſe leve avec ces mots, *Hoc oriente fugit* & dans la Legende *ab utrisque turpi fuga deſert. XVI. Octob.* Ainſi pour célébrer le Duc de Feria, qui ne faiſoit que de paroître en Alſace, ils inſultoient au Rhingrave Otton-Loüis, & au Marquis Frederic de Bade dont on lit le nom dans la Legende. Cependant les progrés du Duc ne furent pas de longue durée en Haute-Alſace; il fut obligé de l'abandonner, comme nous le verrons, aprés que nous aurons raconté ce qui ſe paſſa en Baſſe-Alſace, pendant que les Suedois bloquoient Briſach.

Nous avons vû que Bamberg Gouverneur de Philisbourg avoit refuſé de remettre cette place à Philippe-Chriſtophe Evêque de Spire & Electeur de Tréves, qui l'avoit fait bâtir, & à qui elle appartenoit. Ce refus avoit piqué ce Prince, qui pour ſe faire obéir avoit eu recours au Chancelier Oxenſtiern avec qui il s'étoit abouché à Mayence. Le Chancelier informé de l'état de la place, alors l'une des plus fortes d'Allemagne, & défenduë par une Garniſon de trois mille hommes, parmi lesquels les Eſpagnols avoient leurs meilleures Troupes, crût qu'on devoit ſe contenter de bloquer cette place, qui faute de munitions & de vivres tomberoit d'elle-même ſans beaucoup d'effort, & ſans grande perte de la part des aſſiégeans. Cette importante entrepriſe fut confié au Lieutenant-Général Schmidberg qui inveſtit Philisbourg le 10. Juillet 1633. avec une Armée de huit mille hommes. Il ſurprit d'abord le Château de Grombac qui luy fournit une tres

Philisbourg bloqué.

gran-

grande quantité de vivres. Les aſſiégez inquieterent les Suedois par de frequentes ſorties : quelques unes leur réüſſirent ; ils furent battus dans d'autres, & ſur tout dans celle qu'ils firent vers la my-Août, où ils perdirent plus de ſix-vingt hommes. Mais ces petits combats ne décidoient rien, & prés de ſix mois ſe paſſerent avant que la réſolution des aſſiégez parût ébranlée.

Pendant que Schmidberg fatiguoit Philisbourg, le Prince Chriſtian de Birkenfeldt entama le ſiége de Haguenau ; il ſe ſaiſit d'abord de Reichsoffen petite Ville ou quatre cens Imperiaux ayant voulu ſe défendre, furent forcez par le Colonel Wiztum & tous furent paſſez au fil de l'épée ; le Bourgmeſtre & le Capitaine de la Ville furent pendus. Le Duc de Lorraine voyant avec peine les ſuccés du Prince Palatin & le ſiége de Haguenau commencé, réveilla ſon humeur guerriere (r). Envain ſes Conſeillers ne ceſſoient pas de le

(r) Vie du D. de Lor. par BEAUVEAU. 4.

preſſer de demeurer en repos, en luy remontrant que ſes forces n'étoient pas ſuffiſantes pour s'oppoſer aux deſſeins de la France & de la Suede; qu'il avoit à craindre qu'en prenant les armes contre ces deux puiſſances, il ne ſe mit entre deux feux; que l'Empereur étoit trop éloigné pour luy donner ſecours, que déjà l'Alſace avoit été enlevée à la maiſon d'Autriche, & qu'il n'y avoit qu'une parfaite neutralité de ſa part qui pût garentir ſes Etats. Ce Prince belliqueux ne goûta pas de ſi ſages conſeils; il s'imaginoit qu'un Prince pacifique & qui ne ſçait rien hazarder, ſe condamne à mener une vie trop obſcure, indigne de ſa naiſſance & de ſon ſang. Il ſe perſuada même que dés que les Suedois ſeroient maîtres de Haguenau, ils ne tarderoient pas de venir l'inquiéter dans Saverne & dans Dachſtein, que le Comte de Salm luy avoit cédez avec l'agrément de l'Empereur, pour aſſûrance des ſommes qui luy étoient dûës par l'Evêché de STRASBOURG. Il crût qu'il étoit plus ſûr de

de prévenir un ennemy que de l'attendre: ſa valeur même luy fit eſpérer qu'en entrant en guerre, il pourroit aggrandir ſes Etats aux dépens de ſes voiſins; qu'il luy ſeroit au moins glorieux de combattre pour la défenſe de la Religion; qu'en cas de diſgrace, il trouveroit toûjours une reſſource dans la puiſſance de l'Empereur, & qu'au fond il pouvoit prendre des meſures pour agir de maniere que la France ne pût avec juſtice trouver à redire à ſon procédé. En effet Charles ne ſe déclara pas d'abord; il ſe contenta de faire paſſer ſans bruit des Troupes au Comte de Salm, tandis qu'il avoit des Envoyez auprés de Guſtave Horn, ſous prétexte de ménager une neutralité. Mais on n'amuſe pas longtems d'habiles Généraux: le moindre ſoupçon qu'on veut uſer de ruſe avec eux, les irrite & les détermine à tâcher d'accabler celuy qui ſourdement travaille à les perdre. Dés que le Duc de Lorraine eut formé un camp proche de Sa-

verne, commandé alternativement par Florainville & par Gaſtine ou Gaſtinois, ſous prétexte de défendre cette place & les frontieres de ſes Etats (s); les Suedois s'imaginerent que le Duc ſe préparoit à jetter du ſecours dans Haguenau. Pour prévenir ce deſſein le Prince de Birkenfeldt marcha droit à Lutzelſtein, ou la Petite-pierre ; il y ſurprit un petit corps de Troupes Lorraines, fit main-baſſe ſur elles, & les défit entierement.

Aprés cette expédition le Prince de Birkenfeldt & le Rhingrave Otton-Loüis voulant s'aſſûrer toûjours plus des vûës du Duc de Lorraine, demanderent une conférence avec le Comte de Ville Gouverneur de Saverne. Le Comte aprés avoir pris ſes meſures, ſe rendit en effet le 11. Juillet prés du Prince Chriſtian, à qui il ſe contenta de dire qu'il ſçavoit que le Duc Charles n'avoit rien plus à cœur que de vivre en bonne intelligence avec les Suedois ; il ajouta cependant que s'ils avoient à pro-

(s) Adlzreiter P. 3. L. 18. n. 29.

propoſer quelques points particuliers, il les prioit de s'adreſſer au Marquis de Florainville & à Monſieur de Gaſtine, qui commandoient les Troupes Lorraines (*t*). Ces deux Généraux vinrent enſuite trouver le Prince de Birkenfeldt, à qui ils dirent qu'ils s'étoient rendus ſur la frontiere d'Alſace par ordre de leur Prince, dont ils ne connoiſſoient pas les deſſeins, mais comme c'étoit ſans raiſon que les Suedois étoient tombez ſur trois Troupes de l'Armée de Lorraine, le Duc étoit en droit de chercher à s'en venger. Ils ajouterent qu'ils ſçavoient de bonne part que les Suedois étoient réſolus d'entrer en Lorraine, dés qu'ils ſe ſeroient emparez de Haguenau; qu'il étoit juſte que le Duc leur maître prît ſes précautions, & qu'il veillât à la conſervation de ſes Etats.

Le Prince de Birkenfeldt répondit qu'il avoit attaqué & battu des Troupes, qui étoient aux ordres du Comte de Salm; que ſi le Duc de Lorraine les reconnoiſſoit pour

(*t*) PUFFEND. L. 5. n. 63.

les ſiennes, il ſe déclaroit par là ouvertement ennemy de la Suede; qu'il devoit s'attendre à de pareils traitemens, dés qu'il uniroit ſes forces à celles de l'Empereur; mais qu'il n'avoit rien à craindre pour ſes ſujets, s'il ſe contenoit dans ſon propre païs. Les deux Généraux preſſerent enſuite le Prince Palatin d'envoyer à ſon Alteſſe de Lorraine un Officier de confiance, pour luy expoſer ſes raiſons; que ſans cela ils prévoyoient que le Duc leur maître ſeroit dans la néceſſité de venger l'injure qu'il avoit reçûë. Le Prince Palatin crût qu'il ne luy convenoit pas de faire cette dé-
A. 1633. marche. Le Comte de Ville vint luy-même le 19. Juillet, de la part du Duc trouver le Prince de Birkenfeldt, pour traiter avec luy de neutralité. Mais le Prince ayant propoſé pour préliminaire que le Duc retireroit les Troupes, qui s'étoient avancées & qu'il leur feroit repaſſer les Vôges, bien loin d'écouter cette propoſition le Duc Charles fit avancer ſes Troupes, qui ſe ſaiſirent du Château de Fravem-

vembourg, appartenant au Comte d'Eberſtein, qu'elles firent priſonnier (x). Le Duc s'étant par cette priſe ouvertement déclaré ennemy des Suedois & de leurs alliez, fit ſortir le jour de St. Laurent toutes ſes Troupes des rétranchemens de devant Saverne où elles avoient campé quelque tems, en attendant le Canon & les munitions : elles marcherent au nombre de huit mille hommes de piéd & deux mille Cuiraſſiers a Pfaffenhoven, Bourg appartenant au Comte de Hanau, dans le Baillage de Buſchweiller. L'Officier qui déffendoit ce poſte avec vingt-quatre Soldats & deux cens Païſans, fut ſommé de ſe rendre; mais aſſûré d'un prompt ſecours, il tint ferme & laiſſa toute la nuit l'Armée de Lorraine expoſée à toute la fureur d'un violent orage (x). Dés le lendemain le Prince de Birkenfeldt quitta le camp de Haguenau, pour venir attaquer les Lorrains, qui malgré la fatigue qu'ils avoient

(u) Merc. Franc. T. 19. (x) Pufend. L. 5. §. 79.

ſoutenûë toute la nuit, reçurent l'ennemy avec beaucoup de bravoure. La Cavalerie de Lorraine dés le premier choc mit en fuite celle de Suede ; mais comptant trop ſur la victoire, elle pourſuivit trop loin les fuyards, ce qui donna loiſir au Sergent-Major Viztum & au Colonel Rantzau qui commandoit l'Infanterie Suedoiſe, de tomber ſur celle de Lorraine qu'elle contraignit de prendre la fuite du côté de Saverne. La Cavalerie qui s'étoit ſéparée pour courir au pillage, fut elle-même à ſon retour fort maltraitée par l'Infanterie Suedoiſe, qui reſta maîtreſſe du champ de bataille où les Lorrains laiſſerent cinq Canons & tout le bagage. Les Canons furent conduits dans l'Arcenal de STRASBOURG. Les Auteurs ne conviennent pas du nombre des morts ; les uns prétendent que les Lorrains n'y perdirent que ſix-cens hommes, & les Suedois quatre-cens : d'autres font monter la perte des Lorrains à neuf-cens hommes & deux cens priſonniers parmi

Les Lorrains battus par les Suedois.

mi leſquels étoit le Marquis de Florainville & quelques autres Officiers de diſtinction : le Comte de Salm trouva ſon moment pour échapper & ſe retira à Saverne.

Le Duc de Lorraine ne pût ſe trouver au combat, parcequ'il étoit malade ; mais il fut un peu conſolé de la déroute de ſon Armée par la levée du ſiége de Haguenau. Car les Habitans de la place profitant de l'abſence du Prince de Birkenfeldt, firent une ſortie ſur le peu de monde qui reſtoit dans les retranchemens ; ils les comblerent & ruinerent entierement tous les travaux des Suedois, Oxenſtiern ne jugeant pas à propos que le Prince Palatin recommençât l'ouvrage, luy donna ordre de paſſer en Suabe, pour joindre ſes forces à celles du Maréchal GuſtaveHorn. Le Prince ſe mit en devoir d'obéir ; mais tout en chemin faiſant il prit en deux jours Dachſtein le 30. Août 1633. pour complaire aux Magiſtrats de la Ville de STRASBOURG, à qui le voiſinage de cette place étoit trés incommode.

Le ſiége de Haguenau eſt levé.

Aprés

Aprés cette expédition le Prince Chriſtian paſſa le Rhin ſur le pont de STRASBOURG, avec trois mille hommes de piéd & trois mille cinqcens chevaux, laiſſant dans l'Alſace le Rhingrave Otton-Loüis, qui ne s'étoit joint à luy qu'aprés le combat de Paffenhoven. L'activité du Rhingrave & l'appas du pillage ne le laiſſerent pas dans une longue inaction. Il ſe mit à la pourſuite des Lorrains, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu du Prince de Birkenfeldt, & ſe jetta d'abord ſur Saint-Hippolyte, où il fit un grand carnage. De-là il traverſa les Vôges pour entrer dans la Lorraine; St. Dié luy fut abandonné (y). Il courut dans la Lorraine allemande où il prit les Comtez de Saaverden & de Bouquenon ſans beaucoup de peine. Il desarma dans Bouquenon un Régiment de Dragons Lorrains (z). Comme rien ne luy réſiſtoit, il s'avança juſqu'à Nancy, où il offrit au Roy de France, qui étoit ſur le point

(y) PUFFEND. L. 5. §. 81. (z) Merc. Franc. L. 19.

point de faire le ſiége de cette place, ſes ſervices & ſes Troupes qui conſiſtoient en deux mille Cavaliers & cinq ou ſix cens Mouſquetaires à cheval. Le Roy l'ayant remercié, il reprit la route de l'Alſace, tandis que ſa Majeſté s'approchoit de Nancy, qui enſuite d'un traité conclu avec le Duc de Lorraine, ouvrit ſes portes au Roy.

Nous avons vû que le Duc de Feria & le Général Altringer étoient entrez dans cette Province, où ils avoient contraint le Rhingrave Jean-Philippe de lever le ſiége de Briſach. Ils s'étoient ſaiſis de pluſieurs petites places : mais ils avoient pour principal objet de délivrer Philisbourg que Schmidberg reſerroit toûjours plus. Le Rhingrave Otton-Loüis, & les Troupes Suedoiſes campées prés de Colmar, étoient trop foibles pour s'oppoſer à ce deſſein : mais Guſtave Horn ne tarda pas de venir à leur ſecours avec le Prince de Birkenfeldt. Horn avoit abandonné le 23. Septembre le ſiége de Conſtance, ou forcé par l'opiniâtre

niâtre réſiſtance des aſſiégez, ou cédant aux preſſantes ſollicitations du Duc de Rohan, que le Roy avoit chargé de faire en ſorte que Horn donnât cette ſatisfaction aux Cantons Catholiques; qui avoient peine à voir cette place tomber entre les mains des Suedois, dans la crainte que les Cantons Evangeliques ne ſe liguaſſent avec eux. Le Duc de Rohan que les Calviniſtes de France avoient peu d'années auparavant reconnu pour leur Chef, oubliant en cette occaſion les intérêts de ſa Secte, ſignala ſa fidélité pour le ſervice de ſa Majeſté: ainſi les grands hommes peuvent ſe laiſſer prévenir, & ſe porter même à des excés qu'ils condamnent eux-mêmes, quand une diſgrace leur a fait connoître leur malheur & leur égarement.

Le Maréchal Horn ayant quitté la Suabe, s'avança à Offembourg, paſſa le Rhin ſur le pont de STRASBOURG; & ſans perdre de tems il s'approcha de Colmar, où il joignit ſes forces à celles du Rhingrave le 16. Octobre 1633. Dés le

le lendemain, il ſe mit en marche dans le deſſein de ſurprendre les ennemis, qui étoient répandus dans différens quartiers. Mais les Troupes qu'il avoit fait avancer, ayant été elles-mêmes ſurpriſes par les Imperiaux, il raſſembla toute ſon armée & marcha ſerré en corps de bataille, juſqu'au camp du Duc de Feria & d'Altringer. Ces deux Généraux occupoient Sultz, Gebveiller & Wattveiller, trois petites Villes qui ſe touchent. Ils avoient derriere eux des montagnes inacceſſibles, & devant eux une grande plaine où le front de leur camp étoit fortifié par de grands retranchemens & tous les chariots de l'Armée. Horn ayant reconnu ces diſpoſitions jugea que l'ennemy ne pouvoit être forcé; il ſe contenta de le canonner & de s'en approcher juſqu'à la portée du mouſquet; ainſi tout le 18. Octobre ſe paſſa dans quelques eſcarmouches & un grand nombre de Canonades qui ne décidoient rien. Le Duc de Feria ſouffroit avec chagrin de ſe voir ré-

Mesintelligence des Généraux Catholiques

réduit à être témoin de la bravoure des Suedois; mais malgré la ſuperiorité des forces Catholiques & l'avantage du poſte qu'elles occupoient, Feria ne put jamais obtenir d'Altringer qu'on en vint à un combat (*a*). La mesintelligence des Généraux eſt ſouvent la plus heureuſe reſſource de leurs ennemis.

Altringer né à Luxembourg dans une condition médiocre (*b*), étoit eſclave des volontez d'Albert de Vallenſtein Duc de Fridland, ſi connu dans l'Hiſtoire de l'Empire par ſa valeur & ſon expérience dans la guerre; mais d'un génie fiér & impérieux, qui ſupportoit avec peine que l'Empereur donnât ſa confiance aux Eſpagnols & ſur tout au Duc de Feria, que le Duc de Baviere avoit mis à la tête de ſes Troupes. Fridland ſuivant l'inſtinct de ſa jalouſie avoit recommandé à Altringer de ſe tenir ſur la défenſive, & de n'engager aucune action ſous peine de

(*a*) ADLZREIT. L. 18. n. 30. (*b*) BRACHELIUS T. 2. L. 1.

de la vie (c). Altringer brave d'ailleurs fit manquer au Duc de Feria l'occaſion de ſe ſignaler: il repaſſa même le Rhin à Briſach, ſous prétexte d'aller faire lever le blocus de Philisbourg. Le Duc de Feria qui voyoit ſes Troupes Italiennes & Eſpagnoles fort affoiblies par les maladies & par la retraite d'Altringer, quitta ſon camp & s'avança du côté de Thann, pour aller au devant d'un renfort, qui lui venoit de la Franche-comté; il s'empara de Béfort & d'Altkirck, où trois mille Comtois avec quatre cens chevaux vinrent le joindre. Ces Troupes de nouvelle levée n'augmenterent pas beaucoup les forces du Duc de Feria, dont l'Armée avoit été preſque rüinée par les maladies & par la diſéte; de ſorte qu'avec le renfort qu'il avoit reçû, à peine comptoit-il ſept-mille hommes.

Cependant le Maréchal Horn ayant eu avis qu'Altringer avoit repaſſé le Rhin, crût qu'il ne devoit

(c) Idem L. 4.

pas abandonner le Wirtemberg, qui alloit être en proye à l'ennemy (*d*); il repaſſa luy-même le Rhin, aprés avoir prié le Duc de la Force, qui commandoit prés de Remiremont une Armée d'environ dix-huit mille hommes, d'en faire entrer au moins une partie en Alſace, où il pourroit aiſément accabler les Imperiaux & ſecourir le Rhingrave, en cas qu'on voulût l'attaquer. Mais la France n'étoit pas alors fort contente de la Suede, & le Roy s'étoit plaint avec aſſez de chaleur, dans l'audience qu'il donna à Saint-Germain le 4. Novembre aux Ambaſſadeurs Suedois, de ce que contre les conditions du traité d'alliance, pluſieurs Religieux avoient été chaſſez de leurs Monaſteres, & de ce que la Suede differoit de luy remettre Philisbourg entre les mains. Sa Majeſté ajouta qu'à en juger par la maniere dont ils faiſoient la guerre, il étoit aiſé de s'appercevoir qu'ils ne penſoient qu'à anéantir une Religion, dont il

Le Roy ſe plaint de la conduite des Suedois.

(*d*) PUFEND. L. 5. §. 93.

il s'étoit déclaré le protecteur ; que ce procédé même étoit contraire aux maximes d'une bonne politique, puis qu'ils empêchoient par-là les Etats Catholiques de ſe détacher de l'Empereur. Le Roy enfin ne leur diſſimula pas que s'ils n'étoient pas plus ſoigneux de ſe conformer aux diſpoſitions des traitez, il ſeroit luy-même obligé de prendre d'autres meſures (e). Ce diſcours convenoit également & au zéle qu'avoit Louis XIII, pour ſoutenir la Catholicité, & aux vûës du Cardinal de Richelieu qui n'étoit pas fâché de faire ſentir aux Etats de l'Empire, qu'ils avoient beſoin de la protection de la France, & qu'ils étoient même dans la néceſſité de l'appeller à leur ſecours. Cette déclaration de ſa Majeſté ſervit de plan à la conduite du Maréchal de la Force, qui répondit à Guſtave Horn qu'il avoit eu ordre de ſe joindre à luy dés qu'il l'en prieroit, ſi Altringer étoit reſté en Alſace avec le Duc de Feria : mais Al-

(e) Merc. Franc. T. 19.

tringer ayant repaſſé le Rhin, & le Duc voulant tenter de conduire ſon Armée au Païs-Bas, il étoit néceſſaire qu'il obſervât ſes marches, & qu'il s'oppoſât à ſes entrepriſes. Sa Majeſté eût pû ſans doute avec ſon Armée de dix-huit mille hommes s'emparer de toute l'Alſace: mais pour ne pas bleſſer le Corps Germanique, il vouloit entrer dans cette Province en Protecteur, & non pas en Conquérant. Cette modération eût pû donner le loiſir au Duc de Feria de rétablir ſon Armée; mais ſa préſence ne tarda pas d'être néceſſaire au-delà du Rhin.

Le Maréchal Horn & le Prince de Birkenfeldt pourſuivoient Altringer, qui s'étoit avancé juſqu'à Kentzingen: ils l'avoient battu en pluſieurs petites rencontres; de ſorte qu'il ſe trouva forcé de reculer juſqu'à Briſach. Le Duc de Feria courut au plus preſſé; il paſſa luy-même le Rhin à Briſach, aprés avoir laiſſé des Garniſons dans Thann, Rouffach, Enſisheim & d'autres

tres petits endroits (*f*). Il ſe joignit à Altringer & marcha avec luy à Fribourg pour aller en Allemagne chercher des quartiers d'hyver. L'Armée Suedoiſe ne les pourſuivit pas ; mais elle les cottoya toûjours juſqu'au Danube pour mettre le Wirtemberg à couvert. Horn obligea même le Rhingrave à quitter l'Alſace pour le venir joindre : de maniere que les deux Généraux Catholiques furent contraints de retourner en Baviere, aprés avoir perdu prés de cinq mille hommes ſur la route. Le mauvais ſuccés de cette campagne donna au Duc de Feria un chagrin, auquel il ne put ſurvivre ; & ſa mort fit bien connoître qu'un grand Général a ſouvent plus à craindre de ſes rivaux que de ſes ennemis. Altringer qu'on accuſa de luy avoir fait manquer la victoire, le ſuivit de prés ; il fut tué peu de tems aprés en marchant au ſecours de Landshut (*g*).

(*f*) ADLZREITER L. 18. n. 45.
(*g*) BRACHEL. L. p. 2.

Le Comte de Salm reprend quelques places.

Les Suedois ayant repaſſé le Rhin ſous les ordres de Horn, du Prince de Birkenfeldt & du Rhingrave Otton-Loüis, il ſembloit que l'Alſace alloit enfin reſpirer; mais le Comte de Salm, dont la valeur égaloit ſon zéle pour les intérêts de l'Evêché de STRASBOURG qui luy étoit confié, profitant de l'éloignement de ſes ennemis, entreprit de s'emparer des places où ils avoient laiſſé Garniſon; il ſurprit Reichſoffen, il y fit paſſer au fil de l'épée la plûpart de ceux qui la défendoient, & il exigea des Comtes & des Seigneurs voiſins de Saverne de groſſes contributions; tandis que le Baron de Schawenbourg tâchoit de fortifier par de nouvelles levées quelques Régiments, qui étoient répandus dans la Province, contraignant même le troiſiéme homme de tous les lieux qui s'étoient déclarez pour le parti Catholique, de prendre les armes & de ſe joindre à luy (*b*). A peine le Comte de Salm eut rétabli ſes Troupes, qu'il fit marcher au com-

(*b*) PUFEND. L. 5. §. 98.

commencement d'Octobre 1633, quinze cens hommes avec quatre Canons & un mortier, pour ſe ſaiſir de Buſweiler, réſidence ordinaire des Comtes de Hanau : mais un Commiſſaire Suedois qui y étoit renfermé avec quelques Païſans, réſolut de s'y défendre. Les Troupes de l'Evêché, ayant rompu à coups de Canon la porte de cette Ville, y donnerent aſſaut, mais ſans ſuccés. Les aſſiégez cependant ſe voyant ſans eſpérance de ſecours, convinrent de payer une certaine ſomme d'argent & donnerent des otages pour en aſſûrer le payement (*i*). Abel-Moda qui n'étoit pas éloigné en ayant eu avis, ſe hâta de ſecourir cette place, & ſon approche obligea les aſſiégeans de ſe retirer, & de ſe contenter des otages qu'ils avoient reçus.

Le Roy de France protecteur du Comte de Hanau.

Ce fut dans ces circonſtances que le Roy Louis XIII. prit ſous ſa protection le Comte de Hanau, qui ſe lâſſoit de voir ſes terres

(*i*) Merc. Franc. T. 19.

en proye aux deux Armées. Il y avoit peu de tems que Jean-Wolfang & Philippe-Wolfang Comtes de Hanau, avoient fait ſignifier à la Chambre de l'Evêché de Metz, l'un en 1626. & l'autre en 1628. qu'ils étoient prêts de rendre foy & hommage pour Buſweiller, Ingweiller & autres fiéfs comme dépendans de l'Evêché de Metz (k). C'eſt ſur ce titre que le Roy ſe crût obligé d'accorder ſa protection au Comte de Hanau, & que le Maréchal de la Force donna ordre au Colonel de la Bloquerie de s'approcher de Buſweiller avec trois Cornettes de Cavalerie, pour aſſûrer les Habitans de cette petite Ville d'un ſecours de quatre mille hommes, ſe chargeant de défendre leur Ville dés qu'elle auroit reçu Garniſon Françoiſe. Le Commandant Suedois n'omit rien pour empêcher les Bourgeois d'ouvrir l'oreille à cette propoſition, & demanda que du moins on ne conclût rien avant qu'on eût appris la reſolution du Chan-

(k) Recueil des Tr. de paix T. 6.

Chancelier Oxenſtiern. Mais le Comte & ſes ſujets voulant pourvoir à leur ſûreté, accepterent les offres du Colonel qui mit Garniſon Françoiſe dans Buſweiller, Ingweiller & Neuweiller, les premieres places d'Alſace qui ſe déclarerent pour la France. A. 1633.

Aprés que le Maréchal de la Force eut mis en ſûreté les terres du Comte de Hanau, le Comte d'Arpajou s'avança dans la Baſſe-Alſace pour s'aſſûrer de Magdenbourg, place appartenante à l'Evêque de Spire, qui avoit depuis longtems mis ſes Etats ſous la protection du Roy. Le Comte y mit Garniſon & s'empara enſuite de Landau, qui n'eſt éloigné de Magdenbourg que de deux lieuës. Les François occuperent ces poſtes pour être à portée d'arrêter les Eſpagnols, qui avoient des Troupes dans le Luxembourg & qui menaçoient de venir au ſecours de Philisbourg, trop preſſé par les Suédois pour tenir encor longtems. Les François occupent Landau.

Le Sieur de la Mire Envoyé du Roy, ne ceſſoit pas de ſollici-

ter Guſtave Horn de remettre au Roy cette place, dés que les Suedois en ſeroient les maîtres, en exécution du traité que ſa Majeſté avoit fait avec l'Evêque de Spire, à qui elle appartenoit. Mais les Suedois n'étoient pas d'humeur à céder cette fortereſſe qui leur donnoit un paſſage ſur le Rhin, & qui leur paroiſſoit néceſſaire pour ſe maintenir à Mayence & le long du Rhin, où ils avoient formé le projet d'établir leur Domination. Ils trainerent la négociation en longueur, & ils laiſſerent appercevoir qu'ils étoient inquiets de voir les François occuper Magdenbourg & Landau. Ces ombrages leur firent prendre la précaution d'ordonner au Rhingrave Otton-Louis de repaſſer en Alſace & de ſe tenir prêt d'avancer du côté de Spire, pour être à portée d'agir contre ceux qui voudroient former quelque entrepriſe ſur Philisbourg; voulant même oter tous les moyens d'en approcher, en cas qu'on voulût la ſecourir, ils firent deſcendre

tous

tous les batteaux qui étoient ſur le Rhin depuis STRASBOURG juſqu'à Manheim, où ils les arrêterent du côté de l'Allemagne; & Schmidberg s'étant ſaiſi du péage de Philisbourg pendant la nuit, il coula à fond toutes les barques (*l*).

Cependant Bamberg qui commandoit dans cette place, ſe voyant réduit par la faim aux dernieres extrémitez, commença à traiter ſérieuſement le 1. Janvier 1634. A. 1634. Schmidberg écouta ſes propoſitions & les envoya au Rhingrave. Ce Général craignant que les François n'entrepriſſent de le troubler, ſe hâta d'accorder à Bamberg les conditions qu'il avoit demandées; il ſortit de la place le 7. Janvier & fut conduit à Heilbron. Sa Garniſon qui étoit encor de ſept-cens hommes ne le ſuivit pas; preſque tous les Soldats prirent parti dans les Troupes Suedoiſes. Le Rhingrave donna le Gouvernement de cette place à Schmidberg qui avoit ſi longtems ſoutenu avec fermeté les fatigues du Blocus; & les François

(*l*) PUFFEND. L. 6. § 27.

çois eurent le chagrin de voir qu'on leur refuſoit l'entrée d'une place, qui leur avoit été cédée par celuy à qui elle appartenoit. Mais entre les Guerriers la convenance l'emporte ſouvent ſur le bon droit. Sa Majeſté tres-Chrétienne en fit faire des plaintes à Oxenſtiern qui tout fiér du ſuccés des armes Suedoiſes, ne les écouta pas. Mais la fortune ayant changé, la Suede ſe vit enfin forcée de remettre Philisbourg au Roy, aprés la fameuſe victoire que les Imperiaux remporterent à Nortlingue, comme nous le dirons dans la ſuite.

A. 1634. Tandis que les armes de France & de Suede étoient occupées dans la Baſſe-Alſace, le Duc Charles de Lorraine qui s'étoit démis de ſes Etats en faveur de ſon frere, prit la réſolution de venir chercher en Allemagne les moyens de ſe venger de la Suede & de la France, dont il étoit également mécontent. Il paſſa le Rhin à Briſach le 1. Février 1634, avec ſeize cornettes de Cavalerie & deux mille hommes de piéd. Aprés s'être arrêté quel-

ques jours à une lieuë de Bâle ſur les terres de l'Evêque, il marcha dans les montagnes & ſurprit Weltkirch ou Witinken, où il fit paſſer au fil de l'épée toute la garniſon Suedoiſe. Au premier bruit de ces mouvemens, Guſtave Horn courut pour s'y oppoſer. Charles ne voulant pas engager une action avec le Général Suedois, changea de route, & s'avança près des Villes foreſtieres où il mit ſes troupes en quartier. Il n'étoit pas d'humeur à ſe tenir longtems en repos; il reprit bientôt le chemin d'Alſace avec le Comte de Lichenſtein; mais comme il approchoit de Bâle avec deux-cens chevaux, il trouva les paſſages fermez; ſoit que les Bâlois craigniſſent de donner à la France & à la Suede occaſion de ſe plaindre, ſoit qu'ils voulûſſent ſe venger des Imperiaux qui avoient dépoüillé leurs marchands à leur retour de la foire de Francfort, & enlevé quantité de bétail à la porte de Bâle. Le refus que fit cette Ville d'accorder le paſſage au Duc, ſauva l'Alſace, qui étoit

étoit entierement dégarnie de troupes, & la garentit d'une irruption qui entraine toûjours la déſolation avec ſoy. Mais Charles que les diſgraces n'abattirent jamais, n'en fut pas déconcerté; il rebrouſſa chemin & perçant dans les montagnes, il s'y fit une route & paſſa juſqu'à Beſançon, où il eſpéroit augmenter ſes troupes & être à portée de profiter des conjonctures qui pourroient ſe préſenter pour entrer dans la Lorraine ou dans l'Alſace.

LIVRE XII.

A. 1634. Des Seigneurs & des Villes d'Alſace ſe mettent ſous la protection de la France.

NOus entrons dans la partie de nôtre Hiſtoire la plus intéreſſante pour la France, puiſque c'eſt en 1634. que pluſieurs Seigneurs & pluſieurs Villes d'Alſace commencerent à implorer ſon ſecours, & à ſe mettre ſous ſa protection. Les uns attachez à l'ancienne Religion redoutoient la domination Suedoiſe; les autres s'étant déclarez pour les nou-

nouvelles Sectes, ſe perſuadoient que l'Empereur ne ceſſeroit pas de les inquieter dans le parti qu'ils avoient pris. Tous épuiſez de forces & d'argent ſe lâſſoient de voir leur païs en proye à des armées, contre leſquelles ils n'étoient pas en état de ſe défendre. La puiſſance de la France leur parut être un rempart, à l'abry duquel ils pouvoient enfin reſpirer. Ils voyoient que les terres du Comté de Hanau étoient tranquilles, depuis que le Roy les avoit priſes ſous ſa protection. Le Comte de Salm ne tarda pas de recourir à un ſemblable azile, pour garentir l'Evêché de STRASBOURG. Il ſe mit ſous la protection de la France à l'occaſion que je vais dire.

Dés que le Duc Charles de Lorraine fut entré dans la Franche-Comté le Comte de Salm eſſaya de de l'y aller joindre avec deux-mille hommes de piéd, & deux-cens chevaux tirez des garniſons de Haguenau, de Saverne & de quelques autres places : mais pour éviter la rencontre du Rhingrave, il prit ſa route par les Vôges, ſe perſuadant qu'il

qu'il pourroit ſans riſque traverſer la Lorraine, ſe rendre à Charmes, & de-là dans la Franche-Comté. Le Maréchal de la Force informé de cette marche, détacha ſon fils le Marquis de la Force avec quatre Régimens & huit Cornettes de Cavalerie, luy donnant ordre de fermer les paſſages (*a*). Le Comte de Salm, qui ne s'attendoit pas à trouver un pareil obſtacle, dépêcha un Trompette au Marquis de la Force pour luy repréſenter que l'Armée qu'il commandoit étoit celle de l'Empereur, & que n'y ayant point de guerre entre leurs Majeſtez Imperiale & trés-Chrétienne, il croyoit qu'il luy étoit libre de mener ſes Troupes au lieu où il avoit ordre de ſe rendre. Le Marquis luy fit réponſe qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on conduiſît une Armée ſur des terres que le Roy avoit priſes ſous ſa protection, ſans la permiſſion de ſa Majeſté. Une déclaration ſi préciſe obligea le Comte de reprendre la route de Saverne.

Le Marquis de la Force s'oppoſe au paſſage du Comte de Salm.

Dés

(*a*) Merc. Franç. T. 20.

Dés que le Rhingrave Otton-Loüis eut avis que le Comte avoit rebrouſſé chemin, il marcha avec mille Mouſquetaires & mille chevaux dans le deſſein de l'aller attaquer. Le Comte ne voulant pas riſquer un combat, demanda avec inſtance au Comte de Ville qui commandoit dans Saverne, l'entrée de cette place pour s'y retirer avec ſa petite Armée. Quoy que le Comte de Salm eût mis luy-même Saverne ſous la protection du Duc de Lorraine, & qu'il fût dans une parfaite intelligence avec ſon Alteſſe, de Ville fut inéxorable, & le Comte ne put obtenir une juſtice qui luy étoit ſi néceſſaire. De ſorte que ſe voyant entre deux feux, l'Armée Françoiſe luy fermant le paſſage de la Lorraine, & le Rhingrave le preſſant du côté de l'Alſace, & pour comble de diſgrace les Lorrains luy refuſant une retraite dans Saverne, il réſolut de prendre le parti le plus ſûr, & qu'il jugea plus favorable à la Religion Catholique. Il depêcha un Capitaine de ſon Armée vers le Sieur

L'entrée de Saverne refuſée au Comte de Salm.

de la Bloquerie Colonel d'un Régiment François, avec lequel il avoit quelque habitude, pour le prier d'engager le Marquis de la Force à luy ménager la protection du Roy. Pendant que cette importante affaire ſe negocioit, le Rhingrave, dont l'activité faiſoit le caractére particulier, s'approcha du Comte de Salm qu'il chargea enſuite dans le Village de Marmouſtier, défit une partie de ſon Arriere-Garde, & prit quantité de chariots (*b*). Le Comte & ſes principaux Officiers ſe réfugierent dans le Château d'Hohenbaar à une demie lieuë de Saverne. Une partie des Troupes s'y retira, le reſte ſe débanda, & pluſieurs Soldats prirent parti dans l'Armée Suedoiſe. Comme le Comte manquoit de tout dans ſa retraite il eût été forcé de ſe rendre à ſon ennemy dans deux jours faute de vivres, ſi le Colonel de la Bloquerie ne ſe fût avancé avec le traité conclû entre le Marquis de la Force & le Comte de Salm, par lequel il fut arrê-

Il ſe réfugie dans Hohenbaar.

(*b*) PUFEND. L. 6. §. 25.

arrêté, que le Comte remettroit aux Troupes du Roy, Haguenau, le Château d'Hohenbaar & Reichshoffen, & qu'il céderoit à sa Majesté tous les droits qu'il avoit sur Saverne en qualité d'Administrateur & de Grand-Doyen de l'Evêché de STRASBOURG; moyennant quoy le Roy luy accorderoit sa protection, & luy donneroit passage avec escorte dans les terres de Lorraine. Le Comte demanda ce dernier article parcequ'il n'avoit pas perdu le dessein d'aller en Haute-Alsace se joindre aux Troupes imperiales.

Hagueneau & Saverne cédées à la France.

Cependant le Marquis de la Force voulant s'assûrer de l'exécution de ce traité, partit en diligence de Baccara, & marcha droit vers Saverne, aprés avoir envoyé le Marquis de Luzerne donner avis au Rhingrave que le Comte de Salm avoit traité, & qu'il l'avoit reçu sous la protection du Roy: il prioit en même tems le Rhingrave d'éloigner ses Troupes d'un païs qu'il étoit obligé de défendre. Le Rhingrave apprit cette nou-

nouvelle avec chagrin : mais il falloit diſſimuler, ne ſe ſentant pas en état de réſiſter aux forces de la France. Cependant le Marquis de la Force ſe défiant d'un guerrier, qui, quoy qu'avec peu de Troupes pouvoit trouver des reſſources dans ſa valeur, s'avança avec ſon Armée, & vint camper aux piéds du Château d'Hohenbaar avec les Régimens de Navarre, d'Hoquincourt & de la Bloquerie, les compagnies des Chevaux-legers, de la Meſtre-de-camp, de la Luzerne, de la Ferté, de Lanſac, de Guiche, de Fourille, & la compagnie des Gendarmes Ecoſſois. De ſorte que les trois Armées, la Françoiſe, l'Imperiale & la Suedoiſe étoient à une portée de Canon l'une de l'autre, & la Ville de Saverne étoit occupée par les Lorrains. Dans cette ſitüation l'imprudence d'un Colonel Suedois manqua d'engager une affaire ; partant de ſon quartier avec quatre-cens Mouſquetaires, & trois cens chevaux, il marcha droit au quartier du Roy. Le Marquis de la Force en ayant eu

eu avis fit prendre les armes à ſon Armée, & le Marquis de Lanſac fut chargé d'aller reconnoître ce qui ſe paſſoit. Comme les Suedois tardoient de répondre au qui-vive, on donna ſur la petite troupe. Mais ayant crié Suede, Lanſac s'arrêta, & le Colonel Suedois s'étant excuſé ſur l'ignorance de ſes guides, on le laiſſa paſſer ſous les yeux de l'Armée Françoiſe rangée en bataille. Le Rhingrave ne tarda pas de décamper luy-même & fut forcé malgré ſon dépit, de faire défiler ſon Armée devant celle du Roy, qui avoit pris poſte ſur ſon paſſage.

Aprés que le Comte de Salm eut ainſi mis ſous la protection du Roy une partie de l'Evêché de STRASBOURG, il reprit ſon premier deſſein. Il partit pour la Haute-Alſace avec le peu de Troupes qui luy reſtoient. Le Marquis de la Force prit par une autre route, & vint coucher à Busweiller ; & de là il envoya de la Bloquerie & d'Eſpenan à Haguenau faire voir au Baron de Metternich qui en étoit

Gouverneur, le traité que le Comte de Salm avoit conclu. Le Baron ne délibera pas, & dés le ſoir même il céda la place au Marquis de la Force, qui nomma pour y commander le Colonel de la Bloquerie. Cet Officier avoit bien mérité cet employ, par ſa dextérité à ménager un traité qui donnoit au Roy, un titre légitime pour porter ſes armes en Alſace, & y ſoutenir la Religion Le Comte de Ville qui commandoit à Saverne ſous les ordres du Duc de Lorraine, eut plus de peine à remettre cette place entre les mains du Marquis de la Force. Mais enfin il ſe rendit à condition qu'il ſortiroit avec toutes les marques d'honneur. Foible conſolation pour un guerrier qui ſe voit obligé de céder au plus fort.

Le Comte de Salm ſe retire à Thann.

Le Comte de Salm ſe retira à Thann où il joignit ſes Troupes à celles du Duc de Lorraine & aux nouvelles levées que le Baron de Schawenbourg avoit faites dans le Suntgau. Elles étoient au nombre de ſept mille hommes qui ſe flattoient

toient de faire le ſiége de Colmar. En attendant, cette petite Armée ſe cantonna à Sultz, Gebviller, Rouffach & dans tous les lieux d'alentour. Le Rhingrave ne les laiſſa pas longtems en repos; car dés le 2. Février il ſe préſenta devant Sultz que le Comte de Lichtenſtein abandonna, pour ſe retirer à Thann à la tête de quatre Cornettes de Cavalerie. Mercy qui commandoit dans Gebwiller, ſuivit cet exemple. Le Rhingrave maître de ces deux petites Villes, marcha à Rouffach qu'il emporta ; le Château ſe rendit à diſcrétion. On fit grace aux Soldats, mais tous les Païſans qui s'y étoient réfugiez furent maſſacrez ſans pitié. A. 1634.

Les pluyes continuelles & la rigueur de la ſaiſon retarderent pendant quelques jours les deſſeins du Rhingrave, & donnerent le loiſir aux Imperiaux de raſſembler leurs Troupes: elles ſe mirent en Campagne le 3. Mars & vinrent ſe poſter entre Thann & Cernay, à une lieuë des quartiers du Rhingrave, ſous le commandement du Marquis

de Bade, & du Marquis de Baſſompierre. A peine eurent-elles le loiſir de ſe ranger. Le Rhingrave Jean-Philippe ayant eu ordre de venir les attaquer fit d'abord plier l'Infanterie Imperiale ; la Cavalerie tint plus ferme, mais Otton-Loüis étant luy-même ſurvenu avec ſon Régiment & le Canon, il mit les ennemis en fuite aprés quelque réſiſtance. Les Imperiaux perdirent dans cette action quinze cens hommes & pluſieurs Officiers, parmi lesquels ſe trouva le Colonel Philippe qui s'étoit acquis une grande réputation dans les Troupes Lorraines (*c*). Le nombre des priſonniers montoit à cinq cens, entre lesquels étoient le Comte de Salm autrefois Gouverneur de Saverne, qui fut pris combattant à pié, ſon cheval ayant été tüé ſous luy ; le Marquis de Baſſompierre Lieutenant-Général de la Cavalerie Lorraine bleſſé au bras d'un coup de piſtolet, le Colonel Mercy & quelques autres Offiers de diſtinction. Le Duc Charles de Lorraine ne ſe trou-

Les Imperiaux battus.

Le Comte de Salm fait priſonnier.

(*c*) Pufend. L. 6. §. 26. Merc. Fr. T. 20.

trouva pas à ce combat, & le Marquis de Bade eut le bonheur d'échapper, & de courir à Thann; où ayant fait monter à cheval la Princeſſe ſon Epouſe, il ſe retira à Leurre.

Le Rhingrave pourſuivant ſa victoire prit à diſcretion Wattweiller & Cernay, força Thann de ſe rendre aprés une défenſe d'un ſeul jour, prit Enſisheim que le jeune Comte de Lichtenſtein avoit abandonné pour ſe retirer à Briſach. Le Fort que les Imperiaux avoient bâti à Huningue ne réſiſta pas. La Ville de Béfort ouvrit ſes portes au vainqueur, & le Château ſe rendit le 11. Mars à condition que les Officiers ſeroient priſonniers de guerre, & que les Soldats Allemands prendroient parti dans les Troupes Suedoiſes. Leurre qui eſt une riche Abbaye ſitüée à l'extrémité de la Haute-Alſace, avoit été donnée par les Suedois au Rhingrave, pour le récompenſer de ſes ſervices. Il vint ſe préſenter pour s'en emparer; mais l'Adminiſtrateur de l'Abbaye avoit pris ſes meſures.

Le Rhingrave s'empare presque de toute la Haute-Alſace.

S'étant rendu à la hâte à Remiremont où le Colonel Hebron commandoit un Régiment François, il ſe mit ſous la protection du Roy, & prévint par-là la ruine de ce riche Monaſtere. Hebron même voulut que les Suedois luy cédaſſent le Château de Paſſavant comme une dépendance de Leurre : ainſi le Marquis Guillaume de Bade dut ſa liberté à la puiſſance du Roy. Ce Prince étant ſorti de Leurre, rallia environ ſept cens hommes, avec lesquels il prétendoit aller renforcer la Garniſon de Briſach. Mais le frere du Rhingrave s'étant emparé de Ferrette, ferma les paſſages au Marquis, qui fut obligé d'aller chercher un azile dans la Franche-Comté.

L'Evêque de Bâle n'eut pas peine à comprendre, que le Rhingrave ne tarderoit pas d'envahir ſon païs, les biens Eccleſiaſtiques ayant un grand attrait pour luy. L'Evêque voulant ſe garantir du fléau dont il étoit menacé, envoya au Marquis de Bourbonne Gouverneur pour le Roy à Montbéliard, un

un Député de ſa part, chargé d'une lettre datée du 21. Mars, avec deux Députez des Cantons Catholiques, pour le ſupplier de prendre ſous la protection du Roy l'Evêché de Bâle. Cette grace leur fut acordée; & Pourentruy où les Evêques de Bâle font leur réſidence ordinaire, reçut, comme avoit fait Leurre, Garniſon Françoiſe. Le Rhingrave qui venoit de ſe ſaiſir d'Altkirck, fut d'autant plus touché de voir Pourentruy luy échapper, qu'il avoit déja fait inveſtir cette place par cinq cens Suedois, & qu'on traitoit de ſa reddition, lors qu'un Officier de Montbéliard nommé la Haye vint luy déclarer que le Roy avoit pris cette Ville ſous ſa protection. Cette barriere que la France oppoſoit à ſes entrepriſes, fit prendre au Rhingrave la réſolution de quitter l'Alſace, où il ne craignoit plus aucun mouvement depuis l'avantage qu'il avoit eu de faire priſonnier le Comte de Salm, qui dans les tems les plus malheureux avoit ſoutenu les intérêts de la Religion & de l'Evêché

L'Evêché de Bâle mis ſous la protection du Roy.

ché de STRASBOURG avec beaucoup d'intrépidité, trouvant toûjours quelques reſſources dans ſa prudence & dans ſa valeur. Ce Comte fut dans la ſuite échangé en 1635 : il retourna à STRASBOURG, & ayant paſſé le peu d'années qui luy reſtoient dans la tranquillité d'une vie privée, il mourut le 13. Janvier 1637.

Mort du Comte de Salm.

Le Rhingrave ayant paſſé le Rhin à Huningue, aſſiégea Neubourg entre Bâle & Briſach. Les Impériaux s'y défendirent pendant quelques jours avec courage ; mais dés qu'ils virent la bréche ouverte, ils ſe jetterent dans des bateaux, abandonnerent la place, & coulerent à Briſach. Les habitants ſe rendirent ſans réſiſtance aux Suedois, qui aprés avoir pris Fribourg le 10. Avril, allerent former le ſiége de Rhinfeldt, ſous la conduite du Rhingrave Jean-Philippe. Le Colonel Mercy défendoit cette place avec huit cens hommes : il n'y eut que le manque de munitions & de vivres qui l'obligea enfin

Priſe de pluſieurs Villes par les Suedois.

A. 1634.

fin de ſe rendre le 9. Août, aprés quatre grands mois de ſiége.

Aprés la priſe de cette place les révolutions arrivées dans l'Empire, arrêterent le cours des victoires des Suedois. Albert-Wenceslas-Euſebe Walenſtein Duc de Fridland, qui de ſimple Gentilhomme de Bohéme étoit devenu Généraliſſime des Troupes de l'Empereur, ayant été poignardé pour des raiſons qu'il n'eſt pas de mon ſujet de rapporter, l'Empereur mit à la tête des Troupes Imperiales, ſon fils ainé FERDINAND Roy de Hongrie, qui depuis fut Empereur ſous le nom de FERDINAND III. Ce Prince commença à ſe ſignaler par la priſe de la Ville de Ratisbonne que les Suedois avoient conquiſe. Il marcha enſuite à Nortlingue qu'il aſſiégea: au premier avis qu'on eut que les Suedois ſe préparoient à ſecourir cette place, le Cardinal Infant Ferdinand fit avancer les Troupes qu'il avoit amenées d'Eſpagne & d'Italie pour aller prendre poſſeſſion du Gouvernement des Païs-bas;

& le Duc de Lorraine à qui le Duc Maximilien de Baviere avoit cédé le commandement des Troupes de la Ligue Catholique, voulut être un des principaux acteurs dans l'affaire qui étoit ſur le point de s'entamer. Guſtave Horn étoit d'avis de laiſſer les Imperiaux ſe fatiguer à ce ſiége : le Duc Bernard de Saxe-Weimar fut d'un ſentiment contraire. Celuy-cy l'emporta, & il fut réſolu qu'on donneroit bataille, dés que les Troupes qu'on attendoit du Wirtemberg ſeroient arrivées. Les Suedois commencerent le combat le 27. Août ; il fut opiniâtré pendant huit heures ; mais enfin la victoire ſe déclara pour les Imperiaux. Guſtave Horn & le Comte de Cratz furent faits priſonniers, avec un tres grand nombre d'Officiers. Le Duc Bernard Weimar échappa & vint ſe retirer à Heilbron. Les Suedois & l'Armée Proteſtante compterent prés de douze mille morts, dont les Païſans de Wirtemberg faiſoient la plus grande partie. Les Impe-

Grande défaite des Suedois.

A. 1634.

(d) Merc. Franc. T. 20.

periaux firent ſix mille priſonniers, prirent quatre-vingt piéces de Canon, quatre mille chariots, trois cens drapeaux & un tres grand nombre de chevaux (*e*). On prétend que le malheur des Suedois eût été ſans reſſource, ſi on avoit ſuivi le Conſeil du Duc Charles de Lorraine, qui vouloit qu'on ne perdît pas de tems, & qu'on pourſuivît les débris de l'Armée battuë. Mais on donna le loiſir aux ennemis de rallier leurs Troupes & de réparer leurs forces. (*f*).

Cette terrible défaite fit tout céder aux armes de l'Empereur. Heilbron & Heidelberg ouvrirent leurs portes au vainqueur: tout le Wirtemberg ſe ſoumit, & le Duc fut obligé d'aller ſe renfermer dans STRASBOURG. Le Duc de Lorraine entra dans le Briſgaw avec Jean de Wert Général des Troupes Bavaroiſes. Le Rhingrave Otton-Loüis qui n'avoit pû arriver à tems pour la Bataille de Nortlingue, ſe ſentant trop foible pour tenir la Campagne, ſe

Le Rhingrave vient camper ſous Kell.

(*e*) BRACHEL. L. 5. pag. 15. (*f*) ADLZREITER p. 3. L. 9. n. 55.

ſe hâta de ſe rendre à STRASBOURG, dans l'eſpérance de s'aſſûrer du pont de cette place. Il arriva heureuſement à Kell où ſon Infanterie ſe retrancha : il étendit ſa Cavalerie vers Offembourg. Mais comme il vouloit être par tout & diſpoſer tout par luy-même, il tomba prés de Wilſtet, accompagné ſeulement de quinze Cavaliers, dans un parti Lorrain qui le reconnut & le pourſuivit juſqu'à la Kintzig, riviere qui ſe jette dans le Rhin un peu au deſſous de Kell. Envain les Lorrains luy crioient qu'ils luy donneroient la vie, s'il vouloit ſe rendre, il ferma l'oreille à ces promeſſes : il pouſſa ſon cheval juſque ſur les bords de la riviere, & quoyqu'ils fûſſent fort hauts, il ſauta dans l'eau tout à cheval ; mais ne pouvant franchir l'autre bord qui étoit trop eſcarpé, il s'attacha à des arbriſſeaux, grimpa de branche en branche, & échappa à l'ennemy à travers d'une grêle de bâles, qu'on tiroit ſur luy. De-là ayant heureuſement trouvé un guide qui le con-

conduiſit dans le bois par des voyes détournées, il vint joindre ſes Troupes; il ſe fortifia à la tête du pont pour donner le loiſir à ſes bagages & à ſa petite armée, de défiler dans la Ville. Cette retraite ne luy eût pas coûté un ſeul homme, ſi le Commandant du Fort de Kell ne l'eût arrêté prés d'une heure en attendant les ordres du Magiſtrat; ce qui donna lieu aux ennemis, lorſque la nuit fut ſurvenuë de ſe mêler avec l'Arriere-Garde du Rhingrave, eſpérant d'entrer avec elle dans le Fort. Mais comme on s'en apperçût, on ſe mit en défenſe, & les ennemis voyant le coup manqué, tirerent au hazard ſur les Troupes qui défiloient; ce qui fit perdre au Rhingrave pluſieurs Soldats ou tuez ou bleſſez.

Dans de ſi triſtes conjonctures, le Rhingrave, le Duc de Wirtemberg, le Marquis de Bade-Dourlac, & le Magiſtrat de STRASBOURG ſolliciterent inſtamment le Maréchal de la Force qui étoit à Buſwiller, de venir à leur ſecours & de leur prêter ſix ou ſept mille hommes. STRASBOURG demande du ſecours à la France.

Mais le Maréchal s'en excuſa avec honnêteté, en leur diſant qu'il ne luy étoit pas permis de ſéparer ſes forces, & que le Chancelier Oxenſtiern Directeur de la conféderation l'avoit prié de deſcendre à Spire, où on travailloit déjà à un pont de batteaux. Il diſſimuloit ſous de pareils prétextes la vraye raiſon de ſon refus, & il crût que le moment étoit propre pour faire ſentir aux Conféderez, que la Cour étoit mécontente qu'Oxenſtiern tirât toûjours en longueur l'exécution du traité conclu à Francfort le 26. Août 1634. par lequel les Conféderez s'engageoient de remettre Philisbourg entre les mains du Roy (g).

Cependant les Imperiaux qui vouloient profiter de leur victoire, & des lenteurs d'Oxenſtiern s'approcherent de Philisbourg qu'ils inveſtirent. Schmidberg qui en étoit gouverneur en donna auſſitôt avis au Marquis de Feuquieres qui étoit à Spire, en luy mandant par un Gentilhomme, qu'il avoit peu de gens dans

(g) Recueil des Tr. de paix T. 2. pag. 32.

dans ſa place, peu de poudres & point de vivres. Le Marquis renvoya ſans délay le Gentilhomme, en luy donnant parole que le lendemain il ſeroit à cinq heures du matin vis-à-vis de Philisbourg ſur le bord du Rhin, où il prioit Schmidberg de ſe trouver. (*b*). Il dépêcha en même tems un courier au Colonel de la Bloquerie, qui étoit à trois lieuës de-là pour l'engager de ſe trouver au rendez-vous avec ſon Régiment & ſa compagnie de Cavalerie, & preſſa le Rhingrave & le Sieur Leuffler Chancelier du Duc de Wirtemberg, de donner en diligence avis de tout au Maréchal de la Force qui étoit à une journée de-là, & de le prier inſtamment de faire avancer l'armée Françoiſe.

Pendant qu'on prenoit de ſi ſages meſures, les Imperiaux n'oublioient ni promeſſes ni menaces pour obliger Schmidberg à ouvrir les portes de ſa place. Rien ne put ébranler la fidélité du Gouverneur, qui ſe trouva le lendemain

(*b*) Merc. Franç. T. 20.

au lieu marqué. Mais malgré toutes les raiſons du Marquis de Feuquieres, il refuſa de faire entrer les troupes Françoiſes ſans un ordre exprés du Rhingrave & du Sieur Leuffler Vice-Chancelier de Suede en Allemagne & Chancelier du Duc de Wirtemberg. Il conſentit cependant qu'une partie du Régiment de la Bloquerie occupât entre la place & le Rhin, une redoute qui auroit pû couper le paſſage au ſecours, ſi les Imperiaux s'en étoient emparez. Il permit même au Marquis de Feuquieres & au Sieur Arnault qui commandoit les Carabiniers du Roy, d'entrer ſeuls dans la Ville pour l'aider à encourager la Garniſon : enfin le Duc de Wirtemberg & le Rhingrave étant arrivez à Philisbourg, & le Sieur Leuffler ayant aporté l'ordre de la Couronne de Suede & des Princes confédérez, de remettre la place aux François, Schmidberg la céda le 10. Octobre, & le Marquis de Feuquieres reçut le ſerment de fidélité du Duc de Wirtemberg que le Roy avoit nom-

Philisbourg cédé aux François.

A. 1634.

nommé pour Gouverneur-Général de Philisbourg. Le Sieur Arnault en fut fait Gouverneur particulier, conformément au traité de Francfort du 26. Août, suivant lequel la Garnison devoit être réglée de maniere que de mille hommes sous dix Compagnies, six seroient Françoises, & les quatre autres Allemandes levées par le Gouverneur-Général sous le nom & l'autorité du Roy (*i*).

La cession de Philisbourg qui fermoit aux Imperiaux l'entrée de la Basse-Alsace, ne mettoit pas toute la Province dans une entiere sûreté. Le Marquis Guillaume de Bade, le Baron de Reinach Gouverneur de Brisach, & le Colonel Mercy travailloient sans relâche à former un corps d'Armée pour pénétrer dans la Haute-Alsace, par le moyen de Brisach, dont ils fortifioient extraordinairement le pont. Il étoit sur tout à craindre que le Duc de Lorraine à la tête de l'Armée de la Ligue Catholique, ne vînt joindre ses forces, & re-

(*i*) Traité de Francf. art. 1. & 2.

prendre tout d'un coup les places d'où les Suedois avoient été obligez de rappeller leurs Garnisons pour fortifier leur Armée. Oxenstiern & les Princes conféderez avoient senti le danger, & ce fut pour le prévenir qu'ils envoyerent à la Cour de France le Sieur Leuffler, & Philippe Streiff Sieur de Lauvestein Conseiller du Duc de Deux-Ponts. Ces Agents avoient ordre de presser Sa Majesté de déclarer la guerre à l'Empereur, & de ne craindre pas pour s'y engager de luy offrir toutes les Villes d'Alsace, Brisach & même Benfeldt, avec la faculté de prendre sous sa protection les Evêchez de Trêves & de Mayence. Mais ce qui se traite au loin ne va jamais assez vîte au gré de ceux qui sentent le mal de prés & qui le voyent sous leurs yeux. Le Rhingrave qui connoissoit l'état de l'Alsace, prétendoit qu'il ne luy seroit pas impossible de tenir la campagne, dés que les François seroient maîtres de Colmar & de Scelestat, d'ou il pourroit tirer seize compagnies d'In-

Traité qui céde à la France Colmar & Scelestat.

d'Infanterie & deux de Cavalerie. S'étant appuyé de l'avis du Magiſtrat de STRASBOURG, il fit convenir Frideric-Richard Moekel Reſident de Suede en Alſace, que l'unique reſſource qui reſtoit aux confédérez, étoit de mettre entre les mains des François ces deux places & les autres petites Villes de la Province. Moekel fut chargé de négocier cette affaire avec Monſieur de l'Isle envoyé de France. Le traité fut conclu à l'inſçu du Chancelier de Suede; le Rhingrave & le Maréchal de la Force l'approuverent, & on l'envoya à Oxenſtiern pour le ratifier. Comme ces conventions faites avec la France, mettoient la Ville de STRASBOURG & l'Alſace hors de peril, le Rhingrave partit pour aller à Worms, s'aboucher avec Oxenſtiern qui l'avoit mandé. Mais la mort le ſurprit en chemin le 6. Octobre 1634. (*k*). Les uns diſent qu'il mourut à Worms, d'autres à Spire. Il y en a même qui ont écrit qu'il fut tüé en aſſiégeant une bicoque.

(*k*) PUFEND. L. 6. §. 89.

Quoy qu'il en ſoit les Suedois & le parti Proteſtant perdirent en luy un Général également heureux & brave, qui s'étant rendu formidable à ſes ennemis, en mérita même les éloges.

A. 1634. La mort du Rhingrave Otton-Loüis ne changea rien dans les meſures qui avoient été priſes avec la France. Leuffler ne pût obtenir que le Roy déclarât la guerre à l'Empereur : mais il convint que toute l'Alſace ſeroit cédée à ſa Majeſté. Il avoit voulu d'abord réſerver Benfeldt. Cette exception déplût au Cardinal de Richelieu, qui menaça de faire retirer de Colmar & de Sceleſtat les Troupes du Roy, ſi on refuſoit de le rendre maître de Benfeldt : il fallut acquieſcer à tout ce que la France ſouhaitoit, & le traité fut ſigné à Paris le 1. Novembre 1634, par lequel ſa Majeſté s'engageoit au cas qu'elle vînt à rompre avec les ennemis communs, d'entretenir douze mille hommes de piéd, juſqu'à ce que la paix fût faite en Allemagne, leſquels

Toute l'Alſace cédée au Roy.

quels prêteroient ſerment à ſa Ma- Art. III.
jeſté & aux Confédérez (*l*).

Que ſa Majeſté tiendroit en-de- Art. IV.
çà du Rhin une Armée conſiderable
pour s'en ſervir dans les occuren- Art. V.
ces, & qu'elle délivreroit promp-
tement cinq-cens mille livres pour
payer la Cavalerie & la mettre en
état de repaſſer le Rhin.

Le Sieur Oxenſtiern au nom de
la Couronne de Suede, & les Con-
fédérez confirmant les traitez d'al-
liance, s'obligerent de leur part, &
promirent de rétablir ſans delay le
libre exercice de la Religion Ro-
maine dans toutes les Egliſes des Art. VII.
lieux pris ſur les Catholiques.

Ils conſentent de plus qu'en cas
de rupture ouverte contre les en-
nemis communs, & pour mieux
aſſûrer le païs d'Alſace contre leurs
efforts, que le dit païs d'Alſace au
delà du Rhin, ſoit mis en dépôt &
en la protection de ſa Majeſté, avec
les places & les Villes qui en dé-
pendent, qu'ils ont priſes ſur leurs
ennemis & ſpécialement Benfeldt Art. IX.
& Sceleſtat qui ſeront miſes ez

(*l*) Traitez de Leonard p. 38.

mains du Roy, auſſitót que ſa Majeſté aura déclaré être en rupture, comme auſſi généralement tout ce qui dépend d'Alſace en deçà du Rhin. Les Garniſons que ſa Majeſté établira ez dits lieux luy prêteront ſerment & aux Confédérez, leſquels avec leurs vaſſaux & ſujets ſeront maintenus en leurs poſſeſſions légitimes, & ne ſera rien entrepris au préjudice de leur juriſdiction & de leurs droits.

Art. XII. Ils conſentent même que le Roy puiſſe avoir entre ſes mains la Ville de Briſach & les autres lieux circonvoiſins ſur le Rhin, & de-là vers le Lac de Conſtance. Et que juſqu'à ce que le Roy ait en ſa joüiſſance le paſſage de Briſach, le pont de STRASBOURG ſera libre à ſa Majeſté pour y faire paſſer & repaſſer ſes Troupes ; la garde dudit pont demeurant toûjours à ceux de la Ville de STRASBOURG. Sa Majeſté promet de bonne foy de ſon côté de retirer ſa Garniſon de Briſach & autres lieux ſusdits deçà & delà le Rhin, ſans aucune reſtitution de frais, pour en être diſ-

disposé selon qu'il sera convenu par le traité d'une paix générale. Moyennnant ce que dessus sa Majesté sera déchargée à l'avenir d'un million de livres qu'elle étoit obligée de payer annuellement. Art. XIII

Enfin avant que d'entrer en rupture contre les ennemis communs, sa Majesté veut être assûrée que les Electeurs de Saxe & de Brandebourg & autres Princes & Etats de de la Basse-Saxe, s'obligeront de ne point entrer en aucun traité de paix où de trêve avec les ennemis communs ; que conjointement avec sa Majesté & les Princes confederez, & avec leur intervention & consentement. Art. XIV.

Telles furent les principales conditions du traité qui rendit le Roy maître de toute l'Alsace, dont une partie même suivant les termes du traité étoit au delà du Rhin. Toutes les places depuis Landau qui dans la suite furent occupées par les Confédérez, furent sans difficulté remises entre les mains de la France, en conséquen-

ce

ce du traité qui luy cédoit toute l'Alſace.

Aprés cette convention ſi ſolemnelle, le Roy voulant garantir cette Province des irruptions dont elle étoit menacée, y envoya de nouvelles Troupes ſous les ordres du Marêchal de Brezé, qui devoit commander l'Armée Françoiſe avec le Marêchal de la Force (*m*). Ces deux Généraux mirent dix mille hommes en quartier dans les montagnes de Vôges, pour border l'Alſace. Cette précaution n'empêcha pas les Lorrains de ſurprendre la Garniſon Suedoiſe qui étoit dans Thann, & de maſſacrer quelques François qui vouloient s'y jetter. Le Marquis de la Force qui étoit à Colmar en ayant eu avis, détacha le ſieur des Roches avec quelques compagnies, qui forcerent bientôt les ennemis de faire retraite, & d'abandonner même leur Canon. La Ville préſenta ſes clefs, & ſe mit comme le reſte de l'Alſace ſous la protéction du Roy.

Ce

(*m*) PUFEND. L. 6. §. 97.

Ce petit ſuccés ne dédomagea pas les François, de la perte qu'ils firent de Philisbourg que les Suedois venoient de leur céder. Les Auteurs ne s'accordent pas à raconter les circonſtances de cet événement : les uns attribuent la perte de cette place à la négligence d'Arnault ſon Gouverneur; les autres en accuſent les Allemands qui y étoient en Garniſon; leur contenance fit croire qu'ils avoient refuſé de combattre contre un ennemy de leur nation qui venoit les attaquer. Il eſt aſſez ordinaire aux Ecrivains de rapporter les faits ſuivant le penchant qu'ils ont pour un parti ; & rarement le public ſe perſuade qu'un malheureux n'a pas tort. Je vais tâcher de démêler ce qui me paroît de plus ſûr. Il n'y avoit que trois mois que les François étoient maîtres de cette place ; les ouvrages n'étoient que de terre, ils n'étoient ny paliſſadez ny fraiſez ; les foſſez pleins d'eau avoient été glacez par une gelée tres forte, qui duroit depuis pluſieurs ſemaines. Le Gouverneur pre-

Les François perdent Philisbourg.

prenoit ſoin de faire rompre la glace ; mais le froid continuel rendoit chaque jour ſes précautions inutiles. La peſte & les maladies avoient diminüé la Garniſon, de ſorte qu'elle étoit à peine compoſée de quinze cens hommes. Le Gouverneur preſſoit le Duc de Wirtemberg qui étoit Général, de luy envoyer du ſecours ; mais on ſe contentoit de luy en faire eſpérer. Les Habitans attachez au parti de l'Empereur, donnoient ſans ceſſe des avis de l'état où étoit la place : ils ſoupiroient aprés le moment qu'ils pourroient retourner ſous la domination imperiale. Bamberg qui par ſa conduite modérée s'étoit attaché les Habitans & les Peuples voiſins, informé des diſpoſitions de la place, propoſa au Conſeil du Roy de Hongrie, les moyens de l'enlever (*n*). On eut peine à l'écouter d'abord, parceque l'Empereur craignoit de déclarer la guerre à la France, qui n'étoit plus agitée par des guerres civiles, & qui avoit des Armées en-

Al-

(*n*) GUALDO L. 10.

Alſace à portée d'attaquer l'Empire. Mais cette crainte parut un ſcrupule qu'on leva ſans peine, en diſant qu'il étoit aiſé de voir que la France ſous prétexte de protéger ſes Alliez & la Religion, ne tendoit qu'à affoiblir la puiſſance de la maiſon d'Autriche ; que dans cette vuë elle avoit joint ſes armes à celles des Suedois ; qu'il y avoit moins de danger d'avoir un ennemy déclaré qu'un ennemy caché ; qu'on devoit peu appréhender que les François ne fiſſent des conquêtes en Allemagne ; que du moins la vivacité & l'impatience de leur génie, & l'animoſité naturelle que les Allemands avoient contre eux, les empêcheroient de les conſerver longtems, & que leurs ſuccés mêmes exciteroient bientôt contre eux la jalouſie de leurs alliez, qui craignant de les avoir pour maîtres, ne tarderoient pas à devenir leurs ennemis. Ces raiſons l'emporterent dans le Conſeil, qui conclut qu'il falloit tâcher d'enlever Philisbourg, quoy que cette entrepriſe dût paſſer pour une

une déclaration de guerre contre la France.

Galas Général des Troupes de l'Empereur ayant concerté avec Bamberg les meſures néceſſaires pour cette expédition, fit avancer dés les quatre heures du matin le
A. 1635. 24. Janvier, ſix mille hommes de ſes meilleures Troupes à un quart de lieuë de Philisbourg (o). Le Colonel Bamberg qui avoit commandé quatorze ans dans cette place, s'en approcha à la faveur de la nuit qui étoit fort obſcure ; & ayant obſervé les poſtes qui étoient gardez par les Allemands qu'il reconnut au langage des Sentinelles ; les Imperiaux s'avancerent avec des eſpéces de pont de trente-cinq-à quarante piéds de long, faits avec des échelles & des planches attachées enſembles : ils les jetterent ſans peine ſur les foſſez qui n'étoient défendus par aucun dehors & qui étoient tous glacez. Le bruit qu'ils firent paſſa pour une fauſſe allarme, ſemblable à celles que les Imperiaux avoient données plus

(o) Merc. Franç. T. 20.

plus d'une fois, pour accoutumer l'ennemy à ne pas s'en étonner: on sonna cependant le Tocsin; mais la Garnison fut trop lente à courir aux armes. Les Imperiaux appliquerent leurs échelles, & attaquerent tout à la fois tous les bastions. La Garnison n'étant pas suffisante pour border tous les parapets, il fallut céder au grand nombre: le rempart fut pris; le Gouverneur Arnault se retira dans le Palais avec le peu de François qui luy restoient; & fut enfin obligé de se rendre à discrétion. Les Imperiaux trouverent dans cette place cent vingt-huit piéces de Canon de bronze, & une trés grande quantité de munitions de guerre.

La prise de Philisbourg fut bientôt suivie de celle de Spire: comme elle étoit sans Garnison & sans défense; les Imperiaux s'en emparerent sans résistance; dés que Jean de Wert qui passa le Rhin au commencement de Février, l'eut fait sommer. Comme Galas avoit dessein de se servir de cette place pour communiquer avec Philisbourg, &

faire paſſer les Troupes imperiales en Alſace, il y mit une forte Garniſon ſous le commandement du Baron de Metternich, & fit inceſſament travailler aux fortifications & à conſtruire un pont de bateaux.

Spire priſe par les François.

Cette nouvelle entrepriſe des Imperiaux perſuada les Maréchaux de la Force & de Brezé qu'il n'y avoit pas de tems à perdre, & que dés que les ennemis auroient mis Spire en état de défenſe, l'Alſace ſeroit ouverte à leurs Armées. L'un & l'autre étoient à Landau que les François avoient occupé comme faiſant partie de l'Alſace. C'eſt là où malgré la rigueur du froid, ils réſolurent d'aſſiéger Spire : ils inveſtirent la place avec une grande partie de leur Armée, à laquelle le Duc Bernard de Weymar avoit joint deux mille hommes. Les François prirent les deux Fauxbourgs l'épée à la main. Ils ouvrirent en cinq endroits les nouvelles fortifications du corps de la place, & ils y attacherent le mineur. Tout étant prêt pour l'aſſaut, les aſſiégez

A. 1635. démanderent à capituler le 12. Mars.

Mars. Le Gouverneur Metternich, le Baron d'Hartemberg & le Colonel Goltz furent faits priſonniers de guerre avec 80. Officiers. La pluſpart des Soldats qui étoient au nombre de quinze-cens hommes de pied & de trois-cens chevaux, prirent parti avec le Duc de Weimar qui fut fait Gouverneur de la place; & les Généraux luy accorderent encor Landaw, Weiſſembourg & Germersheim pour pouvoir loger ſes Troupes plus à l'aiſe (*q*).

Le Duc de Lorraine agit en Haute-Alſace.

Ces précautions mettoient la Baſſe-Alſace en ſûreté. Mais la Haute étoit vivement inquietée par le Duc Charles de Lorraine, qui commandoit un corps d'armée ſous le tître de Duc de Wirtemberg. STRASBOURG même & Benfeldt voyant leurs foſſez glacez, craignoient une ſurpriſe ſemblable à celle de Philisbourg; & l'abbatement des Suedois faiſoit dire aux Imperiaux que dans trois ſemaines ils ſeroient aux portes de Paris, & qu'ils récompenſeroient les

(*q*) Merc. Franç. T. 20.

importans ſervices du Duc Charles, en luy faiſant céder une partie des Provinces, & peut-être méme la Couronne de France (r). Le Duc Henry de Rohan fit bientôt avorter tous ces grands projets. Il n'y avoit que ſix mois qu'il étoit revenu de ſon ambaſſade de Suiſſe, où le ſuccés de ſés négociations avoit fait oublier le malheur qu'il avoit eu, de ſe trouver à la tête des Huguenots de France. Il ne falloit pas un moins habile Général pour déconcerter les deſſeins du Duc de Lorraine, à qui il ne manquoit aucune des qualitez qui diſtinguent les plus grands guerriers. L'armée du Duc de Rohan étoit d'environ quinze-mille hommes (s). Ayant traverſé la Lorraine, il ſe rendit ſur la fin de Janvier prés de Béfort; & de-là il marcha à Altkirch, où les Imperiaux avoient des magaſins. Cette place fut emportée par eſcalade en plein midy, & abandonnée au pillage du ſoldat. Le Duc de Lorraine avoit déjà

Le Duc Henry de Rohan commande en Haute-Alſace.

(r) PUFEND. L. 7. §. 18.
(s) Merc. Franç. T. 20.

déjà paſſé ſur le pont de Briſach avec ſix mille hommes de Cavalerie & beaucoup d'infanterie; mais il n'avoit encor rien entrepris, parcequ'il attendoit le ſecours que Galas & Jean de Wert devoient luy envoyer. Le Duc de Rohan réſolut de le prévenir & fit traverſer à ſon armée la riviere d'Ill, à deſſein d'aller attaquer le Duc Charles, qui ne voulant pas riſquer un combat ſe retira, & repaſſa le Rhin à Briſach le 18. Février.

Ce Prince ayant reçu le renfort qu'il attendoit de Jean de Wert, & ſe voyant maître d'une armée de 12. à 13. mille hommes, qu'il eſpéroit devoir étre ſoutenuë par d'autres troupes qui devoient venir ſe joindre à luy, prit la réſolution de rentrer une ſeconde fois en Alſace. En effet ayant fait conſtruire un pont de batteaux au deſſus de Briſach, il fit paſſer la nuit du 25. au 26. Février douze-cens chevaux choiſis, dont il donna le commandement au Colonel Mercy, avec ordre d'attaquer huit cornettes de Cavalerie Françoiſe que

le Duc de Rohan avoit cantonnées à Steinbrun entre Briſach & Neubourg, derriere le corps de ſon Infanterie, qui étoit poſtée plus prés de Briſach. Comme le païs eſt couvert par la grande forêt de la Hart, il fut aiſé à Mercy de marcher dans les bois par le ſecours de deux païſans, qui luy ſervoient de guides. Il avança ſans être apperçu à un quart de lieuë du village où la Cavalerie étoit logée. Les Imperiaux ſurprirent le quartier du Marquis d'Aſſerac qui fut fait priſonnier, avec le Sieur de St. André Montbrun. Le Duc de Rohan en ayant eu avis commanda d'abord deux-cens maîtres, quatre-cens mouſquetaires, & huit tambours qu'il fit monter à cheval, pour aſſûrer d'un prompt ſecours la Cavalerie Françoiſe, qui s'étoit miſe en défenſe. Mercy ayant ouy le bruit des tambours, & croyant que toute l'armée venoit fondre ſur luy, fit tourner bride à ſa troupe, qui s'enfuit dans le bois, aprés avoir abandonné les priſonniers. Cette affaire ſe paſſa à une petite lieuë

Le Comte de Mercy eſt repouſſé prés de Briſach.

lieuë d'Ottmarsheim & de Rumersheim, où le Comte du Bourg a remporté de nos jours une ſignalée victoire ſur un autre Comte de Mercy.

Deux jours auparavant le Duc de Rohan avoit fait attaquer Rouffach, qui fut priſe par eſcalade avec peu de perte. La garniſon ſe retira dans le château & ſe rendit deux jours aprés ſans attendre le canon. Enſisheim eut en même tems un même ſort; mais ſa priſe coûta la vie à cent François. Ces expéditions ne découragerent pas le Duc de Lorraine, qui ſe jetta encor en Alſace au commencement de Mars. Mais dés qu'il ſçut que le Marquis de la Force avoit amené de nouveaux renforts au Duc de Rohan, il craignit d'entamer une affaire avec un Général, dont il connoiſſoit l'expérience & la valeur; il battit en retraite & repaſſa le Rhin ſur le pont qu'il avoit fait dreſſer à Neubourg (*t*). Ses troupes qu'il avoit extraordinairement fatiguées, ne remporterent d'autres

(*t*) Merc. Franç. ubi ſupra.

marques de leur bravoure, que quelque butin & les dépoüilles de quelques villages qu'elles avoient ravagez. Le Duc de Rohan eut au contraire la gloire d'avoir ſauvé l'Alſace. Le Duc ayant mis cette Province à couvert des irruptions ennemies, reçut ordre de la Cour de paſſer dans la Valteline, pour donner ſecours aux Griſons que les Eſpagnols menaçoient.

Cependant malgré tous ces mouvemens, la guerre n'étoit pas encor déclarée entre la France & l'Empereur. Le Roy s'étoit contenté de donner ſecours à ſes alliez, & de défendre ceux qui s'étoient mis ſous ſa protection : mais ſa Majeſté fut forcée de ne plus ſe tenir dans ces termes, dés que l'Empereur & l'Infant Ferdinand qui gouvernoit les Païs-Bas, eurent exécuté le deſſein qu'ils avoient formé d'enlever la Ville de Trêves, où le Roy avoit Garniſon. Ils chargerent de cette expédition le Prince Thomas de Savoye Général des Armées de ſa Majeſté-Catholique dans le Païs-bas (*u*). Ce Prince ayant

(*u*) GUALDO L. 10. pag. 327.

ayant joint ſes forces avec celles que l'Empereur avoit aux environs de Luxembourg, donna ordre au Comte d'Embden, & au Baron de Metternich d'inveſtir Tréves; ils la ſurprirent même, le 21. Mars, s'en rendirent maîtres, & firent priſonnier l'Electeur Philippe-Chriſtophe de Soëtern, à qui on ne pouvoit rien reprocher, que la précaution qu'il avoit priſe d'implorer la protection du Roy, dans un tems où ſon Archevêché & tous ſes Etats étoient de toutes parts en proye aux armes Suedoiſes. Cette entrepriſe fut une éclatante déclaration de guerre, qui coûta cher à l'Empire, comme nous le dirons dans la ſuite.

L'Electeur de Tréves eſt fait priſonnier.

L'Empereur bien loin de ménager la France, ne doutoit pas qu'il ne fût en état d'en abattre la puiſſance, ſur tout depuis qu'aprés avoir conclu ſa paix avec l'Electeur de Saxe, il eut entrainé dans ſes intérêts la pluſpart des Princes de l'Empire. Il y avoit déjà longtems que cette paix ſe negotioit à Prin. L'Electeur de Saxe balan-

çoit toûjours ; mais le grand nombre de Villes & de Provinces que l'Empereur avoit réduites ſous ſon obéïſſance, aprés la bataille de Nortlingue, la priſe de Philisbourg & celle de Tréves, le concours de ſes armes avec celles du Roy d'Eſpagne, & le mauvais état où ſe trouvoient les Armées que la Suede avoit en Allemagne, déterminerent enfin l'Electeur à conclure ſon traité, & la paix fut ſignée à Prague le 30. May 1635. elle portoit que les biens Eccleſiaſtiques médiats, c'eſt-à-dire ceux qui ne dépendoient pas immédiatement de l'Empereur & de l'Empire, dont les Proteſtans s'étoient emparez avant la paix de Paſſau, leur demeureroient pour toûjours : Que les biens Eccleſiaſtiques immédiats dont ils s'étoient rendus maîtres avant ou aprés la tranſaction de Paſſau, & dont ils joüiſſoient le 12. Novembre 1627. leur demeureroient de même, mais ſeulement pendant l'eſpace de quarante ans. Que réciproquement les Catholiques reſteroient en poſſeſſion de ceux dont

Paix de Prague.

A. 1635.

dont ils joüiſſoient le 12. Novembre 1627. Qu'on laiſſeroit par tout le libre exercice de la Religion Catholique & de la Confeſſion d'Augsbourg, tel qu'il avoit été le 12. Novembre 1627, à la réſerve du Royaume de Bohéme & des Provinces ſoumiſes à la maiſon d'Autriche. Que l'Electorat Palatin reſteroit au Duc de Baviere, à charge de payer à la veuve de Fréderic V. la dotte qui luy ſeroit dûë, & de donner à ſon fils de quoy ſubſiſter, quand il ſeroit rentré dans ſon devoir (x). Que l'Empereur & ſes alliez rendroient aux Confédérez de la Confeſſion d'Augsbourg, qui entreroient dans le traité, tous les biens dont ils étoient en poſſeſſion dans le tems que le Roy de Suede deſcendit en Allemagne, & que réciproquement les Confédérez rendroient les biens qu'ils avoient uſurpez ſur l'Empereur & ſes alliez depuis le même tems. Qu'on reſtituëra de même ce qui a été pris ſur le Duc de Lorraine, & que ſi le Roy de

(x) Piasecius pag. 484.

de France ou quelqu'autre Prince retient des biens appartenans à ce Duc, tous ceux qui voudront joüir des avantages de la préſente pacification, joindront leurs forces pour obliger les détenteurs à rendre ces biens à leur légitime maître. Que la fortereſſe de Philisbourg reſtera ſous la puiſſance de l'Empereur pour le ſervice de l'Empire. Qu'enfin tous ceux qui voudront accepter ce traité & qui y ſouſcriront dix jours aprés qu'il aura été publié, joüiront d'une amniſtie générale, à la réſerve de ce qui regarde la cauſe Palatine, & celle de la Couronne de Bohéme: on y excepta auſſi de l'amniſtie quelques perſonnes que l'Empereur avoit nommées à l'Electeur de Saxe dans des lettres ſecretes.

Tels furent les principaux Articles de la Paix de Prague, qui comme parle un Auteur deſintereſſé (*y*), bien loin d'éteindre le feu de la guerre en Allemagne, la ralluma plus que jamais. On vit voler dans tout l'Empire une foule d'é-

(*y*) Idem ibid.

d'écrits contre ce traité ; & les nations étrangeres furent ſurpriſes ; dit le même Auteur, que l'Empereur affectant un pouvoir monarchique, eût non ſeulement dépoüillé l'Electeur Palatin de ſa dignité Electorale ; & enlevé au Royaume de Bohéme le droit de ſe choiſir un Roy ; mais que par une nouveauté juſqu'alors inoüie, ſa Majeſté Imperiale forçât les Etats de l'Empire à ſe ſoumettre à un traité conclu entre l'Empereur ſeul & l'Electeur de Saxe, ſans le concours d'une diéte, & ſans le conſentement de tout l'Empire. Pluſieurs Etats & Villes de l'Empire, jaloux de leur liberté, eurent peine à s'aſſervir à une loy, qui leur paroiſſoit être l'ouvrage d'un vray déſpotiſme ; ils en craignoient les conſéquences, & ils s'imaginoient que ſi l'Empire acceptoit un traité conclu ſans qu'il y eût eu aucune part, l'Empereur profitant de cette condeſcendance ſe croiroit à l'avenir en droit de régler de ſa propre autorité, les plus importantes affaires de la Religion & de l'Empire.

pire. L'Empereur eut de ſon côté ſes partiſans, qui juſtifioient ſa conduite ſur la néceſſité de faire ceſſer enfin des guerres, qui agitoient l'Empire depuis tant d'années. Ils prétendoient qu'il y a des cas où le bien de l'Empire éxige que l'on paſſe ſur les régles ordinaires; que le mal étoit preſſant, & que les délibérations du Corps Germanique ne pouvoient y apporter un aſſez prompt remede. Quoy qu'il en ſoit la puiſſance de l'Empereur obligea la plûpart des Princes & des Etats de l'Empire, à accepter ce traité. Les ſeuls Guillaume Landgrave de Heſſe, Prince qui avoit beaucoup d'eſprit, & le Prince Bernard de Saxe-Weimar qui s'étoit ſignalé dans les Armées, demeurerent attachez au parti Suedois, que les Villes de Nuremberg, d'Ulm & de Francfort abandonnerent.

STRASBOURG délibére ſur cette paix.

STRASBOURG étoit trop voiſine de la France pour bruſquer une démarche de cette conſéquence: elle prit le loiſir de délibérer, & quoy que le traité de Prague n'eût accor-

accordé que dix jours pour prendre ſon parti, elle ne voulut pas s'engager en aveugle, ni ſe ſoumettre ſans s'être aſſûrée qu'elle choiſiſſoit la voye la plus ſage & la plus convenable à ſes interêts. Le Comte de Galas luy ayant déclaré ſur ce point les volontez de l'Empereur, elle pria ſa Majeſté Imperiale de vouloir bien expliquer quelques articles qui luy faiſoient peine. Mais FERDINAND Roy de Hongrie qui étoit à Philisbourg à la tête d'une Armée puiſſante, répondit aux Magiſtrats de STRASBOURG le 1. Septembre 1635. que ſa Majeſté Imperiale vouloit que la Ville ſe ſoumît à toutes les conditions du traité purement & ſans limitation, la menaçant même de l'exclure de l'Amniſtie ſi elle différoit d'avantage.

Elle expoſe ſa peine au Duc de Saxe & au Landgrave de Heſſe.

Cependant Guillaume Marquis de Bade luy faiſoit eſpérer quelque adouciſſement; & elle écrivit elle-même à l'Electeur de Saxe & au Prince George Landgrave de Heſſe-Darmſtat pour leur demander conſeil, & les ſupplier d'obtenir de

de l'Empereur les explications qu'elle desiroit. Elle réduisoit ses remontrances à quatre chefs, dans la longue lettre qu'elle écrivit au Landgrave (z).

1. Elle exposoit la crainte qu'elle avoit que dés qu'elle se seroit soumise au traité de Prague, on ne la contraignit de restituer aux Catholiques les trois Eglises dont elle étoit en possession.

2. Qu'on ne l'obligeât à rétablir les maisons de l'Ordre Teutonique & des Religieux de St. Jean de Jerusalem qu'elle avoit fait démolir.

3. Qu'on ne la forçât d'abandonner contre les loix de la bonne foy & de la justice, plusieurs Princes & Comtes qui s'étoient réfugiez chez elle, & qui avoient eu recours à sa protection. Sa crainte sur ce point étoit d'autant plus vive, qu'elle étoit bien informée que ces Seigneurs étoient exclus de l'amnistie.

4. Enfin elle representoit que comme elle avoit toûjours entretenu une étroite amitié avec la Fran-

(z) Archiv. Argent.

France dont elle étoit voiſine; & dont le commerce luy étoit néceſſaire, il luy paroiſſoit juſte qu'on luy permit de conſerver avec elle une exacte neutralité.

Le Landgrave de Heſſe-Darmſtat qui étoit auſſi attâché aux intérêts de l'Empereur, que le Landgrave de Heſſe-Caſſel l'étoit à ceux de la France & de la Suede, donna le ſoin à ſes Conſeillers d'examiner la lettre de la Ville de STRASBOURG, & luy fit enſuite faire une réponſe le 13. Octobre, par laquelle il luy conſeilloit de ne tarder pas à ſouſcrire à la pacification de Prague. Mais les raiſons de Moekelius, qui réſidoit pour la Suede à STRASBOURG, & celles du Vicomte de Rouſſilly qui y veilloit aux intérêts de la France, rendirent inutiles les déciſions du Landgrave (*). STRASBOURG avant que de ſe déterminer vouloit attendre que le tems luy découvrît de quel côté pancheroit la fortune; & l'Empereur qui ne ſe ſentoit pas en état de la contrain-

(*) Traitez de paix de Leonard T. 3.

dre, ſe contenta que pour un tems elle ſe tint dans la neutralité.

La Ville de Colmar ne garda pas de pareils ménagemens; car ayant envoyé à Paris le ſieur Jean-Henry Mogg ſon Syndic & ſon Député, elle conclut à Ruel un traité le 1. Août 1635 (*), par lequel ayant déclaré qu'elle étoit reſoluë de perſéverer dans l'obſervation du traité fait à Heilbron le 19 Avril 1633, elle conſentoit que le Roy mît Garniſon chez elle, & qu'il la fortifiât aux frais de ſa Majeſté. Le Roy de ſon côté reçut la Ville & les Habitans ſous ſa protection, pour y être jusqu'à la paix qui finiroit la guerre préſente en Allemagne, laquelle arrivant, la Ville ſeroit remiſe en l'état auquel elle étoit en 1618. Le Roy en attendant s'obligeoit de luy conſerver tous ſes priviléges, à condition que la Religion Catholique auroit dans cette Ville une exercice libre & ſans trouble.

Ces obſtacles que ces Villes apporterent à l'exécution du traité de Prague, n'arrêterent pas les deſſeins

deſſeins que l'Empereur avoit formez d'agir contre la France. Il dirigea d'abord ſes entrepriſes contre l'Alſace, qui devint bientôt le triſte téatre d'une ſanglante guerre.

LIVRE XIII.

LA décadence des affaires des Confédérez, le grand nombre des Princes & des Villes qui ſe détâchoient du parti Suedois pour ſe ſoumettre à l'Empereur, & l'embarras où ſe trouvoit le Roy trés-Chrétien, obligé d'entrenir cinq grandes Armées & de faire la guerre en Allemagne, en Flandre, dans le Milanez & chez les Griſons contre l'Empereur & le Roy d'Eſpagne; toutes ces circonſtances firent croire au Duc Charles de Lorraine que le tems étoit venu où il pouvoit rentrer dans ſes Etats, & peut-être les aggrandir au dépens de la France ou de l'Alſace. Ses partiſans le flattoient ſans ceſſe de cette eſperance, ils firent même alors frapper des médailles, qui luy promettoient un triomphant avenir. A. 1635.

Dans l'une on voyoit la foudre avec ces mots, *flamma metuenda tyrannis.* Flamme redoutable aux Tyrans. Et dans l'autre un glaive qui tranchoit les Lys de France avec cette Inſcription *talem dabit ultio meſſem*, telle eſt la moiſſon que la vengeance nous donnera. Et ſur le revers on liſoit ces mots. *Deo Duce, Auſpice Carolo*, ſous la conduite de Dieu & les auſpices de Charles. Ces ingenieux ouvrages que la flatterie médite dans le cabinet, ne ſont pas toûjours de ſûrs préſages d'un heureux avenir; & le Duc Charles comptoit plus ſur ſes forces que ſur ces ſortes de pronoſtics.

Le Duc de Lorraine vient ſur le Rhin.

Dés qu'il fut ſur les bords du Rhin à la tête de l'Armée de la Ligue Catholique & de ſix mille Bavarois, il eſſaya de pénétrer dans ſes Etats du côté de Richweyr (*a*). Il avoit même projetté d'aſſiéger Colmar, & malgré la rigueur de l'hyver, il s'étoit déjà emparé de toutes les petites Villes qui environnent cette place, à la réſerve de

(*a*) Adlzreit. L. 20. n. 32.

de Gemar & d'Horbourg ; Turkheim & Kayſersberg luy avoient ouvert leurs portes ; mais la mauvaiſe ſaiſon, les ordres que reçurent Jean de Wert & Mercy d'agir au delà du Rhin, firent échoüer pour le coup les projets du Duc Charles, qui fut obligé de repaſſer le Rhin. Le mois de May ayant ramené la belle ſaiſon, le Duc paſſa ce fleuve à Briſach avec Jean de Wert & une Armée de plus de douze mille hommes ; & ayant formé le deſſein d'entrer dans la Comté de Bourgogne, afin de pénétrer parlà dans la Lorraine, il marcha du côté de Montbéliard dont il entreprit le ſiége. Mais le Duc de la Force étant venu au ſecours avec les Troupes Françoiſes qu'il put ramaſſer, & cinq Régimens que le Duc Bernard Weimar luy envoya, il campa ſur une hauteur en préſence de l'Armée ennemie qu'il canona pendant trois jours (*b*). Les Allemands manquant de vivres & ne pouvant attaquer les François, furent obli-

(*b*) GUALDO L. 20. p. 335.

gez de lever le ſiége & de faire retraite par les gorges qui menent à Béfort. Le Duc de la Force
A. 1635. tomba ſur l'Arriere-Garde le 26. May : elle étoit compoſée de neuf cens hommes de pied, de cinq Eſcadrons de Cuiraſſiers, & du Régiment de Jean de Wert que les François mirent en déroute ; ils tuerent ou firent priſonniers tous les Officiers & un tres grand nombre de Soldats : le Régiment de Goëtz fut de même trés maltraité. Les François s'étant arrêtez dans le Suntgau qu'ils trouverent entierement ruiné, le Duc de Lorraine ſe rendit à Neubourg, Reinach à Briſach, Mercy ayant pris différentes routes aboutit ailleurs. La faim & les fatigues de cette retraite ruinerent l'Armée du Duc Charles ; de ſorte qu'à ſon retour à peine luy reſtoit-il quatre mille hommes de douze mille qu'il comptoit en entrant en campagne.

Le Duc rentre dans l'Alſace.

Cette disgrace n'abattit pas le courage du Duc Charles, il ſollicita de nouveaux ſecours, il en obtint.

obtint. L'Electeur Maximilien de Baviere luy envoya des Troupes. Jean de Wert luy en amena de Franconie, & il reçut quelques Régimens du Général Galas. Avec ces nouvelles forces il rentra dans l'Alſace, où il prit Gemar. De-là il paſſa les Vóges pour ſe jetter dans la Lorraine, dans l'eſpérance que les Lorrains qui ſont pleins de zéle & d'attachement pour leur Prince, accoureroient pour augmenter ſon Armée, & pour luy fournir des vivres en abondance. Il perça en effet jusqu'à Rambervillé où il fut obligé de demeurer dans ſes retranchemens, tandis que le Roy qui s'étoit rendu en perſonne dans la Lorraine, fit attaquer la Ville de Saint Mihel qui s'étoit ſoulevée, comptant trop ſur le ſecours qu'elle attendoit de ſon Souverain.

Cependant le Cardinal de la Valette & le Duc de Weimar n'ayant pas réüſſi dans le projet qu'ils avoient formé, de porter leurs armes au delà du Rhin, & ne pouvant plus ſubſiſter aux environs de

Mayence où ils s'étoient avancez, prirent la réſolution de retourner en France. Galas les ſuivit dans leur retraite qui cauſa quelques pertes aux deux armées; moins par les petits combats qui ſe donnerent de tems en tems, que par la diſette, qu'elles ſouffrirent en paſſant par des païs rúinez. Galas s'avanca jusqu'à Vaudrevange, où il laiſſa l'Armée Françoiſe ſe retirer librement à Metz. Il prit ſa route par Sarbrück, & vint jusqu'à Dieuſe, tandis que le Duc de Lorraine marchoit à grandes journées pour le joindre. Leur jonction ſe fit prés de Vic le 17 Octobre 1635. Toute leur armée étoit compoſée de quatre mille chevaux, & de vingt mille hommes de pied: quelques Auteurs la font monter à trente mille hommes (c). Le bruit étoit grand que l'armée Françoiſe étant à portée, on ne tarderoit pas d'en venir à une action. Il ne tint pas aux François; le Duc d'Angouléme & le Maréchal de

(c) Pufend. L. 7. §. 91. Merc. Fr. T. 21.

de la Force ayant reçu un renfort de Troupes que le Roy leur avoit envoyé, vinrent préſenter la bataille. Le Général Galas ne ſe trouva pas d'humeur à la riſquer. Il battit en retraite & tous ſes mouvemens & ſes longues marches ne ſervirent qu'à faire piller & brûler le 4 Novembre le Bourg de Saint Nicolas par mille Croates, qui y commirent des impiétez & des crimes, dont le récit fait horreur & feroit étranger à mon ſujet.

Saverne &Hohenbaar pris par les Imperiaux.

Aprés cette triſte expédition, dont la Lorraine conſerve le ſouvenir, Galas qui avoit perdu la plus grande partie de ſon armée par la peſte & par la famine, retourna en Alſace, où le Marquis de Grana prit le 15 Novembre Saverne & le Château d'Hohenbaar; ſuccés dont il fut redevable à la lâcheté du Gouverneur du Bour (*d*). Celuy de Dachſtein nommé Frideric Moſer ſe défendit avec plus de valeur; car la Ville ayant été emportée d'aſſaut, il ſe retira dans le Château où ſon intrepide

O 5 réſis-

(*d*) PUFEND. L. 7. n. 122.

réſiſtance contraignit l'ennemy de lever le ſiége. Le Général Galas ne fut pas plus heureux devant Haguenau qu'il fit attaquer & battre pendant huit jours à coups de canon. Mais le manque de vivres & les maladies qui deſoloient ſon armée, le forcerent d'abandonner cette entrepriſe. La Garniſon de Benfeldt ne ſe tint pas renfermée dans l'enceinte de ſes remparts. Tandisque les Imperiaux ſe débandoient allant de tout côté chercher de quoy ſubſiſter, elle tomba ſouvent ſur eux & en maſſacra un trés grand nombre. Galas gémiſſoit ſur ces pertes, & il voyoit avec douleur la ruine entiere de ſa floriſſante Armée; mais il ne trouvoit aucune reſſource dans une Province déſolée par la famine & par la peſte. Envain demanda-t'il à la Ville de STRASBOURG deux mille ſacs de grain; elle s'en excuſa ſur la diſette qu'elle ſouffroit elle-même, & qu'elle voyoit s'augmenter de jour en jour.

Cependant le Roy fut informé que Colmar & Sceleſtat manquant de

de tout, ſeroient bientôt forcées de ſe ſoumettre aux Ennemis, dont une partie avoit pris des quartiers d'hyver en Haute-Alſace, tandis que Galas cherchoit à faire ſubſiſter dans la Baſſe-Alſace les débris de la ſienne (*e*). Sa Majeſté ne voulant rien omettre pour ſecourir des Villes qui s'étoient miſes ſous ſa protection, donna ordre au Cardinal de la Valette & au Comte de Rantzau d'aller ravitailler ces deux Villes (*f*). Hague- Colmar & Sceleſtat ſont ravitaillées.
nau n'avoit pas de moindres beſoins, mais on deſeſperoit d'y pouvoir jetter des vivres. Ces deux Généraux ayant fait préparer les convoys, partirent d'Épinal au cœur de l'hyver, avec quatre mille hommes de pied & deux mille chevaux : ils entrerent en Alſace le 17. Janvier, & leur ap- A. 1636.
proche jetta l'épouvante dans les Troupes imperiales qui y hyvernoient : elles quitterent promptement leurs quartiers, pour ſe retirer à Dambac au deſſous de Sceleſtat.

(*e*) Pufend. L. 8. §. 41.
(*f*) Adlzreiter L. 21. n. 3.

leſtat. Leur fuite ayant ouvert les paſſages, Colmar & Sceleſtat reçurent ſans obſtacle les munitions & les vivres qu'elles attendoient. Rantzau ne s'en tint pas là: perſuadé qu'un ennemy effrayé eſt à demy battu, il marcha à Erſtein où il y avoit cent Cavaliers; il les pourſuivit & les joignit à Geispitzheim à deux lieuës de STRASBOURG. Il en tua une partie, fit trente-ſix priſonniers, & ce qui put échap-
28. Janv. per périt dans les eaux. Le Commandant de Colmar ſe rendit en méme tems maître de Gemar, aprés avoir tiré quelques volées de Canon; tandis que le Colonel Hebron Ecoſſois s'avança pour aller attaquer les ennemis dans Dambac. Mais les Imperiaux avoient abandonné ce poſte, pour ſe retirer à Saverne; & bientôt aprés ils leverent le ſiége de Dachſtein que Moſer défendoit toûjours.

Rantzau d'une illuſtre famille du Holſtein, mouroit d'envie de ſe ſignaler dans le ſervice du Roy, où il s'étoit récemment engagé, aprés avoir quitté celuy de la Suede.

de. Ce Comte & Quernheim Gouverneur de Benfeldt étoient d'avis qu'il falloit pourſuivre l'Ennemy. Le Cardinal de la Valette s'y oppoſa ſous prétexte qu'il n'avoit pas d'ordre; on doit quelquefois plaindre, mais on ne doit jamais blâmer un Général qui ſe tient dans ces termes. Le Cardinal conſentit ſeulement, qu'on jettât dans Haguenau des munitions & des vivres. Rantzau & le Comte de Guiche furent chargez de cette entrepriſe, qui réüſſit ſans trouver de réſiſtance. Déjà au premier avis qu'avoit eu Galas que les Troupes Françoiſes s'approchoient de STRASBOURG, il avoit brusquement quitté Saverne, où il tâchoit de noyer dans la débauche, le chagrin que luy cauſoit le mauvais ſuccés de ſa campagne; & ayant ramaſſé ce qu'il put de ſon Armée, il s'étoit retiré à Weiſſembourg. Il n'y demeura pas longtems; car ayant appris que les François étoient à Wantzenau, il ſortit de Weiſſembourg, & alla paſſer le Rhin à Seltz ſur un pont de

On jette des vivres dans Haguenau.

de bateaux, pour ſe jetter dans le Wirtemberg, laiſſant entre Landau & Weiſſembourg un trés grand nombre de ſes Soldats morts de faim & de laſſitude (*g*). On prétend que de la grande Armée qu'il avoit conduite en Lorraine, à peine luy en reſta-t'il la troiſiéme partie. Tous les Soldats périrent presque de miſere & de peſte. Les chemins étoient couverts de leurs cadavres; & les chiens qui les devoroient devenus enragez n'étoient gueres moins à craindre que la peſte. Peut-être que ces terribles fleaux qui déſoloient l'Alſace contraignirent les François de ſuſpendre le cours de leurs exploits. STRASBOURG elle-même manqua de périr: comme elle avoit ouvert ſes portes à un tres grand nombre de gens du païs qui s'y étoient réfugiez, de ſorte qu'on y en comptoit jusqu'à trente mille, les Habitans ſe virent eux-mêmes dans le danger de manquer de vivres. Pour prévenir ce mal, le Magiſtrat fut contraint de publier

La peſte & la famine ravagent l'Alſace.

(*g*) Merc. Franç. T. 21.

publier un ordre qui obligeoit les etrangers de ſortir de la Ville, avec défenſe d'en laiſſer entrer dans la ſuite ſans une permiſſion expreſſe du Magiſtrat, ny de vendre aucun vivre aux Imperiaux. Cette Ville ne fut peut-être pas trop fachée de ſe ſervir du prétexte de la néceſſité, pour faire ſentir aux François, qui devenoient les maîtres de l'Alſace, qu'elle ne favoriſoit pas leurs Ennemis.

Le Duc Bernard de Weimar n'eut aucune part aux expéditions, qui obligerent le Général Galas d'abandonner cette Province. Ce Duc étoit alors à Paris, occupé à ſolliciter l'exécution des traitez qu'il avoit conclu avec le Roy le 26. & 27. Octobre 1635, par lesquels il fut convenu que le Roy feroit toucher à ce Duc pendant la guerre, chaque année quatre millions, à condition que le Duc leveroit & entretiendroit une Armée de ſix mille chevaux & de douze mille hommes de pied, avec un équipage d'Artillerie, qu'il fourniroit tous les vivres & les munitions

La France traite avec le Duc Bernard de Weymar.

tions de guerre, & qu'il feroit payer les appointemens des Officiers & la paye aux Soldats (*b*). Par les articles ſecrets il fut réglé que le Duc commanderoit cette Armée comme Général des forces des Princes d'Allemagne Confédérez avec ſa Majeſté, neantmoins ſous l'autorité du Roy à qui le Duc prêteroit ſerment. Il fut de plus convenu que le Duc auroit la direction de toutes les actions de guerre, pour les réſoudre & examiner, ainſi qu'il le jugeroit à propos pour le bien de la cauſe commune, par l'avis & le conſeil de ceux qui réſideroient prés de luy de la part de ſa Majeſté & des Princes Confédérez; ſi ce n'eſt quand il ſeroit queſtion de paſſer le Rhin, d'entrer dans un païs nouveau, & d'entreprendre quelque ſiége important, au quel cas le Duc envoyeroit à ſa Majeſté pour luy donner avis & recevoir ſes ordres.

Articles ſecrets.

Outre les conditions que nous venons de rapporter, ſa Majeſté donne

(*b*) Traitez de paix de Leonard. T. 3.

donne & laiſſe par les mêmes traitez audit ſieur Duc, le Landgraviat d'Alſace, y compris le Baillage de Haguenau, tenu à preſent par les armes de ſa Majeſté, pour en joüir ſous le tître de Landgrave d'Alſace, avec tous les droits qui ont appartenu cy-devant à la maiſon d'Autriche dans ledit païs, à la charge d'y conſerver ſans aucun trouble l'exercice de la Religion Catholique, les perſonnes & biens Eccleſiaſtiques dans leurs priviléges, franchiſes, immunitez; & en cas qu'on vienne à faire un traité de paix, ſa Majeſté promet de faire tout ſon poſſible pour conſerver audit Duc la joüiſſance du païs d'Alſace & de toutes les donations qui luy ont été faites par la Couronne de Suede, ou luy faire donner une récompenſe convenable.

A toutes ces faveurs ſa Majeſté ajouta une penſion de cinquante mille ecus payables audit Duc Bernard ſa vie durant, auſſitôt que la paix ſeroit faite. Ce Prince iſſu de la branche aînée de la maiſon

de Saxe, n'avoit pas perdu le ſouvenir que l'Empereur avoit dépoüillé ſes ancêtres de la dignité Electorale, pour la donner à la ligne des cadets de Saxe. De pareilles disgraces ne s'effacent pas avec le tems ; & quelque juſtes qu'elles ayent pu être, les deſcendants les regardent toûjours comme une humiliation qu'on devoit leur épargner. Cette injure vraye ou prétenduë indiſpoſoit Bernard contre l'Empereur; & quoyque ſon frere Guillaume de Saxe, qui comme luy s'étoit d'abord attaché aux Suedois, ſe fût ſoumis à la paix de Prague, Bernard inſiſta toûjours qu'il falloit rétablir l'Empire dans ſa premiere liberté, & donner des bornes à la puiſſance de l'Empereur. Ce Prince n'étoit gueres plus content des Suedois que de l'Empereur. Le Chancelier Oxenſtiern, dont Guſtave Horn avoit épouſé la fille, ne le ménageoit plus, parcequ'il luy attribüoit le mauvais ſuccés de la journée de Nortlingue, qui avoit fait perdre au Général Horn la liberté

berté & une partie de ſa réputation. Ces diſpoſitions où ce Prince étoit à l'égard de l'Empereur & de la Suede, faciliterent à la France les moyens de l'engager dans ſes intérêts (*i*). Comme elle connoiſſoit ſa valeur & ſon experience dans le métier des armes, & qu'il avoit ſous ſes ordres huit mille hommes tous vieux Soldats & agguerris, le Roy ne crût pas acheter trop cher les ſervices du Duc, en luy promettant de le reconnoître pour Landgrave d'Alſace, & en luy cédant tous les droits que ſa Majeſté avoit ſur cette Province & ſur la Préfecture de Haguenau, ſoit à titre de conquéte, ſoit en vertu des traitez qui mettoient pluſieurs Villes d'Alſace ſous ſa protection. Sa Majeſté eſpéroit que l'Alſace ſe voyant ſoumiſe à un Prince Allemand, aimé & eſtimé dans l'Empire, oublieroit plus aiſément la domination de l'Empereur, & que le Duc Bernard cadet de ſa maiſon & perſonnellement mécontent de la

(*i*) GUALDO L. II. pag. 389.

maiſon d'Autriche, n'omettroit rien pour enlever une Province où il pourroit s'établir d'une maniere convenable à ſon nom, & rompre par-là les meſures que l'Empereur & le Duc de Lorraine avoient concertées, pour joindre leurs Etats & leurs forces contre la France. Telles furent les raiſons qui porterent le Roy à faire au Duc de Weimar tous les avantages dont nous avons parlé ; & le Duc ne tarda pas de donner d'éclatantes preuves qu'il les avoit bien méritées.

Victoire des François.

Une action qui ſe paſſa en Lorraine ſur la frontiere de l'Alſace, luy fournit le moyen d'exécuter ſes grands projets. Coloredo Général des Troupes Imperiales ayant paſſé l'hyver dans l'Evêché de Bâle, forma un petit corps d'armée pour rentrer en Lorraine, où le Duc Charles qui étoit à Sirck, devoit le joindre avec des Troupes Eſpagnoles commandées par le Général Picolomini, dans le deſſein de fermer aux François le paſſage de l'Alſace, & de donner le loiſir au Comte Galas de rétablir ſon Armée. Dés que le

le Marquis de la Force qui commandoit en Lorraine dans l'abſence du Maréchal ſon pere, eut avis que le Comte étoit arrivé à Saint Dié, il détacha le 12. Mars le Co- A. 1636.
lonel Gaſſion avec ſix-cens chevaux pour l'aller reconnoître. Le Marquis ſuivit de prés avec deux mille Mouſquetaires, & quinze Compagnies de Cavalerie, & joignit l'ennemy entre Ravon & Baccara. Coloredo étoit à la tête de cinq-mille hommes, au lieu que le Marquis de la Force n'en avoit qu'environ quatre mille. Il accepta le défy des François: le combat fut tres vif & dura trois heures; ſix-cens Imperiaux y furent tuez & plus de ſix-cens faits priſonniers, parmi leſquels on comptoit quarante-ſix Officiers (*l*). Un Cavalier François ayant coupé les rênes du cheval de Coloredo, ce Général fut contraint de ſe rendre; & on le conduiſit enſuite à Paris, & de-là au Château de Vincennes. Tous les bagages reſterent aux François avec les étendarts (*m*). P 3 Cet-

(*l*) ADLTZREIT. L. 21. n. 27. PUFEND. L. 8. §. 43. (*m*) Merc. Franç. T. 21.

Cette victoire ayant rendu les paſſages libres, le Duc Bernard quitta la Cour de France comblé d'honneurs & de preſents, & partit pour l'Alſace avec le Cardinal de la Valette. Ayant paſſé à Phaltzbourg, il marcha pendant la nuit avec quinze-cens hommes, & ſurprit avant le point du jour le Château d'Hohenbaar ſans aucune perte. L'Artillerie n'étant pas arrivée, il fut obligé de différer le ſiége de Saverne; ce qui donna le loiſir à la Garniſon de ſe fortifier & de ſe mettre en état de ſe bien défendre. Le Canon ayant fait bréche le 9. Juin, les François monterent à l'aſſaut; les Allemans les ſuivirent & combattirent avec une égale bravoure: les aſſiégez ſoutinrent pendant trois heures ſur les ruines de leurs murailles les efforts des aſſiégeans, qui furent obligez de ſe retirer, la nuit étant entierement fermée. On compte que ces derniers y perdirent quatre-cens hommes & quelques Officiers de diſtinction, entr'autres le Comte Jean-Jacques de Hanau, qui fut trouvé parmi

Saverne eſt aſſiégé.

parmi les morts. Le Duc Bernard y perdit luy-même un doigt de la main droite, en indiquant l'endroit où il falloit donner, & reçut une légere contuſion à la cuiſſe (*n*). Mulheim qui commandoit dans Saverne, s'aſſûrant ſur la parole de Galas qui luy promettoit un prompt ſecours, étoit réſolu de tenir ferme: mais pluſieurs Officiers de ſa Garniſon qui avoient quitté quelques années auparavant le ſervice de la Suede, craignant de ſubir la peine que leur déſertion méritoit, eſſayerent de s'échapper & de ſortir de la Ville, par un endroit que les aſſiégeans n'avoient pas inveſti: ils furent repouſſez & contraints de rentrer dans la place avec perte de trente hommes & de vingt priſonniers,

Cependant ſur l'avis qu'on eut que le Comte de Galas ſe diſpoſoit à venir au ſecours, le Cardinal de la Valette fit avancer les Troupes commandées par le Vicomte de Turenne. On donna un ſecond aſſaut, & on ſe ſaiſit même d'une maiſon dans la Ville; mais les aſ-

(*n*) GUALD. L. 12.

ſiégeans trouvant les rûës barricadées, furent encor obligez de reculer. Ces retardemens inquietoient le Duc Bernard, qui pour hâter la priſe de la place & ménager le Soldat, fit venir de Benfeldt de nouveaux Canons (o). La bréche ayant été beaucoup élargie, & tout étant prêt pour un troiſiéme aſſaut, le bruit ſe répandit que les Imperiaux avançoient. On interrompit les attaques; mais on n'abandonna pas le ſiége; & les aſſiégez malgré la faim qu'ils ſouffroient, ſe défendoient toûjours avec beaucoup de valeur, le Gouverneur Mulheim voulant malgré le péril, garder la parole qu'il avoit donnée de ſoutenir un mois dans la place. Ce fut dans cet intervalle que l'Armée Françoiſe eut la douleur de perdre le Colonel Hebron, Général d'une trés grande expérience, qui ayant ſervi longtems dans les Troupes de Suede, étoit paſſé dans celles de France, avec le titre de Maréchal de Camp (p). Comme il viſitoit de

(o) PUFEND. L. 8. §. 45.
(p) GUALDO L. 12. pag. 405.

de trop prés les ouvrages, il reçut au cou une balle de mouſquet, dont il mourut une heure aprés. Le Vicomte de Turenne fut preſque en même tems bleſſé légérement au bras. Enfin le Général Galas quitta Spire, où il avoit raſſemblé une Armée aſſez forte, ſur tout en Infanterie; & pour donner de l'inquietude aux François, il marcha à Druſenheim ſur la fin de Juin. Il s'y arrêta dans la crainte de meſurer ſes forces avec le Duc de Weimar, & de voir ſon entrepriſe ſe réduire, à être luy-même ſpectateur de la priſe de Saverne. Cette place ſe rendit en effet au commencement de Juillet, & on y mit Garniſon Françoiſe.

Pendant que l'Armée étoit occupée à ce ſiége, le Comte de la Suze Gouverneur de Montbéliard, alla ſe ſaiſir de Béfort: il aſſiégea enſuite Delle que le Rhingrave avoit priſe auparavant; elle ſe rendit à des conditions honorables pour les Bourgeois le 25. Juin 1636. Quernheim Gouverneur de Benfeldt avec cinq-cens François & un

Le Duc Bernard ſe rend maître d'une partie de l'Alſace.

détachement de ſa Garniſon, alla prendre Obernheim. Molsheim eut un même ſort, au moment que deux mille Imperiaux qui venoient à ſon ſecours, n'en étoient éloignez que de deux lieuës. Le Duc Bernard s'étant ainſi rendu maître de la plus grande partie de l'Alſace, forma le projet de paſſer le Rhin, pour pouvoir couper les vivres à l'Armée de Galas, qui demeuroit toûjours dans ſes retranchemens de Druſenheim; où il n'étoit pas aiſé à forcer, & où il manquoit de tout. C'eſt dans ce deſſein que le Duc demanda à la Ville de STRASBOURG paſſage ſur ſon pont. Le Cardinal de la Valette vouloit même qu'elle luy fournît des vivres pour trente mille hommes, avec une certaine quantité de poudres. Comme il trouva de la réſiſtance de la part du Magiſtrat, il employa les menaces, & déclara hautement que ſi la Ville s'obſtinoit à refuſer ce ſecours, il abandonneroit au pillage du Soldat tous les Villages qui dépendoient d'elle. STRASBOURG n'en fût pas étonnée; elle refuſa le paſ-

STRASBOURG affecte de ſe tenir dans la neutralité.

paſſage ſur ſon pont, & ſe contenta de promettre une petite quantité de blé. Le Magiſtrat étoit au fond favorable au Duc Bernard; mais il craignoit le voiſinage du Comte Galas, qui ſe tenoit toûjours dans ſon camp. Envain pour l'obliger de venir à un combat, l'Armée Françoiſe & celle du Duc s'avancerent juſqu'à Brumpt à trois lieuës du camp ennemy. Le Duc avoit dans ſon Armée quatre mille chevaux & environ deux mille hommes de pied. Les François étoient au nombre de ſix mille hommes d'Infanterie & de deux mille chevaux, toutes Troupes choiſies. L'Armée de Galas étoit au contraire trés affoiblie par les maladies & la deſertion; en moins de deux jours les Imperiaux perdirent plus de cinq-cens Soldats qui deſerterent ou qui furent pris. Le Roy de Hongrie FERDINAND vint luy-même reconnoître à Druſenheim l'état des Troupes Imperiales; mais il ſe contenta de pacifier quelques différends ſurvenus entre les Officiers, & laiſſa le Comte de Galas

Galas combattre dans ſon camp contre la faim. Envain le Duc Bernard & le Cardinal de la Valette le harceloient par de fréquentes eſcarmouches; Galas ne voulut jamais ſortir de ſes retranchemens. Peut-être qu'avec un peu de tems les François auroient trouvé moyen de le forcer; mais l'Armée commençoit à manquer de vivres, & STRASBOURG bien loin de fournir les grains qu'elle avoit promis, refuſa même d'en vendre; de ſorte que le Duc de Weymar réſolut de faire fourager vers la my-Juillet toute la Campagne, & de ramaſſer des grains de toutes parts, pour munir Haguenau & Saverne. Il croyoit qu'il feroit entrer les Soldats dans l'exécution de ce deſſein, en promettant de payer les grains à ceux qui en apporteroient dans le lieu qu'il avoit marqué. Mais le Soldat voyant que l'argent ſe comptoit plus ſûrement à STRASBOURG, il y vendoit ce qu'il avoit butiné. Pour empêcher ce deſordre, le Duc mit une garde aux portes de la Ville, ce qui ne plut gueres au Magiſtrat; mais

mais il luy fallut ſouffrir avec patience, ce qu'il regardoit comme un attentat à ſon authorité. Il ne tarda pas cependant de s'en venger; car le Duc Bernard perſiſtant dans la réſolution de paſſer le Rhin, ne put jamais obtenir de STRASBOURG les madriers & les cordages néceſſaires pour conſtruire un pont de bateaux. De ſorte que le Duc ne pouvant ni paſſer le Rhin ni attaquer le camp ennemi, ſe vit réduit à munir les places d'Alſace qui avoient été ſoumiſes à l'obéiſſance du Roy (*q*). Le Comte de Guiche ayant eu ordre de conduire à Haguenau un grand convoy, Galas fit ſortir de ſon camp un gros parti de Cavalerie avec deux-cens Cravates; mais vingt Cavaliers du Duc de Weimar s'étant détachez, donnerent ſur les Cravates avec tant de furie, qu'ils les mirent en fuite. Cette action mit l'allarme dans le camp, où tout ſe préparoit à repaſſer le Rhin, quoyque perſonne ne parût pour les pourſuivre (*r*), le Comte de Guiche s'é-

(*q*) PUFEND. L. 8. §. 73.
(*r*) GUALDO L. 12. pag. 429.

s'étant arrêté, aprés avoir pouſſé le parti dont il prit le Commandant, deux Lieutenants & environ cinquante Cavaliers : la plûpart des autres périrent dans les marais où ils s'étoient jettez, pour échapper aux François.

L'Armée imperiale paſſe dans la Franche-Comté.

Cependant le Prince de Condé étoit entré dans la Comté de Bourgogne où il aſſiégeoit Dole, dont la priſe pouvoit aſſûrer à la France la conquête de cette Province. Le Duc Charles de Lorraine qui étoit à Beſançon, crioit de toutes parts au ſecours, tâchant de perſuader à l'Empereur & au Duc de Baviere, que ſi on faiſoit lever le ſiége de Dole on mettroit l'Empire en ſûreté, par la diverſion qu'on feroit en France, où on pouvoit pénétrer aiſément par la Duché de Bourgogne, Province qui n'avoit pas de places fortes, & où les Armées Imperiales ſeroient dans l'abondance. Ses remontrances furent écoutées ; Galas détacha de ſon Armée le Comte Lamboy avec quatre mille Cavaliers ou Dragons, qui ſe rendirent à Briſach où ils paſſerent le Rhin,

Rhin, & entrerent enſuite dans la Comté vers la fin de Juillet. Mercy ayant quitté Bouckenom petite Ville ſitüée ſur la Sâre, y accourut en même tems avec quatre mille chevaux & deux Régiments d'Infanterie, auxquels ſe joignirent ſept mille Comtois bien armez, pour la défenſe de leur païs & de leur Souverain. Ces mouvemens & ceux que les Eſpagnols faiſoient dans la Picardie, firent juger au Cardinal de la Valette qu'il falloit courir au plus preſſé, & que les Villes d'Alſace étant hors de danger d'être attaquées par Galas, à qui il reſtoit à peine ſix mille hommes, il étoit du ſervice du Roy de paſſer en Lorraine. Le Duc Bernard ſe rendit à ces raiſons ; mais avant que de quitter l'ennemy, il voulut luy donner des preuves de ſa bravoure. Il s'avança avec ſon ſeul Régiment, & ayant repouſſé les gardes qui étoient à la tête du camp de Galas, il y reſta juſqu'à ce que toute la Cavalerie ennemie fût montée à cheval. Le Cardinal vouloit qu'on fit avancer l'Armée;

le Duc au contraire voulut reſter ſeul avec ſon Régiment ; & ayant eſcarmouché pendant deux heures, il ſe retira enſuite en bon ordre. Si on loüa en cette occaſion l'intrépidité de ce Prince, pluſieurs ne firent pas de même l'éloge de ſa ſageſſe, qualité qui dans un Général doit être préférée à la valeur.

Aprés cette avanture le Duc Bernard ſe mit en marche pour la Lorraine, ayant reproché par une lettre trés vive au Magiſtrat de STRASBOURG, l'opiniâtre refus qu'il avoit fait de le laiſſer paſſer ſur ſon pont, le blâmant même en termes durs, de luy avoir fait manquer l'occaſion d'accabler leur ennemy commun, & de venger les Princes avec leſquels leur Ville étoit entrée en Confédération. Cette lettre ne fit point changer de ſentiment à cette Ville, qui ſe flattoit qu'elle en faiſoit aſſez en ſe maintenant dans les termes d'une eſpéce de neutralité. Cette conduite cependant mécontentoit également toutes les Puiſſances. La France & la Suede croyoient ſur tout avoir lieu de s'en plain-

plaindre ; puiſque STRASBOURG avoit ſouſcrit le traité d'Heilbron de 1633, dont nous avons parlé, par lequel elle s'étoit engagée de joindre ſes forces & de donner ſecours à la Suede & aux puiſſances confédérées avec elle, juſqu'à ce que l'Allemagne eût recouvré ſon ancienne liberté par une bonne & ſûre paix, & que la couronne de Suede eût receu la ſatisfaction qui luy étoit dûë (s). Il avoit été ſtipulé de plus dans l'article IV. du même traité, que ſi aucun vouloit ſe ſéparer de la Confédération, abandonner ſes alliez, ou ne pas les aider dans le danger de ſes moyens & forces, comme il le devroit ; & ſi aprés être averti, il mépriſoit de ſe mettre en devoir d'accomplir ce qui avoit été convenu, il ſeroit déclaré ennemy, & traité comme tel par les Confédérez. Cette convention faiſoit croire au Cardinal de la Vallette & au Duc de Weymar, qu'il n'étoit pas libre à STRASBOURG de ſe tenir dans la neutralité. Ils ſe contenterent cependant de s'en plaindre :

(s) Merc. Franç. T. 19. pag. 464.

mais une contravention à des traitez ſolemnels, eſt une injure qui ne s'oublie gueres & dont les puiſſances ne manquent pas de ſe venger lorſque l'occaſion s'en préſente.

Dés que le Duc Bernard eut quitté l'Alſace pour ſe rendre à Phaltzbourg & de-là en Lorraine, Galas ſortit de ſon camp : ſa Cavalerie légére traverſa l'Alſace pour ſe rendre dans la Comté de Bourgogne, tandis que ſes gros bagages & le reſte de l'Armée marcheroient au-delà du Rhin pour aller paſſer ce fleuve à Briſach. Le Duc Bernard avançoit en même tems en Lorraine, & il s'étoit déjà ſaiſi de Blamont & de Rambervillé, lorſqu'il apprit que le Prince de Condé avoit levé le ſiége de Dole, & que le Duc de Lorraine, Galas & les Eſpagnols ſe préparoient à entrer dans la Duché de Bourgogne. Le Duc Bernard & le Cardinal de la Valette ſe mirent eux-mêmes en route pour tâcher de prévenir cette invaſion.

Le Général Galas avoit déjà pris ſon

ſon quartier à Champlite', & le Duc de Lorraine à Gray ; leurs Armées étoient preſque de quarante mille hommes. Les Troupes Françoiſes, celles ſur tout qui étoient commandées par le Cardinal de la Valette, & le Duc Bernard, les tinrent non ſeulement longtems en reſpect, mais comme elles n'étoient éloignées que de trois lieuës du camp de Galas, ayant tout en abondance tandis que les Imperiaux manquoient de tout, elles fatiguoient l'Armée ennemie par divers petits combats, & toûjours avec ſuccés. Rantzau même oſa attaquer le camp des Hongrois & des Cravates, qu'il pouſſa vivement & leur prit deux mille chevaux. Enfin aprés cinq ſemaines Galas réſolut d'entrer dans la Duché, & s'avança juſqu'à Mirebeau à trois lieuës de Dijon ; & aprés avoir brûlé pluſieurs Villages, il s'attacha ſur la fin d'Octobre 1636. au ſiége de St. Jean-de-Laône, petite Ville ſituée ſur la Saône. Cette place n'étoit pas fortifiée ; mais elle avoit ſept-cens hommes pour la défendre, & on

Le Duc de Lorraine & Galas entrent dans la Duché de Bourgogne.

A. 1636.

ne tarda pas d'y faire encore entrer ſix-cens hommes de pied & mille chevaux. Cependant elle avoit tout à craindre de la valeur & de l'expérience du Duc Charles de Lorraine qui commandoit le ſiége. Le Duc fit en effet travailler en diligence aux tranchées, dreſſer les batteries, donner même de vigoureux aſſauts ; mais la Garniſon & les habitans le repouſſerent toûjours, & dans leurs fréquentes ſorties, ils comblerent même & renverſerent ſes travaux. Tandis qu'ils arrêtoient les progrés du ſiége, le Maréchal de Camp Rantzau ſortit d'Auxonne avec quatre-ou cinq-cens Mouſquetaires, qu'il mit dans pluſieurs bateaux avec des munitions & des vivres. Ce ſecours ayant deſcendu la riviere ſous le feu des ennemis, entra dans Saint Jean-de-Laône le 1. Novembre, & ſans différer Rantzau ſe mit à la tête de huit-cens hommes de pied & de quatre-cens chevaux, il ſortit & tomba ſur les aſſiégeans avec tant de ſuccés, qu'il combla toutes leurs tranchées, tüa un grand nombre

bre des ennemis, & emmena dans la Ville pluſieurs priſonniers.

Cet évenement, & plus encor le débordement des eaux, & les pluyes continuelles, qui rendoient les approches de la place inacceſſibles, les Soldats étant dans la bouë juſqu'aux genoux, firent prendre à Galas le parti de lever le ſiége, malgré toutes les inſtances du Duc de Lorraine, qui s'en plaignit amérement à l'Empereur. Il ſe retira en Franche-Comté où le Vicomte de Turenne & le Comte de Rantzau le ſuivirent toûjours de prés. Il arriva enfin à Beſançon ſur la fin de Novembre, ayant perdu dans ſa retraite plus de cinq mille hommes & preſque tous ſes bagages. Comme il ne pouvoit pas rétablir ſes Troupes dans la Franche-Comté, il repaſſa en Alſace avec ſon Armée délabrée, pour venir chercher à la faire ſubſiſter dans le Briſgau : il ne put même y demeurer longtems, parceque l'Alſace, le Briſgau, & généralement tous les bords du Rhin ſouffroient une diſette extréme ; & que non ſeule-

ment les Villages étoient deſertez, mais que les Villes mêmes étoient dépeuplées, les Habitans s'etant réfugiez dans Bâle, STRASBOURG & Briſach avec leurs meilleurs effets (t).

Cette ſituation de l'Alſace obligea le Duc de Weymar à mettre la plûpart de ſes Troupes en quartiers dans la Lorraine, tandis qu'il alla à Paris, où il obtint ſans peine les ſecours dont il avoit beſoin pour la Campagne prochaine. Le Roy luy accorda même le commandement en chéf ſur les Troupes Françoiſes qui ſerviroient dans ſon Armée. Le Duc ſortit charmé des condeſcendances de la Cour, & ſur tout de ce qu'on l'avoit délivré du Cardinal de la Valette, dont la préſence luy avoit été trés à charge pendant la derniere campagne. Comme le Duc Bernard ne perdoit pas de vûë le deſſein de paſſer le Rhin, dés qu'il eut fait la revûë de ſes Troupes avec le Sieur du Hallier qui commandoit les Troupes Fran-

STRASBOURG refuſe au Duc de Weymar le paſſage ſur ſon pont.

(t) BRACHEL. L. 5. pag. 31. GUALDO L. 13. pag. 457.

Françoiſes ſous les Ordres du Duc, il fit ſolliciter la Ville de STRASBOURG de luy accorder le paſſage ſur ſon pont. Quernheim Gouverneur de Benfeldt & Schafelitzki Tréſorier-Général de l'Armée Weymarienne, n'omirent rien pour obtenir cette grace. Le Duc même fit en particulier de vives inſtances : mais le Magiſtrat réſiſta toûjours, craignant que s'il ſe déclaroit pour l'un ou pour l'autre parti, STRASBOURG ne devint bientôt l'eſclave de l'un ou la victime de l'autre. Il promit cependant que ſi le Duc Bernard paſſoit ailleurs le Rhin, & ſi ſes armes y étoient heureuſes, STRASBOURG luy fourniroit de la poudre & des boulets. Il fallut ſe contenter de ces paroles, & porter ailleurs ſes vûës. Il paroiſſoit aiſé de ſe rendre maître de Rhinfeld & de Lauffembourg; mais le Duc n'étoit pas encore arrivé en Alſace; & Schafelitzki, qui n'avoit que deux mille trois-cens hommes d'Infanterie, n'oſoit prendre ſur ſoy une entrepriſe de cette conſéquence. Il s'étoit rendu maî-

tre de Rouffach, de Gebwillers, de Sultz & d'Altkirck; mais s'il s'étoit avancé du côté du Rhin, il ſe ſeroit bientôt trouvé entre deux feux, ayant en front la nombreuſe Garniſon de Briſach, & le Duc de Lorraine pouvant le prendre en queuë. Ces délibérations donnerent le loiſir aux Troupes Imperiales de venir border le Rhin, depuis les Villes foreſtieres juſqu'à Spire. Ces Troupes avoient été en peu de tems rétablies; la miſere & l'abandon des Villages faiſoient que chacun s'empreſſoit à prendre les armes pour trouver de quoy vivre.

Cependant comme le Duc de Lorraine qui étoit en Franche-Comté, inquiétoit toûjours les Provinces voiſines, le Duc Bernard reçut ordre de s'aller oppoſer à ſes entrepriſes. Ayant raſſemblé toutes ſes Troupes le 13. Juin prés de Dampierre, il s'avança vers Champlite, dont il s'empara le 21. De-là ſe répandant de tous côtez, en peu de jours il réduiſit ſous ſon obéiſſance dix-huit tant Châteaux qu'au-

Exploits du Duc Bernard dans la Franche-Comté.

qu'autres petites places. Le Duc de Lorraine entreprit envain de s'oppoſer à ſes projets. Il avoit fait à ce deſſein marcher toute ſa Cavalerie commandée par le Colonel Mercy, auquel toutes les Troupes du païs s'étoient jointes, pour diſputer aux Weymariens le paſſage de la Saône. Mercy fut rudement battu prés du Village de la Ferriere, où il perdit prés de huit cens hommes & plus de mille qui furent fait priſonniers (*u*). Les Weymariens gágnerent dans ce combat tout le bagage des ennemis, ſeize enſeignes & deux-mille chevaux. Mercy ayant rallié ſa Cavalerie ne craignit pas de vouloir tenter une ſeconde action; mais le Rhingrave Jean-Philippe vint fondre ſur luy, le défit & le pourſuivit juſqu'à Vezoul.

A. 1637. Il rentre en Alſace.

Ces ſuccés ſembloient devoir arréter le Duc Bernard dans la Franche-Comté. Mais comme tous ſes deſſeins tendoient à porter ſes armes au-delà du Rhin, il entra en Al-

(*u*) Merc. Franç. T. 22. PUFEND. L. 9. §. 38.

Alſace, aprés avoir forcé le Château de Leurre de ſe rendre à diſcrétion. Les circonſtances paroiſſoient favorables pour tenter le paſſage du Rhin : les Allemands n'avoient au-delà de ce fleuve que trois mille hommes commandez par le Général de Wert, qui s'étoit rendu à Offembourg par ordre du Duc de Baviere (x). Mais STRASBOURG s'étant opiniatrée à refuſer ſon pont, il fallut prendre d'autre meſures, qui demandoient du tems, & qui donnerent le loiſir à de Wert d'augmenter ſes forces. Cependant comme les difficultez ne rebutoient pas le Duc Bernard, il ſe ſervit de la Garniſon de Benfeldt pour faire porter ſur des chariots les gros bateaux qu'il trouva dans la riviere d'Ill ; il les fit conduire à Rhinau, à ſix lieuës au-deſſus de STRASBOURG, & choiſit ce qu'il y avoit de meilleurs Soldats dans quatre Régimens, auxquels il joignit cinq cens François tirez de la Garniſon de Colmar, & deux cens Suedois de la Garniſon de

(x) ADLTZREIT. L. 22. n. 11.

de Benfeldt, aprés avoir donné au Colonel Schoenbeck ordre de paſſer le Rhin. Pour mieux couvrir ſon deſſein, le Duc Bernard diſperſa pluſieurs petits corps le long de ce fleuve; du Hallier avec les Troupes Françoiſes & trois Régimens Allemands, s'avança tout prés de Bâle; Roſen & Caldenbach ſe poſterent à Markelsheim, & Tupadel vis-à-vis de Briſach avec trois Régimens. Le Rhingrave Jean-Philippe marcha à Enſisheim qu'il emporta en peu de jours.

Pendant que toutes ces Troupes étoient en mouvement, Schoenbeck paſſa le Rhin à Rhinau, & ſe ſaiſit de trois groſſes barques qui étoient à l'autre bord, & dont il ſe ſervit pour faire paſſer quelques compagnies d'Infanterie. Il entra dans une grande Isle que le Rhin avoit formée vers Wettenweyer vis-à-vis Rhinau, & travailla d'abord à dreſſer une eſpéce de Fort, pour mettre ſa Troupe en aſſûrance. Le Général de Wert ne tarda pas de le venir attaquer; mais il trouva plus de réſiſtance qu'il n'avoit

Les Weymariens paſſent le Rhin.

voit crû; & quoy-qu'il eût amené dix-huit Eſcadrons de Cavalerie, il fut obligé de ſe retirer, dés qu'il eut nouvelle que le Duc Bernard avoit fait paſſer des Troupes en grand nombre. De Wert ſe retira dans la forêt voiſine, d'où il détacha ſes Dragons pour donner ſur l'Infanterie Weymarienne & tâcher d'emporter le Fort; mais comme il étoit bordé de petites piéces de Canon & d'un grand nombre de Mouſquetaires, les Dragons prirent le parti d'aller joindre le Général de Wert & de retourner à Offembourg (y).

Le Duc maître du bord du Rhin du côté de l'Allemagne, prévoyoit aſſez qu'il ne pouvoit s'y maintenir, s'il n'avoit un pont. STRASBOURG luy refuſoit même la permiſſion de faire paſſer ſur le ſien, les machines néceſſaires pour en dreſſer un; mais l'envie de tirer quelque argent la fit réſoudre à luy vendre ſix gros bateaux. Cette conduite donna lieu de dire que l'appas du gain peut quelque fois plus, que

(y) Idem ibid. n. 12.

que la foy du traité & les régles de la politique. Avec ce ſecours le Duc fit conſtruire un pont de bateaux, ſur lequel il fit paſſer ſes bagages & les Troupes Françoiſes ſous la conduite de du Hallier. Il plaça ſon camp entre le Rhin & la Riviere d'Eltz, ayant en front la grande Isle de Wettenweyer. Il s'y retrancha d'abord, & prit enſuite la réſolution de s'emparer de Kentzingen ſitué ſur la même riviere. Il l'attaqua, & déjà il avoit fait brêche, lorſque le Général de Wert qui avoit reçu des Troupes de toutes parts, obligea le Duc d'abandonner cette entrepriſe. Le tems cependant s'écouloit, & il y avoit plus d'un mois que le Duc étoit au-delà du Rhin ſans avoir fait de grands progrés. Tous ces mouvemens ayant abouti à de petits combats, où tantôt il eut l'avantage, tantôt la victoire ſe déclara pour les ennemis, le Général de Wert n'ayant jamais voulu en venir à une action déciſive. Enfin le Duc de Weymar ayant appris que le Duc de Lorraine étoit à l'entrée

de

de l'Alſace, & que le Duc Savelli & le Général Sperreuter étoient venus fortifier l'Armée Bavaroiſe, ſe détermina à repaſſer le Rhin le 29. Septembre, ſe plaignant que la France ne ſecondoit point aſſez la réſolution qu'il avoit priſe de percer plus avant dans l'Empire : mais voulant toûjours conſerver ſon pont ; il fit élever des forts dans l'Isle dont nous avons parlé, où il laiſſa le Colonel Manicamp & les Troupes Françoiſes avec quatre compagnies Allemandes ; mais ce Colonel étant tombé malade ſe fit tranſporter à STRASBOURG, ſe repoſant de la défenſe des forts ſur la bravoure de ſes Troupes.

Le Duc Bernard repaſſe ce fleuve.

De Wert profitant de l'abſence de Manicamp & de l'éloignement du Duc Bernard, qui marchoit au Duc de Lorraine, eut bon marché de ceux qui étoient reſtez au-delà du Rhin. Il emporta dés la premiere attaque le fort qui étoit ſur l'Eltz ; les autres ne reſiſterent pas longtems. Le Général de Wert ayant paſſé le pont de Briſach avec deux mille hommes, s'avança le

A. 1637.

der-

dernier Octobre en-deçà du Rhin, tandis que le Baron d'Ekentorf avec quinze-cens Soldats & ſix gros Canons marchoit au-delà de ce fleuve, & que le Lieutenant-Colonel le Mol conduiſoit ſur le Rhin ſept bateaux chargez de deux cens Soldats, de deux piéces de Canon & de toute ſorte de feux d'artifice. Les forts étant ainſi enveloppez de tous côtez, les Allemands s'en rendirent bientôt maîtres. Envain les François ſe hâterent de ſe retrancher dans l'Isle, faiſant un grand feu ſur l'ennemy. Comme l'Artillerie Allemande étoit beaucoup ſupérieure, & que de Wert commandoit à toute heure des Troupes fraiches, les François ſuccomberent & ſe rendirent à diſcrétion le 1. Novembre 1637.

Pendant ces expéditions le Duc Bernard content d'avoir obligé le Duc de Lorraine de ſe retirer, alla prendre des quartiers d'hyver prés de Pourentruy dans le val de Delémont, où il remonta avec facilité ſa Cavalerie, augmenta même ſes Troupes, & tira de groſſes contribu-

butions du Comté de Bourgogne. Les Suiſſes & ſur tout les Cantons Catholiques parurent d'abord inquiets, de ce que les Weymariens avoient oſé prendre des quartiers dans l'Evêché de Bâle ; mais les Cantons Proteſtans étoient trop favorables au Duc Bernard pour ne pas s'appaiſer, dés qu'il leur eût fait entendre qu'il ne touchoit point aux ſujets des Cantons. Tandis que le Duc rétabliſſoit ſes Troupes, les Imperiaux ſe rendirent maîtres des deux bords du Rhin juſqu'à Druſenheim, d'où ils chaſſerent quelques François qui s'y étoient retranchez (z). STRASBOURG ſe reſſentit de la diſgrace des Weymariens ; car pour ſe venger de cette Ville qui avoit prêté la main aux entrepriſes du Duc, l'Empereur défendit qu'on y laiſſât ny deſcendre ny monter aucun bateau. Cet ordre fit murmurer le Peuple ; mais le Sénat ne fut pas ébranlé dans la réſolution qu'il avoit priſe de ſe tenir dans la neutralité ; ſoit que cette Ville eſperât que la victoire auroit ſon retour

L'Empereur punit STRASBOURG.

(z) PUFEND. L. 9. §. 90.

retour, soit qu'elle craignît tout du Duc de Weymar & du voisinage de la France, si elle se déclaroit pour l'Empereur.

Le public, qui ne juge que par les évenemens, apprenant que les François avoient été forcez de repasser le Rhin, accusoit le Duc de Weymar de n'avoir pas assez bien concerté son entreprise, où d'avoir voulu epargner les Allemands. Le Duc se plaignit à son tour que les François n'avoient pas secondé ses desseins; & le Cardinal de Richelieu disoit assez haut que le Duc avoit livré à l'ennemy les Troupes Françoises, en les abandonnant dans les postes qu'elles occupoient au delà du Rhin; tandis qu'il laissoit reposer les siennes dans de bons quartiers. Ainsi dans un mauvais succés chacun aime à en rejetter le reproche sur autruy : Mais tous ces soupçons s'évanoüirent dés que le Duc Bernard eut reçu les Troupes que le Duc de Rohan luy amena du païs des Grisons, qui avoient abandonné le parti de la France. Le Duc Bernard aidé des

Le Duc de Rohan vient au secours du Duc Bernard.

conſeils du Duc de Rohan ſon intime amy, n'attendit pas que la ſaiſon fût propre pour ſe mettre en
A. 1638. campagne. Dés le 29. Janvier 1638. il ſortit de ſes quartiers, & ayant fait charger deux barques de pêcheurs ſur un chariot, il marcha à Stein petite Ville à une lieuë au deſſus de Bâle (*a*). Il fit d'abord paſſer le Rhin à un Capitaine avec huit Soldats ſur les deux barques, qui allant & revenant ſans ceſſe, mirent bientôt cinquante hommes à l'autre bord. Cette petite Troupe entra ſans réſiſtance dans Sekingue, l'une des quatre Villes foreſtieres; & s'étant ſaiſie des barques qui étoient au port, on s'en ſervit pour faire paſſer le Rhin à une partie de l'Armée, ſous la conduite du Colonel Schœnbeck, avec ordre de marcher à Lauffembourg, tandis que le Duc cotoyant le Rhin s'approcheroit de cette Ville, qui a un pont ſur ce fleuve. Ce projet fut exécuté à ſouhait. L'Officier qui commandoit dans Lauffembourg ſoixante Imperiaux, ſe ren-

Les Villes foreſtieres ſont occupées par les Weymariens.

(*a*) ADLTZREIT. L. 23. n. 5.

rendit le dernier jour de Janvier ſans s'être même mis en poſture de ſe défendre. Il auroit pû du moins arrêter le Duc, s'il avoit brûlé le pont qui n'étoit que de bois. Mais l'effroy dans une ſurpriſe, aveugle & ne permet pas de déliberer. Valdshout céda comme Sekingue & Lauffembourg; il ne reſtoit plus que Rhinfeldt où l'on s'attendoit à trouver plus de réſiſtance.

Le Duc de Rohan étoit alors dans l'Armée du Duc Bernard, comme un ſimple Volontaire; ſon nom & le rang qu'il avoit occupé dans différentes Armées ne luy permettoient pas de ſe ſoumettre aux ordres du Duc Bernard. (*b*) Mais ſon zéle pour la gloire de la France luy faiſant fermer les yeux à ce qui luy étoit dû, il vint aider de ſon épée & de ſes conſeils, un amy qui combattoit pour l'intérêt de l'Etat. Il marcha avec le Duc Bernard pour former le ſiége de Rhinfeldt. Dés le ſeptiéme Février la tranchée fut ouverte, & on s'empara de tous les poſtes par où le

(*b*) Merc. Franç. T. 23. part. 3.

ſecours pouvoit aborder. Une batterie de douze Canons & les mines qu'on fit joüer, renverſerent un baſtion & la tour ſur laquelle les aſſiégez comptoient le plus ; & on croyoit que la place ne pouvoit plus tenir que deux jours. Mais la fermeté du Gouverneur, qui avoit déjà réſiſté juſqu'au 26. Février, donna le loiſir aux Imperiaux d'accourir au ſecours de cette importante place. Le Duc Savelli quitta Beſançon où il étoit allé s'aboucher avec le Duc de Lorraine. Jean de Wert preſſé par les inſtances de Reinach Gouverneur de Briſach ſortit de Munich, & hâta ſa marche avec ce qu'il put ramaſſer de Troupes. Ayant joint ſes forces avec celles de Savelli prés de Wilingue, il parut devant
A. 1638. Rhinfeldt le 28. Février avec neuf Régimens de Cavalerie, deux de Cravates & environ quatre mille hommes d'Infanterie. Il occupa d'abord le chemin de Lauffembourg par où le Duc Bernard pouvoit faire avancer, par le moyen du pont, les Troupes qu'il avoit

avoit au delà du Rhin. Cette précaution n'empêcha pas que le Duc ne fît paſſer le Rhin à quatre cens Mouſquetaires & à un Eſcadron de Cavalerie, tandis que le Général de Wert s'occupoit à quelques eſcarmouches, en attendant que ſon Infanterie eût débouché la forêt. Les deux Armées ſe rangerent en bataille; le Comte de Naſſau ſous le Duc de Weymar combattoit dans l'aîle droite avec les Colonels Roſen & Tupadel, & le Duc de Rohan. Ils attaquerent avec tant de furie l'aîle gauche des ennemis commandée par le Général de Wert, qu'ils la contraignirent de prendre la fuite. Le Comte de Naſſau bleſſa de Wert à la joüe; luy-même eut ſon chapeau percé: pluſieurs Officiers Imperiaux furent faits priſonniers, & entre autres le Colonel Wolf l'un des plus braves de l'Armée. Bataille de Rhinfeldt.

L'aile gauche Weymarienne n'eut pas un pareil avantage. Savelli qui commandoit l'aîle droite des ennemis, voyant la Cavalerie s'eloigner pour pourſuivre de

Wert, renverſa les Troupes du Duc de Weymar, les pouſſa juſqu'au Château de Berkenem, & fit priſonnier Schafalitski tréſorier Général, & les Colonels Erlach & Bernold. Le Duc de Rohan qui étoit venu au ſecours, reçut trois bales dans ſa cuiraſſe avec deux bleſſures, l'une à l'épaule & l'autre à la cuiſſe; il fut pris, mais les ennemis n'eurent pas le plaiſir de le compter longtems au nombre de leurs priſonniers. Car Tupadel ayant ceſſé de pourſuivre les fuyards rallia ſes Troupes & vint fondre ſur les Imperiaux, reprit quatre piéces de Canon & délivra quelques priſonniers, & en particulier le Duc de Rohan, qui mourut quelque tems aprés de ſes bleſſures. Le retour de Tupadel donna le loiſir au Duc Bernard de rallier ſes Troupes derriere le Château de Berkenem; il revint enſuite à la charge, pouſſa les Imperiaux; mais il eut la douleur de perdre dans cette action le Rhingrave Jean-Philippe, dont nous avons ſouvent parlé. La nuit fit ceſſer

ceſſer le combat, & laiſſa moyen aux Imperiaux de faire paſſer dans Rhinfeldt le ſecours qu'elle attendoit.

Le Duc Bernard voulant réparer cet affront, ramena ſes Troupes à Lauffembourg, conduiſit enſuite ſon Infanterie à Sekingue où il paſſa la nuit, & s'étant avancé le lendemain 1. Mars avant le jour à Berkenem, il y joignit le Colonel Tupadel qui avoit eu ordre de s'y rendre. Les Troupes Imperiales s'étoient diſperſées pour aller chercher de quoy vivre dans les Villages voiſins : le Duc Bernard ne leur laiſſa pas le loiſir de revenir au camp. L'embarras où cette ſurpriſe jetta Jean de Wert & le Duc Savelli, leur fit prendre le parti de mettre ce qu'ils avoient d'Infanterie dans des ravines & dans des hayes : elle y fut bientôt forcée ; Weymar reprit le Canon qu'il avoit perdu la veille, & l'ayant tourné contre la Cavalerie ennemie, il la mit en fuite. Jean de Wert à la tête de quelques Eſcadrons s'opiniâtrant à ne pas reculer, fut environné & fait priſon-

ſonnier avec cinq-cens hommes. Le Duc Savelli fut enſuite obligé de céder au plus fort, & de ſe rendre au Duc de Weymar avec le Général Sperreuter, le Baron d'Enkenfort & Antoine de Wert frere du Général. Tous les Chefs de cette Armée & tous les Colonels furent en même tems faits priſonniers, à la réſerve de Lamboy & de ceux qui furent tuez dans le combat.

Aprés une ſi entiere défaite, Tupadel s'empara d'Huningue que le Gouverneur avoit abandonnée: & le Colonel Roſen prit quatre cens hommes qui ſe retiroient à Briſach ſous la conduite de Lamboy, qui trouva moyen d'échapper; mais le Comte de Furſtemberg reſta parmi les priſonniers. Cependant le Gouverneur de Rhinfeldt refuſoit de ſe rendre, eſpérant de recevoir un nouveau ſecours: mais le Duc de Weimar ayant fait venir du Canon de Benfeldt & de Twil fortereſſe de Wirtemberg, preſſa le ſiége ſi vivement que le Gouverneur fut obligé de ſe rendre le

13.

13. Mars. On luy accorda des conditions honorables, dans la crainte que ſi on en venoit à un aſſaut, il ne ſe défît des priſonniers qu'il avoit dans ſa place, parmi leſquels étoient Schafalitzki & Erlach dont le Duc Bernard eſtimoit le mérite & les ſervices. La priſe de Rhinfeldt fut ſuivie de celle de Neubourg, de Rotelin & de Fribourg. Il ne mit en œuvre pour emporter ces places que le petard & l'eſcalade. Ce n'eſt pas merveille, diſoit-il, ſi une place ſe prend dans toutes les formes de l'art; mais cette pratique conſomme toute une Campagne: la priſe d'une Ville, ajoutoit-il, ne doit pas ſeule occuper une grande Armée qui dans un Eté doit conquérir une Province (*c*). A. 1638.

La victoire que le Duc avoit remportée donna une grande réputation à ſes Armes, & hâta le ſecours que la France luy avoit promis. De ſon côté le Duc envoya au Roy les Drapeaux qu'il avoit en-

(*c*) Hiſt. du Card. de RICHELIEU T. 1. ch. 3.

enlevez aux ennemis, & ſes principaux priſonniers. Le Duc Savelli qui étoit gardé à Lauffembourg, trouva moyen d'échapper. Mais Jean de Wert, & le Baron d'Enkenfort furent conduits au Château de Vincennes où ils demeurerent prés de quatre ans.

Parmi les Généraux ou vainqueurs ou vaincus qui eurent quelque part à la bataille de Rhinfeldt, les Hiſtoriens les moins ſuſpects louënt préférablement à tous le Duc de Rohan qui y périt; l'Alſace me ſçaura ſans doute gré de rapporter ce qu'en écrit un Hiſtorien étranger (*d*). Henry de Rohan Prince, Duc & pair de France, dit le Comte Gualdo, avoit appris ſous HENRY le Grand le métier de la guerre, où il avoit une grande habileté. Une extréme douceur faiſoit ſon caractere particulier: ſes manieres étoient ſi affables & ſi gratieuſes qu'elles charmoient tous ceux qui l'approchoient: il joignit à ces qualitez beaucoup de pénétration d'eſprit, de prudence dans ſa

(*d*) GUALDO L. 14. pag. 487.

ſa conduite & de ſageſſe dans ſes conſeils. On ne remarquoit dans luy ni ambition ni hauteur, ni même aucun défaut qu'on pût luy reprocher ; il répandoit avec généroſité & ne ſçavoit ce que c'étoit que de ménager ſa bourſe ; vertu ſi néceſſaire dans un grand Capitaine, parceque, diſoit-il, la gloire & l'amour du bien public ne campent jamais où l'intérêt particulier commande. Le même Auteur ajoute divers autres traits qui font ſentir le mérite de ce grand Général. Le Duc Weymar le regretta ; la France eût eu plus de douleur de l'avoir perdu, ſi elle ne s'étoit pas ſouvenuë du malheur qu'il avoit eu de ſe voir engagé dans le parti des Huguenots.

LIVRE XIV.

Dés le 9. Septempbre 1636. FERDINAND III. qui n'étoit encor que Roy de Hongrie, avoit fait publier à Briſach au nom de l'Empereur & de la maiſon d'Autriche, la declaration de la guerre contre la Fran-

France (*a*). Il ne fut fait dans ſon manifeſte aucune mention de l'Empire; parceque le Roy n'ayant armé qu'à ſa priére & pour ſon ſecours, les Etats & les Princes qui prétendoient que l'Empereur opprimoit leur liberté & qu'il violoit leurs droits, n'eûſſent eu garde de ſe liguer contre celuy qui faiſoit profeſſion de les protéger : de ſorte que la guerre que l'Empereur ſoutenoit avec tant de chaleur contre la France, ne regardoit que les intérêts de la maiſon d'Autriche, dont il étoit le chef. FERDINAND III. étant monté, ſur le Tróne Imperial en 1637. redoubla ſes efforts pour empêcher que le Roy ne fît de nouveaux progrés en Alſace, & pour arrêter le cours des victoires du Duc de Weymar, qui aprés la priſe de Rhinfeldt s'étoit emparé de toutes les places des environs de Briſach, & la tenoit comme bloquée du côté de l'Empire. La ſitüation de cette place & ſes fortifications la rendoient tres difficile à attaquer: elle eſt ſitüée au bord du Rhin

FERDINAND III. Empereur déclare la guerre à la France.

(*a*) PIASEC. pag. 488.

Rhin ſur une montagne ; & étant une des clefs de l'Alſace, la maiſon d'Autriche n'avoit rien epargné pour la fortifier à la moderne. Le ſoin en avoit été donné au Colonel Aſcanio Albertini, que Montécuculi Commandant d'Alſace aidoit de ſes conſeils ; & l'Empereur avoit donné ordre aux Officiers les plus habiles de ſon Armée, de venir examiner les ouvrages de cette place. Le Comte Gualdo de qui nous apprenons ces faits (*b*), étoit du nombre, & il ne craint pas de dire que cette fortereſſe étoit imprenable : elle avoit d'ailleurs en 1638. pour Gouverneur Reinach Gentilhomme de la Haute-Alſace, homme ferme & trés attaché à la maiſon d'Autriche. Sa Garniſon étoit nombreuſe & compoſée de Soldats choiſis. Le Duc de Weymar n'avoit au plus que quinze mille hommes, avec cinq Régimens que le Comte de Guebriant luy avoit amenez dés le 23. Avril. A. 1638. Ces forces n'étoient pas ſuffiſantes pour former un ſiége de cette conſé-

Briſach fortifiée à la moderne.

(*b*) GUALDO L. 4. pag. 122.

ſéquence, & faire en même tems téte aux Troupes Imperiales & à celles du Duc de Lorraine, qui ne manqueroient pas de venir au ſecours des aſſiégez: de ſorte que la prudence & la néceſſité demandoient qu'on ſe contentât de bloquer cette place, & de tâcher de l'affamer.

Briſach bloquée.

Un accident qui arriva dans Briſach le 31. May parut favoriſer ce deſſein. Quatorze Soldats étant entrez de nuit dans les magaſins pour y dérober du bled, laiſſerent tomber du feu ſur des barriques de poudre, qui y étoient au nombre de quatre-vingt: le feu prit à la poudre & fit ſauter le magaſin, où l'on conſervoit les médicamens & quatre cens ſacs de bled. Quantité de maiſons voiſines furent presqu'entierement ruinées. Ce malheur redoubla les inſtances que faiſoit Reinach pour avoir des munitions & des vivres (c).

L'Empereur de concert avec le Duc de Baviere, avoit donné le commandement de ſon Armée au Com-

(c) PUFEND. L. 10. §. 50.

Comte Jean Gœtz, qu'on avoit fait venir de Weſtphalie, où il avoit donné des marques de ſa valeur & de ſon habileté dans la guerre (*d*). Ce Comte marcha en diligence à Offembourg & réüſſit d'abord à faire entrer dans Briſach, cinq cens ſacs de farine & quelques autres vivres, qui échapperent à la vigilance du Duc Bernard. Ce Duc pour prévenir de pareilles ſurpriſes, fit faire un pont à Neubourg, avec un fort dans une Isle, & barra le Rhin par une chaîne, pour empêcher, qu'on ne pût faire deſcendre des bateaux dans Briſach. Cette précaution fermoit l'entrée de cette place du côté de la Suiſſe, & laiſſoit au Duc Bernard la liberté de diſpoſer de ſes Troupes, pour garder les autres avenûës. Mais pour n'être pas obligé de les partager en deçà & au-delà du Rhin, il eſſaya de rompre le pont de Briſach, d'où cette Ville pouvoit recevoir des vivres du côté de l'Alſace. Il fit charger à ce deſſein deux gros bateaux de bombes,

(*d*) Adlzreiter L. 23. n. 18.

bes, de carcaſſes & de toutes ſortes de feux d'artifice ; à peu prés ſur le modelle de la machine que Frideric Jambelli Italien avoit miſe en œuvre contre le Duc de Parme au ſiége d'Anvers (*e*). Ces bateaux ayant été en même tems, mais ſéparément abandonnez au cours de l'eau, l'un paſſa ſous le pont de Briſach avant que d'avoir pris feu, & l'autre fut enſablé prés de la Ville, qui fut plus étonnée du fracas que fit la machine, qu'endommagée du feu qu'elle mit à quelques maiſons, mais dont le pont ne ſouffrit rien. Pour le ſuccés de ces ſortes de ſtratagémes où il entre du hazard, la fortune n'eſt pas toûjours d'accord avec les meſures que l'on prend. Le Duc fut plus heureux à s'emparer le 5. du fort de Harten dans une Isle du Rhin, à une petite lieuë au deſſus de Briſach. Mais n'ayant pu ſe ſaiſir de même d'un moulin tout prés de la place, où les ennemis s'étoient fortifiez & avoient du Canon, il ſçût du moins détourner

(*e*) STRADA.

ner l'eau du Canal & rendre le moulin inutile aux aſſiégez.

Cependant le Général Gœtz marcha juſqu'à Kentzingen. Weymar qui ne vouloit pas riſquer une bataille entre Briſach & l'Armée ennemie recula juſqu'à Neubourg, & de-là il marcha à Fribourg, pour tâcher de venir prendre l'ennemy par ſes derrieres. Gœtz s'avança juſqu'à Burken à une lieuë au-deſſous de Briſach, où il jetta quatre cens ſacs de grains; mais s'appercevant que Weymar pourroit venir l'attaquer par les flancs, il entra luy-même dans Briſach, & paſſa le Rhin en diligence le 14. Juin, A. 1638. à deſſein d'enlever en Alſace ce qu'il pourroit de vivres, ou du moins de ravager cette Province dont les moiſſons étoient prêtes à couper. Mais le Général-Major Tupadel qui étoit reſté à Neubourg avec ſept Regimens, ſuivit toûjours l'ennemy de ſi prés, qu'il l'empêcha de toucher aux moiſſons de Colmar, de Sceleſtat & de Benfeldt, & ſurprit même proche de cette derniere place le 10. Juillet, trois Regi-

mens de Cravates, dont ſix-cens furent tuez & environ ſoixante faits priſoniers (*f*). Après cette perte Gœtz hâta ſa retraite & marcha à Druſenheim, où il repaſſa le Rhin ſur un pont de bateaux qu'il avoit fait dreſſer. De-là il ſe jetta dans le Wirtemberg pour y faire ſubſiſter ſon Armée, & préparer de nouveaux convois pour Briſach.

Gœtz ayant quitté l'Alſace, le Duc de Weymar eſſaya de prendre Offembourg par eſcalade; mais ſon entrepriſe n'ayant pas réüſſi, il ſe jetta ſur le Chateau de Mulberg qu'il prit, & défit entierement trois cens chevaux prés de Stoloffe. Aprés ces petites expéditions le Duc retourna du côté de Fribourg, où il demeura quelques jours ſans rien entreprendre. Mais le Vicomte de Turrenne luy ayant amené un renfort de treize-cens hommes d'Infanterie & de ſix cens chevaux, dés le lendemain le Duc marcha à Kentzinguen dans la réſolution de l'aſſiéger, ou du moins d'engager l'ennemy à en venir à un combat, en

Le Vicomte de Turrenne vient au ſecours du Duc Bernard.

(*f*) Merc. Franç. T. 22.

en cas qu'il voulût ſecourir cette place. Gœtz qui avoit ordre de tout riſquer pour ravitailler Briſach, ſortit du Wirtemberg, retourna à Offembourg & ſe rendit à Wilſtet, où le Comte Savelli le joignit avec deux mille chevaux, deux mille hommes à pied, & un trés grand nombre de chariots chargez de vivres (*g*). L'Armée de Gœtz étoit de dix-huit mille hommes : les deux Généraux vinrent coucher à l'Abbaye de Schuteren, dans l'eſpérance qu'ils pourroient conduire les convois par terre, la Ville de STRASBOURG qui affectoit toûjours de demeurer dans la neutralité, leur ayant conſtament refuſé des bateliers & des barques, pour faire remonter les vivres à Briſach. Quoy que le Duc de Weymar n'eût que quinze mille cinq cens hommes, il alla chercher l'ennemy, dans la perſuaſion que la victoire ne ſe déclare pas toûjours pour le plus grand nombre, & que de nouvelles levées ne réſiſteroient pas à ſes vieux Soldats. Le Vicomte Henry

(*g*) Idem ibid.

de Turrenne fut le premier à la portée des Allemands, & il enleva deux gardes avancées. Ce ſuccés anima les François qui vouloient attaquer les ennemis campez ſur une montagne. Weymar réprima leur ardeur, & ſe retira dans la plaine par des chemins trés difficiles. Ce mouvement fit changer de poſte aux ennemis, qui prenant ſur la droite tâcherent de gâgner les bords du Rhin.

Combat prés de Wittenwir.

Le Duc ayant appris par ſes coureurs que les Imperiaux étoient campez prés de Wittenwir, au même endroit où il avoit l'année précédente fait conſtruire un pont, il
A. 1638. marcha le 10. Août & arriva ſur le midy à la vûë de l'ennemy, qui s'étoit mis en bataille & avoit laiſſé le Duc paſſer ſans réſiſtance un bois & des ravines, qui l'eûſſent pu arrêter. Mais comme Gœtz & Savelli ne s'accordoient pas, Gœtz ne penſant pas à tout, & la jalouſie de Savelli l'empêchant de dire ce qu'il penſoit, Weymar trouva les paſſages libres, & ſe vit en état de forcer les ennemis d'accep-

cepter le combat: on commença dés une heure à ſe canoner de part & d'autre. On ſe mêla une demie heure aprés : l'aîle gauche commandée par le Duc de Weymar pouſſa ſi vivement l'aîle droite des ennemis, conduite par le Duc Savelli, qu'elle fut en peu de tems miſe en déroute; Savelli luy-même prit la fuite aprés avoir reçu deux coups de piſtolet dans les reins. L'aîle gauche étoit commandée par le Comte de Guébriant. Tupadel & le Vicomte de Turrenne combattoient dans l'arriere-garde. Les ennemis avoient dans leur aîle gauche toutes leurs meilleures Troupes; ils s'y battirent avec une eſpéce de fureur; & on y vit l'Infanterie acharnée de part & d'autre donner ſur l'ennemy à coups de croſſes de mouſquet, les abandonner enſuite pour ne plus ſe ſervir que de l'épée: les Weymariens perdirent trois gros Canons, mais ſans l'attirail d'Artillerie. Le Duc au contraire prit ſept piéces de vingt-quatre livres de bâle, qui firent un ſi grand feu

Victoire du Duc Bernard.

ſur l'ennemy qu'il fut obligé de reculer. La victoire avoit été conteſtée pendant cinq heures, mais les Bavarois ayant lâché pied pour courir à leurs bagages, ils furent bientôt contrains de céder le champ de bataille, où ils laiſſerent quinze cens morts, ſans compter ceux qui furent noyez dans le Rhin. Le Duc de Weymar prit onze gros Canons & deux Mortiers, prés de trois mille chariots chargez de bagage ou de proviſions pour Briſach, & quatre-vingts-trois étendarts, ou drapeaux qui furent envoyez au Roy. Le Général Gœtz qui avoit combattu avec beaucoup de valeur, eut peine à rallier ſes Troupes; il emporta cependant quatorze drapeaux du Duc & huit etendarts. Tupadel qui pourſuivit trop loin les Imperiaux tomba luy-même dans une Troupe qui le fit priſonnier.

Après cette victoire le Duc Bernard ſe ſaiſit ſans peine du Château de Lichteneck & de Kintzingen qu'il fit démolir. Burken, Sponeck & Druſenheim furent abandon-

donnez. De ſorte que le Duc demeura entierement maître de tout le cours du Rhin. Il prévit cependant que malgré tous ces avantages, les Imperiaux ne manqueroient pas de faire de nouveaux efforts pour ſauver Briſach. Cette perſuaſion luy fit prendre des meſures pour reſſerrer cette place de plus prés, & l'inveſtir de toutes parts, d'une maniere qui fermât l'entrée au ſecours qu'on y voudroit jetter: il ne differa pas l'exécution de ce deſſein : ayant fait marcher ſon Armée à la portée du Canon de Briſach, il fit travailler à des lignes qui enfermoient la place & mettoient ſon camp en ſûreté. Ces retranchemens avoient ſeize pieds d'épaiſſeur, avec de larges & de profonds foſſez, ſoutenus de forts & de redoutes d'eſpaces en eſpaces (*b*). Ces lignes avoient preſque trois lieuës de tour, & elles aboutiſſoient à deux ponts de batteaux, l'un au-deſſus & l'autre au-deſſous de la Ville, pour conſerver la communication de l'Alſace

Lignes autour de Briſach.

(*b*) Merc. Franç.

avec ſon camp. Tout le mois d'Août & le commencement de Septembre furent employez à perfectionner ces ouvrages. Ces précautions neantmoins n'empêcherent pas qu'un parti de trois cens Cravates, qui avoit paſſé le Rhin prés de Druſenheim, n'entrât le 20 Septembre dans Briſach, avec trois cens ſacs de farine. Un autre parti qui couloit ſous les ordres du Colonel Horſt par la vallée de Saint Pierre du côté de Fribourg, n'eut pas un même ſuccés. Il fut arrêté & battu par le Colonel Roſen, qui mit en fuite les Bavarois, en prit ſoixante priſonniers & en tua deux cens (*i*). Reinach voulut alors faire ſortir de Briſach les bouches inutiles; mais le Duc ayant déclaré qu'il feroit égorger tout ce qui ſortiroit de la Ville, tous furent obligez d'y rentrer à la réſerve de ſoixante déſerteurs qui échapperent, & qui ſur leurs viſages haves portoient une ſenſible image de l'état pitoyable où la Garniſon étoit réduite.

Le

(*i*) Adlzreit. L. 23. n. 28.

Le Comte de Guébriant qui commandoit au camp, n'avoit avec luy que neuf mille hommes, qui ſuffiſoient à peine pour garder un camp de trois lieuës. Le Duc de Weymar qu'une maladie avoit forcé de ſe faire tranſporter à Colmar, ne ceſſoit pas de preſſer la France de luy envoyer du ſecours. Le Duc de Longueville, qui occupoit le Duc de Lorraine dans la Franche-Comté, eut en effet ordre de faire marcher en Alſace un détachement de deux mille hommes pour le commencement d'Octobre. Le Duc Charles de Lorraine prévint ce ſecours, & s'avança luy-même juſqu'à Thann avec quinze-cens chevaux & deux mille hommes de pied, ſoutenans un grand convoy de bled qu'il vouloit jetter dans Briſach. Au premier avis qu'en reçut le Duc Bernard, il ſortit de Colmar malgré la foibleſſe où ſa maladie l'avoit réduit, & marcha pendant la nuit du 13. Octobre avec le Colonel Roſen & cinq Régimens de Cavalerie juſqu'à Sainte Croix. Le Comte de Naſſau vint

Le Duc de Lorraine marche au ſecours de Briſach.

le lendemain joindre ce petit corps avec deux Regimens, ſix-cens hommes de pied & quatre piéces de Canon. De-là cette petite Armée paſſa ſous Enſisheim & s'avançant toûjours à travers les bois & ſans bruit, elle entra avant le jour dans une grande plaine, qui touche Cernay, nommée Ochſenfeldt, c'eſt-à-dire le champ des bœufs; elle s'y arrêta en attendant l'ennemy. Le Duc Charles ne tarda pas de paroître: on ſe canona quelque tems: mais le Colonel Roſen ayant attaqué la Cavalerie ennemie, il la mit en fuite aprés une légére réſiſtance. L'Infanterie Lorraine animée par la préſence de ſon Prince, tint plus ferme dans les retranchemens qu'elle s'étoit fait avec les chariots & les bagages, pour arrêter l'impetuoſité de la Cavalerie Weymarienne. L'Infanterie du Duc Bernard étoit trop foible pour entreprendre de la forcer; mais l'Artillerie que Weymar avoit augmentée de cinq Canons, que ſa Cavalerie avoit pris ſur l'ennemy, fit un ſi grand feu que l'Infanterie Lor-

Combat contre le Duc de Lorraine.

Lorraine ne put y réſiſter (*k*). Le Duc Charles ſe retira en bon ordre du côté de Thann, aprés avoir donné dans ce combat des marques d'une héroique intrépidité. Le jeune Baſſompierre Général de l'Artillerie Lorraine, & quelques Officiers de diſtinction furent faits priſonniers, parmi leſquels pluſieurs Auteurs comptent Mercy Capitaine des Gardes, le Colonel Vernier & le Lieutenant-Colonel de Flekenſtein. Weymar perdit dans cette action le Colonel Wittersheim Gentilhomme d'une des plus nobles Familles d'Alſace & trés eſtimé du Duc. Les Comtes de Naſſau & de Wittgenſtein y furent bleſſez. L'Hiſtorien Bavarois prétend que le Duc Charles reſta maître du champ de bataille où il paſſa toute la nuit (*l*); au lieu que Weymar fût obligé de ſe retirer à Enſisheim. Je ne dois pas décider ſur ce fait; il me ſuffit de dire qu'on ne peut diſputer au Duc Char-

(*k*) Merc. Franç. T. 22. PUFEND. L. 10. §. 54.

(*l*) ADLZREIT. L. 23. p. 31.

Charles la gloire d'avoir ſoutenu les efforts de l'ennemy, avec tout le courage & toute la fermeté d'un grand Capitaine ; mais il eut le malheur de ne pas réüſſir dans le projet, qu'il avoit formé de ravitailler Briſach.

Les François ſe rendent maîtres de la tête du pont de Briſach.

A peine le Duc Bernard fut arrivé à Enſisheim qu'il y reçut le nouveau ſecours de François, avec lequel il retourna au camp de Briſach, où craignant d'être inquieté du côté de l'Alſace, dés que le Duc Charles auroit joint ſes Troupes avec celles que le Duc Savelli commandoit du côté de Weiſſembourg & de Landau, il réſolut d'enlever l'ouvrage-à-corne que les aſſiégez avoient à la tête de leur pont. Il étoit revêtu avec un bon parapet & une demi-lune qui le couvroit. Le Colonel Schönbeck fut chargé de l'attaquer. La Garniſon étoit trop foible pour le défendre. Schönbeck fit paſſer l'eau à quatre cens Soldats, qui en avoient juſqu'au genouil ; ils emporterent l'ouvrage par eſcalade le 19. Octobre, en chaſſerent les ennemis, & rompirent

rent

rent le pont, qui faiſoit la communication de ce Fort avec une Isle où le pont de la Ville aboutiſſoit: les aſſiégez comptoient encore ſur une redoute, qui leur reſtoit dans cette Isle à l'extrémité de leur pont. Mais le Comte de Guébriant ayant commandé Charlevois ſon Aide-de-camp, la redoute fut enlevée, & l'Officier qui la commandoit fait priſonnier.

La place étant toûjours plus reſſérrée du côté de l'Alſace, les Généraux Imperiaux ſe hâterent de venir à ſon ſecours du côté de l'Allemagne; & dés le 20. Octobre le Comte de Gœtz & le Baron de Lamboy parurent à la vûë du camp avec une Armée de quinze mille hommes. Ils firent allumer des feux ſur les montagnes voiſines, pour donner aux aſſiégez avis de leur arrivée, & s'étant approchez à demie lieuë des retranchements, réſolus de les attaquer par trois endroits, ils entreprirent d'abord d'entamer le camp du côté de Neubourg où le Duc de Weymar avoit trois ouvrâges. Les ennemis

Les retranchemens attaquez par les Imperiaux.

mis emporterent preſque ſans combat une redoute ſur le Canal du moulin, qui n'étoit gardée que par trente Soldats; & ayant paſſé un bras du Rhin, où les eaux étoient fort baſſes, ils attaquerent avec beaucoup de valeur un Fort qui étoit défendu par les Ecoſſois ſous les ordres du Colonel Leslé; ils s'en ſaiſirent de même le 24. Octobre & prirent Leslé priſonnier. Ce ſuccés jetta l'épouvente dans le camp. Weymar prevoyoit que les ennemis étant maîtres de ce fort, ils le feroient bientôt de la tête de ſon pont & de toute l'Isle où il gardoit la plus grande partie de ſes munitions & de ſes vivres; de ſorte que ſi les Imperiaux venoient à s'en emparer, par un même coup ils ravitailleroient Briſach & le forceroient de lever le ſiége, faute de vivres. Le Duc expliqua ſon embarras au Comte de Guébriant & au Vicomte de Turrenne, qui ne délibererent pas un moment à conclure qu'il falloit à quelque prix que ce fût en chaſſer les ennemis. Le Comte de Guébriant ſe mit luy-même

même à la tête de trois cens François la plûpart Officiers : il prit d'abord la redoute, & ſans s'arrêter il attaqua le grand fort avec tant de vigueur, que malgré la réſiſtance des ennemis, il entra dans l'ouvrage, tüa & jetta dans le Rhin ceux qui le défendoient, tandis que deux Regimens Weymariens pouſſoient les ennemis, qui vouloient approcher & dont ils tuerent prés de mille. Le Vicomte de Turrenne reſta dans le fort pour le défendre, au cas que les ennemis vouluſſent eſſayer de le reprendre ; & le Comte de Guébriant qui avoit obligé les ennemis d'abandonner toute l'Isle, s'y poſta pour la conſerver.

Le Comte de Guébriant chaſſe les ennemis.

Le Duc Bernard informé de ce ſuccés, détacha de la Roque-Servieres avec un bataillon, pour marcher au ſecours du Comte de Guébriant. Ce renfort vint à propos ; car les Imperiaux ne tarderent pas de venir à la charge avec ſix cens hommes d'élite, ſoutenus de pluſieurs Regimens ; mais ils furent repouſſez, & la nuit étant ſurvenuë,

nuë, ils furent contraints d'abandonner leur entrepriſe. Dés les deux heures du matin, l'Armée imperiale décampa & prit le chemin de Fribourg, laiſſant dans les champs, dans les bois & dans les retranchemens qu'ils avoient attaquez plus de trois mille morts, ſans les noyez qui furent en grand nombre. Aprés cette retraite le Duc de Weymar s'appliqua à fortifier toûjours plus ſon camp; & le Vicomte de Turrenne ſecondant ſes deſſeins, s'occupa à chaſſer les ennemis de quelques redoutes: il en prit deux d'aſſaut le 28. Octobre à ſept heures du matin, dont l'une ſervoit à garder la chaîne qui traverſoit le Rhin. Tous ces évenemens n'ebranlerent pas encór la fermeté du Baron de Reinach, qui malgré la diſette extréme qu'il ſouffroit, s'obſtinoit à ne pas ſe rendre, dans l'eſpérance que les Imperiaux ne tarderoient pas de retourner pour le ſecourir.

En effet le Duc de Lorraine qui étoit reſté à Thann en attendant le Duc de Savelli, entreprit de couper

per au camp de Weymar, les vivres qui luy venoient du côté de la Suiſſe. C'eſt dans ce deſſein qu'il détacha cinq cens hommes ſous les ordres du Général Mercy, pour ſurprendre Enſisheim, dont la Garniſon étoit fort affoiblie par les maladies. Il s'empara aiſément de cette petite Ville; mais le Commandant s'étant retiré dans le Château, donna le loiſir aux Troupes du Duc de Weymar de venir à ſon ſecours. Le Général de Roſen ſe mit à la tête de quatre Eſcadrons, & de deux cens hommes de pied. Mercy n'en fut pas étonné & ne quitta pas ſon poſte; mais dés qu'il eut avis que le Vicomte de Turenne marchoit pour l'attaquer, il ſe retira à la faveur de trois cens chevaux, que le Duc Charles luy envoya pour le dégager. Roſen le pourſuivit & le joignit en raſe campagne; le combat dura peu. La Cavalerie Lorraine ayant pris la fuite, l'Infanterie mit bas les armes: Mercy & Bonneval échapperent; mais ils laiſſerent leur Canon & Mercy ſon Caroſſe. Trois cens fantaſſins reſ-

Entrepriſe du Duc de Lorraine pour ſecourir Briſach.

terent ſur la place, & deux cens furent faits priſonniers le 1. Novembre 1638.

A. 1638. Le Gouverneur eſt ſommé de ſe rendre.

Les aſſiégez conſervoient encor au-deſſous du Rhin un fort ſur une hauteur, qu'on nommoit Eiſſemberg, c'eſt-à-dire, la montagne de fer. Le Vicomte de Turenne s'en empara, & y fit dreſſer une batterie contre la porte même de Briſach, pour empêcher les ſorties des Cravates. Mais quoyque la place fût menacée de ſi prés, Reinach ſommé pour la ſeconde fois de ſe rendre, ne put encor s'y réſoudre : ſa fermeté donna encor un mois de tems pour venir à ſon ſecours. Ce ſage Gouverneur n'oublia rien pour l'obtenir ; il écrivit à l'Empereur FERDINAND une lettre où il expoſoit l'extrémité où il étoit reduit : il luy diſoit, que les chats & les chiens faiſoient les plus cheres délices de ſa Garniſon ; que la chair de cheval & les cadavres mêmes ſervoient à la faire ſubſiſter, qu'on achetoit un œuf un écu & la livre de pain au même prix ; que la meſure de froment coû-

coûtoit quarante écus d'or, & qu'une ſeule pomme en coûtoit cinq; que la pluſpart des Officiers étoient malades & que le reſte reſſembloit à des ſquelettes; qu'un grand nombre de Soldats étoient paſſez à l'ennemy, & que le nombre des morts étoit encor plus grand; qu'on luy avoit donné ordre le 23. Septembre de tenir encor ſix ſemaines, que neuf s'étoient écoulées depuis ce tems, & que s'il n'étoit pas inceſſament ſecouru, il eſpéroit de la juſtice de l'Empereur qu'on ne luy reprocheroit pas la reddition de la place. L'Empereur touché des remontrances de Reinach, donna ordre au Comte de Furſtemberg de marcher avec huit Regimens; & commanda au Comte de Gœtz de tout riſquer pour délivrer Briſach.

Pour obéir à ces ordres le Comte fit paſſer le Rhin prés de Stoloffen, à ſept cens chevaux, qui devoient joindre les Troupes du Duc de Lorraine, tandis qu'il marcha luy-même vers les Villes foreſtieres. Il s'empara de Valdshout

d'où il prétendoit s'avancer juſqu'à Huningue & Neubourg, pour couper aux aſſiégeans les vivres, que les Suiſſes faiſoient couler dans leur camp par la riviere d'Arrault. Mais ſes meſures furent bientôt rompuës; car le Duc de Longueville ayant pris Lunéville par aſſaut, & défait les Troupes que Savelli vouloit jetter en Lorraine, envoya un nouveau ſecours d'Infanterie au Duc de Weymar. Avec ce renfort les Colonels Schmidberg & Batilly attaquerent le fort de St. Jacques, le ſeul qui reſtoit aux aſſiégez du coté de l'Alſace; ils en approcherent par la tranchée, & ils employerent même les mines qui y firent une trés grande bréche. Les Troupes qui défendoient ce Fort deſeſpérant de pouvoir ſoutenir un aſſaut, ſe retirerent le 6. Décembre, & rompirent le pont que la Ville avoit ſur le Rhin.

Cet exploit n'empêcha pas le Duc de Weymar de voir avec inquietude, que le Comte de Gœtz s'avançoit du côté de Neubourg, &

& qu'il pourroit arrêter les vivres, qui venoient au camp. Pour parer à cet inconvenient, le Duc ayant laiſſé au Comte de Guébriant & au Vicomte de Turenne la conduite du ſiége, ſe rendit luy-même à Neubourg à deſſein de tout hazarder pour éloigner l'ennemy. Il ne fut pas obligé d'aller chercher le Comte de Gœtz; car l'Empereur mécontent de ſes ſervices, avoit envoyé Philippe Comte de Mansfeldt prendre à la place de ce Comte, le commandement de l'Armée: il luy ota même ſon Epée, & le fit conduire à Munich, aprés l'avoir fait priſonnier de la part de l'Empereur & du Duc de Baviere. Deux jours aprés le Comte de Mansfeldt ayant reconnu luy-même l'état ou l'Armée imperiale étoit réduite, en laiſſa le commandement à Goltz, qui ne tarda pas de faire défiler les Troupes du côté de Wilingue, dans la crainte que le Duc Bernard ne le vînt attaquer. Les Colonels Horſt & Wolf, qui étoient en Alſace, ſe retirerent de même. Cette frayeur qui paroiſ-

L'Armée imperiale ſe débande.

foit dans les chefs, faiſit bientôt les Soldats, qui ſe débanderent laiſſant le champ libre aux aſſiégeans.

Briſach capitule.

Le Baron de Reinach, qui juſqu'alors avoit défendu Briſach avec une conduite qu'on ne peut trop loüer, demanda enfin à capituler : on luy accorda les conditions les plus honorables ; & il fut expreſſément ſtipulé que la Religion Catholique ſeroit conſervée dans la Ville, & que les Religieux y pourroient exercer librement toutes leurs fonctions. Enfin le 18. Décembre 1638, la Garniſon, qui ne conſiſtoit plus qu'en quatre-cens hommes & en 50. malades, ſortit de la Ville avec dix-neuf enſeignes, ſoixante-&-dix chevaux, deux mulets, ſix Caroſſes & trois chariots de bagages. Le Duc de Weymar reprocha au Baron de Reinach, l'inhumanité avec laquelle il avoit traité ſes priſonniers, en leur refuſant du pain pour vivre. Le Chancelier Volmar qui avoit mal parlé du Duc dans ſes écrits, ſe jetta à ſes genoux & en obtint le pardon. Preſque tous les

les Soldats de la Garniſon prirent parti dans les Troupes du Duc, & le Gouverneur fut conduit à Offembourg. Là certains eſprits tâcherent de ternir la gloire qu'il s'étoit acquiſe par une ſi belle défenſe, en l'accuſant d'avoir vendu les grains des magaſins à des Soldats que le Duc de Weymar avoit fait paſſer dans la Ville déguiſez en Païſans : mais on rejetta enſuite ce reproche ſur ſa femme, qui ſéduite par l'appas du gain avoit fait ce négoce ſ, dans l'eſpérance d'une prompte recolte (*n*). Les Bourgeois de Briſach furent traitez avec beaucoup de douceur, & on leur fit diſtribuer des vivres. Les François entrerent par honneur les premiers dans la place, à la réſerve de vingt-cinq Allemands qui les précéderent à cauſe de la langue. Le Duc laiſſa pour Gouverneur le Colonel Jean-Loüis Erlach Seigneur de Caſtel, Gentilhomme du Canton de Berne ; & luy commanda de faire travailler ſans délay non ſeulement à réparer les brêches,

(*n*) Mem. de Guébriant.

mais à fortifier la place par de nouveaux ouvrages.

Après qu'on eut rendu graces de ce ſuccés au Dieu des Armées, on entendit par tout les éloges du Duc de Weymar. Un Ecrivain s'en expliqua en des termes qui ſemblent mériter qu'on les raporte. *XIV. Cal. Januarii An. MDCXXXVIII. Totâ Alſatiâ potitur Bernardus, Germaniæ Propugnaculum occupavit, Galliæ Armamentarium inſtruxit, Burgundiæ præſidium, Auſtriacæ frœnum dedit (nn).* Ces éloges furent bientôt ſuivis de la ſoumiſſion de toute la Nobleſſe d'Alſace, qui vint demander au Duc Bernard la grace de la maintenir dans la poſſeſſion de ſes biens, de ſes priviléges & de ſes droits. Ce Prince en reçut les Députez avec bonté; mais avant que d'accorder les graces qu'ils demandoient, il attendit que la Nobleſſe les eût méritées par ſa fidélité & ſes ſervices. Aprés l'importante conquéte de Briſach, le Duc ſe mit en route pour aller prendre des quartiers d'hyver dans la Franche-Comté. Tout en chemin faiſant

(*nn*) Merc. Franç. T. 22.

ſant, il ſe préſenta devant le Château de Landskron, qui luy ouvrit ſes portes, dés que le Gouverneur eut été ſommé. Le Prince Rodrigue de Wirtemberg qui y étoit priſonnier, reçut en même tems ſa liberté.

La France avoit trop contribüé à la conquête de Briſach, pour ne pas tâcher d'en tirer quelque avantage. Le Comte de Guébriant fut chargé d'eſſayer d'engager le Duc Weymar à remettre cette place à ſa Majeſté. Il n'y avoit perſonne de plus propre que le Comte pour une négociation ſi délicate; car outre qu'il avoit beaucoup de modération & de douceur, qualitez qui étoient néceſſaires pour ſe faire écouter d'un Prince plein de hauteur & de fiérté, tel qu'étoit Weymar; ce Prince avoit une véritable eſtime pour le Comte, & il luy faiſoit la juſtice de reconnoître que c'étoit à ſa valeur & à ſon habileté dans le métier de la guerre, qu'il étoit ſur tout redevable de la priſe de Briſach. Ces diſpoſitions étoient favorables

La France a des vûës ſur Briſach.

pour faire réüſſir les deſſeins de la Cour de France ; mais le Duc avoit d'autres vûës. Enflé de ſa victoire & de la grandeur de ſa Maiſon, il formoit le projet de ſe faire un état particulier de l'Alſace, de la Comté de Bourgogne, du Briſgau, & de quelques places du Wirtemberg & de Baviere. Sa valeur & ſa bonne fortune le flattoient que ce projet n'étoit pas impoſſible. Prévenu de ces idées, le Duc répondit avec politeſſe aux propoſitions du Comte de Guébriant ; mais en même tems il laiſſa échapper des traits, qui faiſoient connoître qu'il étoit réſolu de n'entrer en aucune négociation ſur la Ville de Briſach : il s'en déclara même aſſez hautement, en faiſant battre une monnoye aux armes de Saxe & de Briſach. Le Comte qui avoit percé les deſſeins du Prince, ne voulut pas les combattre de front : il prit une voye détournée, & propoſa au Duc que du moins la Garniſon de la place fût mi-partie entre les François & les Allemands. Le Duc s'en excuſa

cuſa ſur l'exemple de Philisbourg, dont il attribüa la perte au mélange des différentes nations qui étoient chargées de la défendre. Comme le Comte inſiſtoit, le Duc pour ſe délivrer de ſes inſtances, fit répandre le bruit qu'il vouloit aller à la Cour. Le Comte ſaiſit cette nouvelle, & preſſa le Duc d'exécuter cette réſolution. Mais ce Prince n'eut pas peine à trouver une défaite, en répondant au Comte que les ennemis approchant, ſa préſence étoit néceſſaire en Alſace.

On attribüa la roideur du Duc de Weymar, aux conſeils du fameux Grotius, qui étoit pour lors à Paris chargé des affaires de la Reyne Chriſtine. Comme le Chancelier Oxenſtiern, & les Miniſtres de Suede avoient toûjours appréhendé l'aggrandiſſement de la France ſur le Rhin, & qu'ils prétendoient ne ſe ſervir d'elle qu'autant qu'elle contribueroit à ſoutenir leurs entrepriſes; ils mirent en œuvre les talents de Grotius l'un des plus habiles politiques de l'Europe,

rope, pour traverſer les deſſeins du Roy, ſous prétexte d'en ménager l'amitié (*o*). Erlach étoit à Paris de la part du Duc de Weymar, & la Cour étoit contente des aſſûrances qu'il luy donnoit, que le Duc ne tarderoit pas de venir luy-même, conclure un traité convenable & au Duc & à ſa Majeſté. Mais Grotius rompit ces meſures, en faiſant ſourdement entendre au Duc de Weymar, qu'il n'étoit pas de la ſageſſe d'un Prince maître d'un grand païs, qui pouvoit picquer la jalouſie de la France, de ſortir de ſes Etats, que pour des cauſes abſolument néceſſaires. Le voyage de Paris étant rompu, la négociation prit un autre tour. Pour s'attacher le Duc par des liens qu'il eût peine à rompre, la Cour luy propoſa de le marier avec Combalete Ducheſſe d'Eguillon parente du Cardinal de Richelieu; mais le Duc ne crut pas que cette alliance convînt à un Prince de la branche aînée de la maiſon de Saxe. Il avoit plus de pen-

On propoſe au Duc Bernard de ſe marier.

(*o*) PUFEND. L. 11. §. 39.

penchant à épouſer la fille du Duc de Rohan ſon ancien amy. La maiſon de Saxe n'auroit pas été deshonorée en entrant dans une alliance que la maiſon Palatine n'avoit pas jugée indigne d'elle. Mais le Roy craignit que ce mariage ne réveillât les eſpérances des Huguenots.

Toutes ces tentatives n'ayant pas réüſſi, le Cardinal de Richelieu jugea qu'on devoit prendre des précautions; de peur que la France ne devînt la dupe du Duc Bernard, de qui le Cardinal diſoit, qu'il étoit un excellent Capitaine, mais tellement à luy qu'aucun autre ne pouvoit s'en aſſûrer (*p*). Ce fut pour ſe mettre en garde contre luy, que la France modéra ſes largeſſes, & ne faiſoit couler ſon argent qu'avec réſerve. Grotius fit envain ſur ce point des inſtances à la Cour: on le payoit de belles paroles, tandis que le Roy répandoit avec abondance l'argent dans Bâle & dans STRASBOURG, où il levoit des Troupes. Cette liberté que

(*p*) Hiſt. du Card. RICHELIEU L, 6. c. 4.

Le Roy leve des Soldats dans Strasbourg.

que Strasbourg donna au Roy de faire chez elle des recruës, offensa toûjours plus l'Empereur. Mais cette Ville depuis longtems s'étoit miſe ſur le pied d'une République, qui ne ſe croyoit pas moins indépendante que Bâle & les Cantons Suiſſes, quoyqu'en apparence elle uſât encore de quelques ménagemens.

Pendant que la France augmentoit ſes Troupes, le Duc de Weymar prenoit des meſures de ſon côté. Nous avons déjà vû qu'aprés le ſiége de Briſach, il avoit fait paſſer ſon Armée en Franche-Comté, ſous prétexte de l'y faire hyverner, mais au fond dans la vûë d'augmenter ſes conquêtes. Il s'y rendit en effet maître de quelques places, & en particulier de Pontarlier qu'il prit le 24 Janvier, & du Château de Joux qu'il emporta le 14. Février. Le cours de ſes victoires fut arrêté quelque tems par une maladie, qu'on attribüa à un excés qu'il fit dans un repas que le Colonel Ohem luy donna: mais ſon mal n'eut pas de

A. 1639.

ſuite,

ſuite, & dés que le Duc eut repris ſes forces, il réſolut de retourner en Alſace pour ſe préparer à paſſer le Rhin, ne pouvant réſiſter aux ſollicitations de la Suede, qui le preſſoit de venir faire diverſion en Allemagne; ou plutôt voulant donner au delà du Rhin plus d'étenduë à ſes conquêtes. Thann étoit la ſeule place qui reſtoit aux ennemis dans la Haute-Alſace. Le Comte de Guébriant avoit fait au commencement de l'année d'inutiles efforts pour l'emporter: le Duc donna ordre au Colonel Roſen, de l'aller inveſtir; mais le ſiége n'avançant pas aſſez au gré du Duc de Weymar, il y alla luy-même vers le milieu du mois de May; & ayant fait jetter de toutes parts dans la Ville une prodigieuſe quantité de bombes & de boulets rouges qui mirent le feu par tout, les Habitans ſe rendirent & préſenterent leurs clefs au vainqueur. Dés que le Duc fut de retour en Alſace, l'Empereur redoutant les approches d'un ennemy à qui rien ne ſembloit réſiſter, fit agir auprés de

Le Duc Bernard ſe rend maître de Thann.

de luy pour tâcher de l'engager dans ſes intérêts. Sigismond Heusner fut chargé de cette négociation; mais le Duc regardant comme un piége, les propoſitions qu'on vouloit luy faire, ne voulut pas même les écouter, perſuadé qu'il ne pourroit ni avec ſûreté ni avec honneur ſe fier à des paroles, dont il n'avoit point d'autre garant que la bonne foy de ſon plus grand ennemy. De ſorte que bien loin d'être arrêté par les propoſitions d'Heusner, on le vit redoubler ſes ſoins à diſpoſer toutes choſes pour ſon paſſage du Rhin; Mais le Ciel qui régle à ſon gré le ſort des Conquérans, comme celuy de la plus vile populace, déconcerta les projets du Duc, qui tomba malade à Huſſingue où il s'étoit rendu le 15. Juillet, ſa fiévre parut d'abord ſi violente qu'on fut obligé de le transporter par eau à Neubourg, & dés le lendemain ſon mal fut jugé mortel. Le Duc en reçut l'avis avec beaucoup de fermeté; & comme le péril croiſſoit toûjours, il fit ſon teſtament, qu'il

L'Empereur fait traiter avec le Duc.

A. 1639.

Mort du Duc de Weymar.

qu'il mit entre les mains de Relingue ſon prédicant & ſon ſecretaire, avec ordre de le tenir ſecret (*q*). Il ne le fut pas longtems; car peu d'heures aprés le Duc mourut le 18. Juillet 1639, à l'âge de 35 ans. Cette mort ſi précipitée donna occaſion au bruit qui ſe répandit que le Duc étoit mort de poiſon: on en accuſa même un Medecin de Genêve nommé Blandin. Quelques Auteurs écrivent qu'il mourut de peſte; mais les taches noires qui parurent ſur ſon corps quelques momens avant qu'il expirât, doivent ce ſemble faire juger qu'il mourut d'une fievre maligne.

Peu de jours aprés que le Duc eut les yeux fermez, Relingue déclara aux quatre principaux chefs de ſon Armée, le Comte de Naſſau, Erlach, Roſen & Ohem, que le Duc les avoit nommez dans ſon teſtament pour être les Directeurs de ſon Armée, qui ne conſiſtoit alors qu'en quatre mille deux cens chevaux & trois mille hommes de pied. Ces quatre chefs convin-

(*q*) Mem. de GUEBRIANT. pag. 125.

rent qu'ils devoient ouvrir le testament entre eux, ſans permettre que Möckel Réſident de Suede fût préſent à l'ouverture, de peur que le Comte de Guébriant n'en conçût de la jalouſie. Dés qu'ils eurent connu les volontez du Teſtateur; Reinold Roſen & le Comte de Naſſau déclarerent au Réſident de Suede, & Erlach & Ohem au Comte de Guébriant qu'ils avoient été nommez Directeurs de l'Armée: ils en écrivirent à la Reyne de Suede, & depêcherent au Roy le Colonel Fleſchem, pour aſſûrer ſa Majeſté de la continuation de leurs ſervices. Le Teſtament contenoit en ſubſtance que le Duc Bernard de Saxe commettoit la conduite de ſon Armée, aux quatre Directeurs que nous venons de nommer, qui la commanderoient jusqu'à ce qu'un des freres du Duc en eût pris le commandement, au cas qu'il voulût le prendre pour le ſervice du Roy de France, comme le Duc avoit fait; qu'il inſtitüoit ſes freres pour héritiers de tous ſes biens; qu'il leur laiſſoit

Teſtament du Duc.

l'Alſace,

l'Alſace, comme elle luy avoit été donnée par le Roy; & au cas qu'ils ne vouluſſent pas accepter ni le commandement de l'Armée ni l'Alſace, il ordonnoit que l'un & l'autre fuſſent remis au pouvoir de ſa Majeſté (r). Dés que le Roy eut connoiſſance de ces diſpoſitions, il envoya en Alſace le Baron d'Oyſonville, & quelques jours aprés Mr. de Choiſi en qualité d'Intendant, pour veiller de concert avec le Comte de Guébriant, aux intérêts de la France. On leur donna des ordres exprés d'aſſûrer les Troupes au ſervice du Roy, ſans aucune dépendance du Duc Willaume de Saxe-Weymar ou des autres freres du feu Duc, quand même ils déclareroient vouloir embraſſer le parti du Roy & de la cauſe commune; d'autant qu'ayant été depuis quelque tems ou neutres ou dans les intérêts du Duc de Saxe qui s'étoit joint à l'Empereur, on devoit peu compter ſur leurs proteſtations & ſur leurs promeſſes dans une affaire

(r) Hiſt. du Card. de RICHELIEU L. 6. c. 6.

de cette conſéquence; & qu'il ne ſeroit pas juſte que le Roy ſe mit en risque de perdre le fruit des dépenſes immenſes, que ſa Majeſté avoit faites pour rétablir l'Armée du Duc aprés la bataille de Nortlingue, & le mettre en état de prendre Briſach & les autres places, dont il s'étoit emparé avec l'argent & le ſecours de France.

L'Inſtruction que le Roy donna à ſes Envoyez portoit de plus que le Duc avoit bien pû laiſſer tout ſon argent à ſes freres; mais qu'il n'avoit pas pû avec juſtice leur deſtiner le commandement de ſon Armée pour les raiſons ſuivantes (s). C'étoit diſpoſer de la volonté de tous les Officiers, qui étant devenus libres à l'égard du Duc de Weymar par le moyen de ſon décés, ne laiſſoient pas de demeurer toûjours dáns l'obligation qu'ils avoient au Roy, en vertu du traité que le Duc avoit fait pour luy & pour eux avec ſa Majeſté. Que le Roy ayant donné l'Alſace au Duc, comme il le reconnoit luy-même

(s). Idem.

même par ſon Teſtament, il ne la luy avoit pas donnée pour luy & pour les ſiens, ſelon qu'il paroit par la clauſe expreſſe, que s'il la faut rendre par la paix, le Duc y ſera obligé, ſans que ſa Majeſté le ſoit à autre choſe qu'à tâcher de luy en procurer récompenſe. Que dans le traité par lequel le Roy luy avoit laiſſé l'Alſace, il ne luy avoit pas laiſſé les places, puiſque le traité n'en porte rien; & au tems même du traité le Duc n'avoit pas prétendu celles qui étoient dés lors ſous l'obéiſſance & au pouvoir de ſa Majeſté. Que le Roy n'avoit conſenti, comme Erlach même pouvoit le témoigner, que la Ville de Briſach demeurât au Duc qu'à certaines conditions, auxquelles il n'avoit jamais ſatisfait. Que lorſque le Roy a conſenti que la Ville de Briſach demeureroit au Duc, à la charge qu'il reconnoîtroit la tenir ſous l'autorité de ſa Majeſté & qu'il luy en aſſûreroit la poſſeſſion, en cas qu'il vînt à mourir ou à être fait priſonnier, cette guerre avoit pour

fondement la confiance particuliere que ſa Majeſté avoit en luy, laquelle elle ne pouvoit ni ne devoit pour raiſon avoir en ſes freres. Qu'il étoit bien plus raiſonnable que l'argent qui étoit employé par le Roy, à maintenir l'Armée que commandoit le feu Duc, allât directement aux chefs des Troupes qu'à un Supérieur général, qui ne leur en feroit que telle part qu'il luy plairoit; enfin que le Roy ne voudroit & ne ſçauroit ſans imprudence faire la dépenſe de l'entretien d'une Armée, dont il ne pourroit pas s'aſſûrer, le Général luy étant ſuſpect. C'eſt pour ces raiſons que le Roy ſe crut bien fondé à exiger des Officiers des Troupes & des Gouverneurs des places qu'ils eûſſent au plûtôt à faire le ſerment de fidélité à ſa Majeſté, de recevoir un Général de ſa part, & de rejetter tout autre qui leur ſeroit preſenté.

La Suede traverſe les deſſeins de la France.

Tandis que les Envoyez du Roy travailloient ſur ce plan auprés des chefs de l'Armée Weymarienne, la Suede cherchoit tous les moyens

moyens de traverſer les deſſeins de la France. La Suede parut d'abord pancher à donner le comandement de l'Armée du feu Duc, au Prince Palatin Charles-Loüis, qui du vivant du Duc Bernard n'avoit rien omis pour devenir ſon ſucceſſeur. Mais l'exécution de ce projet n'étoit pas aiſée; la Suede n'étoit pas aſſez ſupérieure pour oſer ſe déclarer contre la France; elle ne pouvoit pas même encor ſe paſſer de ſon ſecours. L'Alſace étoit trop éloignée, & l'Armée Suedoiſe ne pouvoit ſans de grandes difficultez y prêter la main au Prince Palatin. Le Roy étoit maître de pluſieurs places de cette Province, & il y avoit un aſſez grand nombre de Troupes, qui certainement ne quitteroient pas priſe ſans plus d'un combat. La Suede enfin manquoit d'argent pour payer l'Armée Weymarienne, qui ceſſeroit bientôt d'obéir dés qu'elle ceſſeroit de toucher les ſommes, qui luy ſeroient dûës. Ces réflexions refroidirent la bonne volonté de la Suede pour l'E-

lecteur Palatin. Cependant le Roy d'Angleterre & l'Electrice Palatine fille du Roy Jacques, continuoient de faire fortement agir en Suede en faveur du jeune Prince Palatin Charles-Loüis ſon fils, qui partit luy-même en diligence de la Haye, dés qu'il eut avis de la mort du Duc de Weymar, pour aller chercher de l'argent en Angleterre; & en même tems il dépêcha le Colonel Pœblitz, qui ſe joignit avec l'Envoyé d'Angleterre, pour tâcher de mettre l'Armée dans ſes intérêts (*t*). Nous verrons dans la ſuite le peu de ſuccés de cette négociation.

Le Duc Guillaume de Saxe frere aîné du Duc Bernard, avoit en apparence plus de droit que tout autre à la ſucceſſion de ſon frere. Mais comme le teſtament ſembloit avoir ſéparé le commandement de l'Armée, de la poſſeſſion des Villes d'Alſace, le Duc Guillaume ſe trouva dans un embarras, dont il ne pût ſe démêler. Il n'étoit pas en état de prendre le commandement

(*t*) PUFEND. L. 11. §. 47.

ment de l'Armée, ſoit qu'il manquât d'argent pour la payer, ſoit qu'il craignît que cette démarche ne l'engageât à renoncer avec éclat aux engagemens qu'il avoit pris avec l'Empereur. De-là vient qu'il propoſa aux chefs de l'Armée, qu'il ſe contenteroit de joüir des places d'Alſace & en particulier de Briſach, s'aſſûrant que l'Empereur luy donneroit aiſément ſon conſentement : il ajouta qu'à cette condition, il laiſſeroit à d'autres le commandement de l'Armée. Un pareil projet tenoit un peu de la chimére; car que deviendroit l'Armée, ſi elle ſe déſaiſiſſoit des places? Il falloit du moins du tems pour concerter un deſſein ſi extraordinaire & les circonſtances ne laiſſoient gueres le loiſir de déliberer.

L'Empereur n'avoit garde d'oublier dans ces conjonctures les intérêts de la maiſon d'Autriche. L'Archiducheſſe Claudia veuve de l'Archiduc Leopold, ſe prévalant d'un traité qu'elle venoit de faire avec l'Empereur & l'Eſpagne pour

recouvrer Brisach, & comptant sur ler quinze mille hommes qu'on luy avoit promis, faisoit agir auprés du Duc Guillaume pour l'engager à céder ses droits à la maison d'Autriche ; & Sigismond Heusner se donnoit de grands mouvemens à Bâle pour porter les Suisses à croiser les desseins de la France. L'Archiducheſſe travailloit sur tout à gâgner les chefs de l'Armée Weymarienne, à qui elle faisoit promettre de grandes récompenses; & elle essaya même de porter le Prince Palatin à se désister de ses prétentions, en luy faisant espérer que c'étoit une voye sûre pour être rétabli dans ses Etats.

Erlach prend le commandement des Troupes.

Pendant que le Prince Palatin qui fut depuis Electeur, l'Archiducheſſe Claudia, & Guillaume Duc de Saxe travailloient à se faire des partisans pour avoir part à la dépouille du feu Duc Bernard; les quatre Directeurs de son Armée s'accorderent à laisser au Baron d'Erlach le pouvoir de commander les Troupes; & à l'instant ce Général

Général fit repaſſer le Rhin à celles qui s'étoient répanduës dans le Brisgau (*tt*); il les réünit toutes désqu'elles furent rentrées en Alſace, & les fit camper entre Benfeldt & Markelsheim. Ces mouvemens donnerent de l'inquiétude aux ennemis, & leur firent croire le bruit qui s'étoit répandu, qu'Erlach avoit deſſein de faire un pont à Benheim tout prés de Seltz, pour y faire paſſer le Rhin à ſon Armée, & aller chercher prés de Phortzheim les Troupes Bavaroiſes, qui y étoient cantonnées. Son projet paroiſſoit d'autant mieux concerté, que l'Armée auroit toûjours ſa retraite aſſûrée en Baſſe-Alſace, ſi elle n'étoit pas aſſez forte pour combattre les ennemis. Mais Erlach avoit trop d'expérience pour compter ſur la bonne volonté de ſes Troupes, ſi elles n'étoient pas payées: il ſçavoit que le premier ſoin d'un nouveau maître, eſt de contenter ceux qu'il veut attacher à ſon ſervice, & que rien ne prévient mieux le Soldat en

(*tt*) Idem §. 46.

en faveur de ſon Général, que ſon attention à luy diſtribüer ce qui luy eſt dû.

Suivant cette ſage maxime Erlach donna d'abord à ſon Armée un mois de paye, qui ſe montoit à deux cens mille Reichsdales, dont il avoit pris trente mille piſtoles dans les coffres du feu Duc Bernard, & emprunta en Suiſſe le reſte ſur ſon crédit: il pria le Roy de vouloir bien l'acquitter envers les marchands Suiſſes, & envers les héritiers du feu Duc Bernard, pour les trente mille piſtoles, qui leur appartenoient. Le Baron aſſaiſonna ſa priére de tout ce qui pouvoit mieux diſpoſer ſa Majeſté à l'écouter: car non ſeulement il l'aſſûroit de la fidelité des Officiers & des Soldats, & de leur attachement au ſervice de la France; mais il tâcha même de rendre ſenſible l'impoſſibilité où étoient les freres du Duc Bernard, d'accepter le teſtament fait en leur faveur. Il n'y a pas lieu de craindre, diſoit Erlach à Mr. des Noyers Secretaire d'Etat, dans la lettre qu'il luy écrivit

écrivit (*u*), "que les Ducs de " Saxe-Weymar doivent rien entre- " prendre ſur les places, n'ayant " pas le moyen de faire ſubſiſter " les Garniſons, tout le païs étant " rüiné & même les païs héréditai- " res. Ils n'oſeroient d'ailleurs en- " treprendre de les remettre à " l'Empereur, de peur d'offenſer " les Suedois; & ils ne peuvent " ignorer que ni les Gouverneurs " ni l'Armée ne le permettroient " jamais. De plus il eſt aiſé de " voir que s'ils acceptoient les pla- " ces, ils ſe déclareroient ennemis " irréconciliables de la maiſon " d'Autriche, & ſe mettroient au " hazard de perdre tous leurs E- " tats: de ſorte, concluoit-il, qu'il " ny a pas de doute qu'elles ne de- " meurent au Roy, conformément " au teſtament de celuy qui les a " ſoumiſes à ſon obéiſſance. Il a- " joutoit qu'il témoigneroit en " toute occaſion que le Duc ſon " bon maître n'avoit jamais eu " d'autre deſſein, quelque faux " bruit qu'on eût fait courir, que "

de

(*u*) Hiſt. du Card. de RICHELIEU L. 6. c. 7.

de s'attacher au Roy & de mé-" riter par ſes grands & continuels" ſervices, d'être maintenu par ſa" Majeſté dans les donations qu'el-" le luy avoit faites." Cette lettre eut tout l'effet que le Baron d'Erlach pouvoit en eſpérer. Le Roy luy donna parole de payer les ſommes qu'il avoit empruntées chez les Suiſſes, ajoutant qu'à l'égard des trente mille piſtoles, c'étoit un point qui ſe régleroit avec les Ducs de Saxe-Weymar, ſur la demande qu'ils en feroient à ſa Majeſté.

Le Fort d'Huningue démoli.

Erlach ne travailla pas ſeulement à s'aſſûrer du côté de la France; il s'appliqua en même tems à ſe ménager la bonne volonté des Suiſſes. Il prit un moyen bien propre à ſe les attacher, en conſentant par complaiſance pour eux, qu'on démolit le fort d'Huningue, dont la vûë inquietoit les Bourgeois de Bâle, qui ſe virent avec joye délivrez d'un voiſin, qui touchoit presque à leurs portes, leur fermoit l'entrée de l'Alſace, & pouvoit faire voler

voler des bombes jusque dans le centre de leur Ville. Ce n'étoit pas assez de tâcher de faire des amis, il falloit que le nouveau Général donnât de la réputation à ses armes. C'est dans cette vûë qu'ayant eu avis que les Bavarois avoient un camp prés de Schaffouse, & qu'ils menaçoient les Villes forestieres, il fit marcher le Colonel Rosen avec deux Régimens de Cavalerie vers Rhinfeldt & Lauffembourg, pour observer la contenance des ennemis (x). Ils avoient déjà fait un pont sur le Rhin, à dessein de percer dans les terres de France; mais ce projet fut déconcerté par la présence de Rosen, & par la disposition des Bernois qui se déclaroient pour Erlach. Ce Général ne quitta point Brisach; & le Comte de Guébriant ne voulut pas s'en éloigner, pour être à portée d'accélerer le traité que le Roy vouloit conclûre avec l'Armée.

Cependant tandis qu'on négotioit avec Erlach & que Reinold Ro-

(x) ADLZREIT. L. 24. n. 12.

Expéditions dans la Basse-Alsace.

Rosen couvroit la Haute-Alsace, le Comte de Nassau & Ohem marcherent dans la Basse avec le reste de la Cavalerie, & mille hommes de pied: ils s'emparerent d'abord de Weissembourg dont ils firent le Commandant prisonnier; ils se saisirent ensuite au mois de Septembre, de Landau, & contraignirent les Espagnols d'abandonner Neustad. Le Comte de Nassau s'avançoit toûjours plus dans le païs du côté d'Altzheim, où il battit les ennemis qui y étoient en quartier, pendant qu'Ohem donna ordre à Moser d'attaquer Germersheim dont il se rendit aisément maître. Il essaya de même de prendre Spire; mais François de Mercy Général des Troupes Bavaroises étoit campé à Stolhoffen avec trois mille hommes choisis, d'où il fit passer le Rhin à quelques Troupes pour mettre Spire à couvert. Ces expéditions répandirent la terreur jusque dans Mayence, où l'Electeur jugea qu'il ne pouvoit demeurer en sûreté; mais cette frayeur se dissipa bientôt, le Comte de

de Naſſau & Ohem ayant été obligez de ſurſeoir leurs entrepriſes, & de retourner en Alſace, pour y terminer le traité qu'Erlach continuoit de négotier avec la France. Le Comte de Guébriant, & Mr. de Choiſi s'étoient eux-mêmes rendus à Haguenau, pour engager ces deux chefs à venir ſe joindre aux Troupes Françoiſes, dont une partie s'étoit avancée juſqu'à Sceleſtat, afin de pouvoir, enſuite de leur jonction, exécuter quelques deſſeins conſiderables contre la Baviere. Ils avoient fait goûter ce projet à Moëkel Réſident de Suede, en paſſant à Benfeldt. Le Comte de Naſſau & Ohem cédant aux remontrances du Comte de Guébriant, & à l'avis du Réſident de Suede, ſe mirent en marche pour Briſach; mais à peine eurent-ils quitté la Baſſe-Alſace, que Bamberg Gouverneur de Philisbourg reprit Landau & Germersheim, où les Weymariens avoient commencé à ſe fortifier. Cet évenement ne fit pas d'honneur à l'Armée du feû Duc, & donna lieu à ſes chefs

de ſe plaindre du retardement que du Hallier avoit apporté, à l'exécution des ordres qu'il avoit reçus du Roy, de faire inceſſamment marcher en Alſace, les Troupes qu'il commandoit en Lorraine. Le chagrin que les Directeurs en eurent ne les empêcha pas cependant de finir leur traité avec la France, d'une maniere qui ſatisfit les deux parties.

LIVRE XV.

A. 1639. LEs Directeurs & les Colonels de l'Armée Weymarienne s'étant rendus à Briſach, le Comte de Guébriant & les Sieurs d'Oyſonville & de Choiſi entrerent avec eux en conférence pour la premiere fois le 12. Septembre 1639. Le Comte de Naſſau ne s'y trouva pas, parcequ'il étoit allé au ſecours de Landau & de Weiſſembourg, où il ne put arriver aſſez à tems pour en empécher la priſe (*a*). Les Weymariens firent des propoſitions qui paroiſſoient exorbi-

(*a*) Mém. de GUEBRIANT pag. 143.

bitantes ; ils vouloient avoir juſqu'à huit montres par an, & qu'on leur payât comptant, les arrérages de l'argent qu'ils n'avoient pas reçû. Ils prétendoient même qu'on devoit laiſſer à l'Armée, la faculté de ſe choiſir un Général qui reconnoîtroit l'autorité du Duc de Longueville. Mais rien n'inquieta plus les Commiſſaires du Roy que l'article des places. Les chefs de l'Armée ne vouloient point s'en déſaiſir, prétendant qu'ils n'avoient pas d'autre reſource pour s'aſſûrer du payement de ce qui leur étoit dû par le feû Duc, & qu'il étoit de leur honneur de les conſerver pour les interêts de la cauſe commune (*b*). Les Agents de Suede & de l'Electeur Palatin, ceux de l'Empereur, du Duc de Baviere & de la maiſon d'Autriche avoient chacun leurs partiſans. Parmi le grand nombre d'Officiers qui compoſoient l'aſſemblée, chacun raiſonnoit au gré de ſes préventions & de ſes intérêts particuliers. Les conteſtations s'échaufferent, & les eſ-

Les Weymariens traitent avec le Roy.

(*b*) Hiſt. de Richelieu L. 6. c. 9.

eſprits même s'aigrirent, de ſorte que le 24. Septembre, on ſe ſépara ſans rien conclûre.

Cependant comme les plus modérez de l'Armée, étoient perſuadez qu'ils ne pouvoient ſe ſoutenir ſans le ſecours de la France, ils ramenerent inſenſiblement les eſprits, & les firent conſentir à une nouvelle conférence, qui ſe tiendroit à Colmar, en préſence de Henry d'Orleans Duc de Longueville, que le Roy avoit fait venir d'Italie en Alſace, pour y commander. La haute naiſſance de ce Prince & ſon mérite perſonnel ſembloient devoir le rendre d'abord maître des eſprits. Il les adoucit en effet, & obligea même les Officiers Allemands à ſe relâcher ſur quelques points : mais il ne put les engager à ſe déſiſter ſur l'article des places ; & ils ſoutinrent toûjours avec une inflexible fermeté qu'elles devoient appartenir au corps de l'Armée qui les pourvoiroit de Gouverneurs & de Garniſons, ſelon qu'il le jugeroit à propos, à la réſerve ſeulement de

de Brisach où le Roy pourroit mettre un tiers de François, en considération de ce que sa Majesté avoit contribüé à la prise de cette place. Les Commissaires du Roy furent surpris d'une proposition qui leur paroissoit faire injure à sa Majesté, & préparer les voyes à la division entre les chefs de l'Armée. Mais pour ne pas rompre, & laisser faire au tems ce que la raison ne pouvoit obtenir, ils répondirent que leurs instructions ne leur donnoient pas le pouvoir d'accorder ce qu'ils demandoient; qu'il falloit absolument dépêcher au Roy pour sçavoir ses intentions, & que cependant, pour faire connoître le desir qu'ils avoient de maintenir l'union, Mr. le Duc de Longueville étoit prêt de joindre ses Troupes à celles du feû Duc de Weymar, & d'entrer avec elles dans la Comté de Bourgogne; mais qu'elles ne passeroient pas le Rhin, le Roy ne pouvant se résoudre à s'engager dans l'Allemagne, qu'il ne fût maître de Brisach.

Cette réponse ne plût pas aux

Officiers Allemands, qui eſpéroient de trouver de bons quartiers au-delà du Rhin, & de donner en entrant dans les terres de l'Empire quelque ſatisfaction à la Suede, dont le but étoit d'obliger les Imperiaux de partager leurs forces (c). Les Weymariens devenus plus dociles, eſſayerent de renoüer la négociation avec les François, & chargerent Morshaus Maréchal de camp & Volker qui étoit le juge de l'Armée, d'aller en particulier traiter avec les Commiſſaires du Roy. Ces Députez ſe rendirent à la raiſon, & il fut convenu le 29. Septembre que le Roy mettroit des Gouverneurs dans Briſach & dans Fribourg, mais que les Garniſons de ces deux places ſeroient my-parties entre les François & les Allemands, à condition qu'il plût à ſa Majeſté d'y laiſſer les mêmes Gouverneurs qui y étoient déjà; qu'à l'égard des autres places, le Roy y laiſſeroit les Gouverneurs & les Garniſons qui y étoient; que ſa Majeſté pourroit les changer & en mettre d'autres, qui

Traité conclu avec les Weymariens.

(c) PUFENDF. L. 11, §. 53.

qui ſeroient pris du corps de l'Armée, & qui s'obligeroient par ſerment de ne rendre ces places que du conſentement de ſa Majeſté.

Les Commiſſaires du Roy eurent peine de conſentir, qu'on ne donnât à ſa Majeſté dans Fribourg & dans Briſach, qu'une authorité partagée : mais Erlach & Bernold Gouverneur de Rhinfeldt parlerent d'un ton ſi ferme, dans les Conférences particulieres qu'ils eurent avec les Commiſſaires du Roy, & dépeignirent avec des traits ſi vifs l'obſtination dés chefs de l'Armée & le danger d'une rupture qu'il ne ſeroit pas poſſible d'empêcher, que les Commiſſaires ſe déterminerent enfin à acquieſcer à la plus grande partie de ce qu'on leur propoſoit. Il ne reſtoit plus pour finir l'ouvrage que d'engager les Officiers de l'Armée, à donner leur conſentement au traité qu'on venoit de projetter. On auroit eu peine à en venir à bout dans une grande aſſemblée, où les délibérations ſe faiſant dans le tumulte, dégénerent bientôt en clameurs, & finiſ-

ſent par l'aigreur des eſprits qui conteſtent. Pour éviter cet inconvenient, on réſolut de s'en remettre à ce qui ſeroit réglé entre Erlach Gouverneur de Briſach & le Comte de Guébriant. Ces Médiateurs ſe rendirent à Briſach, où ſe tint le troiſiéme congrés ſur cette importante affaire. Ils conférérent pendant ſix jours avec moins de chaleur qu'auparavant ; enfin comme ces deux Médiateurs avoient l'un pour l'autre beaucoup d'eſtime, & qu'ils étoient même liez d'amitié, ils reglerent le 8. Octobre les conditions du traité, par lequel ſa Majeſté promettoit de faire payer à toutes les Troupes trois montres-&-demie par an, & aux Officiers Généraux, & à ceux de l'Artillerie huit montres par an, conformément à l'accord fait avec le Duc de Weymar. Elle promettoit de plus, de fournir les munitions de guerre & les frais extraordinaires qu'il conviendroit faire pour l'Armée, lorſqu'elle ſeroit en action, & de donner le pain de munition à la Cavalerie & à l'Infanterie

terie tant en Garniſon qu'en campagne ; moyenant quoy les Directeurs & autres Officiers de toute l'Armée promirent de ſervir fidélement & conſtamment ſa Majeſté, envers & contre tous, conformément à ce qu'étoit obligé de faire le Duc de Weymar par ſon traité du 27. Octobre 1635. Ils ſe ſoumirent même à recevoir les ordres de Mr. le Duc de Longueville Général des Armées du Roy, ainſi que Mr. du Hallier recevoit ceux du Duc de Weymar : mais il fut en même tems accordé aux Directeurs qu'ils ſeroient appellez à tous les Conſeils & réſolutions qu'il y auroit à prendre (*d*).

Le plus important article de ce traité eſt conçu en ces termes. " Pour le bien & avancement de " la cauſe commune & le rétabliſ- " ſement des Villes & Etats Confé- " dérez, ſeront les places conqui- " ſes preſentement remiſes entre " les mains du Roy, en conformi- " té du teſtament de Mr. le Duc " de Weymar, pour être par ſa Ma- " jeſté

Article important du traité.

(*d*) Mém. de Gueb. L. 3. c. 3.

"jeſté pourvû à celles de Briſach & "Friboürg de tels Gouverneurs que "bon luy ſemblera, & les Garni-"ſons my-parties de François & "d'Allemands; & à l'égard des au-"tres places des Gouverneurs du "corps de l'Armée à ſon choix, "en faiſant leſdits Gouverneurs & "Garniſons ſerment de bien & fi-"délement ſervir le Roy envers & "contre tous, de conſerver les pla-"ces pour ſon ſervice, & de ne les "remettre jamais entre les mains "de qui que ce ſoit ſans ordre ex-"prés de ſa Majeſté. " Tous ces articles furent ſignez à Briſach le 9. Octobre 1639, par les Députez de ſa Majeſté & les Directeurs de l'Armée au nom de tous les Officiers. Les Députez promirent de fournir des lettres de ratification dans deux mois, & les Directeurs de prêter & faire prêter ſerment par les Colonels, Officiers, Soldats & Cavaliers de l'Armée, de bien & fidélement obſerver le contenu du traité.

Le lendemain tous allerent à Colmar, donner part au Duc de Longue-

gueville de ce qui avoit été conclu & le reconnoître pour leur Général pour le Roy : on y prit enſuite la réſolution de faire marcher l'Armée dans le Bas-Palatinat. Tandis qu'on s'y diſpoſoit, le Comte de Guébriant pourvût de la part du Roy aux places de Briſach & de Fribourg, & aux Villes foreſtieres. Il y nomma des Gouverneurs, il y mit des Garniſons, & reçut le ſerment de tous les Officiers. Jean-Loüis d'Erlach fut continué dans le Gouvernement de Briſach : le Colonel Kanoski Polonois dans celuy de Fribourg, & Philippe-Jacob Bernold Gentilhomme d'une noble famille d'Alſace, dans celuy de Rhinfeldt. Tous jurerent ſur le modele du ſerment qu'Erlach préta le 22. Octobre 1639. " Par lequel il promit de bien & fidélement ſervir & garder " la Ville & Forteresſe de Briſach, " de la défendre fidélement & cou- " rageuſement pour le ſervice de " ſa Majeſté, de ne la remettre ja- " mais que par ſes ordres & com- " mandemens exprés, d'obéir au " Lieu-

Le Duc de Longueville reconnu Général.

"Lieutenant-Général qui com-
"mandera dans l'Armée du Roy, &
"de faire préter ſerment à tous les
"Officiers & Soldats qui ſeront
"ſous ſa charge, d'exécuter cou-
"rageuſement & fidélement tout ce
"que-deſſus, & ce au plutôt & en
"préſence de celuy qui y ſera en-
"voyé par ſa Majeſté." Ainſi fi-
nit cette importante négociation qui rendit le Roy Souverain preſque dans toute l'Alſace & dans une partie du Briſgau.

La Suede eſt mécontente.

La Suede informée de la teneur de ce traité par ſon Réſident Moëkel, vit avec chagrin qu'on n'y faiſoit aucune mention d'elle ny de ſes interêts. Mais la France crût qu'il ſuffiſoit de renfermer la Suede ſous la clauſe générale, qui portoit que le traité avoit pour objet le bien de la cauſe commune, & le rétabliſſement des Etats Confédérez. Le traité d'ailleurs ne s'étoit fait qu'en exécution du teſtament du Duc de Weymar qui avoit préciſément ordonné, ſans dire un ſeul mot de la Suede, qu'au cas que ſes freres ne vouluſſent pas accep-

cepter ni le commandement de l'Armée ni l'Alſace, que l'un & l'autre ſeroient remis entre les mains du Roy (e). Malgré ces raiſons l'attachement que pluſieurs Officiers avoient pour la Suede, les porta pendant longtems à refuſer de prêter ſerment au Roy ; & ce ne fut que pluſieurs mois aprés qu'ils ſe rendirent aux remontrances des Commiſſaires du Roy, & qu'ils prêterent enfin le ſerment, auquel ils s'étoient obligez. Ce traité qui inquietoit la Suede, jetta l'allarme dans tout l'Empire. L'Empereur ſur tout vit avec douleur que la perte de Briſach & de Fribourg, étoit le premier fruit de la guerre qu'il avoit déclarée à la France : Que par-là la maiſon d'Autriche étoit dépouillée d'une grande partie de ſes Etats; que l'Allemagne étoit ouverte aux Armées du Roy, & que l'entrée dans la Franche-Comté étoit fermée au ſecours que l'Allemagne y pouvoit envoyer ; & qu'enfin le teſtament du Duc de Weymar & le conſentement

(e) Hiſt. de RICHELIEU L.6. c.6.

tement de toute l'Armée, donnoit au Roy un nouveau titre pour s'aſſûrer la conquête de toute la Province d'Alſace. L'événement à fait voir que ces craintes n'étoient pas vaines.

Briſach ayant mis la Haute-Alſace en ſûreté, le Duc de Longueville ſe mit en marche pour aller prendre des quartiers d'hyver dans le Bas-Palatinat, & faire vivre ſes Troupes au dépens de l'ennemy. C'eſt dans ce deſſein que le Colonel Ohem partit le 19. Octobre avec douze cens chevaux: le Colonel Schmidberg ſortit deux jours aprés de Briſach avec deux mille hommes de pied, ſur vingt-cinq grandes barques que le Gouverneur Erlach avoit chargées de Canons & de toute ſorte de munitions de guerre & de bouche pour toute l'Armée. Le Duc de Longueville ſuivit avec huit piéces de Canon & un Corps de François, dans la reſolution de ſe ſaiſir de Spire & peut-être de Philiſbourg & de s'étendre du côté de Mayence. Mais il fut traverſé dans

ſes

ſes projets par la rencontre imprevûë du Général Picolomini & par les Bavarois, qui abandonnerent le ſiége d'Hohenweil pour ſe rendre ſur les rivages du Rhin. Ces mouvemens obligerent Schmidberg de s'arrêter dans une Isle du Rhin vis-à-vis de Germersheim qui luy ouvrit ſes portes; il ſe fortifia dans l'Isle pour y attendre le ſecours du Duc de Longueville. Quelques jours aprés les Bavarois qui s'étoient emparez de Spire, vinrent l'attaquer, & donnerent deux aſſauts à une digue qui mettoit ſes bateaux à couvert. Le Duc de Longueville entendit le bruit du Canon au ſortir de Candel, où il avoit donné le rendez-vous général à toute l'Armée pour le 29. Octobre, & où le Colonel Ohem l'avoit rejoint (*f*); & ſur l'avis qu'il eut que les ennemis avoient paſſé le Rhin à Spire, il s'avança à Belheim proche de la Queich où il ſe mit en bataille, pour y attendre les ennemis, ou pour les aller combattre. Les ennemis que Schmidberg

(*f*) Mém. de Gueb. pag. 152.

berg avoit rudement repouſſez, ſe mirent de leur côté en bataille entre Spire & Germersheim au-delà de la Queich. Ils ſe maintinrent dans leur camp, où faute d'avoir aſſez de chevaux pour conduire l'Artillerie, le Duc de Longueville ne jugea pas à propos d'entreprendre de les forcer. De ſorte qu'il tourna ſes armes du côté de Neuſtat & de Landau, que les ennemis avoient pris pendant la premiere aſſemblée de Briſach (*g*). Neuſtat ne tint que deux jours & ſe rendit le 9. Novembre. Landau ſe fit battre plus longtems, & ne céda qu'aprés avoir fortement réſiſté. Anweiller & Bergzabern furent enſuite emportées. L'éloignement du Duc obligea Schmidberg, d'abandonner le 14. Décembre l'Isle de Germersheim, où il fut contraint d'enterrer deux piéces de Canon d'une grandeur médiocre, & un mortier, n'ayant ni les chevaux ni les machines néceſſaires pour les conduire ſur les bateaux

Priſe de Neuſtat & de Landau.

(*g*) Mercure Fr. Tom. 23. pag. 313.

teaux qui luy ſervirent pour ſa rètraite (*b*).

Cependant Picolomini preſſé de paſſer le Rhin, pour aller dans le Haut-Palatinat, s'oppoſer aux progrés du Général Banier qui commandoit l'Armée Suedoiſe, laiſſa la liberté au Duc de Longueville de s'avancer le long du Rhin & de prendre diverſes places, où il pouvoit mettre ſes Troupes en quartier. Il prit en effet Altzey, Oppenheim, Binghen & Creuznac le 22. Novembre. Reinold Roſen ſurprit même le fort Château d'Eberbourg. L'Armée Bavaroiſe qui s'étoit jettée dans le Rhingaw, empêcha le Duc de Longueville d'y étendre ſes quartiers: mais elle fut bientôt contrainte, faute de vivres & de fourages, de repaſſer le Rhin pour ſe retirer dans le Wirtemberg. Son éloignement laiſſoit tout ce qui eſt en-deçà du Rhin, à la diſcretion des Troupes Weymariennes. Mais comme le païs ne pouvoit plus fournir à leur ſubſiſtance, le Duc de Longueville aſſembla à Creuznac le 21. Décembre

A. 1640.

Exploits de l'Armée le long du Rhin.

(*b*) ADLZREITER L. 24. n. 408.

bre les chefs de l'Armée, pour déliberer sur le parti qu'on avoit à prendre. Le Comte de Guébriant ouvrit l'avis qu'il falloit passer le Rhin : ses raisons furent applaudies, mais l'exécution en étoit difficile: le Comte s'en chargea. L'amour de la gloire fait disparoître le peril, & dans les occasions il sçait trouver des ressources. Le Comte choisit deux endroits commodes pour l'embarquement, Obervezel & Bakarac ; il se saisit de douze ou quinze barques pour passer l'Infanterie, & fit raccommoder deux grands bateaux pour servir au passage des chariots. La Cavalerie traversa à Obervezel le Rhin à la nage ; & dans un seul jour le Régiment de Rosen & les Dragons se trouverent sur l'autre bord. L'Infanterie passa dans des Barques à Bakarac le 28. Décembre. A peine le Comte fut débarqué qu'il emporta le Bourg de Laurich, & que le Colonel Rosen prit Caub par escalade. Comme on trouva des bateaux dans ces deux postes, on s'en

Fameux passage du Rhin.

s'en ſervit pour hâter le paſſage du reſte de l'Armée, qui ſe trouva toute entiere avec les bagages au-delà du Rhin le 4. Janvier 1640. Ce fameux paſſage A. 1640.
ne donna pas ſeulement beaucoup de réputation aux Généraux François ; mais il procura encor de bons quartiers à leurs Troupes dans la Weteravie & dans la Haute-Heſſe. Cet évenement inopiné preſſa la Landgrave de Heſſe de conclure enfin ſon traité d'alliance avec la France. Jamais Heros ne fut plus intrepide que cette Princeſſe, ni plus fidéle à garder ſa parole.

Ce paſſage étonna le Maréchal Banier. Il ne le vit pas avec la joye qui convenoit à un Allié, parce-qu'il ſouffroit toûjours avec une eſpéce de chagrin le traité de Briſach, & que peut-être il entroit trop dans les ſentimens de quelques Princes Allemands, qui voyoient avec un œil jaloux les François faire des conquêtes au-delà du Rhin, & s'approcher trop de leur païs. Ces diſpoſi-

tions donnerent lieu à de ſecretes intrigues, pour détacher les Weymariens des François, & jetter la diſcorde entre les nations qui compoſoient l'Armée du Duc de Longueville. Ce fut dans ce deſſein que Banier propoſa au Duc de ſe joindre à luy, pour marcher de concert ſur le Weſer. Le Duc qui ne vouloit pas abandonner aux Imperiaux les Etats de la Landgrave de Heſſe alliée de la France, refuſa d'entrer dans ce projet. Envain Banier eſpéra que les Weymariens ſe rendroient à ſes ſollicitations, & qu'ils quitteroient les François pour le ſuivre; ils demeurerent toûjours unis. Mais ſous prétexte qu'ils n'avoient pas touché les trois montres qu'on leur avoit promiſes, ils différoient toûjours de prêter le ſerment, auquel ils s'étoient obligez (*i*). Ils ſe rendirent enfin à la raiſon, & à l'argent qu'on leur compta; & toute l'Armée s'étant rangée en

Les Weymariens prêtent ſerment au Roy.

(*i*) Mém. de Guer. pag. 221.

en bataille le 17. Août 1640. à une lieuë du pont de Munden, le Duc de Longueville à la tête, les Colonels & Officiers dans leur rang, prêterent le ſerment ſolemnel, conformément au traité de Briſach.

Ainſi les mauvaiſes pratiques du Maréchal Banier n'ayant pas eu l'effet qu'il eſperoit, ce Général ſe rejoignit au Duc de Longueville, avec lequel il forma des entrepriſes qu'ils exécuterent dans le cœur de l'Allemagne, & qu'il n'eſt pas de mon ſujet de raconter : revenons en Alſace.

Nous avons vû dans le livre précédent que le Prince Palatin Charles-Louïs, fils de Frideric V. Electeur Palatin, avoit formé le projet de ſe mettre à la tête de l'Armée du Duc de Weymar, & de s'emparer de Briſach & d'une grande partie de l'Alſace. Ces idées flattoient ce jeune Prince, qui ſe lâſſoit de vivre hors de ſes Etats, & qui avec beaucoup d'eſprit étoit dans un âge, où il n'eſt pas aiſé de ſouffrir avec patience l'obſcurité d'un exil ; il n'avoit

que 22. ans, & nous avons déjà dit que dés que le Duc de Weymar eut les yeux fermez, il étoit passé en Angleterre par le conseil du Prince d'Orange, où il ramassa l'argent qu'il crût nécessaire pour gâgner les Troupes Weymariennes; mais il falloit passer en Alsace. Pour prévenir les obstacles qui pouvoient l'en empêcher, il engagea le Roy d'Angleterre son Oncle, de déclarer à Mr. de Bélievre Ambassadeur du Roy, que le jeune Prince Palatin étoit sur le point de passer en France, qu'il prendroit son logement à Paris dans l'Hotel de l'Ambassadeur d'Angleterre, & qu'il auroit l'honneur de se présenter au Roy. Sa Majesté Britannique ajouta que si sa Majesté très-Chrétienne vouloit consentir, que le Prince Palatin se mit à la tête des Troupes du feû Duc de Weymar, il refuseroit sa protection à la flotte d'Espagne, qui s'étoit retirée dans ses ports, pour se mettre à l'abry contre celle de Hollande qui la poursuivoit;

Le Prince Palatin veut passer en Alsace.

voit; & qu'il fourniroit au Comte Palatin huit mille hommes, qui ſeroient à la ſolde de la France. Cette facilité à donner des Troupes ſurprit le Roy, à qui le Roy d'Angleterre avoit toûjours conſtamment refuſé de joindre ſes forces aux ſiennes, même à condition qu'on ne feroit point de paix, que le Prince Palatin ne fût entierement rétabli.

La conduite du jeune Prince fit encor ſoupçonner plus fortement, qu'il formoit quelque deſſein contre les intérêts de la France. Car étant bruſquement parti d'Angleterre avec cinq mille livres ſterlins & peut-être de plus groſſes ſommes, au lieu de cacher ſon voyage il ſouffrit en quittant le port, le ſalut des flottes d'Angleterre & de Hollande. Rien ne flatte plus un Prince malheureux, que les hommages qu'on luy rend; quelque légers qu'ils ſoient, ils adouciſſent ſes diſgraces. Il aborda à Bologne où il fut encor ſalué par tout le Canon du Vaiſſeau qu'il avoit monté. Il entra dans Paris,

& contre la parole que le Roy d'Angleterre avoit donnée, il n'alla pas loger chez l'Ambaſſadeur. Il évita même de ſe préſenter au Roy, & prit ſecretement le chemin de Genéve. Mais il fut arrêté à Moulins le 28. Octobre 1639, d'où on le conduiſit à Vincennes où il fut quelque tems exactement gardé. Cette détention fit grand bruit dans toutes les Cours de l'Europe. Celle d'Angleterre & celle de Suede s'intereſſerent preſqu'également pour la liberté du jeune Prince. Grotius ſur-tout agiſſoit avec zéle pour l'obtenir. La Cour de France voulut bien écouter ſes remontrances, & répondit à cet Envoyé que ce Prince ſortiroit de Vincennes & qu'il pourroit venir à Paris, pourvû qu'il donnât par écrit qu'il n'avoit pas eu deſſein de ſe mettre malgré le Roy à la tête des Troupes Weymariennes, & qu'il promît de ne rien entreprendre contre les intérêts de la France. Dés qu'on fut convenu de ces Articles,

Le Prince eſt arrêté.

ticles, Monſieur de Chavigny Secretaire d'Etat, alla prendre le Prince Palatin à Vincennes, & le conduiſit dans l'hotel de l'Ambaſſadeur d'Angleterre ; & aprés qu'il eut donné parole qu'il ne ſortiroit pas de Paris, ſans la permiſſion du Roy, on luy prépara un Palais particulier où il fut toûjours traité aux dépens du Roy avec beaucoup de ſplendeur, & avec toutes les marques d'honneur dûës à ſa naiſſance, mais ſans luy accorder jamais le tître d'Electeur ; il luy fut enfin libre de ſortir de France vers la fin de Juillet 1640.

Pendant que le Prince Palatin étoit à Paris, & que les Généraux François à la tête des Troupes Weymariennes, agiſſoient au-delà du Rhin dans le cœur de l'Allemagne, la Garniſon de Philisbourg fatiguoit la Baſſe-Alſace, & celle de Briſach le Briſgau. Ces petites expéditions doivent même trouver place dans une Hiſtoire particuliere. Bamberg Gouverneur de Philisbourg faiſoit courir ſes partis dans

Exploits du Gouverneur de Philiſbourg.

dans différents endroits de l'Alſace, ſoit pour aguerrir ſa Garniſon, ſoit pour inquieter l'ennemy & l'obliger à diviſer ſes forces. Un de ces partis prit aux portes de Saverne, ſoixante Weymariens avec deux capitaines: un autre de deux cens hommes eut au mois de May un pareil ſuccés prés de Benfeldt. Ces exploits encouragerent Bamberg à former une entrepriſe plus importante. Il ſe mit à la tête de quatre-cens cinquante hommes & de ſoixante-&-dix chevaux, & s'étant fait conduire dans la forêt de Haguenau, il marcha par des chemins détournez & arriva vers-minuit dans le Fauxbourg de cette Ville. Il s'y tint dans un grand ſilence, jusqu'à ce qu'on eût abaiſſé le pont-levis: à la premiere pointe du jour il ſe gliſſa ſans être apperçu des ſentinelles, & paſſa le pont avec une partie de ſa troupe. Mais le mousquet d'un Soldat ayant tiré par accident, la garde courut aux armes; Bamberg ne put avancer, parceque la herſe étoit encore abattuë.

battuë. Si dans ces circonſtances on eût levé le pont, Bamberg & ſon monde ſe trouvoit enfermé comme dans une priſon. Mais on luy laiſſa la liberté de repaſſer le pont, & de retourner ſur ſes pas ſans perdre un ſeul homme. Ainſi la fortune ne ſeconde pas toûjours le courage; & un accident imprévû fait ſouvent perdre à un guerrier la gloire de ſon entrepriſe.

Entrepriſe contre Briſach.

Celle que l'Empereur, le Roy d'Eſpagne & l'Archiducheſſe Claudia formoient en même tems contre Briſach, n'eut pas plus de ſuccés(*l*). Ces trois puiſſances avoient depuis un an, concerté le deſſein de reprendre Briſach & toute l'Alſace. Les Eſpagnols fourniſſoient l'argent à l'Empereur & à l'Archiducheſſe qui travailloient ſans relâche à lever des Troupes ſur le Lac de Conſtance, dans le Tyrol & dans l'Italie. Ces levées cependant ſe faiſoient avec peu de ſuccés; les Allemands deſertoient presqu'auſſitôt qu'ils s'étoient engagez.

(*l*) ADLTZREIT. L. 25. n. 12.

gagez. Les Italiens ne vouloient pas venir faire la guerre en Alſace. La victoire de Caſal obligea les Eſpagnols, qui avoient été battus, à appeller à leur ſecours les Troupes du Tyrol, pour défendre le Milanois; & celles qui avoient été levées ſur le Lac de Conſtance ayant été ſurpriſes dans la Forêt-noire, furent entierement diſſipées. L'Archiducheſſe eſpéroit trouver quelque reſſource chez les Suiſſes: elle fit ſolliciter les Cantons aſſemblez dans la Diéte de Bade, d'entrer dans la querelle de la maiſon d'Autriche, avec laquelle le corps Helvétique avoit fait des alliances ſi étroites. Les Députez répondirent ſur ce point, qu'ils n'avoient aucun ordre de leurs Principaux. Un pareil langage en ſtile de Négociateur, eſt un refus qui coupe court aux conteſtations.

Expéditions d'Erlach Gouverneur de Briſach.

Erlach n'ayant rien à craindre de la maiſon d'Autriche, laiſſa dans Briſach le Baron d'Oiſonville que ſa Majeſté y avoit envoyé en qualité de Lieutenant de Roy; & s'étant

s'étant mis à la tête d'un corps de Cavalerie & d'Infanterie, il marcha le 26. Juin vers les Villes forestieres, pour empêcher que les moissons n'y fussent ravagées(*m*). Il ravitailla la forteresse d'Hohenveil, & se rendit maître de quelques petites places du Wirtemberg, qui éloignoient toûjours de Brisach les Imperiaux. A peine Erlach se fut retiré, que quelques Troupes Imperiales s'approcherent d'Hohenveil pour le bloquer; mais Jean Rosen frere du Directeur Reinold Rosen, étant sorti de Brisach avec deux cens chevaux aux quels se joignirent quatre cens hommes d'Infanterie, tomba si rudement sur les Imperiaux qu'il les défit & les mît en fuite. Ces avantages que la Garnison de Brisach remportoit, donnoient un grand repos à l'Alsace, qui n'avoit rien à craindre que des partis de Philisbourg. Le Duc Charles de Lor- A. 1642.
raine essaya d'y faire une irruption en 1642. Ce Prince ayant rüiné le païs de la Moselle & de la Sâre, se

(*m*) PUFEND. L. 12. §. 40.

ſe jetta dans l'Alſace, & s'empara le 14. Juillet de Molsheim, où il n'y avoit aucun Soldat pour la défendre. Le bruit ſe répandoit qu'il avoit formé le deſſein de faire le ſiége de Haguenau, aprés s'être joint au Général Mercy. En effet déjà on travailloit à faire un pont à Stoloffen, & à tirer d'Heidelberg les machines néceſſaires pour un ſiége. Mercy même commençoit à s'avancer dans le Bas-Marquiſat de Bade; mais il fut obligé de rebrouſſer pour aller ſur le Danube, s'oppoſer aux progrés des ennemis. Cette retraite ayant fait échoüer les deſſeins du Duc Charles, il ſortit de Molsheim & n'ayant pu réüſſir à ſurprendre Ober-ehenheim, il tourna du côté de Dambac, où il n'y avoit que vingt-quatre Soldats, qui répondirent avec fierté au Duc qui les ſomma de ſe rendre. Moſer Gouverneur de Benfeldt leur envoya un Capitaine avec trente hommes: ce petit ſecours encouragea toûjours plus ceux qui défendoient Dambac; de ſorte que le

Entrepriſe du Duc Charles manquée.

le Duc ayant pendant quatre jours épuiſé ſes boulets & ſa poudre, fut obligé de ſe retirer, & de quitter l'Alſace pour aller eſſayer de faire lever le ſiége de la Motte.

La ſituation où ſe trouvoit l'Allemagne, qui ſe voyoit de toutes parts en proye à différentes Armées, faiſoit ardemment ſouhaiter la paix. Nul ne s'empreſſoit plus pour l'obtenir que le jeune Prince Palatin. Les puiſſances qui s'intereſſoient pour luy, voyoient avec peine qu'il eût été, non ſeulement dépoüillé de ſa dignité Electorale, mais qu'on luy eût même enlevé généralement tous ſes Etats, pour punir la faute de ſon pere, à laquelle il n'avoit pu avoir aucune part. Comme ſon rétabliſſement dépendoit ſur tout de l'Empereur, l'Ambaſſadeur d'Angleterre qui étoit à Vienne, eut ordre de faire de vives inſtances ſur ce point (*n*). Jean-George Poiblis Prevôt de Seltz & Conrad de l'Epine, tous deux Conſeillers du jeune Prince ſe joignirent

On agit pour le rétabliſſement du Prince Palatin.

(*n*) ADLTZREIT. L. 27. n. 1.

à l'Ambaſſadeur, pour ſolliciter en faveur de leur maître; ils demandoient l'entiere reſtitution des deux Palatinats & de la dignité Electorale (o). L'Electeur de Baviere Prince toûjours religieux & toûjours ſage, fatigué luy-même de la guerre, n'oublioit rien de ſon côté pour faciliter les voyes à la paix. Déjà il conſentoit qu'on rendît au Prince Palatin le Bas-Palatinat, & s'offroit même de rendre le Haut, dés qu'il auroit été payé de treize millions qui luy étoient dûs. Mais les Eſpagnols avoient peine à ſe déſaiſir des places qu'ils occupoient dans le Bas-Palatinat; & l'Archiducheſſe Claudia ſoutenoit que la Préfecture de Germersheim n'en faiſoit pas partie, & qu'elle appartenoit à ſes enfans les Archiducs d'Autriche: elle diſoit, pour établir ſes prétentions, que les Princes Palatins n'avoient jamais poſſédé cette Préfecture que par engagement; que l'Empereur l'avoit transmiſe à ſon Epoux Leopold Archiduc d'Autriche

(o) Idem L. 26. n. 21.

che qui en avoit joui, & à qui les sujets de cette Préfecture avoient rendu leurs hommages & prêté serment ; & qu'enfin cette concession étoit une bien légere récompense, des services que son Epoux avoit rendu à l'Empereur pour la cause commune. L'Empereur fut touché de ses raisons ; mais pour ne pas s'éloigner de la paix que tout l'Empire desiroit, il ne voulut pas prononcer sur ce point avec autorité. Il proposa un expédient, sçavoir que si le Prince Palatin déclaroit par écrit ou par ses Envoyez, qu'il renonçoit à toutes les alliances qu'il avoit faites contre l'Empereur, l'Empire & la maison d'Autriche, il rétabliroit les Princes Palatins dans le Bas-Palatinat, & leur rembourseroit les sommes que leurs Ancêtres avoient fournies, pour posséder par engagement la Préfecture de Germersheim (*p*). Telle fut l'offre que l'Empereur fit le 6. May 1642. Cette offre paroissoit être dictée par l'équité même ; car

Pretentions sur la Préfecture de Germersheim.

A. 1642.

(*p*) PUFEND. L. 14. §. 71.

car les Souverains ſont toûjours en droit de retirer un bien qu'ils ont engagé, dés qu'ils veulent en reſtitüer le prix; & les actes de 1330. 1335. 1355, ne permettent pas de douter que la Préfecture de Germersheim n'ait été engagée à la maiſon Palatine, & par conſequent elle ne faiſoit pas partie du Bas-Palatinat. Mais ces propoſitions ne ſatisfaiſoient pas à toutes les autres demandes de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, qui ne vouloit pas d'ailleurs engager le Roy ſon maître qui n'étoit pas d'accord avec ſon Parlement, à contribüer au payement des ſommes que l'Electeur de Baviere répétoit. L'Ambaſſadeur quitta Vienne ſans rien conclure, & la négociation pour le rétabliſſement du Prince Palatin dans le Bas-Palatinat, ne ſervit qu'à mettre dans un plus grand jour les prétentions des Archiducs d'Autriche, qui ſoutenoient que la Préfecture de Germersheim avoit été jointe à ce qui étoit en Alſace ſous leur Domination,

tion, & qu'elle n'avoit jamais été compriſe dans le Bas-Palatinat.

Ces négociations n'ayant pas eu A. 1643.
le ſuccés qu'on eſpéroit, on ne penſa plus qu'à ſoutenir la guerre. Il y avoit prés de deux ans que l'Armée Françoiſe ſe maintenoit au delà du Rhin dans les terres de l'Empire, ſous le commandement du Comte de Guébriant, dont le Roy récompenſa les ſervices par le Cordon-bleu & le bâton de Maréchal. Ces graces ne firent qu'augmenter ſon zéle, qu'il ſignala toûjours ſur le Bas-Rhin & dans le cœur de l'Allemagne ; où malgré la foibleſſe de ſon Armée, il s'étoit maintenu, pour empécher les ennemis de venir traverſer les entrepriſes du Duc d'Enguien, & ſur tout de l'inquiéter pendant qu'il aſſiégeoit Thionville. Dés que cette place fut rendûë le Maréchal de Guébriant ſe rapprocha du Rhin, & vint au mois de Juillet 1643, camper dans la plaine de Kintzingen. Mais comme ſa Cavalerie y ſouffroit beaucoup par la mortalité &

par la diſette du fourage, il prit la réſolution d'entrer dans le Marquiſat de Bade ; il ſe mit en marche & s'avança juſqu'à Kell où il repoſa trois jours, pour tirer de STRASBOURG les munitions & les vivres, dont il avoit beſoin. Pendant ce tems deux mille Bavarois détachez de leur Armée, s'avancerent prés de Raſtat à deſſein d'arrêter les François, en cas qu'ils vouluſſent porter leurs armes plus loin. Le Maréchal qui n'étoit pas en état d'attaquer un ennemy plus fort que luy, & qui étoit à portée de recevoir à toute heure de nouveaux ſecours, demeura campé entre Wilſtet & Kell, & jetta des Troupes dans Oberkirck pour fermer les paſſages aux ennemis. Comme il ne pouvoit luy-même percer dans le Marquiſat ſuivant ſon premier projet, il réſolut de repaſſer le Rhin à Rhinau, où il avoit fait faire un pont, à deſſein de faire ſubſiſter en Alſace ſon Armée, qui n'étoit compoſée que de trois mille chevaux & de trois mille hommes de piéd.

La

La mort du Roy arrivée au mois de May 1643, l'avoit empêché de recevoir le ſecours qu'il ſollicitoit avec inſtance, & troublé la joye qu'il avoit euë de voir la Maréchale de Guébriant, qui étoit venuë le trouver en Alſace (q). Cette Dame, qui étoit de la maiſon du Bec de Vardes, avoit ſçû par ſon eſprit & ſon crédit, ſoutenir à la Cour ſon mary contre les factions de la jalouſie, tandis qu'il agiſſoit en Allemagne. Le plus grand mérite qu'on ne voit que dans un lointain, ne frappe point aſſez, & on l'obſcurcit aiſément à moins qu'un amy ne le rapproche & ne diſſipe les nüages dont on voudroit le couvrir. Le Maréchal alla à la rencontre de ſon épouſe juſqu'au-delà de Luneville. De-là il l'amena en Alſace où elle fut reçûë par le Marquis de Montauſier Gouverneur de la Province. Colmar envoya au devant d'elle juſqu'à Chatenoy, deux cens de ſes principaux Bourgeois, à la tête deſquels étoit le Sieur Mauplin, qui de la part des Magiſtrats

Mort de Loüis XIII.

La Maréchale de Guébriant vient en Alſace.

(q) Mémoires de Guébriant, pag. 610.

& du Conſeil de la Ville déclara dans ſon compliment, qu'ils étoient redevables de leur liberté, aux grands exploits de guerre du Maréchal de Guébriant (*r*). On ne vit par tout que feſtins & feux de joye. Briſach ſe diſtingua par le précieux préſent qu'elle fit à la Maréchale, en luy accordant deux oſſemens des corps de Saints Gervais & Protais, Patrons de cette Ville. Les Princes même reçoivent avec reſpect de pareils preſens, & quand on a de la Religion on en eſtime le prix. J'ay crû devoir rapporter ce détail pour faire connoître les diſpoſitions où ſe trouvoit alors le Peuple d'Alſace à l'égard des François. La Maréchale n'y fit pas un long ſéjour, la mort du Roy la rapella à la Cour, tandis que le Maréchal contenoit les Troupes & faiſoit tête aux ennemis.

Les François ſont traverſés par les Suedois.

Dés qu'il eut repaſſé le Rhin, comme nous l'avons dit, il vint camper à Ehrſtein entre STRASBOURG & Benfeldt. Le voiſinage de

(*r*) Mém. de Guébriant. pag. 611.

de cette petite Armée inquiéta Frideric Moſer Gouverneur de cette derniere place. Pour reſſerrer les François il avoit mis des Troupes dans Oberehenheim, Dambac, Andlau & dans la plûpart des châteaux des Gentilshommes, donnant ordre par tout qu'on réfugiat dans les places fortes, les vivres qui étoient répandus dans la campagne. Cette conduite des Suedois à l'égard de leurs Alliez n'indigna pas ſeulement les François; elle les réduiſit dans la néceſſité d'aller chercher de quoy ſubſiſter au dépens des Villages voiſins. Les Suedois furent les premiers à s'en plaindre, & le Réſident Moëkel en écrivit au Maréchal de Guébriant dans les termes les plus forts. " Vos Troupes, luy diſoit-il, ſont " venuës piller tout ce qui dépend " de Benfeldt; & je puis aſſûrer vô- " tre Excellence que depuis que ce " païs d'Alſace a été conquis par " les armes victorieuſes de la Cou- " ronne de Suede, aucun ennemy " n'a oſé entreprendre autant ſur " cet Etat. " Le Maréchal com-

muniqua cette lettre à Erlach Gouverneur de Briſach, qui répondit en ces termes le 4. Septembre : "Vous ſçavez que Moëkel n'a pas "commencé ſes impertinences par "la lettre qu'il vous a écrite : ſi "vous voyiez celles qu'il a écri-"tes, aprés la mort de ſon Al-"teſſe (le Duc de Weymar) & "les raiſons dont il s'eſt ſervi pour "empêcher les Officiers d'entrer "dans le ſervice du Roy, vous en "ſeriez étonné (s)."

STRASBOURG ſe plaint des Troupes Françoiſes.

La Ville de STRASBOURG fit elle-même de vives remontrances ſur quelques dégâts, que des partis de l'Armée avoient faits dans les lieux de ſa dépendance : elle ſe plaignoit ſur tout de ce qu'ils avoient pris neuf chevaux à Gocksweiller, & qu'ils avoient ſaccagé le Village de Northeim du Bailliage de Marlheim. Les Préteurs, Conſul & Sénat de la République de STRASBOURG, car c'eſt ainſi que cette Ville ſouſcrivoit alors ſes lettres, en écrivirent au Maréchal de Guébriant le 23. Août 1643.

(s) Les mêmes L. 9. pag. 678.

1643. Ce Comte qui avoit intérêt de ménager la Ville de STRASBOURG, écouta ſes plaintes, & luy fit reſtituer tout ce qui avoit été enlevé dans les lieux de ſa dépendance. Une condeſcendance ſi juſte diſpoſa le Magiſtrat à aider le Maréchal, qui travailloit à faire des magaſins de vivres & de munitions de guerre, pour fournir à l'Armée du Duc d'Enguien, qui devoit venir le joindre. Il demanda des grains à la République, qui ſuivant ſon inclination pour la France, c'eſt ainſi que les Magiſtrats s'expliquent dans leur lettre du 20. Septembre (*t*), permit l'achat & la ſortie de ſix cens ſacs de grains, outre ceux que les Commiſſaires de l'Armée avoient tirez des baillages de la République. Il en obtint enſuite treize cens autres ſacs, partie par amitié, partie par l'aſſûrance qu'il donna de ſortir bientôt de ſes quartiers. Il engagea de même la Nobleſſe de la Baſſe-Alſace, de luy fournir du bled & des chevaux qu'elle n'oſa refuſer,

Elle fournit des vivres à l'Armée de France.

(*t*) Idem pag. 681.

ſer, parceque l'année précédente elle avoit donné de ſemblables ſecours à l'Armée du Duc de Lorraine.

Tandis que le Maréchal de Guébriant préparoit en Alſace, tout ce qui étoit néceſſaire pour recevoir les Troupes du Duc d'Enguien qu'il attendoit; l'Armée du Duc de Baviere commandée par le Général Mercy, s'empara au-delà du Rhin d'Oberkirck, de Wilſtet & de tout les lieux que les François avoient abandonnez. Mais en vain les Bavarois preſſerent STRASBOURG de luy prêter des bateaux pour faire un pont, ou de leur permettre le paſſage ſur le leur (*u*). Les Magiſtrats ſe contenterent de leur laiſſer la liberté d'acheter dans la Ville, les choſes dont ils avoient beſoin. Ce refus obligea le Général Mercy de prendre la réſolution de deſcendre à Lauterbourg, où ayant fait un pont, il fit entrer ſon armée dans la Baſſe-Alſace, & la fit camper le 18. Septembre prés de Weiſſembourg. Il s'y

Le Général Mercy entre dans la Baſſe-Alſace.

(*u*) PUFEND. L. 15. §. 32.

s'y tint ſi ſerré, qu'il n'envoya pas même de partis courir dans le païs, & qu'il borna tous ſes exploits à faire piller Biſchweiller par un détachement de ſon armée, ſans avoir égard que cette terre appartenoit au Prince Chriſtian de Birkenfeldt, qui s'étoit hautement déclaré pour l'Empereur & pour le Duc de Baviere, dont il favoriſoit les deſſeins avec beaucoup de zéle. La priſe de Thionville & la crainte que le Duc d'Enguien ne vînt en Alſace, tenoit ſans doute les Bavarois en reſpect : ce fut du moins l'avis qu'ils eurent que le Duc étoit en marche, qui les contraignit de repaſſer le Rhin à la fin de Septembre, pour être à portée de s'oppoſer aux entrepriſes que les François pourroient former au-delà de ce Fleuve.

A. 1643. Le Duc d'Enguien vient en Alſace.

Le Comte de Rantzau que le Duc d'Enguien avoit détaché, arriva à Saverne le 21. Octobre 1643. Le Duc le ſuivit, & aprés avoir laiſſé repoſer ſon armée pendant quelques jours, il en fit la revûë proche de Dachſtein. La réſolu-

tion

tion étant priſe de luy faire paſſer le Rhin, pour aller prendre des quartiers d'hyver en Allemagne, le Duc laiſſa la conduite de l'Armée au Maréchal de Guébriant, & partit enſuite pour Paris, dans l'impatience d'y recevoir les applaudiſſemens que la conqüête de Thionville luy avoit méritez. L'Armée acheva de paſſer le Rhin le 2. Novembre ſur le pont de Rheinau. Le Gouverneur de Benfeldt ravi d'être délivré de ſon voiſinage, luy fit fournir abondamment les munitions, dont elle avoit beſoin. Mais pour luy oter le moyen de retourner prés de ſa place, il refuſa de conſerver le pont, dont elle pourroit ſe ſervir dans une retraite. Ainſi les Suedois ne vouloient concourir qu'à demy au ſuccés des armes du Roy. Les Bavarois s'étoient retranchez prés d'Ettlingue ſur la riviere d'Albe, entre Raſtat & Dourlac, pour couvrir le Palatinat & le Bas-Rhin, où chaque jour ils recevoient de nouvelles Troupes de Lorrains & d'Eſpagnols. Cette ſituation ayant fait

fait perdre au Marêchal de Guébriant l'eſperance de les pouvoir forcer, l'Armée Françoiſe fut contrainte de paſſer les montagnes. La rigueur de la ſaiſon & les fatigues d'une route trés difficile, l'affoiblirent beaucoup ; cependant elle arriva le 7. Novembre prés de Rotweil, où il y avoit une grande abondance de vivres. On reſolut d'en faire le ſiége, mais il fallut attendre le Canon & les bagages, qui ayant paſſé par Fribourg & la vallée de St. Pierre, ne purent arriver que le 15. Novembre. La brêche étant faite, le Marêchal de Guébriant régla les diſpoſitions pour l'aſſaut ; mais en viſitant la tranchée il reçut un coup de fauconneau à la noix du coude. Cette bleſſure luy coûta le bras, qu'on luy coupa. La Ville fut priſe par compoſition, & le Marêchal s'y étant fait tranſporter, y mourut le 24. Novembre, dans des ſentimens de piété qui firent connoître qu'il n'avoit pas moins de Religion, que de zéle pour le ſervice du Roy.

Priſe de Rotweil, & mort du Marêchal de Guébriant.

La

La perte de ce Général, la mesintelligence des chefs de son Armée, mais sur tout leur peu de vigilance furent les causes de leur entiere défaite. François de Mercy qui commandoit les Troupes de Baviere, vint les surprendre dans leurs quartiers ; il fit prisonniers prés de quatre mille hommes avec Rantzau, Montausier, Ohem, Schonbeck, & presque tous les Officiers Généraux ; à la réserve de Tupadel & de Rosen, qui trouverent moyen d'échapper. Tout le réste de l'Armée fut mis en déroute, & se retira en Alsace, où la Cour envoya le Vicomte de Turenne avec de grosses sommes d'argent, pour réparer la faute qu'on avoit faite, & se mettre en état de venger l'affront que l'Armée du Roy avoit reçu.

Défaite de l'Armée Françoise.

La confiance que les Troupes avoient dans l'habileté & l'expérience du Vicomte de Turenne, ne servit pas peu à rétablir son Armée. Il ramassa tous les petits corps, qui s'étoient jettez dans le Suntgaw, la Bourgogne & la Lorraine, pour y pren-

Sédition dans Brisach.

prendre des quartiers. Une ſedition ſurvenuë dans Briſach fut ſur le point de déconcerter ſes projets (*x*). Les Soldats qui y étoient en Garniſon, ſe plaignoient que depuis longtems, ils n'avoient pas touché leur paye ; les François qui paroiſſoient les plus échauffez & les plus vifs, furent les premiers appaiſez par le Baron d'Erlach, qui leur fit diſtribüer quelque argent. Cette diſtinction picqua les Allemands, qui oſerent même employer les menaces, pour arracher du Gouverneur ce qui leur étoit dû. Les ennemis informez de ce tumulte, tâcherent d'en profiter, pour engager les Soldats Allemands à ſe déclarer pour l'Empereur. Erlach en eut avis, & perſuadé que dans ces ſortes d'émotions un Gouverneur riſque tout, dés qu'il fait ſentir qu'il eſt intimidé, il fit mettre en priſon les principaux Auteurs de la revolte, & en fit pendre quelques-uns, aprés avoir pris la précaution de faire entrer dans la place quelques compagnies de Cavalerie. Ce châtiment

(*x*) PUFEND. L. 16.

timent fait à propos rétablit le calme dans Briſach, & rompit les meſures que les ennemis avoient priſes pour en débaucher la Garniſon.

A. 1644. Le Vicomte de Turenne paſſe le Rhin.

Cependant le Vicomte de Turenne lâſſé de reſter dans l'inaction, paſſa le Rhin à Briſach le 3. Juin 1644, avec quatre mille chevaux & quatre mille hommes de pied, & ſe rendit à Fribourg dans le deſſein d'aller ſurprendre les ennemis. Il détacha en effet deux mille hommes de ſon Armée avec trois cens chevaux, qui ſous la conduite du Général-Major Roſen, tomberent ſi rudement ſur deux Régimens de Bavarois, qu'ils en tuerent deux cens, firent quatre cens Soldats priſonniers avec un trés grand nombre d'Officiers, prirent ſept étendarts & tout le bagage (y). Le Vicomte de Turenne n'eut pas tout le ſuccés qu'il eſpéroit, parceque malgré le ſoins qu'il avoit pris de couvrir ſa marche, les ennemis furent avertis à tems par un païſan, prirent leurs précautions & ſe mirent en garde contre la ſurpriſe

(y) Labarde pag. 93.

priſe dont ils étoient menacez. Monſieur de Turenne ne jugeant pas à propos de pouſſer ſa pointe, ſe retira en Alſace, pour attendre du ſecours & pouvoir enſuite à coup plus ſûr, aller attaquer un ennemy, dont les forces étoient beaucoup ſuperieures aux ſiennes. Dés lors le Vicomte étoit perſuadé, que dans un Général la ſageſſe doit ſçavoir moderer l'impétuoſité de la valeur, & qu'elle doit toûjours luy ſervir de maitreſſe & de guide.

Le Général Mercy s'imaginant que le Vicomte de Turenne luy avoit abandonné tout le païs qui eſt au-delà du Rhin, s'avança du côté des Villes foreſtieres, & s'approcha de Fribourg pour en former le ſiége. Ce mouvement obligea le Vicomte de repaſſer le Rhin, & de venir ſe poſter à une demie-lieuë du camp des ennemis, qui s'étoient retranchez dans des bois & ſur des montagnes; de maniere que Monſieur de Turenne ſe vit réduit à inquieter les aſſiégeans, & à tâcher de couper chemin à leurs

convoys. Mais aprés avoir demeuré vingt-quatre jours preſque à la portée du Canon des ennemis, le fourage manquant à la Cavalerie Françoiſe, qui étoit trop foible pour entreprendre de donner ſecours à la place, Monſieur de Turenne ſe vit forcé de repaſſer le Rhin pour faire ſubſiſter ſon Armée dans l'Alſace. Cet éloignement encouragea les Bavarois qui prirent aprés trois aſſauts le Fauxbourg de Fribourg le 25. Juillet. Canoſki qui en étoit Gouverneur, manquant de munitions de guerre & en particulier de plomb, fut enſuite contraint de ſe rendre pour ſauver le reſte de ſa Garniſon, qui ſe trouvoit réduite à ſix-cens hommes. A peine la capitulation fut ſignée que le Duc d'Enguien parut en Alſace avec quatre mille chevaux & trois mille hommes d'Infanterie, qu'il amenoit au Vicomte de Turenne: la perte de Fribourg qui s'étoit renduë plutôt qu'il ne penſoit, ne ſervit qu'à ranimer l'ardeur du jeune heros, qui tout fier de la victoire qu'il venoit de rem-

Fribourg ſe rend aux Bavarois.

remporter à Rocroy, réſolut d'aller forcer les ennemis dans leurs retranchemens. Mais avant que de rien entreprendre, il voulut ſuivant les regles de la prudence, prendre conſeil des principaux Officiers de ſon Armée. Erlach que nul n'égaloit en expérience & dans la connoiſſance du païs, fut d'avis qu'on ſe contentât de prendre les ennemis par leurs derrieres & de leur couper par-là les vivres. Le Vicomte de Turenne, dit Monſieur de la Barde, crût au contraire qu'il n'étoit pas impoſſible de les forcer dans leurs retranchemens. Cet avis fut ſuivi (z).

L'Ennemy étoit campé ſur deux montagnes entourées de petits forts, d'abatis de bois & de paliſſades : ces obſtacles n'étonnerent pas le jeune Prince ; il attaqua l'ennemy le 3. Août, & ſe rendit maître de deux redoutes, aprés cinq heures de combat, & pouſſa les ennemis juſqu'au fort où ils avoient du Canon. Il fut abandonné le lendemain par les Bavarois, qui

(z) LA BARDE. pag. 94.

ſe retirerent ſur la montagne qui étoit la plus proche de la Ville. Ils travaillerent toute la nuit à ſe retrancher ; mais le jeune Prince que rien n'effrayoit, les attaqua le 5. pour la ſeconde fois. Le combat fut plus meurtrier que le précédent, & les François y perdirent pluſieurs Volontaires & pluſieurs Officiers, parmi leſquels on regretta ſur tout Roque-Servieres qui s'étoit toûjours ſignalé ſous le Marêchal de Guêbriant. Le Duc d'Enguien reçut deux coups de bales dans ſa cuiraſſe. Les ennemis perdirent environ douze cens hommes ; Gaſpar de Mercy frere du Général fut au nombre des morts, perte qui affligea l'Armée Bavaroiſe, dans laquelle ce Général étoit également aimé & eſtimé. Le Duc d'Enguien ayant connu par luy-même, qu'on ne pouvoit ſans verſer beaucoup de ſang, forcer l'ennemy ſur ſes montagnes & dans les foréts, revint à l'avis qu'Erlach avoit donné d'abord. Aprés avoir laiſſé repoſer ſes Troupes pendant trois jours, il prit le

Combat prés de Fribourg.

parti

parti de s'emparer de la Vallée de Langendentzlingen & de Waltkirck ſur la riviere d'Eltz, à deſſein de couper les vivres à l'ennemy. Mercy s'en étant apperçu décampa à la hâte pour ſe retirer à Wilingue. Reinold Roſen qui commandoit l'avant-garde de l'Armée Françoiſe eut ordre d'aller attaquer les Bavarois, qui avoient pris les devants : il les atteignit prés de l'Abbaye de St. Pierre : les Bavarois le repouſſerent, mais ayant apperçu l'Armée Françoiſe qui approchoit, la terreur les ſaiſit, & Mercy ne pouvant retenir ſes Troupes, elles précipiterent leur retraite, aprés avoir abandonné leurs bagages, & une partie de leur Artillerie. Ces diverſes attaques couterent beaucoup de monde au Duc d'Enguien, & on ne peut refuſer à Mercy la gloire de s'être défendu avec beaucoup de bravoure. Mais ſa retraite décida en faveur du Prince, & luy tint lieu d'une grande victoire. Pour luy donner plus d'éclat, le Duc d'Enguien vouloit reprendre

Fribourg ; mais le Vicomte de Turenne luy perſuada de s'attacher plutôt à Philisbourg, qui étant une place plus forte luy donneroit plus de gloire. C'en étoit aſſez pour déterminer un Prince qui ne reſpiroit que pour les grandes actions. Envain Roſen & Tupadel, ces deux Capitaines qui avoient vieilli ſous les armes, s'oppoſerent à cette entrepriſe. Ils ne purent retenir l'ardeur du Duc, qui comptoit ſur ſa fortune & ſur la valeur de ſes Troupes. Il décampa le 16. Août 1644, & ayant pris à Briſach treize piéces de Canon & trente bateaux chargez de munitions & de vivres, il prit ſa route le long du Rhin : dés qu'il fut entré dans le Marquiſat de Bade, il détacha trois corps de ſon Armée, qui s'emparerent de Pfortzheim, Ettlingen, Brotten, Dourlac, de Bade, Kupenheim, Bruſſal, & Viſsloch & du Château de Lichtenau. Le Marquis d'Aumont Maréchal de camp prit en quatre jours la Ville & le Château de Germersheim, où il fit quatre-vingt priſonniers

des

des Troupes de Lorraine. Spire fut abandonnée par trois cens hommes, qui y étoient en Garniſon : le Prince prit la Ville & la Chambre Imperiale ſous ſa protection, & ne voulut pas qu'elle ſe dérangeât dans ſes fonctions ordinaires. Priſe de Germersheim.

A la premiere approche de l'Armée Françoiſe, Gaſpar Bamberg Gouverneur de Philisbourg abandonna le fort du Rhin bâti ſur le bord de ce fleuve dans un terrain marécageux, qui tenoit à la place par une chauſſée de huit cens toiſes. Ce fort eût pû retarder le ſiége; mais Bamberg vouloit réſerver dans la Ville ſa Garniſon, qui étoit foible. Le Duc d'Enguien ayant fait détourner l'eau d'un ruiſſeau, ſe ſervit de ſon lit pour approcher la place de plus prés, & dés le 28. Août il fit ouvrir la tranchée que les aſſiégez inquiéterent les jours ſuivans par quelques ſorties. Mais quatre batteries de Canon tirerent ſur la place avec tant de furie, que la bréche fut bientôt faite & les défenſes des ennemis rüinées. Le Duc s'étant rendu

Philiſbourg pris par le Duc d'Enguien.

maître de la contre-eſcarpe, fit remplir les foſſez de faſcines & de tonneaux pleins de ſable. Des progrés ſi rapides obligerent Bamberg le 8. Septembre à demander à capituler : on luy accorda des conditions trés honorables ; il ſortit aprés onze jours de ſiége, & fut conduit à Heilbron, ayant laiſſé dans la place ſoixante & treize Canons.

Aprés cette conquête tout cedà à l'Armée victorieuſe. Worms ouvrit ſes portes au Vicomte de Turenne, qui ſe ſaiſit enſuite de Oppenheim & de Baccarach : le Chapître de Mayence dans l'abſence de l'Electeur qui s'étoit retiré, refuſa de recevoir ſept cens hommes que le Général Mercy avoit envoyés dans cette Ville, ſous la conduite de Wolff, & traita avec le Duc d'Enguien de qui la Ville & le Chapitre obtinrent les plus favorables conditions. Le Duc ainſi maître du Rhin depuis Briſach juſqu'à Mayence, retourna en Alſace, & força à ſon retour Landau, de luy ouvrir ſes portes. Cette

Priſe de Landau.

place

place coûta la vie au Marquis d'Aumont. Le Château de Magdenbourg ſe rendit de même dés que le canon eût paru.

Cette glorieuſe campagne donna à l'Alſace une parfaite tranquillité; Briſach & Philisbourg étant deux remparts qui la mirent à couvert, & qui faciliterent aux Armées Françoiſes le moyen de porter la guerre dans le cœur de l'Allemagne, & de hâter par-là la concluſion de la paix qui ſe traitoit à Munſter & à Osnabruck, où on conclut enfin ces fameux traitez, qui firent ceſſer les troubles de l'Empire, & qui cédant au Roy la Haute & Baſſe-Alſace porterent jusqu'au Rhin les limites de la France.

LIVRE XVI.

COmme le traité de Munſter ſert de baſe à tous les autres traitez qui ont aſſûré à la France toute l'Alſace, il n'eſt pas étranger à l'hiſtoire de cette Province d'en donner quelque idée

& de déméler dans un Labyrinthe de négociations conduites pendant plus de dix ans par les Miniſtres de différens Princes, ce qui regarde particulierement l'Alſace. On verra dans le récit que j'en feray que j'ay puiſé dans les ſources, & que je ne m'en ſuis fié qu'aux actes publics, & aux mémoires des Plénipotentiaires qui ont été employez pour la concluſion de cette importante paix.

Négociations de Munſter.

Déjà depuis longtems la guerre avoit mis toute l'Europe en feu. Les Proteſtans étoient armez contre les Catholiques. L'Empereur & la Maiſon d'Autriche s'étoient déclarez contre la France & la Suede. L'Eſpagne & la Hollande, le Duc de Baviere, les Princes & les Etats de l'Empire avoient tous des intérêts différens qu'ils ſoutenoient avec des dépenſes qui les épuiſoient. Tous ſouhaitoient la paix, mais comme chacun vouloit y trouver ſon avantage & ne rien céder du ſien, le tems s'écouloit dans des négociations qui ne terminoient rien.. Dés le 25. Septembre

ptembre 1641, on étoit convenu à Hambourg que les Villes de Munſter & d'Osnabruck toutes deux en Weſtphalie, ſeroient les lieux où on traiteroit de la paix (*a*); que les aſſemblées qui ſe tiendroient dans l'une & l'autre Ville ne ſeroient réputées que pour un ſeul & même congrés, enſorte que ce qui ſeroit arrété dans l'une ſeroit auſſi terminé dans l'autre, & que les Princes intéreſſez donneroient réciproquement des paſſeports & des ſauf-conduits. On aſſigna en même tems le 25 Mars 1642, pour commencer les conférences de la paix. Divers empêchemens obligerent enſuite à en remettre l'ouverture à l'onziéme Juillet 1643 (*b*).

L'Empereur mit à la tête de ſes Plénipotentiaires, Maximilien Comte de Trautmansdorff; on luy aſſocia Jean-Loüis Comte de Naſſau, & Iſaac Volmar Chancelier de l'Archiduc d'Autriche. Le Roy de France nomma pour ſes Ambaſſa-

(*a*) Arcan. pacis Weſtphal. p. 27.
(*b*) Ibid. pag. 34.

baſſadeurs Henry d'Orleans Duc de Longueville, Claude de Meſmes Comte d'Avaux, Abel Servien Comte de la Roche, & Jean de la Barde Marquis de Marole. La Reyne de Suede confia ſes intérêts à Jean Oxenſtiern & à Jean Adler-Salvius Sénateur du Royaume de Suede & Conſeiller-privé de la Reyne. Le Nonce du Pape Fabio Chigi, qui fut depuis ALEXANDRE VII. & Aloyſio Contarini Ambaſſadeur de Veniſe eurent dans le Congrés la qualité de Médiateurs. Mais la délicateſſe de la Religion de Fabio Chigi ne luy permit jamais de conférer avec les Proteſtans; il refuſa même au Duc de Longueville le tître d'Alteſſe, que le Duc prétendoit être dû à ſa haute naiſſance & à ſa qualité de Prince ſouverain de Neuchatel. Le Comte de Naſſau ſecond Plénipotentiaire de l'Empereur ſuivit l'exemple du Nonce, deſorte que l'un & l'autre ne négotierent avec le Duc que par écrit.

A. 1644. La mort du Roy LOUIS XIII. ayant retardé le départ des Plénipoten-

potentiaires de France, le Comte d'Avaux n'arriva à Munſter qu'au mois de Mars, & le Comte de Servien qu'au mois d'Avril 1644. A peine eurent-ils communiqué leurs plein-pouvoirs qu'ils écrivirent aux Princes & Etats de l'Empire pour les preſſer d'envoyer leurs Députez, prétendant que comme l'Empire partageoit avec l'Empereur le pouvoir de faire la guerre & la paix, on ne pouvoit ſans le concours de ces deux puiſſances conclure un traité, où il s'agiſſoit des droits & de la liberté Germanique. Ces lettres firent peine aux Plénipotentiaires de l'Empereur, & embaraſſerent même certains Etats, qui n'oſoient ſe rendre au congrés ſans l'agrément de ſa Majeſté Imperiale (c). Les François réïtérent cependant leurs invitations par de ſecondes & troiſiémes lettres, auxquelles les Suedois joignirent les leurs. Pluſieurs Princes & Villes de l'Empire, & STRASBOURG entr'autres ſe rendirent à ces inſtances ſans atten-

(c) Ibidem pag. 57.

attendre le consentement de l'Empereur, qui aprés diverses négociations consentit enfin le 31. Mars
A. 1645. 1645, que les Etats de l'Empire envoyassent leurs Députez au Congrés de Westphalie. Les uns se rendirent à Munster, où les Ambassadeurs de l'Empereur & ceux de France résidoient, & les autres à Osnabruck où les Plénipotentiaires de Suede faisoient leur séjour avec la pluspart des Députez des Etats Protestans.

Dés que ces premieres difficultez furent levées, le Duc de Longueville ne tarda pas d'arriver à Munster, où la France jugeoit sa présence nécessaire, parceque le Comte d'Avaux & le Comte Servien n'étoient pas assez d'accord (e). Le Comte d'Avaux avoit acquis par une longue expérience, une grande connoissance des intérêts de l'Allemagne, & on comptoit beaucoup sur sa probité & sur son habileté dans l'art de manier les affaires; mais il ne plaisoit pas au Cardinal Mazarin. Le Comte

(e) Lavarde. pag. 18.

Comte Servien qui avoit connu Mesintelligence des Ministres de France.
son Eminence en Italie, avoit au contraire gâgné son estime & toute sa confiance. Telle fut peut-être la source de la mesintelligence de ces deux Ministres, qui en informerent le public par de longues lettres. La préférence qu'on donnoit à l'un blessoit la délicatesse de l'autre, & luy faisoit croire, que si on vouloit luy donner moins de part à la faveur, on devoit du moins luy rendre plus de justice. Cependant comme l'un & l'autre aimoit l'Etat & son devoir, ils s'accordérent à présenter aux Médiateurs le 9. Juin 1645, avant même l'arrivée du Duc de Longueville, les propositions de la France, la pluspart conçuës en des termes généraux. Ils demandoient dans la treiziéme, qu'on donnât à la France & à la Suede une satisfaction proportionnée aux pertes & aux dépenses, que ces deux Couronnes avoient faites pendant la guerre (*f*).

Les Plénipotentiaires de l'Empereur

(*f*) Prælimin. pacis Imp. pag. 254.

Propoſitions de la France.

pereur répondirent articles par articles aux propoſitions de la France, & ſoutinrent, ſans cependant appuyer leur ſentiment d'aucune raiſon, qu'on ne devoit luy donner aucune ſatisfaction. Les propoſitions des François & les réponſes des Imperiaux n'étoient encor que de ſimples ouvertures pour donner entrée à la négociation : les deux parties ne s'attaquoient encor que de loin, & ne ſe montroient pas tout-à-découvert, chacune attendant le moment propre à faire voir en détail ſes prétentions : ce ne fut que le 1. Juillet 1645, que les Plénipotentiaires de France reçurent de la Cour un mémoire contenant les divers articles, ſuivant lesquels le Roy vouloit bien conſentir à la paix. Le mémoire ſur le chapître de l'Alſace s'explique en ces termes.

Le Roy ayant fait examiner le contenu en une lettre que Meſſieurs d'Avaux & de Servien ont écrite à Monſieur le Cardinal Mazarin, touchant le détail des ſatisfactions

factions que la France pourroit démander en Allemagne, ſa Majeſté approuve leur ſentiment de ſe contenter de Briſach, & de la Haute & Baſſe-Alſace, de Philisbourg & des petites places voiſines, n'y ayant point de difficultez de les relever de l'Empire pour les raiſons qui ſont alléguées.

2. Que pour ce qui regarde Philisbourg, on ſtipule auſſi d'avoir le païs des environs, qui ſera jugé néceſſaire pour la conſervation & ſubſiſtance de la dite place.

3. Il faut ſe ſervir de la néceſſité que l'Empereur a de la paix, pour vuider entierement à l'avantage de la France, le différend des trois Evêchez de Metz, de Toul & de Verdun, afin que jamais cy-aprés on ne puiſſe en former un ſujet de querelle.

4. Que comme il y a grande apparence que l'Alſace nous pourra demeurer, il faudroit ſonger dés à préſent à Benfeldt & aux moyens les plus propres pour avoir cette place. Il eſt remis aux

Plénipotentiaires de juger s'il ſeroit meilleur d'entrer préſentement en traité avec les Suedois, qui ne la poſſédant que par le tître de la guerre, nous en feroient ſans doute meilleur marché ; ou bien d'attendre qu'elle leur ſoit acquiſe dans la paix, par le conſentement que l'Empereur & les Etats pourroient donner à ce qu'ils la tiennent.

C'eſt ſur ce plan que les Plénipotentiaires entamerent la négotiation, & les Miniſtres du Roy ne ſe laſſerent pas de leur donner les inſtructions, pour les mettre en état de faire céder à ſa Majeſté la Province d'Alſace dans toute ſon étenduë. Le Roy, leur dit Monſieur de Brienne dans ſa lettre du 5. Août 1645, voulant avoir une parfaite intelligence du nombre des Baillages dont la Haute & Baſſe-Alſace eſt compoſée, & à quels Princes ils étoient ſoumis de fait & de droit, qu'elle en eſt l'étenduë & la valeur ; commandera pour y parvenir, à Monſieur de Vautorte, qui ſe trouve dans le païs, d'en

d'en dreſſer un procés verbal ; & quand il y travaillera on croira facilement que c'eſt pour y régler les contributions, ce qui rendra ſon deſſein d'autant plus ſecret : & il ſe fera même accompagner de quelques Officiers d'Armée afin de prendre une exacte information de tout ce que vous deſirez. Les Plénipotentiaires avoient beſoin de ces lumieres, parcequ'ils auroient à ſoutenir les efforts de divers Princes, qui ayant des droits & des terres en Alſace, tâcheroient de ſe réünir pour combattre les prétenſions de la France, qui vouloit aſſujettir toute cette Province à ſa domination.

Pour faire réüſſir ce deſſein, un des Plénipotentiaires partit de Munſter, pour aller à Oſnabruck faire part aux Suedois, des intentions de ſa Majeſté, & apprendre en même tems d'eux ce que la Suede prétendoit. Cette négociation eut tout le ſuccés qu'on en pouvoit eſpérer ; Monſieur de Brienne y applaudit par ſa lettre du 26. Août. Je puis vous dire, écrivoit-

il aux Plénipotentiaires, que celuy de vous qui a été à Oſnabruck s'eſt ſi bien acquitté de ce qu'il avoit à faire, qu'on ſçait ce que prétendent les Suedois, & qu'ils jugent qu'il eſt trés juſte de donner une ſatisfaction égale à ce qu'ils prétendent. L'Alſace, continue-t'il, pour n'être baignée de la mer, ne laiſſe pas d'avoir ſon poids, comme la Pomeranie (que les Suedois vouloient obtenir) & le fleuve qui la traverſe & Briſach qui la commande portent avec ſoy de meilleures ſuites: & comme ſans doute ſous la Pomeranie ils entendent auſſi les Isles qui en dépendent, auſſi entendent-ils que ce qui joint ce païs à la France, nous demeure.

Telle étoit dés lors la réſolution de ſa Majeſté, de n'accorder la paix qu'à condition que la Haute- & Baſſe-Alſace & ſes dépendances luy ſeroient entierement cédées. Les Suedois jugeoient que cette demande étoit juſte; & le Duc de Baviere, qui vouloit luy-même s'appuyer de la France, étoit reſolu dit Monſieur de Brienne (lettre du

du 16. Décembre 1654.) de nous moyenner l'Alſace & Philisbourg: car ſans que nous ſoyons puiſſans dans l'Empire, il auroit peine de conſerver ce qui luy auroit été délaiſſé. Les Etats de l'Empire ignoroient encor au mois de Septembre, le deſſein qu'avoit le Roy que l'Alſace luy fût cédée. On leur fit ſeulement part des propoſitions générales que la France avoit faites, & les Plénipotentiaires de l'Empereur communiquerent le 25. Septembre leurs réponſes à l'aſſemblée des Etats de l'Empire; mais il ne ſouffrirent pas que les Députez de pluſieurs Princes & en particulier ceux de la Ville de STRASBOURG, y fuſſent reçus. Cette excluſion mit le trouble dans tous les Colleges; STRASBOURG ſe plaignit de l'injure qu'on luy faiſoit, & remontra qu'elle n'avoit jamais pris les armes contre l'Empereur, & qu'elle s'étoit toûjours contentée de ſe tenir dans une eſpéce de neutralité, que le voiſinage de la France rendoit néceſſaire: ſes raiſons furent écoutées, elle fut admi-

Les Députez de STRASBOURG ne ſont pas admis aux conférences.

Elle y eſt enſuite reçuë.

miſe dans les aſſemblées, & aprés de vives conteſtations qui durerent plus de trois mois, l'Empereur ſe vit obligé d'en laiſſer de même l'entrée libre aux Princes & aux Etats qu'on avoit refuſé d'y recevoir.

A. 1654. Pendant ces agitations qui occupoient le public, chacun travailloit par des négociations ſecretes à ſe faire des partiſans, & à découvrir les deſſeins de ſes adverſaires. Le Chancelier Volmar avoit appris, le dernier jour de Juillet du Médiateur Contarini, que le Duc de Baviere offroit au Roy trés-Chrétien de travailler à luy faire céder Briſach & toute l'Alſace, à condition que la France le maintiendroit luy-même dans la poſſeſſion du Haut-Palatinat (*g*). Le même Médiateur en fit une déclaration plus poſitive aux Plénipotentiaires de l'Empereur le 16. Octobre ſuivant, en ajoutant que la France vouloit avoir pour ſa ſatisfaction le Briſgau & toute la Province d'Alſace (*h*). Les Plénipotentiaires allar-

(*g*) Protocoll. Volmar. pag. 199.
(*h*) Idem pag. 220.

larmez de ces propoſitions, n'o-mirent rien pour animer contre les prétentions de la France, quelques Etats de l'Empire. Comme la ceſſion de l'Alſace devoit entrainer celle de STRASBOURG & de Colmar renfermées dans cette Province, ils firent venir d'Oſnabruck les Députez de ces deux Villes, à qui ils confierent ce qu'ils avoient appris & la réſolution où étoit l'Empereur de ne ſouffrir pas qu'on détachât de l'Empire tout un païs, où douze Villes imperiales étoient compriſes ; c'eſt ainſi qu'ils s'expliquoient. " STRASBOURG, leur " diſoit-il, & Colmar ſont les plus " intéreſſées, & les plus en état de " défendre leur droit & leur liber- " té ; c'eſt à elles de chercher les " moyens de traverſer les deſſeins " de la France, qui veut les mettre " ſous le joug : elles la voyent de " trop prés pour ne pas connoître " la dureté de ſa domination ; mais " l'expérience leur fera encor mieux " ſentir le malheur de leur ſervitu- " de, ſi elles ont la foibleſſe de " ſouffrir qu'on donne atteinte à

Les François demandent qu'on leur céde la Province d'Alſace.

"leur indépendance. Elles peu-
"vent compter, pourſuivoit-il, ſur
"la protection de l'Empereur;
"mais elles ont encor beſoin du ſe-
"cours de l'Empire pour éloigner
"le coup qui les menace" (*i*). Ce diſcours inquiéta les Députez, & dés que la nouvelle en fut venuë dans ces deux Villes, elle y répandit une eſpéce de conſternation. STRASBOURG cependant eut peine à croire que l'Empire voulût céder une Ville de ſon importance. Colmar craignit davantage, parceque s'étant miſe ſous la protection du Roy par le traité de 1635, elle appréhendoit qu'on ne regardât cette démarche, comme une défection volontaire, dont la France ſçauroit faire uſage, & qui peut-être obligeroit l'Empire de l'abandonner à ſa deſtinée. C'eſt pour prévenir ces conſéquences qu'elle avoit prévûës, que dés le mois de Juin 1645. elle avoit fait imprimer une apologie, où elle prétendoit démontrer qu'elle ne s'étoit pas détachée de l'Empire, en ſe mettant ſous

STRASBOURG & Colmar craignent de leur être ſoumiſes.

(*i*) PUFEND. L. 17. §. 105.

ſous la protection de la France. Ce point paroiſſoit difficile à perſuader ; car eſt-il aiſé de comprendre que le Roy en vertu d'un traité fût en droit de mettre un Gouverneur & une Garniſon dans une Ville qu'il avoit fortifiée à ſes frais, & que cette Ville cependant reſtât toûjours ſoumiſe à l'Empereur & à l'Empire ? De pareilles paradoxes ne trouvent pas crédit dans un Congrés où l'on n'écoute guéres ce qui ne peut s'établir qu'à force de ſubtilitez. Quoyqu'il en ſoit les Députez de STRASBOURG & de Colmar porterent dans les formes le 30. Octobre, leurs griefs aux Plénipotentiaires de l'Empereur, à qui ils remontrerent le tort qu'on leur feroit, ſi on cédoit au Roy toute l'Alſace (*l*). L'Envoyé de l'Archiduc d'Autriche avoit auparavant repréſenté qu'il n'étoit pas au pouvoir ni de l'Empereur ni de l'Empire de ſoumettre à la France des païs héréditaires de la maiſon d'Autriche. Mais dans le cours ordinaire de ces ſortes de

(*l*) Protocoll. Volmar. pag. 227.

négociations les voix des foibles ſont étouffées par celle du plus fort, & rarement ſe ſont-elles entendre, dés qu'on leur oppoſe le prétexte dé l'intérêt commun.

En effet les Ambaſſadeurs de Suede ayant eu communication des réponſes des Plénipotentiaires de l'Empereur, déclarerent hautement que ſi on vouloit faciliter les voyes à la paix, il falloit céder en fiéf la Pomeranie à la Suede & l'Alſace à la France (*m*). Les choſes étoient en cet état, lorſque le Comte de Trautmanſdorff arriva à Munſter le 19. Novembre: ce Comte avoit été formé dans le Miniſtere ſous le Régne de FERDINAND II. & il avoit plus de part qu'aucun autre Courtiſan à la faveur de FERDINAND III. Ses pouvoirs étoient trés amples : la réputation qu'il s'étoit acquiſe en négotiant la paix de Prague, ſon autorité & le crédit qu'il avoit dans tout l'Empire, luy firent croire qu'il luy ſeroit aiſé de terminer dans peu de mois un ouvrage auquel on travail-

(*m*) Arcan. pacis pag. 89.

vailloit depuis huit ans ; ſans avoir à peine paſſé la ligne des préliminaires. Dés la premiere viſite qu'il rendit aux Ambaſſadeurs du Roy Trés-Chrétien, il leur déclara que l'Empereur ne pouvoit ſe réſoudre à céder l'Alſace à la France ; mais que ſa Majeſté Imperiale offroit au Roy les Evêchez de Metz, Toul & Verdun, avec tous les droits que l'Empire avoit ſur Pignerol & ſur Moyenvic, dont on raſeroit les fortifications. Les Plénipotentiaires de France écouterent cette propoſition comme une plaiſanterie, & comme ſi le Comte avoit voulu entamer la négociation par ſe divertir à leurs dépens (*n*). Ils luy répondirent en ſouriant, que comme l'Empereur vouloit bien céder au Roy Metz, Toul & Verdun qui appartenoient à ſa Majeſté par tant de titres & depuis plus d'un ſiécle, le Roy céderoit de ſon côté l'Autriche à l'Empereur. Prenant enſuite un ton plus ſérieux, ils demanderent qu'on laiſſât au Roy tout ce que ſa Maje-

(*n*) PUFEND. L. 17. §. 102.

Majeſté avoit acquis par la force de ſes armes, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin: mais pour ménager les Etats de l'Empire, & les diſpoſer à appuyer les prétentions de la France, ils ajouterent que cette ceſſion ne devoit faire aucune peine à l'Empereur, puis que le Roy conſentoit de tenir comme fiéfs de l'Empire, les païs qui luy ſeroient abandonnez, & qu'il ſe ſoumettroit à rendre à ſa Majeſté Imperiale les hommages accoutumez (o). Cette offre étonna d'abord le Comte de Trautmanſdorff; rien en apparence n'étoit plus flatteur pour l'Empereur, que de voir le Roy de France devenir ſon Vaſſal, & ſe réduire à cet égard à la condition des plus petits Princes de l'Empire. Mais étant revenu de ſa ſurpriſe, il regarda la propoſition comme un piége qui l'embaraſſoit; & il craignit que ſi le Roy poſſédoit des Fiéfs dans l'Empire, & qu'il eût par conſéquent voix & ſéance dans les Diétes, ſa puiſſance n'y contrebalançât l'autorité

Offre des Plénipotentiaires, que le Roy tiendroit en fiéf ce qui luy ſeroit cédé dans les terres de l'Empire.

(o) LABARDE pag. 171.

torité de l'Empereur, qu'elle n'entraînât dans les délibérations le ſuffrage des Princes & des Etats, contre les prétentions de la maiſon d'Autriche, & qu'en un mot le Vaſſal ne fût bientôt plus maître dans l'Empire que le Seigneur dominant.

Dés que les Etats furent informez de l'offre que le Roy venoit de faire, la plûpart y applaudirent, & ils l'enviſagerent comme le moyen unique de faire revivre la liberté de l'Empire, qui étoit preſque anéantie depuis CHARLES V. ils ſe perſuaderent même que les Etats ſeroient plus maîtres, dés qu'il y auroit parmi eux une puiſſance ſupérieure, capable de tenir l'équilibre & de s'oppoſer comme une forte barriere aux entrepriſes des Empereurs. Le Comte de Trautmanſdorff s'apperçut que la propoſition de la France ébranloit les Etats, & voulant éviter de pourſuivre ſa négociation dans une conjoncture qu'il ſentoit ne luy être pas favorable, il partit bruſquement pour Oſnabruck

Cette offre eſt applaudie par la plus part des Etats.

le

A. 1645. le 11. Décembre, à deſſein de détacher la Suede de l'alliance qu'elle avoit faite avec la France (p); eſpérant que s'il pouvoit parvenir à ce point, la France ſeroit bientôt accablée par les forces de l'Eſpagne jointes à celles de l'Empereur, & que la paix ſe concluëroit ſans qu'il en coutât rien à la maiſon d'Autriche. Le Comte de Trautmanſdorff, dit le Comte d'Avaux, "fut ſix mois entiers à Oſnabruck, "pour travailler à ſéparer les Sue- "dois de la France. Tous les biens "Eccléſiaſtiques y furent mis à l'en- "can, ou pour eux, ou pour re- "compenſer les autres de qui les "Suedois demandoient les terres "pour leur ſatisfaction. Si la fi- "délité Suedoiſe, continuë-t'il, "eût pû ſe mettre à prix, elle a- "voit trouvé ſon marchand, à ces "deux conditions de les ſeparer "de la France & de ne démander "pas un ſeul village des terres de "la maiſon d'Autriche" (q).

Efforts pour détacher la Suede de l'alliance de la France.

Pendant l'abſence du Comte, les Fran-

(p) Arcan. pacis pag. 102.
(q) Mém. d'Avaux pag. 24.

François voulant s'attacher toûjours plus les Etats de l'Empire, adoucirent leurs propoſitions, & les réduiſirent à demander la Haute & Baſſe-Alſace, avec tous les droits dont les Landgraves d'Alſace & les Archiducs d'Autriche avoient joüi, le Roy s'offrant de les tenir en fiéf ſous le tître de Landgrave d'Alſace, à condition qu'il auroit voix & ſéance dans les Diétes (r). De plus ils demanderent Philisbourg & les lieux voiſins qui en dépendent, avec le droit d'y tenir une Garniſon ſuffiſante pour mettre cette place en ſûreté, & une ligne de communication entre la France & cette Fortereſſe. A l'égard de tout le reſte des terres de l'Empire que le Roy occupoit, ſa Majeſté conſentoit de le rendre. Par cette ceſſion ſi générale le Roy engageoit dans ſon parti un trés grand nombre d'Electeurs, de Princes & de Villes de l'Empire, puiſque les Armées de ſa Majeſté occupoient alors Mayence, Worms, Spire, Baccarach, Pourentruy, Creut-

La France ſe contente de la Haute & Baſſe-Alſace avec Philisbourg.

(r) PUFEND. L. 17. §. 118.

Creutznach & Altzheim, ces deux dernieres appartenantes à l'Electeur Palatin ; la Ville imperiale d'Heilbron, la fortereſſe d'Hohenweil dans le Duché de Wirtemberg, les quatre Villes foreſtieres & quantité d'autres petites places. Ces offres donnerent aux François crédit dans les Etats ;. les uns touchez de leur intérêt particulier, ſe loüoient de la généroſité du Roy, qui vouloit bien conclure une paix, ſans qu'il leur en coutât rien ; les autres plus deſintéreſſez trouvoient de l'équité & de la médiocrité même dans les prétentions de la France, dés qu'ils comparoient avec l'Alſace qu'elle demandoit, le grand nombre de places qu'elle s'offroit d'abandonner.

Les François, qui par la modération de leurs démandes diſpoſoient en leur faveur les Etats de l'Empire, avoient encor plus de ſoin de ne bleſſer en rien la délicateſſe de leurs Alliez, & d'éviter de donner lieu au moindre ombrage. Cette juſte précaution les obligea à ne vouloir propoſer leurs demandes

aux

aux Médiateurs, qu'en préſence de Roſenham Envoyé de Suede, & de l'Envoyé de la Landgrave de Heſſe. Le Nonce ne voulut pas ſe trouver dans la conférence, parceque, comme nous l'avons dit, il s'étoit fait une loy de n'avoir aucun commerce avec les Proteſtans. Les Médiateurs furent prêts dés le 12. Janvier 1646. de communiquer aux Etats le nouveau plan que la France propoſoit. Mais les François les priérent de différer, parce qu'ils ſouhaitoient que les Etats envoyaſſent quelques Députez chez le Duc de Longueville, pour conférer avec luy. Les Plénipotentiaires de l'Empereur ayant éventé ce deſſein, n'omirent rien pour le rompre, & ils en vinrent à bout (s). Il fut donc réſolu que ſi les François vouloient ſçavoir le ſentiment des Etats, ils devoient venir l'apprendre dans le lieu où ils s'aſſembloient. Une réponſe ſi fiére fit ſentir tout à la fois & le crédit de l'Empereur, & ſon attention à empêcher que les Etats

(s) Arcana pac. pag. 140.

n'entraſſent qu'autant qu'il luy plairoit, dans le ſecret des affaires. Les François inſtruits par cette conduite des Etats, diſſimulerent leur chagrin ; mais ils prirent des meſures pour traiter ſecretement dans la ſuite, ſans ſe hâter de donner part aux Etats du progrés de leur négociation. Ils conſentirent cependant que les Médiateurs communicaſſent leurs propoſitions aux Plénipotentiaires de l'Empereur, qui pourroient eux-mêmes les communiquer aux Etats. Il y a des points qu'il ne faut pas preſſer ; & quand on s'obſtine ſur un incident, on ſe met ſouvent en danger de gâter l'eſſentiel d'une affaire. Le ſilence de la France ſur le refus que les Etats avoient fait d'envoyer des Députez, parut une condeſcendance, dont ils luy ſçûrent gré ; mais ils ne ſe mirent pas en devoir d'appuyer ouvertement les prétentions des François. Les Miniſtres de l'Empereur s'emparerent ſeuls de la négociation ; & comme ils avoient ſur tout en vûë les avantages de la maiſon d'Autri-

triche, ils priérent les Médiateurs de s'entremettre pour engager les François, à ſe déſiſter de vouloir retenir une Province, qui faiſoit le patrimoine de deux Princes pupilles, & qui n'étoient jamais entrez dans la guerre (*t*). Les Médiateurs ſe chargerent volontiers de faire de pareilles remontrances; & même pour leur donner plus de poids, ils repreſenterent aux Ambaſſadeurs du Roy, que tout le monde Chrétien étoit ſurpris, qu'en s'attachant à vouloir obtenir toute l'Alſace, ils arrêtaſſent la paix dans un tems où l'Empire & en particulier la République de Veniſe alloient être en proye aux formidables Armées du Turc: ils ajouterent que les Suiſſes mêmes ſouffriroient avec peine, que le Roy Trés-Chrétien fut maître d'une Province qui les touchoit de ſi prés, & que déjà ils offroient à l'Empereur douze mille hommes, à condition que l'Alſace ne ſeroit point cédée à la France.

Ce diſcours n'étonna pas les

(*t*) PUFEND. L. 18. §. 61.

Réponſe de la France aux plaintes des Archiducs.

François ; ils répondirent aux Médiateurs, qu'ils regardoient avec compaſſion la triſte deſtinée des deux Princes Archiducs; mais qu'ils devoient attribüer leur malheur à la guerre que l'Empereur & le Roy d'Eſpagne avoient déclarée les premiers à la France en 1636. au nom de toute la maiſon d'Autriche; qu'ils avoient plus d'une fois fait effort pour entamer le Royaume par pluſieurs endroits, que leurs Armées avoient même percé dans la Duché de Bourgogne, où elles avoient fait de grands dégâts; qu'il étoit juſte de donner ſatisfaction à la France par la ceſſion de toute l'Alſace; & que ſi les Archiducs devoient ſouffrir, l'Empereur & le Roy d'Eſpagne étoient aſſez puiſſans pour réparer des pertes, dont ils étoient la cauſe. Les Suiſſes, continuerent-ils, ont ſçu juſqu'à preſent éviter d'entrer dans les querelles de leurs voiſins, & ils ſe félicitent de la tranquillité dont ils ont joüi, tandis que toute l'Europe étoit en trouble. On les croit trop fidéles & trop ſages pour vou-

vouloir rompre les alliances qu'ils ont faites avec la France, qui maîtreſſe de l'Alſace deviendra leur bonne voiſine, comme elle a toûjours été leur bonne amie. Mais ſi lâſſez de leur repos, ils vouloient ſe déclarer contre elle, le Roy en ſeroit quitte pour augmenter ſes Troupes. Tout l'Empire, ajouterent-ils, & la République de Veniſe doivent être informez du zéle que ſa Majeſté Trés-Chrétienne a pour la Religion, qu'elle a ſçu conſerver dans les Evêchez de Trêves, de Mayence, de STRASBOURG & de Bâle, qui ſe ſont mis ſous ſa protection: elle a même obligé le Roy de Suede à laiſſer l'exercice libre de la Catholicité, dans tous les lieux qu'il avoit ſoumis à ſa puiſſance. Si le Turc menace l'Empire & la République de Veniſe, le Roy eſt prêt de leur donner ſecours, au moment que la paix ſera concluë, aux conditions qu'il deſire; que l'Empereur y ſouſcrive & le Roy devenu alors ſon meilleur amy, luy fournira huit-mille hommes de pied & deux

mille chevaux pour aller combattre l'ennemi commun de la Chrêtienté (*u*).

L'Empereur consent que l'Alſace ſoit cédée à Louis XIV, & à ſes héritiers mâles.

Cette nouvelle avance charma les médiateurs, & obligea enfin les miniſtres de l'Empereur à déclarer le 16. Avril 1646. par un écrit qui fut rendu public, qu'ils conſentoient que la Haute-& Baſſe-Alſace & le Suntgau fuſſent cédez à la France, avec le tître de Landgraviat & tous les droits dont joüiſſoit la Maiſon d'Autriche; mais à condition qu'on rendroit aux Archiducs les quatres Villes foreſtieres avec toutes leurs dépendances en deçà & au delà du Rhin, & le Briſgau avec toutes les Villes, Villages, Abbayes & Vaſſaux, qui y ſont compris (*x*); que le Roy payeroit cinq millions pour dédommager les Archiducs, & que LOUIS XIV. recevroit de l'Empire l'Alſace & le Suntgau pour luy & ſes héritiers mâles ſeulement, au défaut desquels la maiſon d'Autriche rentreroit en poſſeſ-

(*u*) PUFFEND. L. 18. §. 72.
(*x*) Prælim. pacis.

ſeſſion de l'Alſace. Je ne touche pas aux autres articles de cet écrit, parcequ'ils ſervent peu à mon ſujet. Mais on voit aſſez que la condition qui portoit que le Roy Louis XIV. recevroit de l'Empire l'Alſace pour luy & ſes héritiers mâles ſeulement, ſuffiſoit ſeule pour faire rejetter le plan des Imperiaux.

Pendant qu'on diſputoit à Munſter du plus & du moins, le Cardinal Mazarin ſe ſervant à Paris de l'entremiſe du Nonce Bagni, perſuada à l'Electeur de Baviere que s'il engageoit l'Empereur à faire céder à la France Briſach, l'Alce & le Suntgau, les difficultez qui mettoient obſtacle à la paix s'applaniroient ſans peine. L'Electeur qui ne perdoit pas de vûë l'eſpérance de conſerver le Haut-Palatinat par la faveur de la France, envoya à Vienne Mendel un de ſes Conſeillers, pour ſolliciter l'Empereur d'accorder au Roy la ſatisfaction qu'il demandoit. Mendel s'acquitta de ſa commiſſion en Miniſtre habile, & mettant en œuvre

Le Duc de Baviere ſollicite pour donner ſatisfaction à la France.

les plus fortes raiſons pour appuyer ſes inſtances, il remontra à ſa Majeſté Imperiale que dés que la France ſeroit contente, il ſeroit aiſé d'amener les Suedois à des conditions plus favorables à la Religion Catholique; qu'au fond on ne devoit pas beaucoup regretter l'Alſace dont on tiroit à peine quarante mille écus par an; au-lieu qu'il falloit en dépenſer ſoixante & dix mille pour la défendre. Que le Rhin paroiſſoit devoir être la borne naturelle entre la France & l'Empire. (xx) „ Je ne „ puis, ajoutoit Mendel, diſſimu„ler à ſa Majeſté, que malgré le fi„déle attachement que le Duc mon „ maître à toûjours eu pour elle, „ la triſte ſituation de ſes affaires „ le forceroit peut-être de s'ac„ commoder avec la France pour „ garantir ſes Etats d'une totale „ rüine. Je ſçay que les loix de „ l'honneur & celles du ſang ob„ligent ſon Alteſſe Electorale de „ prendre à cœur les intérêts des „ Archiducs d'Autriche ſes Neveux

(xx) PUFEND. L. 18. §. 78.

„ veux, & qu'elle voit avec dou-
„ leur que la paix ne peut être
„ achetée qu'au prix de l'Alſace,
„ qui fait partie de leurs Etats.
„ Mais la paix eſt néceſſaire & la
„ perte de cette Province peut
„ être réparée par un dédomage-
„ ment qu'il ſeroit aiſé d'obtenir.“ Enfin l'Envoyé de Baviere aſſûra l'Empereur que dés que la France ſeroit ſatisfaite, elle donneroit un puiſſant ſecours contre le Turc, qui faciliteroit à ſa Majeſté le moyen, ou d'augmenter ſes conquêtes, ou de donner à l'Empire une paix univerſelle.

Ces raiſons parurent toucher l'Empereur, qui ſe ſentit encor plus preſſé par la diſpoſition où il apprit que les Etats de l'Empire étoient à l'égard de la France, ayant expreſſément conclu dans les conférences d'Oſnabruck, qu'il étoit juſte de luy donner une ſatisfaction proportionnée aux bons offices qu'elle avoit rendus à l'Empire. Le Juriſconſulte Lampadius célébre dans l'Allemagne par ſes ouvrages, & qui avoit la

qualité d'Envoyé des Ducs de Brunſwick, s'en expliqua en plein congrés dans les termes les plus forts raportez par Mr. de la Barde (y), qui faiſoit luy-même ſa réſidence à Oſnabruck. Lampadius fit connoître aux Etats aſſemblez, que ſi les Suedois avoient ſoutenu la guerre pour la liberté Germanique, ils étoient en partie redevables de leurs ſuccés aux armes & aux finances de la France; d'où il conclüoit que ſi on donnoit ſatisfaction à l'une, l'autre n'en méritoit pas une moindre. Les prétentions de la France étoient cependant bien différentes de celles de la Suede. La Suede arrachoit à la Religion Catholique les Archevêchez & les Evêchez, & ne penſoit à ſe récompenſer qu'aux dépens des biens Eccléſiaſtiques que le Comte de Trautmansdorff cédoit ſans peine, dit Mr. le Comte d'Avaux (z), ſe plaignant méme que la France l'empêchoit de porter ſur ce point les libéralitez plus loin

(y) Labarde pag. 191.
(z) Mem. d'Avaux pag. 30.

loin ; au lieu que la France ne demandoit qu'une portion des Etats d'une maiſon qui luy avoit déclaré la guerre.

Malgré la diſpoſition des Etats en faveur de la France, & les inſtances du Duc de Baviere, le Comte de Trautmansdorff conteſtoit toûjours à Munſter, & tâchoit d'ébranler par de nouvelles propoſitions, la fermété des François. Il leur offrit d'engager le Roy d'Eſpagne à céder le Milanois aulieu de l'Alſace que la France vouloit avoir; cette propoſition fut rejettée. Il en fit une autre & ſollicita les François de ſe contenter de la Baſſe-Alſace qui leur donneroit un paſſage libre juſqu'au Rhin; mais les François inſiſtant toûjours ſur la ceſſion entiere de toute l'Alſace, propoſerent de leur côté que ſi elle leur étoit accordée, le Roy employeroit ſes bons offices pour faire choiſir le fils de l'Empereur Roy des Romains. Toutes ces conférences aboutirent enfin à convaincre les Miniſtres de l'Empereur, qu'ils ne pouvoient s'empê-

cher

cher de consentir à la cession de toute l'Alsace (*a*). De sorte qu'ils cessèrent quelque tems d'en parler, & porterent toutes leurs vûës à conserver à la maison d'Autriche, les quatres Villes forestieres, le Brisgaw & sur tout Brisach, que les François avoient nommément demandée. „ N'est-ce pas assez, di-„ soit le Comte de Trautmansdorff, „ de leur céder la Province d'Al-„ sace avec les trois Evêchez. Con-„ vient-il de rendre les François „ maîtres d'une place qui étant au „ de-là du Rhin eu égard à l'Alsace, „ leur donnera une entrée libre „ dans l'Empire ? La France, pour-„ suivoit-il, a toûjours souhaité „ que le Rhin la separât de l'Alle-„ magne, & ce fleuve luy a toû-„ jours paru devoir être la borne „ naturelle des deux Empires. Si „ elle demande Brisach pour sa sû-„ reté, il est aisé de la guérir de la „ peur ; on consentira d'en démo-„ lir les fortifications & d'en rom-pre

Contestations sur la cession de Brisach.

(*a*) *Ita diffugere non poterant Cæsarei quin totam Alsatiam annuerent.* PUFEND. L. 18. §. 74.

„ pre le pont, laiſſant à la France la „ liberté de bâtir une ſortereſſe vis- „ à-vis de cette place à l'autre „ bord du Rhin. Au cas même „ qu'elle ceſſe de demander Briſach „ on luy cédera tous les droits que „ l'Empire à ſur toute l'Alſace (*b*). Les Imperiaux porterent même encor plusloin leur condéſcendance ; ils offrirent d'accorder à la France Rhinfeldt & Lauffenbourg qui pouvoient luy donner un paſſage ſur le Rhin, Philisbourg même, Saverne & Benfeldt. Il ne leur coûtoit rien de céder ces trois dernieres places, qui ne faiſoient rien perdre a la maiſon d'Autriche. Toutes ces offres furent faites aux Plénipotentiaires de France le 4. May, ſuivant le protocole du Chancelier Volmar (*c*). Mais les A. 1646. François les regarderent comme un nouveau ſiſtéme de paix, qui la reculeroit toûjours plus, & les jetteroit dans de nouveaux embarras ; ils ne voulurent pas même ſe charger de faire de pareilles propoſitions à la Cour ; ils demanderent

(*b*) Idem §. 101. (*c*) pag. 316.

rent Briſach & les Imperiaux furent contraints de le céder.

Dés qu'on fut d'accord ſur ce point, les Imperiaux dreſſerent un projet de traité; mais ils y inſérerent des conditions qui laiſſerent entrevoir que la paix qu'on croyoit proche, étoit encor bien eloignée. Je ne rapporte de ce projet que les principaux articles qui regardent l'Alſace : En voicy les termes (*d*).

Projet de paix dreſſé par les Imperiaux.

„ L'Empereur en ſecond lieu conſent pour luy & pour la maiſon „ d'Autriche, que le Roy Louis „ XIV, & tous ſes héritiers mâles „ & légitimes de la Ligne de Bourbon, retiennent pour toûjours le „ Suntgau, le Landgraviat de la „ Haute-Alſace, Briſach & la Préfecture provinciale de la Baſſe-Alſace, avec les Vaſſaux, Sujets, „ hommes, Villes, Châteaux, villages &c. avec toute ſorte de juriſdiction & de ſupériorité de la „ maniere dont la maiſon d'Autriche en a joüi; enſorte cependant que le Roy Trés-Chrétien „ ne relevera pas de l'Empire & qu'il

(*d*) Arcana pacis pag. 245.

„ qu'il ne luy ſera pas ſoumis à „ cauſe de ces païs qu'on luy cé- „de ; mais il ſera ſur tout tenu de „conſerver dans cette Province la „Religion Catholique dans l'état „où elle étoit ſous la protection „de la maiſon d'Autriche, & d'en „extirper toutes les nouveautez „qui s'y ſont gliſſées.

„ En 4. lieu. ſi la ligne de Bour- „bon vient à manquer, Briſach & „les autres païs qui luy ont été „abandonnez, retourneront à la „maiſon d'Autriche.

„ En 5. lieu. le Roy Trés-Chré- „tien ſera tenu de laiſſer tous & „un chacun des Etats de l'une & „l'autre Alſace, qui ſont imméd- „diats de l'Empire ; dans la poſ- „ſeſſion de leur immédiateté en- „vers l'Empire Romain. On ote- „ra ſur tout les Garniſons de Ben- „feldt & de Saverne, & on n'éta- „blira pas des Parlements, tels „qui jusqu'icy n'ont pas été en „uſage en Allemagne„ (e).

Ce projet fut communiqué le 26. May par les Médiateurs aux Fran- A. 1646.

(e) Ibidem pag. 245.

Réponſe des François.

François, qui ne tarderent pas d'y répondre. Dés le 1. Juin ils donnerent leurs réflexions écrites en Langue Françoiſe, ſuivant pas à pas tous les articles que les Imperiaux avoient dreſſez. Il ne ſuffiſoit pas à leur gré que l'Empereur & la maiſon d'Autriche conſentiſſent à céder ce qu'ils offroient à la France; ils vouloient encor que pour donner de la ſolidité & de la conſiſtance au traité, tous les Etats de l'Empire ſouſcriviſſent à cette ceſſion & qu'ils la ratifiaſſent. Les Imperiaux ne leur offroient que la Haute-Alſace, le Suntgau, Briſach & la préfecture Provinciale de la Baſſe-Alſace; les François demandoient le Landgraviat de l'une & l'autre Alſace ſans aucune limitation, exception n'y reſtriction (*f*). *Absque omni limitatione, exceptione aut reſtrictione.* Ils prétendirent même que c'étoit trop peu d'accorder les deux Alſaces & les autres païs au Roy Louis XIV, & à ſes deſcendans mâles de la ligne de Bourbon; & ils

(*f*) Ibidem pag. 248.

ils déclarerent que c'étoit au Roy & à la Couronne de France que cette Province & ces païs devoient être cédez; ôtant par-là à la maiſon d'Autriche toute eſpérance de retour. Le projet des Imperiaux ne parloit expreſſément que des droits de Jurisdiction & de Supériorité, que la France pourroit exercer dans les païs qu'on luy cédoit. *Cum omnimodâ jurisdictione & ſuperioritate in perpetuum retineant.* Ces termes ne diſoient point aſſez ſuivant le deſir de la France, puisque les Imperiaux venoient de conſentir que ces païs cédez, ne dépendiſſent en aucune façon de l'Empire. Les François vouloient qu'il fût expreſſément marqué, que la France exerceroit ſur eux les droits de ſupréme Domaine, tels qu'ils avoient appartenus à l'Empereur & à l'Empire (*g*). *Oblatas porro terras hac lege acceptabant, ut eæ in perpetuum ad regnum Galliæ ſpectent, ſupremi imperii jure.* C'eſt à cette condition qu'ils s'offroient de payer à la maiſon d'Au-

(*g*) PUFEND. L. 18. §. 103.

triche une ſomme d'argent, pour la dédomager des droits de domaine utile, de juriſdiction & de ſupériorité, qui luy appartenoient. Ils ne firent pas même difficulté de conſentir que les Evêques de STRASBOURG & de Bâle, & les dix Villes de la Préfecture pourroient joüir de leurs droits de juriſdiction & de ſupériorité, pourvû que l'Empereur & l'Empire abandonnaſſent à la France la ſouveraineté & le ſouverain Domaine, dans toute l'étenduë de l'une & l'autre Alſace, & des autres païs dont nous avons parlé. De-là vient que ſur la demande qu'on avoit faite, qu'il ne fût pas libre à la France d'établir de nouveaux Parlements dans les lieux cédez, les Plénipotentiaires repondirent qu'avant que de déclarer leur ſentiment ſur cet article, il falloit examiner les termes dont on uſeroit dans le traité, afin qu'on pût mieux juger de la maniere dont on adminiſtreroit la juſtice dans les lieux ſoumis à l'autorité du Roy. La réponſe des François conte-

contenoit encor pluſieurs autres articles, dont nous parlerons dans la ſuite. Nous ne nous arrêterons icy qu'à ce qui regarde la ceſſion de l'Alſace. Tandis que tout ſe diſpoſoit à faire céder à la France toute cette Province, les Plénipotentiaires du Roy furent embaraſſez au ſujet de Benfeldt. Cette place ſituée au cœur de l'Alſace, à ſix lieuës au-deſſus de STRASBOURG, appartenoit à l'Evêque de cette Ville; mais les Suedois l'avoient conquiſe aprés un long ſiége, auquel la République de STRASBOURG avoit fourni de grands ſecours d'Artillerie, de munitions & de vivres, dans l'eſpérance que cette place qu'elle avoit autrefois poſſédée par engagement, pourroit un jour luy revenir à tître de dédommagement. Toutes ces puiſſances devoient concourir, pour empêcher que Benfeldt ne tombât ſous la domination de la France, à qui cependant elle étoit néceſſaire, pour l'exécution du projet qu'elle avoit formé d'obtenir l'Alſace dans ſon entier.

Comme les Suedois étoient maîtres de Benfeldt, où ils tenoient une forte Garniſon, les Plénipotentiaires propoſérent au Roy preſque dés le commencement de la négociation, d'en traiter avec les Suedois. Sa Majeſté goûta cette propoſition, & dés le mois d'Août 1645. elle donna ordre à Monſieur de la Thuyllerie ſon Envoyé en Suede, de preſſentir les intentions de la Reine, & d'agir enſuite conformément aux inſtructions qu'il recevroit des Plénipotentiaires. Mais le Roy vouloit qu'en convenant du prix avec un grand ſecret, la Suede demandât cette place pour une partie de ſa récompenſe; de maniere que l'ayant ainſi acquiſe en proprieté, avec le conſentement de tout l'Empire, elle fût en état de la céder à la France, pour le prix dont on ſeroit convenu. "Par-là les Sue-

Lettre de Monſieur de Brienne du 5. Août 1645.

"dois porteroient la haine de l'E-
"gliſe de STRASBOURG, de laquel-
"le cette terre & ſes dépendances
"ſeroient ſéparées, & non pas la
"France qui ne l'auroit que par
"achat.

"achat. Les François craignoient "d'ailleurs que ſi leur traité s'exé-"cutoit avant la paix concluë, "Benfeldt ne leur fût conteſtée, "ou que ſi elle leur demeuroit, "elle ne fît partie du dédomma-"gement qu'ils demandoient ; ce "qu'ils vouloient éviter. "

L'Envoyé du Roy ne trouva pas en Suede pour faire réüſſir ce projet, toute la facilité qu'on s'étoit imaginé. Bientôt même la Cour reçut divers avis qui luy rendoient ſuſpecte la conduite des Suedois ; & les liaiſons que Roſenham leur Réſident avoit contractées avec les Imperiaux & les Eſpagnols luy firent apprehender qu'ils ne vouluſſent prévenir les François, & conclure ſéparément, leur traité avec l'Empereur, laiſſant la France ſe tirer d'affaire comme elle pourroit. Le Cardinal Mazarin informa les Plénipotentiaires de ſes juſtes défiances, & leur recommanda d'obſerver les Suedois & de redoubler leur circonſpection en agiſſant avec eux. "Il eſt conſ-"tant, leur diſoit-il, que pour ne

Mém. du Cardinal Mazarin du 22. Novembre 1645.

" pas bleſſer la franchiſe, nous laiſ-
" ſons échapper bien ſouvent de
" trés grands avantages, & nous
" nous expoſons à des dommages
" manifeſtes : Il eſt extrémement
" dangereux, ajoutoit-il, dans
" l'expérience du monde, de mar-
" cher franchement & avec les in-
" tentions bonnes, avec ceux qui
" les ayant mauvaiſes, ne ſongent
" qu'à profiter de cette bonté. "
Les Plénipotentiaires entendirent ce langage, ils comprirent des maximes que les négociateurs n'ignorent gueres, & ſans faire ſentir leur défiance, ils traiterent avec les Suedois avec plus de précaution, & les amenerent enfin, malgré les intrigues de Roſenham, à ne pas ſe ſéparer de la France. Mais ſoit qu'ils ſe fouciaſſent peu de Benfeldt qui étoit trop éloignée de la Suede, ſoit qu'ils trouvaſſent trop d'oppoſitions de la part des Imperiaux à leur céder cette place, il ne fut plus queſtion d'achat ; & on ne parla plus dans les Conférences que de démolir Philisbourg & Benfeldt ; les Proteſtans & ſur-

tout

tout le Deputé de STRASBOURG inſiſterent fortement ſur ce point.

La France de concert avec la Suede, s'oppoſa de tout ſon pouvoir à la démolition de Philiſbourg: le Roy ſe rendit plus facile à conſentir au raſement de Benfeldt: il voulut bien même rendre raiſon à ſes Plénipotentiaires de ſa condeſcendance ſur ce point. Ben- "feldt, leur diſoit-il, étant démo- "lie, ne nous donneroit aucune "peine, & en cas de brouillerie "on pourroit ſe ſaiſir du poſte, "qu'on pourroit bientôt fortifier. "Cette démolition, continuoit-il, "nous épargneroit la récompenſe "qu'il faudroit donner à la Cou- "ronne de Suede, laquelle pour- "ra conſentir au raſement de cette "place, afin de parvenir plutôt "aux ſatisfactions qu'elle prétend "d'ailleurs."

Mém. du Roy du 9. Décembre 1645.

Le Députe de la Ville de STRASBOURG donna ſans y penſer à plein collier dans les yûës des François, & deſeſpérant de pouvoir empêcher que Benfeldt ne tombât ſous la domination de la France à la-

quelle il paroiſſoit certain que l'Alſace ſeroit cédée, il n'omit rien pour faire en ſorte qu'au moins les fortifications en fuſſent raſées. L'Archiduc d'Autriche Leopold-Guillaume frere de l'Empereur, & Evêque de STRASBOURG, remontra par ſon Envoyé que non ſeulement Saverne & Benfeldt luy appartenoient, mais qu'il avoit même des droits ſur la Baſſe-Alſace, en qualité de Landgrave, & qu'ainſi la Baſſe-Alſace ne devoit pas être cédée à la France. Ses oppoſitions furent inutiles, diſent les Anecdotes de la paix de Weſtphalie. L'autheur de cet ouvrage eut beaucoup de part aux négociations dans les affaires Eccleſiaſtiques & des Catholiques, parceque ſuivant ſon Editeur, qui étoit un Conſeiller du Conſeil Aulique, & diſtingué encor par d'autres emplois (*i*), cet Auteur étoit un Evêque, qui ſervoit de conſeil à Fabio Chigi Nonce du Pape, ou du moins qui étoit témoin de ce qui ſe paſſoit dans le Congrés. Comme il pa-

L'Evêque & la Ville de STRASBOURG agiſſent pour empêcher la ceſſion de Benfeldt & de Saverne.

(*i*) PFANNER Reſp. ad Ep. Bonamici pag. 7.

paroît peu favorable aux François, ſon témoignage ne doit pas être ſuſpect dans ce qu'il raconte à leur avantage.

Les Plénipotentiaires conſentirent ſans peine que les fortifications de Benfeldt, & de Saverne, & du Château d'Hohenbaar fuſſent démolies (*k*). Mais les approches de Monſieur de Turenne qui étoit prêt de paſſer le Rhin, jettoient l'effroy dans l'Empire, & les avances que les Imperiaux avoient faites, en marquant dans leur projet que l'Empereur abandonneroit à la France le Landgraviat de la Haute-Alſace, & la Préfecture Provinciale de la Baſſe-Alſace, ſans aucune dépendance de l'Empire, leur fit croire qu'ils ne devoient pas déſeſperer d'obtenir en toute Souveraineté toute l'Alſace. Nous n'avons qu'à tenir ferme, diſoit le Comte d'Avaux à ſes Collegues, & toute l'Alſace nous ſera cédée. Mais avant que de preſſer cet Article, ils jugerent à propos de demander les ordres de la Cour, par

(*k*) Arcana pacis pag. 250.

une lettre qu'ils écrivirent au Roy le 22. Juin 1646. pour l'informer de ce qui s'étoit paſſé.

" Les Imperiaux, luy diſoient-" ils, ſont plus liberaux que nous " n'avons prétendu ; ils veulent " nous donner l'Alſace & tout le " reſte en Souveraineté, quoy que " nous ne l'euſſions demandée " qu'à condition de relever de " l'Empire. " Ils joignirent à cette lettre un long mémoire, où ils expoſérent les raiſons de part & d'autre, afin que la Cour pût ſe déterminer ſur l'offre qu'on leur laiſſoit (*l*). " Pluſieurs Allemands, " écrivoient-ils, ſont d'avis qu'il " eſt plus avantageux au Roy de " retenir en fiéfs relevans de l'Em-" pire, les païs qu'on luy laiſſe, à " condition d'avoir voix & ſéance " dans les diétes, que de les poſ-" ſéder en toute ſouveraineté & ne " point dépendre de l'Empereur. " Ce parti ſeroit plus agréable aux " Princes de l'Empire avec leſ-" quels la France pourroit faire des trai-

On délibere s'il convient mieux à la France que l'Alſace luy ſoit cédée ou comme un fiéf ou en toute ſouveraineté.

(*l*) Mém. MS. des Négot. de Munſter Tom. 3. pag. 72.

" traitez de Confédération, ſans
" que l'Empereur pût le trouver
" mauvais ni l'empêcher. Le Roy
" ayant droit d'avoir des Députez
" dans les diétes, il pourroit y
" traverſer les deſſeins de la mai-
" ſon d'Autriche, & remédier de
" bonne heure aux réſolutions
" qu'on pourroit prendre contre
" les interêts de ſa Majeſté. Le
" prétexte que les Empereurs ont
" pris d'aſſiſter les Roys d'Eſpagne
" des forces de l'Empire, c'eſt que
" ces Roys en étoient membres.
" Si le Roy de France acceptoit
" une condition pareille, il pour-
" roit dans l'occaſion y trouver
" un méme avantage. CHARLES
", V., ajoutoient-ils, auroit pu ai-
" ſement faire paſſer à ſes ſucceſ-
" ſeurs la Comté de Bourgogne en
" toute ſouveraineté ; mais il aima
" mieux la mettre ſous la garde &
" la protection de l'Empire par la
" tranſaction d'Augsbourg de 1548,
" en vertu de laquelle les Impe-
" riaux prétendent qu'ils ne peu-
" vent refuſer leur aſſiſtance au
" Roy d'Eſpagne. Enfin il paroit
qu'il

" qu'il y a plus de sûreté à l'acqui-
" sition de l'Alsace tenuë en fiéf ;
" car alors l'intérêt du Roy sera
" mêlé avec l'intérêt commun de
" tous les Princes de l'Empire ; au
" lieu que si le Roy en devient
" le Souverain, il sera bientôt sus-
" pect à tous ses voisins ; d'où ils
" concluoient que l'éclat de la Sou-
" veraineté ne doit pas l'emporter
" sur le solide & le plus sûr, étant
" la principale régle dans les affai-
" res d'Etat.

A toutes ces raisons ils en oppo-soient d'autres en faveur de la Souveraineté. " En la refusant, disoi-
" ent-ils, on sera exposé au blâ-
" me d'avoir volontairement ren-
" du le Roy Feudataire & Vassal
" d'un autre Prince. Les Roys
" d'Espagne se sont soumis aux Em-
" pereurs, parce que les Empe-
" reurs sont Princes de leur mai-
" son: si l'Alsace demeure au con-
" traire à la France, comme fiéf de
" l'Empire, on verra naître tous
" les jours de nouvelles querelles,
" l'Empereur exigeant ce qu'on ne
" voudroit pas luy accorder. Peut-

être

"être qu'il entreprendroit même
"de mettre nos Roys au ban de
"l'Empire. Enfin, continuoit
"le mémoire, c'eſt l'opinion de
"la plûpart des Allemands, que
"ſuivant les loix de l'Empire, le
"Roy ne pourroit poſſéder les
"païs cédez comme fiéfs relevans
"de l'Empire, & les incorporer ce-
"pendant à la Couronne de Fran-
"ce : il faudroit en ce cas limiter
"cette poſſeſſion à la ſeule ligne
"de Bourbon, ce qui ſemble faire
"ceſſer la raiſon de douter; ni ay-
"ant perſonne qui puiſſe croire,
"qu'il ſoit plus avantageux de poſ-
"ſéder un païs qui releve de l'Em-
"pire & qui luy pût rétourner par
"le défaut d'un certain nombre de
"perſonnes, que de le poſſéder en
"toute Souveraineté, ſans qu'il
"puiſſe jamais être démembré de
"la Couronne; vû que de cette ſor-
"te la France reprendra ſes ancien-
"nes limites, lorſque l'abſolüe &
"indépendante ſouveraineté de
"nos Roys s'étendra juſqu'au Rhin.

Ces raiſons déterminerent enfin les Plénipotentiaires du Roy, à croire

On ſe détermine à la ceſſion en toute ſouveraineté.

croire qu'il étoit plus convenable à la dignité & à la grandeur de la Couronne, que ſa Majeſté tînt en ſouveraineté l'Alſace, & les autres "païs qu'on luy cédoit, plûtôt que de ſe ſoumettre à rendre hommage à l'Empereur. Ils informerent le Roy du parti qu'ils avoient pris, par une lettre du 9. Juillet. Perſonne n'en fut étonné, mais les Suedois furent ſurpris que l'Empereur en eût fait l'offre; ils en demanderent la raiſon au Comte de Trautmanſdorff, qui leur répondit que l'Empereur avoit préferé à l'honneur d'avoir le Roy trés-Chrétien pour ſon vaſſal, l'avantage de l'exclure des Diétes de l'Empire, & l'eſpérance de pouvoir dans la ſuite, ſans ſe mettre en péril d'offenſer les Princes de l'Empire, luy enlever les Provinces qu'on luy cédoit. Il ajouta que ſi l'Eſpagne vouloit attaquer l'Alſace ſi voiſine de la Franche-Comté, l'Empire ne ſeroit pas tenu d'entrer dans les intérêts de la France, ni de s'oppoſer aux entrepriſes de ſes ennemis. Ainſi les Imperiaux dans l'eſpoir d'un triomphant

phant avenir, ſe conſoloient de la perte réelle, que l'Empereur faiſoit d'une partie de la ſouveraineté.

A peine ce point important eut-il été entiérement réglé, que les François preſſerent la ceſſion de Philisbourg que l'Evêque de Spire avoit miſe depuis longtems ſous la protection du Roy. Ainſi dans les négociations comme dans un ſiége de place, on ne ſe montre qu'avec réſerve; on cherche même d'abord à s'enterrer, on n'avance que pas à pas; on gâgne du terrain, & dés qu'on en eſt maître, on travaille à faire de nouveaux progrés. La propoſition de retenir Philisbourg devoit allarmer tout l'Empire, que la France ménageoit toûjours. Cette Fortereſſe donnoit un nouveau paſſage en Allemagne, plus facile & moins maſqué par les montagnes que celuy de Briſach. Philisbourg d'ailleurs confine aux Etats de pluſieurs Princes; au lieu que Briſach ne touche qu'aux terres de la maiſon d'Autriche; enfin Philisbourg avoit été mis entre les mains du Roy par l'Evêque de Spire ſon fidéle Allié,

Demande touchant Philisbourg.

lié, qui ſur ce titre méritoit une conſideration particuliere. Ces raiſons obligerent les Plénipotentiaires du Roy, d'accepter un tempérament qu'on leur avoit déjà propoſé, ſçavoir que ſa Majeſté Trés-Chrétienne ſe contenteroit de tenir Philisbourg ſous ſa protection, avec le droit d'y avoir une Garniſon ſuffiſante pour défendre cette place (*m*).

Cette ceſſion intéreſſoit également la gloire du Roy, & la ſûreté de ſes nouvelles acquiſitions. Mais ce n'étoit pas là où ſe bornoient les prétentions des Plénipotentiaires de ſa Majeſté; ils prétendirent que puiſque les Imperiaux leur avoient offert & cédé même la Souveraineté ſur les païs qu'ils abandonnoient au Roy, elle devoit s'étendre ſur les dix Villes de la Préfecture de Haguenau, & ſur toutes les Seigneuries renfermées dans la Province d'Alſace. Ils n'oublierent ni mouvemens ni raiſons, pour faire ſentir que leurs prétenſions étoient une ſuite naturelle

(*m*) Arcana Pacis pag. 254.

turelle de ce qu'on venoit de leur accorder, même avant qu'ils l'euſſent demandé. „ Si on limitoit, „ diſoient-ils (*n*), le ſupréme Do- „ maine du Roy à quelque partie „ de la Province d'Alſace, on ver- „ roit naître tous les jours de nou- „ veaux ſujets de guerre. Si „ Haguenau, Colmar, Sceleſtat, & „ les autres ſept Villes de la Préfec- „ ture, étoient tout à la fois ſou- „ miſes au Roy en qualité de grand „ Préfet, & à l'Empereur comme „ à leur Souverain, ne ſeroit-ce „ pas les livrer à deux maîtres, „ partager la domination ſur elles, „ & par conſéquent les expoſer à „ ſe voir déſoler des deux cotez? „ On ſçait, ajoutoient-ils, que ces „ Villes ne ſont pas abſolument „ indépendantes de tout autre Sei- „ gneur que de l'Empereur & de „ l'Empire, comme les Villes Impe- „ riales du premier ordre. La mai- „ ſon d'Autriche avoit des droits „ ſur elles, & elles devoient luy „ obéir en certains cas; ces droits „ ne ſont pas aſſez démêlez. La

La ceſſion de l'Alſace illimitée.

(*n*) Labarde pag. 192.

„ France voudra les éclaircir, & exi-
„ ger l'obéiſſance qui luy ſera dûë:
„ Alors les Peuples de ces Villes
„ jaloux de leur prétenduë liber-
„ té, auront recours à l'Empereur.
„ Ces démarches ſeront autant de
„ ſemences de troubles qu'on doit
„ éviter, pour ne pas rompre une
„ paix qu'on veut étre & ſolide &
„ durable : rien n'y donne plus at-
„ teinte que ces morceaux de Sou-
„ veraineté, qui ſont enclavez &
„ épars dans un Etat, qui recon-
„ noît un autre Souverain ; l'ani-
„ moſité des deux nations, & le
„ zéle prétendu des Officiers fati-
„ guent les puiſſances par leurs
„ plaintes, & les diſpoſent à s'ar-
„ mer pour ſoutenir leurs droits.
„ La France & l'Empire joüiront
„ au contraire d'une tranquilité
„ permanente, ſi la Souveraineté
„ du Roy n'ayant point d'autre
„ borne que le Rhin, s'étend gé-
„ néralement ſur tout ce qui ſe
„ trouve compris dans la Haute- &
„ Baſſe-Alſace. „

Les Médiateurs ſentoient la force de ces raiſons ; mais comme les Im-

Impériaux avoient peine à s'y rendre, les François déclarerent qu'en cas que l'Empereur ne voulût pas céder la plaine Souveraineté sur les dix Villes d'Alsace, le Roy retiendroit les quatre Villes forestieres (*o*). C'étoit toucher à l'endroit sensible, les Plénipotentiaires n'ayant rien plus à cœur que de conserver les Etats de la maison d'Autriche. A la crainte de perdre les quatre Villes forestiéres, les François joignirent l'appas d'une nouvelle liberalité, en s'offrant de se charger de payer la moitié des debtes de la Province d'Alsace que les Archiducs avoient contractées, & d'ajouter aux trois millions que le Roy payeroit aux Archiducs, un million dont l'Empereur disposeroit à son gré (*p*). L'Argent est un puissant ressort, capapable d'ébranler les ames les plus obstinées, & lors même qu'on le fait couler par de secrets conduits, il a toûjours d'éclatans effets.

Les Imperiaux parurent moins A. 1646.

(*o*) PUFEND. L. 18. §. 119. (*p*) Arcan. pacis ibid.

infléxibles dés que les Médiateurs les eurent informez de ces propoſitions. Mais il ne ſe rendirent pas encor, diſant qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'Empereur de céder la Souveraineté ſur les dix Villes d'Alſace, & que les Etats de l'Empire y étoient contraires. C'eſt dans ces termes que les Ambaſſadeurs de France en écrivirent au Roy le 31. Juillet. Les François traiterent cette réponſe de ſcrupule; car ſi l'Empereur avoit pû de ſa propre autorité & ſans le conſentement de l'Empire, céder au Roy la Souveraineté ſur ce que la maiſon d'Autriche poſſédoit en Alſace, mais dont le ſupréme domaine appartenoit à l'Empereur & à l'Empire, ſa Majeſté Imperiale ne pourroit-elle pas de même céder les droits qu'elle a ſur les dix Villes & les autres Seigneuries de cette Province ? Cependant malgré ce raiſonnement les Imperiaux inſiſterent qu'ils ne pouvoient décider, ſur ce point ſans le concours des Etats ; & les François répondirent qu'il n'étoit pas tems de

de les conſulter; que pour faciliter la paix, & pour éviter les conteſtations qui arrêtent les affaires livrées aux opinions d'une multitude, ils avoient commencé, par l'entremiſe des Médiateurs, de traiter de la ſatisfaction de la France ſeul à ſeul avec les Miniſtres de l'Empereur; qu'il falloit entre eux finir l'ouvrage, & que la France contente de la ceſſion du ſupréme domaine ſur l'une & l'autre Alſace, faite en termes généraux, demandoit ſeulement qu'on ne fît pas une exception ſpéciale pour ſouſtraire expreſſément les Villes & les Seigneuries d'Alſace au ſupréme domaine du Roy. Neantmoins comme ce ſilence ne leur eût pas peut-être donné un droit aſſez poſitif, ils ajouterent aux Médiateurs, que leur demande ſur les dix Villes étoit une affaire qui s'accommoderoit dans la ſuite, & qu'ils ſe contenteroient de leur parole, ſans que les Imperiaux fuſſent obligez de s'expliquer nettement ſur ce point, avant que les autres affaires euſſent été réglées; ce ſont

les termes de la lettre écrite au Roy le 20. Août 1646 (q).

Les Médiateurs touchez des raiſons des François, ſe rendirent dés le 20. Août chez le Comte de Trautmansdorff, qu'ils aſſûrerent que les Plénipotentiaires de France vouloient ſincérement la paix, & qu'ils étoient prêts de communiquer le plan de toutes leurs prétentions, aux quelles il ne ſeroit plus libre ni de rien ajouter ni de rien retrancher ; à condition que les Imperiaux feroient de méme de leur part, & que les deux parties s'engageroient par ſerment à garder un grand ſecret ſur tous les articles, dont elles ſeroient convenuës (r). Ces propoſitions étoient trop raiſonnables pour n'être pas acceptées par les Imperiaux, ſur tout dans un tems où l'Empereur étoit vivement preſſé par le Vicomte de Turenne, qui s'étoit avancé juſqu'au cœur de l'Allemagne. Ils regarderent méme comme un avantage, que les François vou-

Plan de la paix propoſé par les Médiateurs.

Grand ſecret ſur ce point.

(q) Mém. MS. des Négot. de Munſter.
(r) Protocoll. Volmar. pag. 343.

vouluſſent bien traiter & finir ſeul à ſeul avec eux, ſans donner part de leu ſecret aux Etats de l'Empire. Cette condition leur fit plaiſir, ſoit qu'elle leur parût propre à applanir les difficultez qui ſont presque inſurmontables dans le tumulte d'une nombreuſe aſſemblée, où chacun a ſes vûës particulieres & ſoutient avec chaleur ſes intérêts ; ſoit qu'ils crûſſent que cette démarche pouvoit ſervir à établir toûjours plus la prétention de l'Empereur, que c'étoit à luy de régler les conditions de la paix & à l'Empire à la ratifier. Ainſi récemment en avoit-on uſé en traitant la paix de Prague. Quoy qu'il en ſoit dés qu'il fut arrêté que les deux parties dépoſeroient leurs prétentions entre les mains des Médiateurs, avec obligation de n'y plus rien ajouter, de n'en rien retrancher, & de garder un profond ſecret, les Imperiaux & les François travaillerent chacun de leur côté à dreſſer leur plan ; tandis que les Médiateurs s'appliquoient avec autant de dextérité que de zéle à ra-

mener les esprits. Les Imperiaux furent sur tout touchez de la parole que les François leur donnerent, que dés qu'ils seroient d'accord, ils iroient à Osnabruck dans le dessein d'accélérer la conclusion de la paix de Suede, & que conformément à ce que les Imperiaux désiroient, ils écriroient au Vicomte de Turenne d'éviter d'en venir à une bataille (*s*). Ces promesses firent avancer l'ouvrage, de sorte que des le 31. Août les Imperiaux accorderent tout ce que les François avoient demandé (*t*). *Tandem pridie Calendas Septembris in vota Gallorum Cæsareani conveniunt.* Cependant comme les deux parties trouverent qu'il y avoit encor quelques expressions à réformer dans le plan qu'elles s'étoient mutuellement communiqué, elles prirent le parti de prier les Médiateurs de vouloir eux-mêmes se charger de dresser les articles de la convention. Ils prirent vo-
A. 1646. lontiers ce soin, & le Jeudy 13. Septembre s'étant rendus chez le Com-

(*s*) Idem pag. 346. (*t*) Arcan. pacis pag. 270.

Comte de Trautmannsdorff, où les Plénipotentiaires de France se trouverent avec les deux Plénipotentiaires de l'Empereur, le plan dreſſé par les Médiateurs, y fut lû & accepté par les deux parties; mais les François réitérerent la condition qu'ils avoient déjà propoſée, que ce que l'Empereur accordoit ſeroit ratifié par tout l'Empire (*u*).

Articles dreſſez par les Médiateurs.

Ce plan contenoit d'un côté ce que les Imperiaux promettoient au nom de l'Empereur & de l'Empire, & de l'autre ce qui étoit promis par les Plénipotentiaires de France, & le tout à peu de choſes prés, dans les mêmes termes qui ſe liſent dans le traité de Munſter. Je ne dois rapporter icy que ce qui regarde l'Alſace; en voicy les termes.

„ En ſecond lieu l'Empereur tant „ en ſon nom, qu'en celuy de la „ maiſon d'Autriche, comme auſſi „ l'Empire, céderont tous les droits, „ proprietez, juriſdictions, qui ont „ juſqu'icy appartenu à l'Empire, „ à l'Empereur & à la maiſon d'Au- „ triche ſur la Ville de Briſach,

(*u*) Idem pag. 273.

„ le Landgraviat de la Haute-& „ Baſſe-Alſace, la Préfecture Pro- „ vinciale des dix Villes, qui ſont „ ſitüées en Alſace, ſçavoir Hague- „ nau, Colmar, Sceleſtat, Weiſſem- „ bourg, Landau, Oberehenheim, „ Rosheim, Munſter au Val-St.- „ Grégoire, Kaiſersberg, Turkheim, „ tous les Villages & tous les droits „ quelconques, qui dépendent de „ la dite Préfecture Provinciale, & „ les tranſporteront tous & un „ chacun d'iceux au Roy Trés- „ Chrêtien & au Royaume de Fran- „ ce, en ſorte que la Ville de Bri- „ ſach & les quatre Villages qui „ luy appartiennent, le Landgra- „ viat de lune & l'autre Alſace, le „ Suntgau & la Préfecture Provin- „ ciale ſur les dix Villes, & lieux „ dépendans, en-outre les Vaſſaux, „ Habitans, hommes, Sujets, Vil- „ les, Châteaux, Villages, for- „ tereſſes, bois, forêts, mines d'or „ & argent, & autres mineraux, „ rivieres, ruiſſeaux, paturages, tous „ les droits, Régales, appartenan- „ ces avec toute ſorte de jurisdic- „ tion, de ſupériorité, & de ſu-

„ préme domaine appartiennent „ dés à préſent & à perpétuité au „ Roy Trés-Chrêtien & à la „ Couronne de France, & qu'ils „ ſoient cenſez luy appartenir ſans „ aucune contradiction de la part „ de l'Empereur, de l'Empire, de „ la maiſon d'Autriche, ou de quel- „ qu'autre que ce puiſſe être ; de „ maniere qu'aucun Empereur, ni „ aucun Prince de la maiſon d'Au- „ triche ne devra jamais uſurper „ ni même prétendre aucun droit „ & puiſſance ſur leſdits païs, tant „ en deçà qu'au delà du Rhin. Le „ Roy Trés-Chrêtien ſera toute- „ fois obligé de conſerver en tous „ & chacun deſdits païs la Reli- „ gion Catholique comme elle y „ a été maintenuë ſous les Princes „ de la maiſon d'Autriche, & d'en „ bannir toutes les nouveautez „ qui s'y ſont gliſſées pendant la „ guerre.

Le traité régle enſuite que dés que les Suedois ſeront convenus de la reſtitution de Benfeldt, on raſera les fortifications de cette place, & celles de Rhinau, de Sa-

Saverne, du Château d'Hohenbar & de Neubourg ſur le Rhin, & qu'il n'y aura pas de Garniſon dans tous ces lieux.

Que les Magiſtrats & Habitans de Saverne obſerveront une exacte neutralité, & qu'ils laiſſeront cependant le paſſage libre aux Troupes du Roy quand on le demandera.

Que l'Empereur conſentira & qu'il ſera en ſorte que les Ordres ou Etats de l'Empire, conſentent que la fortereſſe de Philisbourg reſte ſous la protection du Roy & de ſes ſucceſſeurs, & que ſa Majeſté Trss-Chrêtienne y tienne une Garniſon.

Les Plénipotentiaires du Roy promettent de leur côté, que le Roy Trés-Chrêtien reſtituëra aux Archiducs les quatre Villes foreſtieres & autres places, qui ſont nommées dans le traité; qu'il payera à l'Archiduc Ferdinand-Charles par forme de compenſation, trois millions de livres tournois en 1645. 1648 & 1649; & que ſa Majeſté ſera chargée d'acquitter les

les deux tiers des debtes de la chambre d'Enſisheim. Je ne tranſcris pas icy mot à mot tous les autres articles ; mais je ne dois pas omettre celuy qui a donné lieu à toutes les conteſtations ſurvenuës aprés la concluſion de la paix, au ſujet de l'Alſace ; il eſt conçû en ces termes :

„ En quatriéme lieu que le Roy „ Trés-Chrêtien ſoit tenu de laiſ„ ſer, non ſeulement les Evêques „ de STRASBOURG, de Bâle & „ les autres Ordres qui ſont dans „ l'une & l'autre Alſace immédia„ tement ſoumis à l'Empire Ro„ main, l'Abbé de Mourbach & „ de Leure, l'Abbeſſe d'Andlau, „ le Monaſtere du Val-St.-Gré„ goire de l'Ordre de St. Benoît, „ les Palatins de Lutzelſtein, les „ Comtes & Barons de Hanau, „ Flekeſtein, Oberſtein, & toute „ la Nobleſſe de la Baſſe-Alſace & „ & les ſuſdites dix Villes qui re„ connoiſſent la Préfecture de Ha„ guenau, dans la liberté & la poſ„ ſeſſion de l'immédiateté dont ils „ ont joüi juſqu'à préſent envers l'Em-

„ l'Empire Romain ; enſorte que „ ſa Majeſté n'y puiſſe prétendre „ aucune ſuperiorité Royale, mais „ qu'elle demeure contente des „ droits qui appartenoient à la „ maiſon d'Autriche, leſquels ſont „ cédez à la France par ce traité „ de pacification. De ſorte toute- „ fois que par cette préſente dé- „ claration, on n'entende point „ qu'il ſoit rien ôté de tout le droit „ de ſupréme domaine qui à été „ cy-deſſus accordé. „

Tels furent les Articles dont les deux parties convinrent en préſence des Médiateurs, dans l'Hôtel du Comte de Trautmansdorff, le 13. Septembre 1646. Le Nonce du Pape avoit la premiere place dans ce Congrés, le Duc de Longueville la ſeconde, le Comte d'Avaux la troiſiéme, le Comte Servien la quatriéme, l'Ambaſſadeur de Veniſe la cinquiéme, le Comte de Naſſau la ſixiéme & le Chancelier Volmar la ſeptiéme (x). Ils furent approvez de tous avec cette condition expreſſe,

(x) Protocoll. Volmar. pag. 350.

preſſe, qu'on n'y ajouteroit & qu'on n'y retrancheroit rien; mais qu'on regarderoit comme non avenu tout ce qui avoit été arrêté, ſi la paix générale ne venoit pas à ſe conclure.

Aprés qu'on eut ainſi réglé tout ce que la France déſiroit pour ſa ſatisfaction, ſes Plénipotentiaires commencerent à traiter avec les Imperiaux comme avec leurs amis; & ils ne penſerent plus qu'à veiller aux intérêts de la Religion Catholique & du Duc de Baviere, ſans neantmoins bleſſer en rien l'alliance que le Roy avoit faite avec la Suede (y). Ils partirent dés le 16. Septembre pour Oſnabruck comme ils l'avoient promis, où ils travaillerent à engager les Suedois à accepter la neutralité que le Duc de Baviere offroit. Le traité en fut conclu à Ulm le 14. Mars 1647. & il fut exécuté d'abord de bonne foy de part & autre; Les Suedois & les Troupes Confédérées quitterent la Baviere. Le Duc

La France traite avec l'Empire.

(y) Arcan. pacis pag. 378.

Duc ſépara les ſiennes de celles de l'Empereur, & le Maréchal de Turenne reçut ordre exprés de ſortir d'Allemagne (z). Cette retraite mît la paix en risque, & la France dans de nouveaux embarras, dont nous allons parler dans le livre ſuivant.

(z) ADLZREIT. L. 32. n. 8.

FIN

DU 2. TOME.

TABLE
DES MATIERES CONTENUES DANS LA SECONDE PARTIE DE L'HISTOIRE D'ALSACE
Tome 2.

A.

ALsace. College de Jesuites établis en Alsace. p. 31. elle est ouverte à Gustave Adolphe. p. 59. grands ravages en Alsace. p. 68. Armée de France en Alsace. p. 74. toute l'Alsace cedée à la France, p. 184. peste & famine en Alsace. p. 222. La Noblesse d'Alsace vient se soumettre. p. 296. le Duc de Lorraine se jette en Alsace. p. 349. Alsace cedée à la France sans limitation. p. 433. le Landgraviat de la Haute & Basse-Alsace cedé à la France. p. 442.

Altkirck ville d'Alsace prise par les Suedois. p. 105. reprise par les Imperiaux. p. 122. & par le Duc de Feria. p. 145.

Altringer Général de l'Empereur, sa naissance. p. 144.

p. 144. il quitte le Duc de Feria. ibid. eſt pourſuivi par les Suedois. p. 148. il ſe retire en Baviere. p. 149. ſa mort. ib.

Andlau ville d'Alſace pillée & brulée. p. 6.

B.

Bade. Le Marquis de Bade-Dourlac attaque le Général de Tilly & eſt battu. p. 1. il s'empare des terres de ſes Neveux. p. 12. eſt condamné par le Conſeil Aulique. en eſt chaſſé. ib. tache de recommencer la guerre. p. 17. une partie de ſa Cavalerie eſt defaite. p. 105.

Bâle Ville alliée aux Suiſſes. L'Evêché de Bâle ſe met ſous la protection de la France. p. 171.

Banniere Général Suedois tente de detacher les Weymariens de la France. p. 340. ſans effet. ib. ſe joint au Duc de Longueville. p. 341.

Bas-Palatinat. une partie donnée au Roy d'Eſpagne. p. 29.

Batailles, de Leipſig. p. 57. de Lutzen. p. 91. de Nortlingue. p. 174. de Schinfeldt. p. 261. de WittenWir. p. 276. de Cernay. p. 282. de Fribourg. p. 372.

Baviere. Le Duc de Baviere implore l'aſſiſtance de la France. p. 63.

Befort. Ville du Suntgau priſe par les Suedois. p. 105. priſe par le Duc de Feria. p. 145.

ouvre ſes portes aux Suedois. p. 169. eſt priſe par les François. p. 233.
Benfeldt. Ville d'Alſace. eſt aſſiegée par les Suedois. p. 83. ſa ſituation. p. 82. elle ſe rend. p. 89.
Bernard Duc de Saxe-Weymar ſurprend Manheim. p. 59. s'empare de Spire, de Billickheim, & de Seltz. p. 67. eſt battu à Nortlingue. p. 174. fait un traité avec Loüis XIV. p. 223. ſurprend le Château d'Hohenbar. p. 230. paſſe en Lorraine & ſe plaint de Strasbourg. p. 240. va au ſecours du Duché de Bourgogne. p. 248. Strasbourg luy refuſe paſſage ſur ſon pont. p. 235. ſes exploits dans la Franche-Comté. p. 248. il bat le Général Mercy, revient en Alſace, p. 249. & paſſe le Rhin. p. 251. repaſſe ce fleuve. p. 254. l'ayant encor paſſé il prend Sekingue & Lauſſembourg. p. 258. bat Jean de Wert & le fait priſonnier. p. 263. prend Rhinfeldt. p. 264. défait les Imperiaux. p. 278. & ſe rend maître de tout le cours du Rhin. p. 279. aſſiége Briſach. ib. arrête le Duc de Lorraine. p. 283. prend Briſach. p. 294. s'empare de Thann. p. 303. ſa mort. 305. ſon teſtament. p. 304. & p. 306.
Birkenfeldt, Chriſtian de Birkenfeldt Général de la Cavalerie Suedoiſe commande en Alſace. p. 64. fait le ſiége de Haguenau. p. 131. bat les Lorrains. p. 138. leve le ſiége & paſſe en

ſe en Suabe. p. 139. prend Dachſtein. ib. ſe déclare pour l'Empereur. p. 363.
Bourgogne Duché, les Imperiaux y entrent. p. 243. Ils aſſiégent St. Jean-de-Laone & ſe retirent. p. 244. & 245.
Briſach Ville du Brisgau bloquée par les Suedois. p. 126. eſt delivrée. p. 128. ſa ſituation & ſes fortifications à la moderne. p. 269. eſt bloquée par le Duc de Weymar. p. 270. eſt aſſiegée. p. 279. Forts emportez. p. 284. les Imperiaux tentent de la ſecourir. p. 286. & ſont repouſſés. p. 287. elle capitule. p. 294. ſédition à Briſach appaiſée. p. 368. elle reſte à la France. p. 442.
Brouderhoff Maiſon batie à Strasbourg. eſt renduë aux Catholiques. p. 26. la Ville de Strasbourg s'en empare. p. 113.

C.

Catholiques. ils ſont rétablis en pluſieurs Villes d'Alſace. p. 28. plaintes des Catholiques. p. 39. réponſe des Catholiques aux raiſons des Proteſtants de Strasbourg. p. 47. perſecutions qu'ils ſouffrent à Strasbourg. p. 111.
Cernay Ville de la Haute-Alſace priſe par les Suedois. p. 105. Bataille de Cernay. p. 282.
Chanoines. perſécutions qu'ils ſouffrent à Strasbourg. p. 111.
Charles IV. Duc de Lorraine entre en Allemagne & ſe retire. p. 58. demande du ſecours à

à Loüis XIII. Roy de France & conclut un traité avec luy. p. 62. ſe ſaiſit de Saverne & de Dachſtein. p. 96. entre en guerre. p. 133. eſt battu par les Suedois. p. 138. traite avec le Roy de France. p. 141. ſe démet de ſes Etats en faveur de ſon frere. p. 156. paſſe le Rhin à Briſach. p. 156. & ſe retire à Beſançon. p. 158. ſert l'Empereur à la bataille de Nortlingue. p. 174. agit en Haute-Alſace. p. 195. tente de rentrer dans ſes Etats, aſſiége Montbeliard & ſe retire. p. 212. ſon Arriere-Garde eſt defaite. p. 214. il rentre en Alſace, paſſe les vôges. p. 215. entre dans le Duché de Bourgogne. p. 243. veut ravitailler Briſach & en eſt empêché. p. 284. ſe jette en Alſace; ſurprend Molsheim & l'abandonne. p. 350.

Charles Loüis Prince Palatin veut paſſer en Alſace. p. 342. propoſitions du Roy d'Angleterre à ce ſujet. ib. il paſſe en France. p. 343. prend le chemin de Geneve. p. 344. & eſt arrêté. ib. eſt remis en liberté. p. 345.

Chriſtine Reine de Suede. p. 93. renouvelle l'Alliance de la Suede avec la France. p. 119.

Collorédo Général des Imperiaux battu: pris & conduit à Paris. p. 229.

Colmar. la religion Catholique y eſt retablie. p. 31. les Jeſuites y ont une Egliſe. ibid. elle ſe met ſous la protection des Suedois. p. 99.

les Jeſuites en ſortent. p. 102. elle eſt cédée à la France. p. 183. demeure attachée à la France. p. 210. eſt ravitaillée. p. 219.
Condé. Le Prince de Condé. aſſiége Dole. p. 238. Le Prince ſon fils nommé d'abord le Duc d'Enguien, vient en Alſace. p. 363. bat les ennemis prés de Fribourg. p. 373. prend Philisbourg & quantité d'autres places. p. 376.

D.

Dachſtein petit Château d'Alſace. Le Duc de Lorraine s'en ſaiſit. p. 96. pris par les Suedois. p. 139. eſt aſſiegé & délivré. p. 217.
Directeurs de l'armée Weymarienne. p. 306. ils traitent avec le Roy. p. 322. Article important du traité. p. 329.
Dole ville de la Franche-Comté aſſiegée. p. 238. délivrée. p. 239.

E.

Empire. La France traite avec l'Empire. p. 447.
Enſisheim ville de la Haute-Alſace. priſe par les François. p. 199. priſe par les Suedois. p. 251.
Erberſtein ou Hermenſtein ville cédée aux François. p. 73.
Erlac. Jean-Louis Erlac eſt fait Gouverneur de Briſach par les Suedois. p. 295. prend le commandement des Troupes Weymariennes.

nes. p. 314. eſt continué Gouverneur de Briſach par la France. p. 331.
Erneſt Comte de Mansfeldt ; défait le Général de Tilly. p. 2. ravage l'Alſace. p. 5. aſſiege Saverne & le quitte avec perte. p. 7. paſſe en Hollande, en Angleterre & meurt en Dalmatie. p. 10.

F.

Fabio Chigi Nonce du Pape au Congrés de Munſter. p. 380. ſa delicateſſe de Religion. ibid. il refuſe de traiter avec les Plenipotentiaires de l'Empereur & du Roy de France. p. 380. proteſte contre ce qui avoit été accordé au préjudice de la Religion Catholique dans le traité ibid.
Ferdinand II. chaſſe les Miniſtres Proteſtans de la Bohéme & des païs héréditaires. p. 14 ſa fermeté à ſoutenir les Catholiques. p. 22.
Ferdinand III. Roy de Hongrie prend Ratisbonne, aſſiége Nortlingue & bat les Suedois. p. 173. ſoumet le Wirtemberg. p. 175. aſſiége Philisbourg. p. 178. vient à Druſenheim. p. 234. déclare la guerre à la France. p. 267. monte ſur le Trône Imperiali p. 268.
Feria. Le Duc de Feria Gouverneur de Milan prend Rhinfeldt. p. 127. délivre Briſach. p. 128. s'empare de Béfort & d'Altkirck. p. 145.

va joindre Altringer. p. 149. ſe retire en Baviere. p. 149. ſa mort. ib.
Ferrette ville & Comté, priſe par les Suedois. p. 105.
Foreſtieres. Villes Foreſtieres priſes par le Duc de Weymar. p. 258.
France. Guſtave Adolphe s'allie avec la France. p. 54. l'Evêque de Spire ſe met ſous la protection de la France. p. 73. nouvelle alliance de la France avec la Reine de Suede. p. 119. une partie de l'Evêché de Strasbourg miſe ſous la protection de la France. p. 165. l'Abbaye de Leure eſt miſe ſous la protection de la France. p. 170. l'Evêché de Bâle eſt mis ſous la protection de la France. p. 171. les Suedois cedent à la France Philisbourg. p. 180. Colmar & Sceleſtat. p. 182. Fribourg & Briſach. p. 329. toute l'Alſace cédée à la France. p. 184. Guerre entre la France eſt l'Empereur. p. 191.
Franche-Comté. Exploits du Duc de Weymar dans la Franche-Comté. p. 248.
Fréderic V. Electeur Palatin. quitte ſes Etats & meurt. p. 9.
Fribourg ville du Brisgau eſt priſe par les Suedois. p. 172. eſt cédée a la France. p. 329. eſt priſe par les Bavarois. p. 370.

G.

Galas Général de l'Empereur attaque Haguenau & leve le ſiége. p. 218. repaſſe le Rhin. p. 221. s'avance à Druſenheim. p. 233. reſte dans ſes retranchements. p. 234. entre dans le Duché de Bourgogne. p. 243. fait le ſiége de St. Jean-de-Laone. p. 243. il leve le ſiége & repaſſe en Alſace. p. 245.

Germersheim ville ſituée ſur la Queich. elle reſiſte à l'Archiduc Leopold, eſt forcée & pillée. p. 11. ſe rend à Guſtave Adolphe. p. 59. eſt priſe par les Suedois. p. 320. repriſe par les Imperiaux. p. 321. ouvre ſes portes aux Weymariens. p. 335. les Weymariens l'abandonnent. p. 336. prétentions ſur la Préfecture de Germersheim. p. 352. elle eſt priſe par les François. p. 375.

Grotius eſt chargé des affaires de la Reine de Suede. p. 299. Conſeil qu'il donne au Duc de Weymar. p. 300. il agit pour la liberté du Prince Palatin. p. 344.

Guebriant. Comte de Guebriant paſſe le Rhin. p. 338. eſt fait Marêchal de France. p. 355. la Marêchale de Guebriant arrive en Alſace. p. 357. le Marêchal paſſe le Rhin. p. 364. prend Rotweil & y meurt. p. 365.

Guſtave Adolphe Roy de Suede aborde à l'Iſle de Rugen, ſe rend maître de la Pomeranie, p. 45. s'allie avec la France. ib. bat le Géné-

ral de Tilly. 57. entre dans la Franconie. s'empare de Würtzbourg & de Mayence. p. 57. passe le Rhin & prend plusieurs places. p. 58. écrit au Duc de Lorraine. p. 61. Strasbourg se met sous sa protection. p. 71. est tué. p. 91.

Gustave Horn Général Suedois prend Hailbron. p. 58. vient en Alsace. p. 78. bat un detachement des Imperiaux. p. 79. passe à Strasbourg. p. 80. assiége Benfeldt. p. 82. le prend. p. 89. s'empare de Molsheim. p. 91. assiége Scelestat. p. 93. le prend. p. 98. se saisit de plusieurs villes, de Colmar. p. 102. & de Haguenau. p. 104. passe le Rhin. ibid. quitte le siége de Constance. p. 141. passe le Rhin sur le pont de Strasbourg. p. 142. est battu à Nortlingue & fait prisonnier. p. 174.

Gürtlerhoff ou Guiterlhoff maison de Strasbourg est rendue aux Catholiques. p. 23. la ville de Strasbourg s'en empare. p. 113.

H.

Haguenau. est assiégée & délivrée. p. 3. se rend à l'Archiduc Leopold. p. 11. les Suedois tentent de la surprendre. p. 66. elle se met sous la protection des Suedois. p. 104. est prise par les Imperiaux. 105. assiégée par les Suedois. p. 131. délivrée. p. 139. cedée à la France. p. 163. attaquée par Galas & delivrée. p. 218. tentative sur Haguenau, inutile.

inutile. p. 346. Haguenau ſe ſoumet. p. 139.
Hanau. Le Comte de Hanau ſe met ſous la protection de la France. p. 151.
Haut-Palatinat. eſt donné au Duc de Bavière. p. 18.
Henry d'Orleans duc de Longueville commande en Alſace. p. 324. eſt reconnu Général par les Weymariens. p. 331. prend pluſieurs places. p. 336. paſſe le Rhin. p. 338. ſe rend à Munſter en qualité d'Ambaſſadeur du Roy pour la paix de Weſtphalie. p. 380.
Heſſe. Le Landgrave de Heſſe. ſe met ſous la protection du Roy de Suede. p. 57. la Langrave de Heſſe s'allie à la France. p. 339.
Hohenbaar Château d'Alſace où le Comte de Salm ſe refugie. p. 162. eſt cédé à la France. 163. pris par les Imperiaux. p. 217. ſurpris par le Duc de Weymar. p. 230.
Huningue petit village de la Haute-Alſace à demie lieüe de Bâle, ou les Imperiaux avoient bâti un fort, pris par les Suedois. p. 169. ce fort eſt demoli. p. 318.

I.

Jean de Wert, Général de l'Empereur chaſſe les Suedois des Isles du Rhin. p. 254. eſt battu & pris. p. 263.
Jeſuites. ont une Egliſe à Colmar. p. 31. ſortent de Colmar avec des certificats des Magiſtrats. p. 102.

K.

Keyſersberg ville de la Haute-Alſace priſe par les Suedois. p. 99.
Kell village au de-là du Rhin à la tête du pont de Strasbourg, où il y avoit un petit fort. p. 176.
Kentzinguen ville au de-là du Rhin attaquée par le Duc de Weymar & delivrée. p. 253.

L.

Landau. reçoit l'Archiduc Leopold. p. 11. ſe ſoumet à Guſtave Adolphe. p. 59. eſt occupée par les François. p. 153. priſe par les Suedois. p. 320. repriſe par les Imperiaux. p. 321. eſt forcée par les François. p. 336. 376.
Landgraviat de la Haute & Base-Alſace cédé à la France. p. 442.
Lauffenbourg une des villes Foreſtieres, priſe par les Weymariens. p. 258.
Leopold Archiduc Evêque de Strasbourg. fait le ſiége de Haguenau & le leve. p. 3. retire des mains des Proteſtans pluſieurs Bénéfices Eccleſiaſtiques. p. 14. eſt pourvû de la Prévôté de Seltz. ibid. fixe des revenus pour entretenir des Jeſuites à Seltz. ibid. quit-

quitte ſes Evêchez & ſes Bénéfices. p. 15. ſe marie. p. 16. l' Empereur luy donne des Seigneuries. ibid. ſa mort. p. 92.

Leopold-Guillaume Archiduc eſt élû Evêque de Strasbourg & de Paſſau. p. 15. agit pour empecher la ceſſion de Benfeldt, de Saverne & du Landgraviat à la France. p. 424.

Leure riche Abbaye à l'extremité de l'Alſace donnée par les Suedois au Rhingrave, ſe met ſous la protection de la France. p. 170. reçoit Garniſon Francoiſe. p. 171.

Leure Château pris à diſcretion par les Suedois. p. 250.

Lorraine. les Troupes Lorranies. ſont battuës par les Strasburgiens. p. 60. une partie eſt défaite par les Suedois. p. 134. ſont battuës par les Suedois. p. 138.

Louis XIII. Roy de France conclut un traité avec Guſtave Adolphe Roy de Suede. p. 54. traite avec le Duc de Lorraine. p. 62. l'Evêque de ſpire ſe met ſous ſa protection. p. 73. il fait entrer une armée en Alſace. p. 75. la rappelle pour aſſiéger Tréves. p. 76. le prend & Coblents. p. 78. ſe plaint des Suedois. p. 146. prend ſous ſa protection le Comte de Hanau, d'autres Seigneurs & villes d'Alſace. p. 151. s'empare de Mag-

denburg & Landau. p. 153. les Suedois luy cedent Philisbourg. p. 180. Colmar & Scelestat. p. 183. toute l'Alsace luy est cédée par les Suedois. p. 184. fait un traité avec le Duc de Weymar. p. 223. instructions qu'il donne à ses Envoyez en Alsace. p. 307. traite avec les Weymariens. p. 322. sa mort. p. 357.

Louis XIV. l'Alsace luy est cédée par l'Empereur & par l'Empire. p. 406.

M.

Magdenbourg Château à l'extremité de la Basse-Alsace, est occupé par les François. p. 153.

Masmunster petite ville aux extremités de la Haute-Alsace, est prise par les Suedois. p. 123.

Mercy Colonel des Imperiaux attaque le Rhingrave & est repoussé. p. 126. est fait prisonnier. ibid. est pris dans un combat par les Suedois. p. 168. défend Rhinfeldt & le rend aux Suedois. p. 172. est repoussé auprés de Brisach. p. 198. est battu par le Duc de Weymar. p. 249. & ensuite par le Rhingrave. ibid. met en deroute l'armée Françoise. p. 366. est battu par le Général de Rose. 373.

Molsheim. se rend aux Suedois. p. 91. est prise,

ſe par les François. p. 234. par le Duc de Lorraine. p. 350.
Montecuculi Général de l'Empereur entre en Alſace. p. 77. fait du dégaſt. p. 78. ſe retire à Briſach. p. 83. ſe rend maître de pluſieurs villes du Suntgau. p. 122. donne dans une embuſcade, eſt bleſſé, fait priſonnier. p. 124. & meure à Colmar. p. 125.
Moutzig. eſt priſe par les Suedois. p. 91.
Munſter ville de Weſtphalie choiſie pour traiter de la paix. p. 379. propoſitions de la France. p. 383. projet de paix dreſſé par les Imperiaux. p. 414. réponſe des François. p. 416. plan de paix propoſé par les mediateurs. p. 441.

N.

Nancy ville capitale de la Lorraine, ouvre ſes portes au Roy de France. p. 141.
Neubourg ville ſur le Rhin eſt priſe par les Suedois p. 172.
Nortlingue ville d'Allemagne aſſiégée par Ferdinand Roy de Hongrie. p. 173. les Suedois y ſont battus. p. 174.

O.

Oberkirch. les François y jettent des Troupes. p. 356. Obern-

Obernheim ou Oberehenheim ville d'Alſace abandonnée par les Imperiaux. p. 83. les Suedois s'en emparent. ibid. eſt priſe par les François. p. 234.
Offembourg ville au de-là du Rhin priſe par les Suedois. p. 81.
Oſnabruck ville de la Weſtphalie choiſie pour y traiter de la paix. p. 379. les aſſemblées qui ſe tiennent à Osnabruck & à Munſter ne ſont réputées que pour un ſeul & même Congrés. ibid. les Plenipotentiaires de Suede & la plus part des Deputés Proteſtans reſident à Osnabruck. p. 382.
Oxenſtiern Chancelier de Suede chargé de ce qui ſe paſſe ſur le Rhin. p. 69. appelle le Prince de Birckenfeldt. ibid. eſt chargé de toutes les affaires. p. 119.

P.

Paix. Paix concluë à Prague. p. 202.
Païſans. les païſans du Suntgau prennent les armes. p. 107. ſont maſſacrés. p. 109.
Palatinat. Haut-Palatinat donnée au Duc de Baviere. p. 11. une partie du Bas-Palatinat donnée au Roy d'Eſpagne. p. 29.
Philisbourg. eſt cédée à la France. p. 73. les Imperiaux y menent du ſecours. p. 120. eſt bloquée par les Suedois. p. 130. ſe rend. p. 155. eſt cédée à la France. p. 156. les François

çois y entrent. p. 180. eſt ſurpriſe par les Imperiaux. p. 189. priſe par les François. p. 376.
Pourentruy ville & ſiége de l'Evêque de Bâle reçoit Garniſon Françoiſe. p. 171.
Prague. Paix de Prague. p. 202.
Préfecture Imperiale ou Grand-Baillage d'Alſace. Elle eſt cédée à la France. p. 442.
Proteſtants. Edit contre les Proteſtants, qui en ſont allarmez. p. 41. font une ligue à Leipſic. p. 57. ſe joignent à Guſtave. ib.

R.

Rantzau Colonel Suedois ſe ſaiſit des dehors de Briſach. p. 126. ravitaille Colmar, Sceleſtat. p, 219. Haguenau. p. 221. ſa famille. p. 229. Il embraſſe le ſervice du Roy. ibid. attaque le camp des Hongrois & le pouſſe. p. 243.
Religieuſes de Strasbourg. leurs plaintes. p. 43.
Rhinfeldt une des villes foreſtieres priſe par les Suedois. p. 173. aſſiegée par le Duc de Weymar. p. 259. bataille de Rhinfeldt. p. 261. eſt priſe. p. 264.
Rhingrave Otton-Loüis Général Suedois repouſſe les Imperiaux. p. 88. s'empare de plu-

ſieurs petites villes. p. 91. bat la Cavalerie Imperiale. p. 97. prend pluſieurs villes. p. 99. pourſuit les Lorrains. p. 138. prend Saint-Hippolyte, Saint-Dié, s'avance jusqu'à Nancy. p. 140. bat les Imperiaux. p. 168. ſe rend maître de presque toute la Haute-Alſace. p. 169. prend Neubourg, Fribourg, Rhinfeldt. p. 172. ſe retire ſous Kell & court un grand danger. p. 176. céde aux François Colmar & Sceleſtat. p. 183. ſa mort. ibid.

Rhingrave Jean-Philippe Général Suedois emporte Mas-Munſter, le Château de St. Amarin. p. 123. & bloque Briſach. p. 126. leve ce ſiége. p. 128. bat les Imperiaux. p. 168. défait le Général Mercy. p. 249. prend Enſisheim. p. 251. ſa mort. p. 262.

Rodolphe Oſſa Commiſſaire Général de l'Empereur prend Wilſtett. p. 66. reprend Weiſſembourg & Buſsweiller. p. 68. eſt joint par Montecuculi & entre en Alſace. p. 76, repaſſe le Rhin & fait du dégaſt. p. 77.

Rohan. Henry de Rohan Ambaſſadeur de France en Suiſſe. p. 64. ſignale ſa fidelité pour le ſervice du Roy. p. 142. commande en Haute-Alſace & prend Altkirck. p. 196. repouſſe le Comte de Mercy. p. 198. paſſe dans la Valteline. p. 200. vient joindre le Duc

Duc de Weymar. p. 257. ſon Eloge p. 196. & 259. ſa mort. p. 262.
Roſe ou Roſen. Le Colonel Reinold Roſen bat un parti de Bavarois. p. 280. eſt declaré un des Directeurs de l'armée Weymarienne. p. 305. prend le Château d'Eberbourg. p. 337. prend Caub par eſcalade. p. 338. bat le Général Mercy p. 373.
Rosheim Ville de la Préfecture d'Alſace eſt priſe, pillée & les habitans paſſez au fil de l'épée. p. 6.
Rotweil Ville d'Allemagne priſe par le Maréchal de Guebriant qui y meurt. p. 365.
Rouffach ville de la Haute-Alſace priſe par les Suedois. p. 99. & 187. par les François. p. 199.

S.

Saint-Amarin ville d'Alſace, ſon Château emporté par les Suedois. p. 123.
Saint-Jean de Laone ville du Duché de Bourgogne aſſiegée & délivrée. p. 244.
Saint-Michel ville de Lorraine ſe ſouleve, eſt aſſiégée & priſe. p. 215.
Salm. Herman-Adolphe Comte de Salm. eſt déclaré Vicaire-Général & Adminiſtrateur du Diocéſe de Strasbourg. p. 15. tache de ſecourir Benfeldt. p. 86. entre dans Hague-

nau p. 106. s'empare de pluſieurs petites villes. p. 122. tente d'aller en Franche-Comté & en eſt empéché. p. 159. & 160. met une partie de l'Evêché de Strasbourg ſous la protection de la France. p. 163. ſe retire à Thann. p. 166. eſt battu & pris. p. 168. eſt échangé. ſa mort. p. 172.

Saverne. de nouveau aſſiegée & délivrée. p. 7. le Duc de Lorraine s'en ſaiſit. p. 96. eſt cédée à la France. p. 163. & 166. eſt priſe par les Imperiaux. p. 217. aſſiegée & priſe par les François. p. 230.

Saxe. L'Electeur de Saxe ſe joint à Guſtave-Adolphe. p. 57.

Sceleſtat. eſt aſſiegée & priſe par les Suedois. p. 94. & 98. eſt cédée à la France, p. 183. eſt ravitaillée. p. 220.

Seckingue une des villes Foreſtieres priſe par les Weymariens. p. 258.

Seltz. l'Archiduc Leopold eſt pourvû de la Prévôté de Seltz. p. 14. Jeſuites à Seltz. ib. eſt abandonnée par les Imperiaux. p. 67.

Spire. elle ſe déclare pour Guſtave-Adolphe. p. 59. eſt priſe par les Eſpagnols. p. 70. eſt priſe par les Imperiaux & repriſe par les François. p. 193. abandonné par les Imperiaux. p. 375.

Stolhoffen petite place, mais forte au-delà du Rhin,

Rhin assiegée & prise par les Suedois. p. 81.
Strasbourg. se soumet à un mandement de l'Empereur favorable aux Catholiques. p. 25. differe d'obeïr à un autre. p. 26. l'Electeur de Saxe sollicite pour Strasbourg. p. 36. elle refuse d'obeïr. p. 52. entre dans la ligue de Leipsic. p. 59. se joint à Gustave-Adolphe. p. 60. a de l'avantage sur les troupes Lorraines. ib. se met sous la protection de Gustave-Adolphe. p. 71. Gustave luy abandonne tous les biens Ecclesiastiques. p. 72. elle fournit pour le siége de Benfeldt. p. 80. Strasbourg publie la déclaration de Gustave. p. 110. exerce des violences contre les Ecclesiastiques. ib. une partie de l'Evêché de Strasbourg est mise sous la protection de la France. p. 158. elle demande du secours à la France. p. 177. délibere sur le traité de Prague. p. 206. affecte une neutralité. p. 234. refuse le passage sur son pont. p. 246. le Roy y leve des troupes. p. 302. elle se plaint des troupes Françoises. p. 360. fournit des vivres aux François. ib. envoye des Députez au traité de Westphalie. p. 381.
Suedois entrent en Alsace. p. 59. font de grandes conquêtes. p. 90. sont défaits. p. 174. cedent plusieurs places à la France. p. 182. font la paix à Osnabruck. p. 378.

Suiſſes. refuſent le paſſage aux Imperiaux. p. 75.
Suntgau. Villes du Suntgau ſoumiſes aux Suedois. p. 105. les Païſans du Suntgau prennent les armes & ſont maſſacrez. p. 107. Suntgau cédé à la France. p. 442.

T.

Thann ville du Suntgau priſe par les Suedois. p. 105. le Comte de Salm s'y retire. p. 166. eſt forcée par les Suedois. cédée à la France. p. 188.
Tilly Général de l'Empereur battu par Mansfeldt. p. 1. bat le Marquis de Bade-Dourlac. ib. défait le Comte de Mansfeldt. p. 4. prend Heidelberg & Manheim. p. 12. eſt battu par Guſtave-Adolphe. p. 57.
Trèves. l'Electeur de Tréves ſe met ſous la protection de la France. p. 73. les François en ſont maîtres. p. 78. les Imperiaux s'en ſaiſiſſent & prennent l'Electeur. p. 201.
Turenne. Vicomte de Turenne bleſſé légérement au ſiége de Saverne. p. 233. vient au ſecours du Duc de Weymar. p. 274. combat dans l'arriere-Garde à la bataille de Wittenwir. p. 277. s'empare d'un fort ſous Briſach. p. 287. Worms luy ouvre ſes portes. p. 376. prend d'autres places. ibid. repaſſe le Rhin. p. 448.

V. Valds-

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

V.

Valdshout une des villes Foreſtieres, priſe par les Weymariens. p. 259.
Vienne. Edit de Vienne en faveur des Catholiques. p. 41. ſans effet à Strasbourg. p. 52.

W.

Weiſſembourg. Elle ſe rend à Guſtave-Adolphe. p. 59. recoit Garniſon Imperiale. p. 120. eſt occupée par les Suedois. p. 320.
Weymariens traitent avec le Roy. p. 323. pretent ſerment de fidelité au Roy. p. 340. agiſſent dans le cœur de l'Allemagne ibid.
Wilſtett. ſon Château eſt pris & brulé par les Imperiaux. p. 66.
Wirtzbourg. Elle eſt priſe par Guſtave-Adolphe. p. 57.

FIN.

DE LA TABLE DU 2. TOME. II. P.

ERRATA.
Du 2. Tome de la Seconde Partie.

P. 4. derniere lig. d'Armſtat. liſez Darmſtat.
P. 5. lig. 10. 1822. liſ. 1622.
P. 30. lig. 24. 1637. liſ. 1627.
P. 99. lig. 7. Harlesheim. liſ. Herlisheim.
P. 296. lig. 13. Auſtriacæ. liſ. Auſtriæ.
P. 331. lig. 15. Kanoski. liſ. Kanoffski.
P. 407. lig. 17. Alce. liſ. Alſace.

MAG 2023925